

www.e-rara.ch

Le conservateur suisse

Bridel, Philippe Sirice

Lausanne, 1855-1858

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 38946

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-88150>

Tome douzième.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

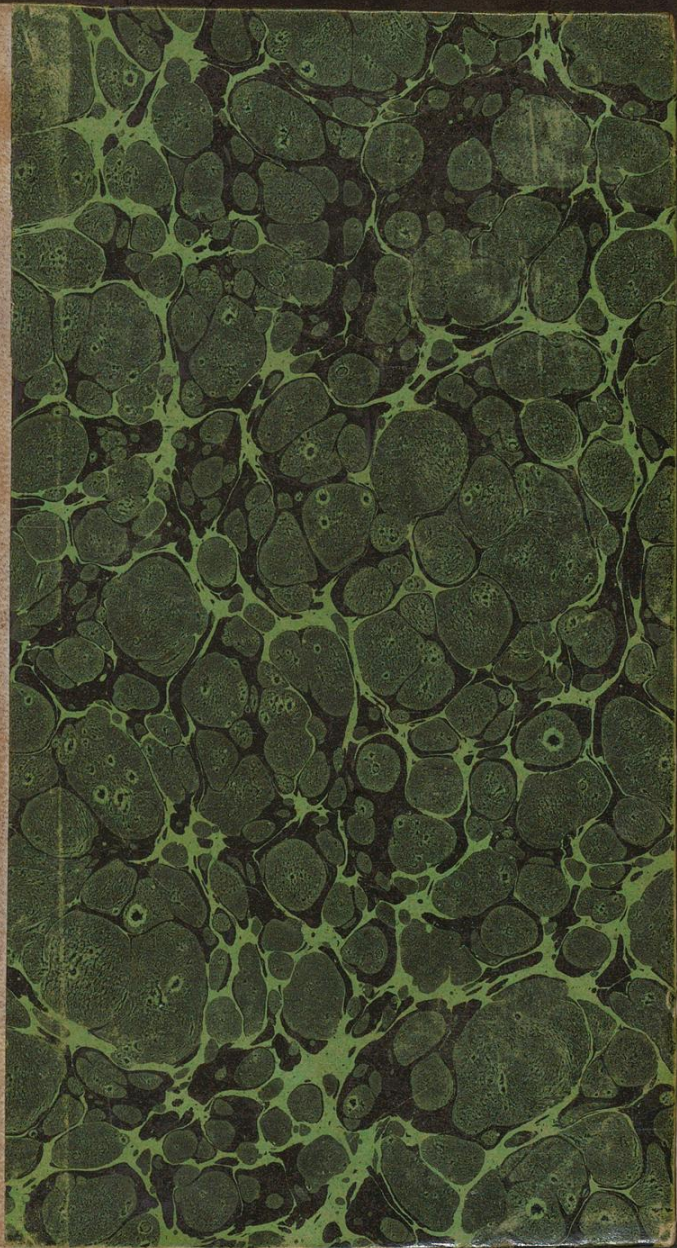
Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

8



Roor 38946: t2

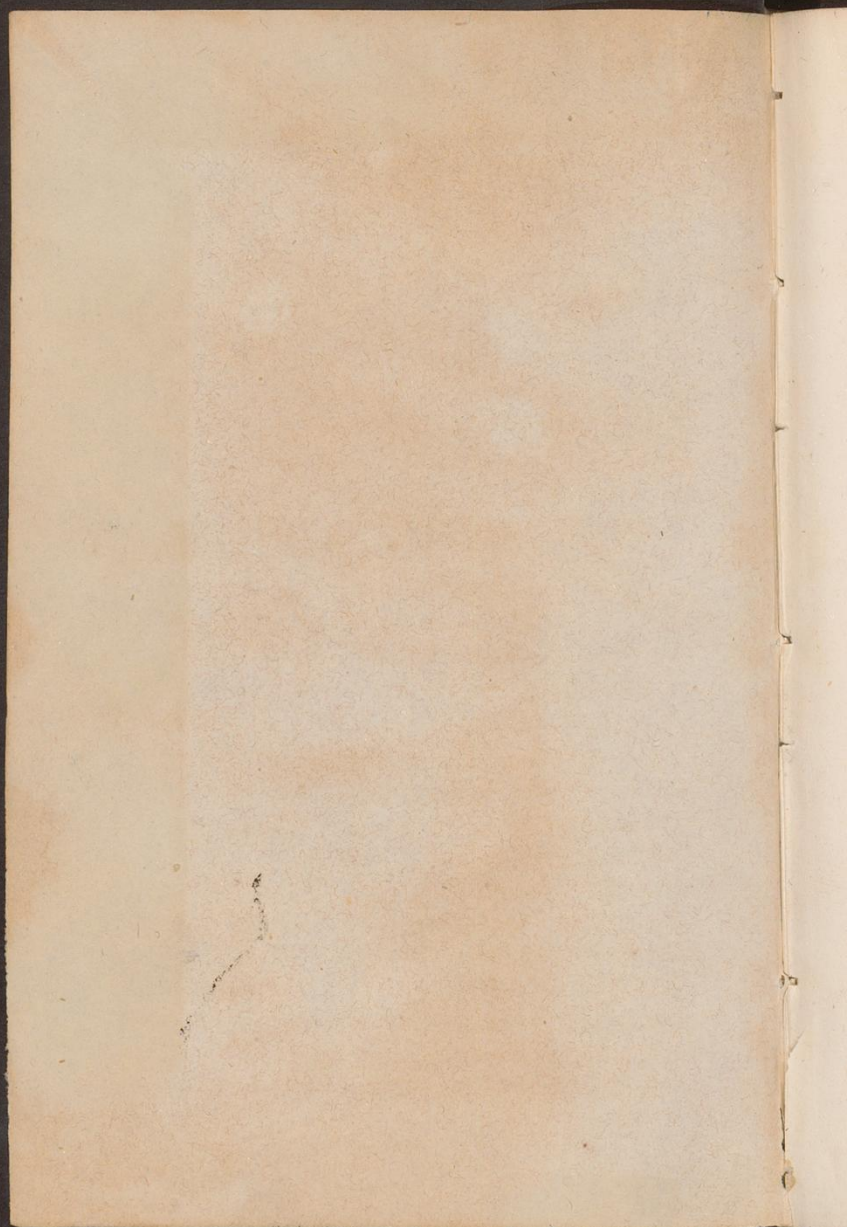
~~94328: 42~~

ETH-Bibliothek



EM000006428024

CONSERVATION SOCIETY



LE
CONSERVATEUR SUISSE

RECEUIL COMPLET

LE

ETRENNES HELVETIQUES

CONSERVATEUR SUISSE.

LE

CONSERVATEUR SUISSE

LE
CONSERVATEUR SUISSE

OU
RECUEIL COMPLET

DES
ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

Seconde édition,
conforme à l'édition originale,
augmentée de notes.



TOME DOUZIÈME.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE DE F. BLANCHARD, ÉDITEUR.

—
1857

LE

CONSERVATEUR SUISSE

DE

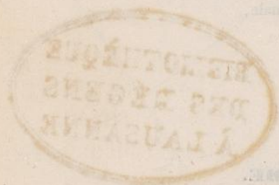
RECUEIL COMPLET

DES

ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

deuxième édition.

contenant 174 planches originales
représentant les usages



TOME DOUTIÈME.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE DE F. H. SCHÄRER, ÉDITEUR.

1837

LE CONSERVATEUR SUISSE

OU

RECUEIL COMPLET

DES

ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Antoine de Polier naquit en 1744 à Lausanne ; il appartenait à une famille noble qui a donné plusieurs membres distingués à la magistrature et à l'académie de cette ville. Il reçut sa première éducation à Neuchâtel, dans l'institut du professeur de Montmollin, où il étudia de préférence les mathématiques. En 1756 il passa en Angleterre, d'où il s'embarqua l'année suivante pour Calcutta : là, il devait faire ses premières armes sous les yeux d'un oncle commandant de cette place ; mais à son arrivée il eut le chagrin d'apprendre que ce brave militaire avait été tué peu de temps auparavant, en défendant cette ville contre les Français. Entré comme cadet au service de la Compagnie anglaise, il fit quelques campagnes contre les Français et les Indiens leurs alliés. Au com-

mencement de 1761, il fut attaché, à titre d'ingénieur en second, au corps d'armée qui marcha contre le nabad de Schasadar ; sa bonne conduite lui valut, en septembre de l'année suivante, le brevet d'ingénieur en chef des fortifications de Calcutta, avec rang de capitaine : deux ans après, il remit ce poste à un officier anglais, et servit dans l'armée opposée aux Mah-rattes. A la fin de cette expédition, il fut élevé au grade de major, et lord Clive lui donna le commandement des cipayes de la seconde brigade de son armée.

Après une campagne couronnée des plus brillants succès, lord Clive, qui savait apprécier le mérite et les talents militaires du major Polier, lui rendit la place d'ingénieur en chef de Calcutta, en y joignant le commandement de la garnison de cette ville. Il attendait le brevet de lieutenant-colonel, dû à ses services ; mais il ne put alors l'obtenir, parce que des ennemis secrets firent valoir contre lui, qu'étant étranger, il ne devait pas parvenir à ce grade fait pour les seuls Anglais. Blessé de ce passe-droit, Polier quitta le service actif de la Compagnie, et par l'entremise de M. Hastings, il entra chez le nabad Soujah Aldowla comme ingénieur-architecte, et alla s'établir à la résidence de Feyz-Abad, où il jugea à propos de prendre les mœurs et coutumes asiatiques du pays. Il suivit le nabad dans diverses expéditions, et comme le siège d'Agrah tirait en longueur par le manque d'officiers de génie, Polier y fut envoyé, et poussa les travaux avec tant de vigueur, que vingt jours après son arrivée la ville capitula. Un commandant anglais,

craignant l'influence que le major suisse prenait sur le nabad, fit tant par ses intrigues que Polier reçut du gouverneur général de l'Inde l'ordre de quitter l'armée indienne et de revenir à Feyz-Abad : à la fin de la campagne, le nabad mourut ; son fils et successeur Azaph Aldowla le continua dans les mêmes emplois. Rappelé à Calcutta, ne voyant aucune perspective d'avancement, et ne voulant plus être à la merci d'une cabale ennemie, qui le persécutait parce que Hastings le protégeait, il donna sa démission en novembre 1775 et retourna à Feyz-Abad. Mais les intrigues de ses adversaires l'y suivirent ; le nabad se vit forcé par des raisons politiques de renoncer aux services de ce brave officier ; il lui retira sa confiance et ses emplois, et lui enjoignit de quitter ses états.

Victime d'une disgrâce non méritée, Polier se retira à Delhi, où l'empereur Scha Alow, prévenu en sa faveur, accueillit l'offre de ses services et lui donna le commandement de 7000 hommes avec le titre d'omra et la propriété du district de Khair, fief dont le riche revenu le mit en état de s'établir à Delhi. Ayant été fort utile à l'empereur dans ses expéditions pour soumettre des provinces révoltées, il en fut récompensé par le don d'un second jaghuir, ou fief relevant de la couronne. Les vassaux de ce jaghuir ayant refusé de reconnaître leur nouveau maître, Polier fit marcher contre eux un gros détachement de troupes à ses ordres ; mais ce corps fut battu et l'officier qui le commandait tué : après une autre tentative pour les mettre à la raison, aussi inutile que la première, l'omra dut

renoncer à se mettre en possession de ce fief, et se contenter du jaghuir de Khair.

Cependant l'empereur se laissant dominer par un premier ministre, que son orgueil et ses rapines faisaient généralement détester, la cour de Delhi se remplit d'intrigues, et parut à Polier un séjour trop dangereux pour y rester plus longtemps; il profita de l'arrivée du général Cootes, qui lui témoignait une grande bienveillance, pour rentrer au service de la Compagnie anglaise. L'empereur lui permit d'accompagner ce général à Bénarès, et ce fut par son crédit que Polier recouvra les places lucratives qu'il avait perdues dans les états du nabad Azaph Aldowla. Cependant une révolte, occasionnée par les vexations du premier visir, arrive à Delhi; l'empereur ouvrant enfin les yeux sur les perfidies de ce fourbe, remet, afin de rétablir l'ordre, son autorité à Najafskan. Celui-ci, oubliant les services de Polier au siège d'Agrah, lui enlève son fief: à peu près à la même époque, notre major perdit les places qu'il occupait auprès du nabad Aldowla, et se trouva réduit à un état voisin de l'indigence. Alors Hastings sentit qu'il était juste de l'aider à réparer ses pertes; il obtint à Polier le brevet de lieutenant-colonel si longtemps désiré, l'exemption de service et la permission de se fixer à Leknau pour rétablir ses affaires. Là, Polier employa ses loisirs à rédiger, ou plutôt à compléter des mémoires historiques et statistiques très-importants sur les provinces du nord-ouest de l'Inde, dont il avait déjà communiqué une partie au général Cootes,

et il mit la dernière main à un travail sur l'histoire des Seikhs. C'est à Lecnau qu'il commença à étudier la religion et les traditions mythologiques des Hindous, dont la connaissance lui devenait nécessaire ; quoiqu'il possédât à fond la langue vulgaire de l'Inde, appelée *moors* par les Anglais et *ourdouzebain* par les naturels, il dut apprendre le *samscrit* ou la langue sacrée, et il choisit pour maître Ramtchund, de la tribu militaire des Kattris, homme très-savant qui entendait parfaitement les livres religieux des Hindous et la mythologie de leur Pouranas, et qui se fit aider dans ses leçons par deux Brahmines versés dans ce genre de science.

Polier prend Ramtchund dans sa maison ; il écrit sous sa dictée le précis des principaux ouvrages théologiques des Hindous, et fait revoir son travail par les deux Brahmines, qui l'approuvent en tout point. Il ne se sépara enfin de son maître de langue et d'histoire que pour monter sur le vaisseau qui le débarqua sur les côtes d'Angleterre, en juillet 1788, après une absence de 32 ans. Le 22 mai de l'année suivante, le colonel Polier étant à Londres envoya au chevalier Joseph Banks, pour le musée britannique, les *Baids* ou *Védas*, car les livres sacrés des Hindous portent ces deux noms : ces précieux manuscrits obtenus avec beaucoup de peines et de dépenses, les premiers qu'on ait vus en Europe, étaient accompagnés d'une lettre dans laquelle le donateur rend compte de tout ce qu'il a fait pour se les procurer : il les offre sous deux conditions : la première, exigée par les Brahmines, est que ces cahiers ne soient jamais reliés

en peau ou cuir, mais en soie ou velours ; la seconde, que sir William Jones et M. Wilkes, connus l'un et l'autre par leurs études et leurs travaux dans la littérature indienne, pourraient toujours, quand ils le demanderaient, en avoir chez eux un volume contre un récépissé signé de leur main.

Le colonel Polier avait aussi rassemblé un grand nombre de manuscrits arabes et persans, dont il laissa quelques-uns à Paris, entre les mains de M. Langlès, l'un des premiers orientalistes de l'Europe. De retour dans sa patrie, il trouva à Lausanne une de ses parentes plus instruites que ne le sont la plupart des femmes, c'était M^{me} de Polier*, chanoinesse du Saint-Sépulcre ; il lui confia l'exploitation de ces manuscrits mythologiques : « car, disait-il, je suis trop paresseux et je n'écris pas assez bien pour les rédiger moi-même : » en effet, avec le luxe oriental et d'immenses richesses, il avait rapporté de l'Inde toute l'indolence asiatique.

Le célèbre historien Gibbon vivait alors à Lausanne ; il se lia avec le colonel Polier, qui lui proposa de se charger de cette rédaction ; le savant Anglais y consentit sous la condition expresse d'être le maître d'arranger et d'employer ces matériaux comme il

* M^{mes} les chanoinesses de Pont-Wullyamoz et de Polier, toutes deux douées d'une grande facilité, avaient adopté aussi le genre roman.... M^{me} de Polier traduisait de l'allemand *Antonie* et d'autres petits romans. Elle rédigeait aussi le *Journal de Lausanne*, recueil littéraire mensuel, qui avait succédé au journal hebdomadaire du professeur Lanteires. Gaullieur : *Etudes sur l'histoire littéraire*, etc. (Edit.)

l'entendrait : mais le colonel se refusa à cette condition, parce qu'il voulait que le système religieux des Hindous parût aux yeux de l'Europe sans l'amalgame d'aucun commentaire étranger. Gibbon lui dit alors : « Eh bien ! continuez donc à vous servir des talents et de la patience de votre cousine. » Il suivit son conseil et la fixa auprès de lui dans une jolie campagne qu'il avait achetée non loin de Lausanne. C'est là que sous sa direction et aidée de ses renseignements elle débrouilla et polit des matériaux entassés sans choix, sans ordre ni liaison. Nous devons à ce pénible travail l'ouvrage devenu très-rare, parce qu'un incendie en a consumé presque toute l'édition, qui a pour titre : *Mythologie des Hindous, travaillée par M^{me} la chanoinesse de Polier, sur les manuscrits authentiques apportés de l'Inde par feu M^r le colonel de Polier, membre de la Société asiatique de Calcutta* (2 vol. in-8°, 1809, Rudolstadt*.)

Il était naturel de présumer que le colonel Polier, qui, tout en regrettant les mœurs asiatiques, avait repris celles de l'Europe, se fixerait à Lausanne, d'autant plus que peu après son retour il avait épousé une jeune et intéressante personne, à la main de laquelle il attachait son bonheur. On s'étonnera sans doute qu'un homme qui dans l'Inde avait eu ses gardes, ses esclaves et son harem, ait substitué aux maximes du despotisme oriental les doctrines démagogiques de la révolution française. Quoi qu'il en soit de ce phé-

* On dit pourtant que l'ouvrage de la chanoinesse de Polier ne donne qu'une idée imparfaite des manuscrits du colonel : le sens en a été affaibli. (*Edit.*)

nomène politique, le colonel, ne trouvant pas assez de liberté en Suisse ou craignant pour son repos la fermentation qui commençait à agiter le Pays-de-Vaud, quitta Lausanne en 1792. M^r Van Berchem son beau-père l'ayant précédé avec sa famille, ils allèrent tous s'établir dans le Comtat; le gendre acquit la belle terre de Rosetti à peu de distance d'Avignon, et le beau-père loua à Sorgues une campagne assez voisine de Rosetti. Là, tout entiers à l'enthousiasme que leur inspirait le nouvel ordre de choses, ils espéraient trouver la tranquillité devenue pour lors étrangère à la Suisse.

L'armée de Carteaux traversant le Comtat, M^r Polier, avec un luxe qui n'était nullement républicain, ouvrit son château et sa table à tous les officiers qui voulurent en profiter, et cet étalage imprudent de richesses lui confirma le nom de nabad, qu'on lui donnait dans le pays. Cependant une bande de brigands ayant assassiné un aubergiste des environs de Rosetti et pillé sa maison, les amis du colonel le supplièrent de ne pas rester à la campagne dans un temps aussi critique et de se retirer à Avignon par mesure de prudence; mais il se moqua d'abord de leurs craintes et ne vit dans les conseils de l'amitié que le signe d'une terreur mal fondée: cependant, vaincu par leurs sollicitations, il promit de prendre bientôt une maison en ville.

Peu de jours après, monsieur et madame Polier étant allés à Sorgues, laissèrent à Rosetti M^{me} Van Berchem et sa fille cadette. Vers les 7 heures du soir,

une bande de brigands s'insinue dans le château et enferme les domestiques dans une chambre écartée ; une partie d'entre eux montent dans l'appartement de ces deux dames et les menace de leur brûler les pieds si elles ne leur remettent argent, montres et bijoux ; l'autre partie attend à la porte extérieure la voiture de M^r Polier : elle arrive ; ils en arrachent le colonel, le ramènent dans son cabinet, le forcent à livrer son portefeuille d'assignats, son argent monnayé et ses lingots ; puis, sous prétexte que ses caves recèlent des trésors, il l'y font descendre, le terrassent à coups de sabre, et comme il respirait encore, ils l'achèvent à coups de fusil.

Pendant qu'on massacre le mari, sa jeune femme, alors enceinte, est traînée dans un autre appartement, barbarement frappée et couchée en joue pour l'obliger à indiquer le lieu où étaient les trésors du colonel ; l'ayant ensuite enfermée avec sa mère et sa sœur, les brigands rassemblent les objets précieux qu'ils ont pillés ; quelques-uns sortent avec des paquets. Un coup de fusil, lâché par celui qui faisait sentinelle, les avertit qu'il arrive du secours. En effet, un domestique fidèle qui s'était échappé par les toits, avait couru à Avignon, et, sur sa déposition, la Municipalité avait enjoint à la force armée de se porter à Rosetti. Le maire de la commune et le commandant de la garde nationale voyant quelque lenteur, montent à cheval, et suivis seulement de trois hommes, ils arrivent au galop à ce théâtre d'horreurs. Mais ils n'y trouvent que les trois malheureuses femmes ; les assassins s'é-

taient échappés par diverses issues, laissant onze manteaux, quelques armes et des paquets de matières combustibles. La Municipalité fit rendre les honneurs funèbres au cadavre mutilé de M^r Polier, et mit la plus grande activité à la poursuite des brigands. Ses soins ne furent point inutiles ; bientôt on en arrêta treize, dont quelques-uns avaient sur eux des effets et des bijoux volés. Ils avouèrent leur crime et déclarèrent dans leurs dépositions qu'ils avaient dessein, après avoir pillé le château, d'en tuer tous les habitants et d'y mettre ensuite le feu, pour faire croire qu'ils avaient été consumés par l'incendie. La malheureuse veuve leur fut confrontée, et reconnut parmi les assassins des hommes qu'elle avait vus assis à la table de son trop confiant époux, auquel il suffisait de rencontrer un révolutionnaire pour croire trouver en lui un ami et un défenseur.

Ainsi périt, à l'âge de 52 ans, par une catastrophe bien tragique, le colonel Polier, qui à de grands talents militaires joignait une vaste littérature orientale : dupe et victime de doctrines et de systèmes diamétralement opposés à ce qu'il avait professé et pratiqué dans l'Inde esclave, il trouva la mort chez ceux auprès desquels il cherchait la sûreté, sous la garantie de leurs principes ; et l'ostentation de son luxe asiatique ne contribua pas peu, dit-on, à amorcer la cupidité des brigands qui l'assassinèrent et qui ne lui rendirent pas la vie en perdant la leur sur l'échafaud.

FRAGMENT RELATIF A LA SUISSE.

Tiré d'un voyage plus étendu. (1683.)

NB. « Jean Mabillon, mort en 1707, à l'âge de 75 ans, appartenait à l'ordre des Bénédictins, dont il fut un des savants les plus distingués. Colbert, instruit de son mérite littéraire, l'envoya, en 1683, par l'ordre et sous les auspices de Louis XIV, parcourir les monastères de l'Allemagne, pour y prendre note des anciens manuscrits cachés dans leurs archives, en tirer copie, et acquérir, si possible, les pièces originales. Mabillon, accompagné de Michel Germain son confrère, commença sa tournée par les couvents suisses; et c'est la partie de ce voyage qui nous concerne que nous avons traduite et détachée de son *Iter Germanicum*, en retranchant quelques phrases superflues et divers détails bibliographiques, peu importants pour la plupart des lecteurs. Quoique ce célèbre Bénédictin s'occupe peu de la géographie, de l'histoire naturelle et du régime politique des pays qu'il explore, on apprendra néanmoins avec plaisir quelles bibliothèques il a visitées, quels savants il a entretenus, quels manuscrits rares il a déterrés, quels monuments ecclésiastiques il a signalés. Son récit jette aussi quelques lumières sur les mœurs et les travaux monastiques de cette époque, et nous croyons que tout Suisse qui étudie l'histoire littéraire de sa patrie, ne sera point indifférent à ce qu'il en rapporte avec autant de sagacité que de bonne foi. Ce voyage parut en entier du vivant de l'auteur dans le tome IV de ses *Analectes*, ou pièces recueillies dans différentes bibliothèques (IV vol. in-4°, Paris 1685). Mais comme ce

bel ouvrage était devenu de la plus grande rareté, le fameux Jean-Albert Fabricius, professeur de belles-lettres à Hambourg, y fit réimprimer l'*Iter Germanicum*, en 1717, chez Christian Liebenzeit. »

« Le lendemain de notre arrivée à Huningue, 18 juillet 1685, nous prîmes des chevaux pour aller au couvent de Notre-Dame de la Pierre (Maria Stein, dans le canton de Soleure); comme il n'appartient à notre ordre que depuis quelques années, il nous était entièrement inconnu. Il est situé entre de hautes collines, à deux lieues de Bâle et dans le voisinage de la citadelle de Landskron. Nous arrivâmes de grand matin dans ce lieu très-fréquenté par les pèlerins, et nous y fûmes traités avec une politesse vraiment française par le révérendissime Augustin, abbé de Beinweil, près de Soleure. C'est lui qui a fait de cet endroit un monastère, qui l'a décoré et y a joint un hospice. Après que nous eûmes dit une messe privée, les grands offices furent célébrés en musique vocale et instrumentale, soutenue par l'orgue. Au sortir du dîner, nous visitâmes la bibliothèque; nous n'y trouvâmes aucun manuscrit, excepté deux ou trois cahiers, contenant des discours prononcés au concile de Bâle, la plupart inédits et qui ne méritent pas d'être publiés. Après avoir raisonné de notre voyage avec l'abbé, et en avoir reçu des lettres de recommandation pour les couvents helvétiques, nous retournâmes à Huningue.

Entrés à Bâle le lendemain, nous commençâmes par la bibliothèque publique; le savant bibliothécaire Buxtorf nous fit voir avec une extrême obligeance tout ce qui pouvait nous intéresser : on y conserve plusieurs manuscrits grecs, entre autres une copie des IV Evangiles, qui a environ mille ans d'antiquité; les œuvres de Grégoire de Naziance, avec les commentaires d'Elie de Crète, ornées de belles vignettes, qui représentent les anciens costumes des évêques, des prêtres et des laïques; divers traités de S^t Jean Chrysostôme et les lettres latines de Pierre de Blois : c'est dans ce vase très-vaste que le concile de Bâle a tenu sa première session. Nous y lûmes aussi le testament autographe d'Erasme, dont le tombeau chargé de son épitaphe est placé dans la nef de la cathédrale, à gauche de la chaire, près de la table où les calvinistes reçoivent la communion, c'est-à-dire, dans le passage qui mène au chœur. OEcolampade a son tombeau dans le cloître ou péristyle de la même église, avec une épitaphe qui nous parut de la plus grande inconvenance; car elle porte qu'il a été le premier auteur de la vérité évangélique dans cette ville et le véritable évêque de ce temple.

Toujours accompagnés du savant Buxtorf, nous passâmes de la cathédrale à l'élégante habitation du sénateur Fæsh, qui nous accueillit avec beaucoup d'égards : au plain-pied est une bibliothèque riche d'excellents livres, soit imprimés, soit manuscrits; parmi ces derniers nous remarquâmes des ouvrages d'Isidore et de Bède, d'une grande antiquité; à l'étage

supérieur est un musée rempli de toute espèce d'objets curieux. Dans cette ville, toutes les horloges devancent les nôtres d'une heure, si bien que les Bâlois comptent midi quand nous comptons onze heures, sans qu'ils puissent donner aucune raison satisfaisante de cet usage : Paul Hentzner, dans son *Itinéraire de l'an 1597*, fait déjà mention de cette singularité. Les dames bâloises se montrent rarement en public et jamais dans les festins. Dans le petit Bâle, qui est joint au grand par un pont de bois bâti sur pilotis, il y avait, avant le changement de culte, une célèbre chartreuse, de laquelle plusieurs manuscrits ont passé dans la bibliothèque publique dont nous venons de parler. Je n'en indiquerai que deux, l'un qui renferme les statuts de l'ordre des Chartreux, par Guignes, et l'autre la vie de S^t Bruno. A deux lieues au-dessus de Bâle était jadis sur le Rhin l'Auguste des Rauraques (maintenant le village d'Augst), siège primitif des évêques de ce diocèse.

Le 21 juillet, munis de bonnes recommandations, nous partîmes à cheval d'Huningue, et après avoir traversé Bâle, nous abordâmes bientôt le territoire germanique, en disant adieu pour trois mois à notre langue et à notre manière de vivre, pour prendre celle des Suisses et des Allemands, dont voici un échantillon : Lorsqu'on arrive dans une auberge, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main, en vous assurant qu'il ne pouvait venir chez eux personne qui leur fût plus agréable : on entre ensuite dans la chambre à manger, laquelle est habitée par une telle quantité

de mouches, à cause du poêle où elles se cachent en hiver, qu'il faut se défendre de leur importunité avec un petit balai : l'odeur d'un tabac très-violent n'est pas moins incommode. On vous sert plus souvent ce que vous ne voulez pas que ce que vous avez demandé : c'est un pain de mauvais goût, fait avec du levain de bière et assaisonné de fenouil ; ce sont des viandes imprégnées de poivre ou d'autres épices de cette force. Chaque plat, quand il paraît sur la table, est soigneusement inscrit sur une ardoise : la forme de leurs lits est excessivement incommode pour les Français, car ils sont plus courts que le corps, et tellement chargés d'oreillers, qu'on y est plus assis que couché : la matière n'en vaut pas mieux que la forme, parce qu'en été même, au lieu d'être sous une couverture légère, vous êtes étouffé sous une pesante couette de plume : du reste, tout y est assez propre. Le réfectoire d'une auberge catholique est toujours décoré d'un crucifix placé dans le lieu le plus éminent : à la porte de chaque maison et même de chaque chambre est affiché un écriteau, par lequel ils demandent un esprit sain et purifié, l'avancement de la gloire de Dieu et la prospérité de la patrie, par l'intercession de S^{te} Agathe, leur patronne contre les incendies. Quand vous vous disposez à partir, l'hôte présente le tableau de votre dépense, écrit avec de la craie, et après avoir supputé article par article à demi-voix, il vous indique la somme, sur laquelle on ne peut élever impunément la moindre contestation, tant est grande la bonne foi et l'équité de cette nation. Au moment du départ,

c'est encore l'usage de porter aux voyageurs une santé pour l'amour de S^t Jean.

Notre voyage ne fut pas trop agréable le premier jour ; car ayant passé le pont de Bâle et remonté le long du fleuve , quand nous arrivâmes à la porte de Rheinfelden, ville qui appartient à l'empereur, et que nous demandâmes de pouvoir la traverser , il y eut plusieurs allées et venues auprès du gouverneur de la place, qui ne voulut jamais accorder cette permission à nos instances, et qui nous laissa deux grandes heures à l'ardeur du soleil devant la garde avancée. C'est ainsi que nous portâmes la peine de l'assaut donné à cette ville par nos troupes , et que nous essayâmes toute la mauvaise humeur du gouverneur , qui ne s'en souvenait que trop bien. Il fallut donc chercher une autre route pour Baden et aller jusqu'à Sæckingén, ville désolée dans la dernière guerre, et dont les Français avaient brûlé le pont. Là est un chapitre de huit chanoinesses nobles , avec une abbesse qui a le titre de princesse d'empire ; il y a de plus quatre chanoines attachés à l'église de S^t Fridolin , patron très-vénéré de ce lieu. Après avoir obtenu, avec beaucoup de difficultés, de bateliers très-grossiers, de nous passer à l'autre bord du Rhin, et avoir franchi une colline fort escarpée , nous allâmes coucher à Brugg, ville calviniste du canton de Berne, située sur l'Aar.

Le jour suivant, nous traversâmes la Reuss et nous vîmes à Baden, ville près de la Limmat, bien connue par ses bains d'eaux chaudes et pour être le lieu des séances de la Diète du Corps helvétique , qui pour

lors y était assemblée. Ayant obtenu audience de l'ambassadeur de France, marquis de Gravelle, nous lui remîmes nos lettres de recommandation du commandant d'Huningue, et de son accueil favorable nous dûmes conclure que nous lui avions déjà été recommandés d'autre part, car non-seulement il eut la bonté de nous admettre à sa table, mais encore il nous défraya dans notre auberge. Les hôtels de cette ville sont élégants, principalement celui du canton de Berne : ils sont tous blanchis en gypse et peints en dehors ; la grande église est dédiée à l'Assomption de la bienheureuse Vierge. Quoique nous ne sussions pas la langue, nous nous y rendîmes le jour de S^{te} Madeleine pour observer la règle de notre ordre. Un prédicateur lut d'abord l'Evangile du jour en langue vulgaire, l'auditoire étant respectueusement debout, les hommes séparés des femmes ; après cette lecture, tous s'étant assis, il fit son sermon de la manière ordinaire, sauf que les assistants récitèrent la Salutation angélique. Nous observâmes dans cette église que le baptistère, placé à l'extrémité septentrionale de la nef, se trouvait sous une colombe suspendue en mémoire du baptême du Christ.

Le soir du même jour nous allâmes visiter, à un quart de lieue de Baden, une abbaye de Citeaux, appelée primitivement l'Etoile de la mer, puis Wettingen, du nom du village le plus voisin : elle fut bâtie en 1227 au bord de la Limmat. Ayant salué le révérend abbé, nous ne vîmes parmi les conventuels que Joseph Meglinger, religieux aussi docte que mo-

deste, qui nous donna amicalement deux petits ouvrages, dont il est à la fois l'auteur et l'imprimeur : l'un est l'*Annuaire des Citeaux*, où se trouvent les biographies des saints de son ordre, écrites avec élégance ; l'autre est un voyage (*Iter cisterciense*) qu'il composa à l'occasion du Chapitre général auquel il assista en 1667. En dehors de cette église s'élève sur la gauche la tombe de l'empereur Albert I^{er}, dont Henri VII fit dans la suite transporter le corps à Spire. Tout dans ce temple est dans un ordre et une propreté qui ne se trouvent pas même dans nos cathédrales. Le religieux que nous venons de nommer relève cette différence dans son voyage : « J'ai vu, dit-il, à Dijon de vastes églises, mais très-mal tenues ; le grand autel est à peu près ce qui est le moins mal soigné : l'obscurité du reste de l'édifice, les toiles d'araignée et la malpropreté générale rendent ces églises bien inférieures à celles d'Allemagne, soignées avec tant de dévotion qu'elles semblent vouloir imiter les demeures célestes. » Les Allemands font consister leur piété en grande partie dans cette élégance et dans la musique sacrée, tant vocale qu'instrumentale ; chose que nous Français regardons comme des obstacles à la véritable piété. Je ne parle que de la dernière, car il serait à désirer que nous eussions autant de goût pour la propreté de nos églises que les Suisses et les Allemands en ont pour la musique sacrée.

Nous quittâmes Baden le lendemain, munis de lettres de l'ambassadeur pour plusieurs hommes illustres d'Allemagne. Son secrétaire nous conduisit à

Muri. Cette abbaye de notre ordre , fondée en 1072, par Werner , évêque de Strasbourg , est à six lieues de Baden , en passant par Mellingen et par Bremgarten , petites villes sur la Reuss : elle est située à une lieue de cette rivière , dans une contrée assez agréable , et compte cinquante religieux qui suivent l'exacte discipline de la congrégation des Bénédictins de Suisse. Le bon abbé Jérôme nous reçut avec la plus grande cordialité , et ses conventuels redoublèrent de soins et d'égards pour nous. C'est des monuments de ce monastère que sortirent en 1618 les *Origines du couvent de Muri*, avec une généalogie des princes qui l'ont fondé ; ensuite parut en 1621 l'ouvrage qui a pour titre : *Véritable origine et généalogie des comtes de Habsbourg*, par Dominique, savant abbé de ce lieu , qui , dans cet écrit, avait pour but de réfuter les fables des auteurs modernes. L'illustre Peiresc faisait un si grand cas de ce premier ouvrage , qu'il obtint , quoique avec peine , par l'entremise de M^r de Vic, pour lors ambassadeur de France en Suisse, une copie authentique de ces actes originaux pour le cabinet du roi, tant il craignait, dit Gassendi, qu'il n'y eût en quelque point erreur ou faute de copiste : sur cette copie, il procura avec un soin tout particulier une seconde édition , tant de ces actes que de la généalogie, sans y ajouter ni en retrancher une syllabe. On voit dans Gassendi combien ces documents sont utiles, soit pour réfuter les fables de Werner, de Guilleman, de Piespord, sur l'origine de la maison d'Autriche , soit pour prouver que les princes de cette

maison descendent par les femmes, et non par les hommes, comme on le prétend mal à propos, des anciens comtes de Habsbourg, et qu'en ligne masculine ils descendent des comtes de Thierstein. Nous vîmes ces documents originaux dans la bibliothèque de Muri, ainsi que d'autres manuscrits, parmi lesquels il y en a un très-ancien, qui contient, après le traité de Bède sur les temps où les six âges du monde, la *Chronique* de Reginon avec sa continuation par ses disciples Hermann et Berchtold. Cette chronique finit comme l'édition imprimée, mais elle porte les années en marge; ce qui a fait croire que cette chronologie a été ajoutée après coup : cependant le manuscrit de Gemblac, d'une authenticité reconnue, indique également les années comme celui de Muri. A la tête d'un manuscrit d'environ six cents ans d'antiquité est peint St Benoît, assis, une crosse à la main, portant un capuchon noir, une tunique blanche et des souliers gris foncé. Dans un Nécrologue mêlé avec le calendrier des saints est notée la date de la mort de plusieurs personnages distingués. Un autre obituaire mentionne les hommes les plus illustres de la maison de Habsbourg. Parmi les manuscrits d'une date plus récente est un *Traité des antiquités de l'abbaye des Bénédictins de Pfeffers*, située sur les frontières de la Suisse dans le pays de Sargans. Son auteur, Auguste Stoklin, d'abord doyen de Muri, puis abbé de Pfeffers, le composa en 1628; on peut y apprendre bien des choses remarquables, ainsi que dans d'autres ouvrages également exacts et élégants, sortis de la même plume.

Nous abservâmes pour la première fois à Muri un usage commun à presque toute l'Allemagne : toutes les nuits, crainte du feu, un domestique fait la garde ; à chaque heure , il crie en divers endroits pour prouver qu'il veille : « Ecoutez mes paroles : il est neuf heures , éteignez la lumière et le feu, et que Dieu et la Sainte Vierge nous protègent ! » et ainsi en indiquant chaque heure. Cette coutume vient du danger des incendies très-grand dans un pays où presque tous les bâtimens sont en bois de sapin et couverts de petits ais en place de tuiles. Ceci rappelle le passage suivant de Tacite, dans son livre des *Mœurs des Germains* : « Ils habitent des villages qui ne se composent point , comme les nôtres, d'édifices contigus ; chacun a sa maison séparée, soit pour prévenir les accidens de feu , soit qu'ils ne sachent pas bâtir autrement ; comme ils ne connaissent ni le mortier, ni la brique, ils emploient toujours la même espèce de matériaux dans leurs constructions, sans avoir égard ni à l'élégance ni à la commodité. » Je pense que ces matériaux sont les sapins, dont les Allemands se servent encore de nos jours à paver les routes, à couvrir les ponts et à mille autres usages, car c'est l'espèce d'arbres la plus commune dans leurs forêts. Ce que Tacite ajoute leur convient encore parfaitement : « Il est certains édifices qu'ils enduisent d'une couche de terre si blanche et si luisante qu'elle imite la peinture. » C'est une grande incommodité pour ceux qui voyagent en Suisse , que non-seulement chaque propriétaire environne son domaine d'un enclos que personne

n'oserait franchir impunément, mais que souvent les grands chemins sont fermés par des barrières. En compensation, il est aussi commode qu'agréable de rencontrer fréquemment des sources amenées par des tuyaux de sapin, soit pour remplir des bassins de fontaine, soit pour arroser les prairies.

Nous prîmes à Muri un interprète pour le reste de notre voyage, et nous en partîmes le 26 juin pour Einsiedlen, qui en est distant de neuf lieues, ayant pour guide le R. P. Charles, maître des novices. Sur la route on nous montra un petit couvent de femmes de l'ordre de Cîteaux, qu'on appelle Frauenthal, c'est-à-dire, vallée de la Vierge; il est sur le bord de la Lorze, rivière qui sort du lac de Zug : sur ce même lac assez poissonneux est la ville de Zug, capitale du canton de ce nom, dans un site fort agréable. Nous y fîmes nos dévotions dans l'église dédiée à S^t Oswald, roi d'Angleterre; une autre église s'appelle S^t Michel.

Bientôt nous escaladons une montagne escarpée, d'où nous descendons dans une vallée que baigne le lac d'Egeri (*Aquæ regiæ*) : dans cette vallée et ses environs sont éparses çà et là des cabanes où les paysans déposent les foin de leurs prairies, parce qu'ils ne peuvent, vu la difficulté des communications, les réunir dans un même local. Chaque propriétaire a plusieurs de ces cases et va les habiter tour à tour en hiver avec son troupeau, vivant gens et bêtes sous le même toit. Pendant ces migrations, leur nourriture se compose de fromage, de lait caillé et autres mets de ce genre; le pain y est rare, parce qu'ils ne recueil-

lent point de blé, et que durant la mauvaise saison il est très-difficile de sortir de ces demeures isolées. Cette vallée d'Egeri est ceinte de hautes montagnes, entre lesquelles est le Gubel, où 1300 catholiques repoussèrent près de 6000 réformés ; c'est aussi près de Zug, mais sur le territoire de Zurich, que se donna à Cappel, couvent de Citeaux, le grand combat dans lequel Zwinglé fut tué et son cadavre brûlé.

Après avoir gravi plusieurs montagnes et chaînes de rochers, nous atteignîmes Einsiedlen ou N. D. des-Hermes, lieu célèbre par le concours des pèlerins et la dévotion des moines, dont il y a une centaine. Leur abbé est maintenant le révérendissime Augustin Reding, premier visiteur de la congrégation helvétique, prélat non moins distingué par sa piété modeste que par les ouvrages qu'il a publiés : il a fait sortir des presses d'Einsiedlen deux volumes pour réfuter les objections des ministres de Zurich contre les *Annales de Baronius*, et un troisième qui roule sur des points de théologie. Non-seulement ce prélat nous honora de l'accueil le plus affectueux, mais il nous fit montrer tous les documents dont la connaissance entraînait dans le but de notre voyage, par son frère Placide, lecteur de théologie ; ce dernier, dans un âge encore peu avancé, a fait de brillants progrès dans plusieurs sciences. Dans la grande église est renfermée la chapelle élevée anciennement par S^t Meinrad à l'honneur de la S^{te} Vierge, à laquelle on se rend en foule de tout côté ; le maître-autel, magnifiquement construit en marbre, a été récemment achevé. Il y a

un conservatoire des choses saintes au-dessus de la chapelle de la bienheureuse Madeleine, dans laquelle les pèlerins viennent se confesser et recevoir l'absolution. Sur le nombre des vases précieux est un ostensor d'une valeur inestimable par les pierreries dont il est enrichi, qui sert à l'exposition du S^t Sacrement. Un crucifix très-ancien et orné de reliques porte un Christ attaché par quatre clous, suivant l'usage des premiers siècles : on y lit une inscription qui rappelle qu'Adalbert et Uton ont donné cette croix. La bibliothèque conserve plusieurs manuscrits précieux, dont nous avons fait des extraits, tels qu'un recueil d'inscriptions romaines, des actes authentiques de martyrs, un excellent traité de la grâce et du libre arbitre, qui a pour auteur Frowin, abbé d'Engelberg, il y a environ six siècles.

Nous quittâmes Einsiedlen le 30 juillet et nous nous dirigeâmes sur le lac de Zurich, après avoir franchi un mont fort escarpé où l'on voit l'hermitage, première demeure de S^t Meinrad; du sommet on jouit d'une vue superbe sur le lac et les pays limitrophes, et l'on distingue la petite île d'Uffnau, qu'habitèrent anciennement le bienheureux Adalric et sa mère la comtesse Régulinde. Nous traversâmes ensuite le lac sur un pont de bois de 1800 pas de long, dont les planches mobiles ne sont point assujetties par des clous : nous passâmes par Rapperswyl, ville située sur l'autre rive, et au bout de deux heures de montée et de descente à travers une chaîne de hautes montagnes, nous nous arrêtâmes sur le soir à Fischingen,

couvent de notre ordre , où nous trouvâmes un abbé et des moines très-pieux , mais aucun monument relatif à nos recherches : le nom primitif de ce monastère fut la Piscine de S^t Pierre ; le nom allemand de Fischingen a prévalu. S^{te} Idda le fit bâtir dans le septième siècle , au pied du mont Hoerlin dans le comté de Toggenbourg , non loin de l'ancien château de ce nom. Nous tirâmes d'un vieux manuscrit les détails suivants :

« L'an 1138, le vénérable prêtre Waltram, moine de Peterhause , fut élu pour père abbé , et installé par Ulrich II, très-révérénd évêque de Constance , dans ce lieu de S^{te} Marie, autrement dit Fiskine. Venu dans ce monastère assez récent et très-pauvre , mais assez propre et convenable à la vie monastique , il y jeta , avec l'aide de Dieu , les fondements de l'église de S^{te} Marie , et quand , au bout de six ans , elle fut achevée , il en fit la dédicace : il y construisit trois logements séparés , un pour les frères , un pour les sœurs , et un troisième pour servir d'hôpital. Entre autres volumes , il lui procura un missel , un lectionnaire , un psautier , un antiphonaire , un livre des Evangiles , des offices , des bénédictions , de la règle claustrale , etc. Il fit toutes ces choses pendant huit ans qu'il gouverna : par ses pieuses exhortations plusieurs se convertirent , et à l'aide de leurs donations , il agrandit le domaine de son abbaye d'environ vingt arpents (mansus.) »

Entrés le jour suivant dans la Thurgovie , nous laissâmes à droite Wyl , prévôté de l'abbaye de S^t Gall ,

où nous arrivâmes sur le soir. Entre les couvents helvétiques, S^t Gall occupe le premier rang ; son abbé, comme celui d'Einsiedlen, porte le titre de prince d'Empire ; mais par sa supériorité d'âge et de dignité, il est le chef de toute la congrégation des Bénédictins suisses : ce respectable vieillard était alors absent pour faire la visite du couvent de S^t Jean qui est dans sa dépendance ; mais prévenu de notre prochaine arrivée, il avait donné ordre de nous montrer la bibliothèque et tout ce qui pouvait nous intéresser, et c'est ce que firent le R. P. sous-prieur et le bibliothécaire Hermann : ce dernier est un homme de grande érudition et très-versé dans les langues ; l'un et l'autre s'acquittèrent de leur commission avec autant d'obligeance que d'exactitude.

Avant d'arriver au couvent, il faut traverser une ville libre, assez bien bâtie, entièrement peuplée de réformés ; elle est située dans un vallon agréable quoique peu large, et n'est séparée de l'abbaye que par un mur, percé d'une double porte de communication ; ceux de la ville la ferment en dehors, ceux du couvent la ferment en dedans, pour se garder les uns des autres : vient ensuite une vaste cour sur laquelle donnent l'abbatiale et la maison des étrangers, contiguës à l'église et au dortoir ; l'église est élégante et propre ; le chœur est voûté ; la nef est lambrissée comme la plupart des basiliques de ces contrées. Sous le grand autel est une tombe (crypta) que la piété de Notker a rendue célèbre. Dans la partie occidentale du temple, où il n'y a point de voûte, on trouve le tom-

beau de S' Othmar. On y a depuis peu construit une belle chapelle , décorée de reliques venues de Rome. Selon la coutume du pays , les os de ces corps saints sont enveloppés de riches bandelettes , et à travers un vitrage ils paraissent au spectateur comme des squelettes. Au midi sont des appartements réguliers, avec une imprimerie et une bibliothèque riche d'excellents ouvrages. Tous ces bâtimens sont propres et bien éclairés , surtout l'église , où le culte se fait avec autant de régularité que de piété. Dans tous les couvents de langue allemande on remarque ce qu'ils nomment un *musée*, c'est-à-dire une vaste salle, partagée en deux voûtes , distribuée en cellules proportionnées au nombre des religieux et séparées les unes des autres par une simple paroi ; deux poêles chauffent cette salle , et c'est là que , hors les heures de l'office , les moines se tiennent presque toujours en hiver. Il y a également des poêles dans les réfectoires , qui sont peu élevés et revêtus d'une boiserie travaillée avec beaucoup de propreté. Cette abbaye compte cent religieux , non compris les novices : ces derniers sont très-bien instruits dans tous les monastères suisses , et portent l'habillement de l'ordre , excepté le capuchon : les frères lais portent la barbe comme autrefois , et sont par cette raison désignés sous le nom de *frères barbus*. Le premier après l'abbé est le doyen ; cette dignité n'est connue que dans les maisons dont l'abbé est prince d'Empire, comme Fulde, Kempten, S' Gall, Einsiedlen, Corbie.

L'étude des sciences est très-avancée parmi les religieux de S^t Gall, dont plusieurs savent la langue latine, le grec et l'hébreu. Le savant Célestin Sfondrati, d'une illustre maison de Gênes, travaille à un ouvrage de philosophie, et possède des connaissances étendues dans la théologie et le droit canon. Le bibliothécaire Hermann s'occupe d'une histoire des couvents suisses.

Le premier dimanche d'août, lendemain de notre arrivée, il y eut une procession, à laquelle se joignirent en foule les paysans des villages voisins; les litanies et autres prières furent harmonieusement chantées en allemand par les deux sexes : de même, à la messe, lorsque l'on va à la communion, le *Domine non sum dignus* est prononcé en allemand par le prêtre, ainsi que la plupart des prières publiques, à l'exception de l'office.

Je reviens à la bibliothèque, dans laquelle, outre les ouvrages imprimés, il y a nombre d'excellents manuscrits qui nous furent fort utiles. J'indiquerai aux savants quelques-uns des plus rares. Une histoire d'Orose, très-élégamment écrite, dont l'avertissement porte qu'elle a été collationnée par les soins de Notker avec un autre exemplaire, et purgée des fautes faites par un copiste ignorant; un manuscrit des poésies d'Avitus, où l'on trouve des pièces toutes différentes de celles publiées dans l'édition de Cologne; le livre du diacre Ferrand, adressé au comte Régino; presque toutes les œuvres de Prosper; les Epîtres de Ruricius de Limoge; la Lettre de Raban à Héribold, évêque

d'Auxerre. Outre cela, les *Institutions* de Quintilien, manuscrit très-ancien, que Pogge tira de la bibliothèque de S^t Gall pour le faire copier, et qu'il ne trouva point dans la boutique d'un charcutier, comme l'ont avancé Paul Jove et d'autres après lui. A la fin de certains ouvrages d'Alcuin on lit : « L'an 806 de l'incarnation du Seigneur, indiction XIV, le vendredi, 8^{me} des Ides de février, dans la 28^{me} année du règne de l'empereur Charles, son royaume a été partagé entre ses fils, dont chacun en aura une portion après lui. » A la fin du pronostic de Julianus, il y a ces mots en latin : Servez-vous-en utilement, pape Spassande, et pendant longues années. Il est à remarquer que le manuscrit des Annales d'Hirsauge, par Trithème, est du triple plus étendu que l'édition qui en a été publiée. Enfin, dans un autre manuscrit, on a ajouté : « Le 10 des kalendes de janvier, Hildegarde, vierge de Christ, fille du seigneur roi Louis, a quitté le monde pour aller à Christ, et a été ensevelie à Zurich dans l'église des saints martyrs Félix et Régula. » Son épitaphe en six vers latins porte : « Dans ce tombeau gît la très-digne vierge Hildegarde, brillante des plus belles vertus, fille de l'excellent roi Louis ; elle s'était volontairement consacrée au service de Dieu ; cette heureuse vierge avait accompli ses 36 ans, quand elle alla se réunir à son époux céleste. » Une courte chronique de Weingarten en fait aussi mention en ces termes : « L'an 857, mourut Hiltigart, fille du sérénissime roi Louis. » On conserve dans la même bibliothèque un plan du couvent de S^t Gall, tracé il y a plus de huit

siècles , indiquant avec exactitude toutes les parties de cet édifice , qui est décrit en vers ; nous en obtînmes une copie de la bonté du bibliothécaire. Il nous montra aussi tous les documents , diplômes et chartes de l'abbaye , formant un seul corps , récemment imprimé dans le couvent même ; un exemplaire de cette collection a été mis dans les archives de la cour de Rome ; d'autres sont dans quelques-uns des plus illustres monastères suisses : tout le reste de l'édition reste dans le couvent , à l'usage de la postérité. Nos religieux d'Einsiedlen en ont fait de même , afin que si leurs documents originaux venaient à périr par guerre ou par incendie , la collection imprimée suppléât à cette perte.

Nous allâmes aussi visiter la bibliothèque de la ville ; elle est placée , ainsi que le collège public des Réformés , dans le bâtiment qu'habitaient les Dominicaines avant le changement de culte. On nous fit voir dans cette bibliothèque quelques ouvrages inédits de Vadian , des lettres autographes de lui et de ses correspondants : le reste n'avait aucune importance pour nous ; j'ajoute ici que les anciens manuscrits allemands sont en lettres ou caractères de même forme que nos manuscrits gallicans.

C'est à S^t Gall que nous apprîmes le siège de Vienne par les Turcs ; cette nouvelle nous jeta dans l'incertitude sur la suite de notre voyage ; nous pensâmes qu'il n'y aurait peut-être plus de sûreté dans les routes de Bavière , où la terreur des armes musulmanes avait certainement pénétré. A une époque aussi critique ,

il pouvait arriver qu'on nous prît pour des gens suspects, et qu'on nous refusât l'entrée des bibliothèques, dont la visite était le principal but de notre tournée : mais enfin nous prîmes courage, et nous suivîmes le conseil de pousser jusqu'à Kempten, où nous pourrions avoir des informations plus précises sur l'état des affaires, et ainsi nous partîmes de S^t Gall.

La congrégation des Bénédictins suisses fut instituée en 1602 ; les prélats de S^t Gall, d'Einsiedlen, de Muri et de Fischingen, résolurent de réunir plus étroitement leurs communautés. Le pape Clément VIII approuva ce dessein, et invita les autres abbés à se joindre aux précédents, et successivement, ceux de Pfeffers, de Rheinau, d'Engelberg, de Disentis et de Notre-Dame de la Pierre accédèrent à cette association : Grégoire XV et Urbain VIII lui accordèrent divers privilèges et exemptions ; cependant, à l'exception de faire gras à certains jours, il ne fut rien changé à l'exacte discipline des autres couvents de notre ordre : nous tenons ces détails du R. P. Placide Zurlauben, conventuel de Muri, et secrétaire de la congrégation des Bénédictins helvétiques, que j'apprends avoir succédé à l'abbé Augustin récemment décédé.

Nous quittâmes S^t Gall le 5 août, accompagnés du bibliothécaire Hermann, et nous dînâmes à Rorschach, au bord du lac de Constance, où nous fûmes très-bien reçus par des conventuels de S^t Gall. Lorsque les moines furent chassés de cette dernière ville, au temps des troubles religieux, et que leur abbaye fut occupée par les Réformés, on fit à Rorschach un monastère

assez spacieux : l'abbé perdant tout espoir de recouvrer son manoir, s'occupa à en construire un nouveau, et quoique peu après ce dernier eût été détruit par ces mêmes ennemis, il le fit rétablir : mais l'ancien domicile de S^t Gall ayant été rendu aux conventuels, il n'en est resté que quelques-uns à Rorschach ; du nombre est Célestin Sfondrati, qui nous avait visités le jour précédent.

Nous avions dessein de traverser le lac ; mais un vent contraire nous ayant empêché de nous embarquer sur ce beau bassin, long de 14 lieues, sur trois de large, nous fûmes obligés de faire de longs détours, et de passer le Rhin pour gagner Brégenz, où S^t Gall fit autrefois quelque séjour.

DYNASTIE DE HOHENSAX.

Plusieurs grandes maisons, maintenant éteintes, ont jadis figuré avec quelque lustre dans les scènes de notre histoire nationale. Elles méritent, sans doute, un souvenir honorable de notre part, si nous les jugeons impartialement d'après les services qu'elles ont rendus, et l'esprit des siècles où elles ont fleuri, et non d'après les théories, ou les doctrines d'époques plus récentes. De ce nombre est la dynastie de Hohensax, dont l'origine se perd dans la nuit des temps et dans les rochers de nos Alpes, d'où dérive son nom latin *de Alto Saxo*. Cette famille chevaleresque pos-

sédait de temps immémorial, sur la rive gauche du Rhin, dans les confins de l'ancienne Helvétie, le territoire postérieurement connu sous le titre de baronnie de Hohensax, petite contrée de trois lieues de long, sur une et demie de large, située au pied des Alpes d'Appenzell, entre le Rheinthal et le comté de Sargans, qui renferme actuellement les trois villages paroissiaux de Sax, de Saletz, de Sennwald et le château de Forstegg avec quelques hameaux : cette baronnie, qui de nos jours fait partie du canton de S^t Gall, est très-fertile, arrosée par plusieurs ruisseaux, laborieusement cultivée et remarquable surtout par la quantité de lin et de maïs qu'elle produit. Aucune contrée de la Suisse n'est plus sujette aux tremblements de terre et aux écroulements de rochers ; quelques sources imprégnées de soufre indiquent la nature de son sol : sa population n'a jamais dépassé 3500 âmes.

Le plus ancien seigneur du nom de Hohensax dont nos annales fassent mention, est le chevalier Frédéric, qui se distingua dans les camps de l'empereur Henri-l'Oiseleur, qu'il suivit en Hongrie, lors de son expédition contre les Huns et les Vandales : il fut l'un des douze preux qui parurent en 938 au tournoi de Magdebourg, et il siégea dans le conseil chargé de rédiger les premières lois de ces grandes fêtes militaires. Son fils Wolfhard, ses petits-fils Wolfgang et Louis, ainsi que divers autres membres de cette race valeureuse, brisèrent des lances dans les tournois suivans, notamment à ceux de Zurich en 1165 et de Schaffhouse en 1392. Vers l'an 1400, ces cheva-

liers s'étaient déjà érigés en dynastes, ou seigneurs souverains de leurs terres, sous la simple reconnaissance de la suzeraineté de l'Empire, méconnue quelques fois, quand leurs intérêts politiques le demandaient, et enfin abandonnée.

Alliés par des mariages aux puissantes familles qui dominaient dans l'Helvétie orientale, ces nobles, dès le treizième siècle, se partagèrent en trois branches principales : la première fut celle des Hohensax (Alto Saxo) d'où sortait Ulrich abbé de St Gall, qui, en 1204, obtint à la Diète de Bâle le titre de prince d'Empire pour lui et ses successeurs. La seconde fut celle des comtes de Misox ou Montsax (de Monte Saxo). Longtemps maîtresse de la grande vallée de ce nom et d'autres fiefs dans les Grisons, cette branche s'allia aux cantons démocratiques, vendit à celui d'Unterwald, en 1421, ses droits sur la ville et le comté de Bellinzone, et s'éteignit sur la fin du quinzième siècle. La troisième branche, appelée simplement de Sax (de Saxo), qui possédait des fiefs et des châteaux près de Disentis et d'Ilanz, hérita de la précédente, et s'accrut en richesses et en puissance. Jean de Sax fut l'un des trois seigneurs qui, en 1424, jurèrent sous l'arbre de Trons une première confédération, et qui brisant les fers de la féodalité, fondèrent l'indépendance de la Ligue Grise, où leur mémoire est encore en vénération, comme ayant été les pères de la liberté des peuplades rhétiques¹. Tant que cette branche subsista, c'est-à-dire, jusqu'aux dernières années du dix-septième siècle, elle fournit l'un des trois prési-

dents de la Ligue Grise, et ne démentit jamais ses principes républicains. S'il faut en croire les traditions et les chroniqueurs, la famille Supersax, qui a donné quatre évêques au siège de Sion, serait un rejeton de cette dernière branche, transplanté des Alpes rhétiennes dans les Alpes pennines.

Indépendamment de sa baronnie de Hohensax, la branche aînée possédait plusieurs fiefs considérables dans la Thurgovie, dans le pays de Zurich, sur les bords du lac de Constance et même au-delà du Rhin. Comme vassaux directs de l'Empire germanique, ils tenaient à la fortune des empereurs et suivaient leurs drapeaux. Ulrich de Hohensax fut tué, en 1388, à la bataille de Næfels, où il portait la grande bannière d'Autriche.

Ses proches parents, les deux frères Jean et Guillaume, conclurent en 1379 une combourgeoisie avec S^t Gall; mais ayant pris part à la guerre de l'abbé contre les Appenzellois, ces républicains naissants, descendus de leurs montagnes, ravagèrent leur baronnie et ruinèrent en 1405 les châteaux de Hohensax, de Frischenberg et de Forstegg.

Eberhard, fils de Guillaume, étant rentré en 1408 dans ses domaines, par le traité de Constance, sentit sa faiblesse, et pour avoir quelque consistance dans les choses politiques de ces temps orageux, il s'appuya d'un côté de la bourgeoisie de Zurich qu'il acquit aisément, et de l'autre d'une alliance avec les belliqueux Appenzellois. Loin de négliger la défense de son petit état, il rebâtit Frischenberg et Forstegg; il augmenta

même les fortifications de ce dernier château, qui couronne un vaste rocher de 45 pieds de haut, et voit jaillir dans son enceinte une source intarissable et abondante. Il laissa ses héritages indivis à ses fils Burkardt et Albert, qui furent assez sages pour garder une prudente neutralité pendant la malheureuse guerre entre Zurich et les autres cantons.

Après la paix, Ulrich, fils aîné et successeur de Burkardt, s'attacha étroitement aux Suisses, qu'il regardait comme ses concitoyens. Dans la guerre de Bourgogne, il joignit leur armée avec tous ceux de ses sujets capables de manier les armes. Créé chevalier par le comte de Thierstein, le matin avant la bataille de Morat, il se fit remarquer par son intrépidité dans cette mémorable journée, où il avait le commandement de 2000 Confédérés tirés des bailliages communs. Deux ans après, il déploya le même zèle et le même courage pour la cause des cantons dans une expédition en Lombardie.

Son fils unique, du même nom, lui succéda en 1480. A peine âgé de 16 ans, il annonça beaucoup de sagesse dans son administration : il parvint à racheter une portion considérable des domaines de sa maison, que son père et son aïeul avaient engagée dans des temps malheureux ; il renouvela son droit de cité avec Zurich, et en obtint une combourgeoisie protectrice pour ses sujets. Quoique Ulrich de Hohensax eût passé quelques années de sa première jeunesse à la cour de Maximilien, auprès duquel il était en grande faveur, cependant, quand cet empereur se joignit en 1498 à

la ligue de S^t Georges pour faire la guerre aux cantons, qui refusaient de se soumettre à la Chambre impériale de Worms contraire à leur indépendance, il n'hésita point sur le parti qu'il devait prendre, et malgré les offres brillantes de l'Autriche pour l'attacher à ses drapeaux, il servit ses concitoyens. La fameuse campagne de 1499 mit au jour ses talents militaires : son début fut la victoire qu'il remporta près de la Hardt, après avoir passé le Rhin à la tête de 8000 Confédérés ; ce combat, livré le 27 février *, coûta aux Autrichiens, bien plus nombreux que les Suisses, près de 3000 hommes, 14 drapeaux, 20 canons et la perte de leurs bagages.

Un mois après, un corps de 5000 Autrichiens, ayant à son tour passé le Rhin, commença à ravager la baronnie de Hohensax et le Toggenbourg ; mais les Confédérés s'étant promptement avancés, l'ennemi, après un combat qui lui enleva 500 hommes, se hâta de pourvoir à sa sûreté en repassant le fleuve. Hohensax ayant sauvé son petit état, reprit le commandement de 9000 Suisses **, avec lesquels il se porta de nouveau au-delà du Rhin, et marcha sur des retranchements élevés près de Frastenz, flanqués de redoutes, garnis d'artillerie et couvrant une armée de 15000 tant lansquenets que mineurs tyroliens : le baron n'ayant

* Ou plutôt le 20. Voir Glutz-Blotzheim : *Histoire de la Confédération*, tome IX, page 103, note c de la traduction française. Le même auteur (p. 407) dit que les Autrichiens perdirent sept drapeaux et cinq pièces de grosse artillerie. (*Edit.*)

** 9830, d'après les listes faites pour la répartition des contributions de guerre. Même ouvrage, p. 429, note 439. (*Edit.*)

pu, pendant quatre jours, attirer l'ennemi hors de ses retranchements, résolut de les forcer. Dans la nuit du 19 au 20 avril, il donna 5000 hommes ⁽¹⁾ au capitaine Henri Wolleb d'Uri, qui commandait sous lui, et le chargea de tourner les ennemis. Celui-ci ne tarda pas à emporter les deux principales redoutes, et poussa jusqu'au corps d'armée couvert par les retranchements qu'il fit escalader. Le brave Wolleb eut la cuisse emportée par un coup de canon ⁽²⁾, et cria aux siens en expirant : « En avant, camarades, la victoire est à vous ! » et il dit vrai ; car après un engagement de deux heures, les ouvrages furent enlevés, et l'ennemi, complètement battu, perdit plus de 4000 des siens, tant dans le combat que dans la déroute : le résultat de cette journée fut pour les Confédérés la prise d'un camp tendu, de 12 pièces de canon et de 500 arquebuses ⁽³⁾, et pour le baron un surcroît de gloire par ses manœuvres d'une savante tactique, également admirées des amis et des ennemis ⁽⁴⁾.

(1) 2000. Ibid., p. 129. (*Edit.*)

(2) D'après l'ouvrage cité, p. 152, Wolleb fut d'abord blessé à la gorge d'un coup de feu ; il continua néanmoins à guider ses troupes, se glissa sous les lances des ennemis pour les soulever, et mourut là. (*Edit.*)

(3) L'ouvrage cité, p. 154, donne cinq drapeaux, deux tentes, dix gros canons, dont on donna deux au baron de Sax, cinq cents arquebuses. (*Edit.*)

(4) Les divers récits donnés de cette bataille ne mentionnent pas le baron de Hohensax comme général. Dans les guerres des anciens Suisses, les chefs des divers contingents étaient plus ou moins indépendants les uns des autres ; le plan d'atta-

Le 22 avril, il ramena son corps en Suisse; mais il ne tarda pas à prouver de nouveau qu'il était digne de commander ses compatriotes. Une armée autrichienne postée à Lavaina, entre Glurns et le lac de Conning, avait désolé l'Engadine et emmené 30 otages pour s'assurer du paiement d'une énorme contribution. Les Suisses et les Grisons réunirent bientôt leurs forces sur cette frontière désolée. Hohensax commandait les premiers; Gubert de Salis et Jaques Planta les seconds. Leurs troupes combinées montaient à peine à 12000 hommes*. Il s'agissait de s'emparer des retranchements de Lavaina: Planta**, avec une colonne de Grisons, traversa, la nuit du 21 au 22 mai, des montagnes et des forêts escarpées, et attaqua au point du jour cette forte position; il éprouva une vigoureuse résistance, et allait céder à des forces supérieures, lorsque Hohensax et Salis escaladèrent le front des retranchements, enlevèrent l'artillerie qu'ils tournèrent tout de suite contre les Impériaux enfin enfoncés et mis en fuite, après un combat des plus opiniâtres. Leur armée, forte de 14000 hommes***, en laissa 4000 sur le champ de bataille, appelé Malerheide. Un corps de 1000 lansquenets s'étant jeté dans sa fuite sur le

taque était concerté en commun, et chacun agissait en conséquence; on ne voit pas souvent un commandement suprême, dans le sens moderne de ce mot. (*Edit.*)

* 8000. Ouvrage cité, p. 132. (*Edit.*)

** Campell, dans son *Historia rhætica*, mentionne Guilh-Ringgus et Lomarenius, de la vallée de Lugnetz. Ibid., p. 132, note 232. (*Edit.*)

*** 12000. Ibid., p. 131. (*Edit.*)

pont de l'Adige, il s'enfonça, et une partie des fuyards périt dans les eaux de cette rivière grossie par les pluies. Les Suisses eurent 250 hommes tués et 700 blessés*. La grande bannière du Tyrol, 48 gros canons et une grande quantité de petites armes devinrent, ainsi que les bagages de l'ennemi, la proie du vainqueur. Bientôt s'ouvrit à Bâle un congrès entre les puissances belligérantes; le baron s'y rendit sur la réquisition du Corps helvétique, et se montra aussi habile diplomate qu'il s'était montré habile général. Il y soutint les intérêts des cantons avec autant de zèle que de dextérité, et contribua singulièrement à la paix signée le 22 septembre 1499, qui mit fin à la sanglante, mais courte guerre de Souabe. Les Confédérés furent si satisfaits de ses doubles services, qu'ils lui donnèrent, pour armer son château de Forstegg, 4 grosses pièces d'artillerie et 80 arquebuses enlevées aux Autrichiens : trophée honorable qui y fut longtemps conservé.

L'année suivante, Zurich, Berne, Uri et Unterwald le députèrent à Maximilien, pour renouveler l'union héréditaire : un fait historique qui paraîtra singulier, mais qui montre quelle confiance le monarque accordait à ce généreux ennemi, c'est qu'après avoir traité avec l'empereur pour les Suisses, Hohen-sax fut chargé, de 1501 à 1512, à cinq différentes fois, de négocier avec les Suisses pour l'empereur.

Pour soutenir les prétentions des trois premiers

* Quelques centaines de morts et de blessés. Ibid., p. 135.

(Edit.)

cantons sur Bellinzone, que Louis XII alors maître du Milanais leur retenait*, quand les Confédérés eurent fait passer 44000 hommes sur les bords du lac Majeur, deux médiateurs se présentèrent au camp suisse et au camp français, le baron de Hohensax et Mathieu Schinner, évêque de Sion : admis en cette qualité par les deux parties, ils conclurent à Arona, le 10 avril 1503, un traité de pacification entre le roi et le Corps helvétique, par lequel Bellinzone fut reconnu appartenir en toute souveraineté aux cantons, sous condition que le capitulat de Milan fût renouvelé avec le monarque français. En 1511, une nouvelle rupture arriva entre la France et les cantons, à l'occasion suivante. Un détachement français enlève trois hérauts d'armes suisses, qui portaient en Italie des dépêches de leur gouvernement, et les enferme au château de Lugano ; vainement ces messagers d'état, arrêtés en pleine paix, réclament le droit des gens ; ceux de Schwytz et de Fribourg sont décapités ; celui de Berne parvient à s'échapper, et c'est de lui qu'on apprend l'insulte faite à notre nation. Justement indignés, les Suisses demandent inutilement une réparation au duc de Nemours, gouverneur général en Italie pour Louis XII : le roi lui-même refuse d'écouter les plaintes des trois cantons, qui finissent par lui déclarer la guerre. Dix-huit mille** Confédérés passent les monts et se réunissent à Varese, d'où ils se por-

* Ou plutôt voulait reprendre, car les gens d'Uri s'en étaient emparés. Ibid., p. 226. (Edit.)

** 40000. Ibid., p. 296. (Edit.)

tent sur Galéran et Busti : leurs aventuriers , au nombre de 2400 , vont insulter Milan , dont ils prennent un des faubourgs , et peu s'en faut qu'ils ne pénétrent dans la ville. Hohensax , à peine arrivé au camp suisse avec 500 de ses sujets , est invité par le duc de Nemours à interposer sa médiation , et parvient , à travers bien des difficultés , à faire signer le 21 décembre 1511 , un accommodement , par lequel Nemours , pour sortir de ce mauvais pas , accorde aux cantons une satisfaction honorable , et paie les frais de leur expédition * ; après quoi les Confédérés abandonnent leurs conquêtes et retournent chez eux ². Il fallut tous les talents de Hohensax et tout le crédit dont il jouissait chez les deux nations pour faire cet arrangement , qui prévint une guerre sanglante , ou plutôt qui ne fit que la retarder d'une année.

A la fameuse Diète de Zurich , qui , le 8 avril 1512 , décida , de concert avec l'Autriche , de rétablir Maximilien Sforce dans l'héritage de ses pères ** , Hohensax fut un des députés de l'empereur , et nommé général en chef de l'armée d'exécution. Bientôt 20000 Confédérés passent les Alpes sous la conduite du baron ,

* Glutz , ouvrage cité , p. 297 , dit au contraire , s'appuyant sur le chroniqueur bernois Anshelm , que l'accommodement fut repoussé par les Suisses , qui se livrèrent à toutes sortes d'excès et finirent par se retirer chez eux en désordre. (*Edit.*)

** Le duché de Milan fut conquis sur les Français avant qu'on eût décidé qui le garderait ; ce ne fut que plus tard , dans une conférence à Mantoue , que l'opinion du pape et des Suisses l'emporta , et qu'on résolut de rendre la couronne ducale à Maximilien Sforce. *Ibid.* , p. 523. (*Edit.*)

qui avait pour sa garde 360 de ses sujets. Dans cette brillante campagne, il reprend Vérone, Crémone, Bergame, Pavie et plusieurs autres places; il force les Français à se replier par le Piémont sur le Dauphiné, et il entre à Milan le 18 juillet. « Ainsi, dit May dans » son *Histoire militaire de la Suisse*, l'on vit cette » année l'armée française faire trembler, au mois » d'avril, toutes les puissances d'Italie liguées contre » elle; attaquée, six semaines après ses exploits glorieux, par nos ancêtres, perdre en moins d'un mois » et demi toutes ses conquêtes en Lombardie, et » obligée de repasser les monts (t. IV, p. 360). »

Après avoir donné quelques jours de repos à son armée, Hohensax en laissa la moitié pour garder le Milanais, et ramena l'autre à Coire, où il la licencia; elle s'était emparée en passant des pays de Lugano, de Locarno, de Mendrisio et de Valmaggia, cédés aux cantons par l'article IV du traité de Trêves, signé le 22 avril précédent par l'empereur, tant en son nom qu'au nom de son neveu Sforce. De Coire, le baron se hâta de venir à la Diète de Baden, à laquelle il rendit compte de son expédition: il en reçut de justes remerciements, et elle le nomma chef d'une députation de douze des principaux magistrats des cantons chargée d'installer Sforce dans ses états, sur la demande expresse de ce jeune prince, qui, disait-il, « voulait » manifester à toute l'Italie qu'il se croyait uniquement redevable au Corps helvétique de son rétablissement dans l'héritage paternel. »

La députation arriva à Milan le 10 décembre, et le cardinal de Gourk vint joindre à Crémone le nouveau duc ; là, selon l'ordre qu'il avait reçu, le prélat déclara qu'il prétendait installer Sforce dans ses états au nom de l'empereur, et les lui remettre comme un fief de l'empire. Sitôt que Hohensax fut informé de cette prétention, il fit savoir à Sforce « que, s'il refusait de » tenir son duché des mains de la députation helvétique, » que, il lui remettrait son dernier traité d'alliance » avec les Suisses, biffé et annulé, et retirerait à » l'instant toutes leurs troupes du Milanais. » Sa fermeté imposa au cardinal : Sforce, arrivé incognito dans sa capitale, remercie les députés des services reçus de leur nation, et se recommande à la continuation de leurs bons offices : Hohensax les promet, s'il reste fidèlement attaché aux cantons, et lui donne de leur part des conseils également sages et énergiques. Le 29 décembre, le nouveau duc fait son entrée à Milan ; à la porte de la ville, Schwartzmaurer, landamman de Zug, lui remet, au nom du Corps helvétique, les clefs de sa capitale, et le complimente en italien. Sforce lui fait dans la même langue une réponse qu'il termine par ces mots : « Je regarderai en tout temps les cantons comme mes pères et mes défenseurs, et je me conduirai par leurs avis. » Le 5 janvier 1515, la députation prend congé, et Hohensax la ramène à Lucerne, où la Diète approuve sa conduite, et le remercie d'avoir soutenu l'honneur helvétique.

Loin de renoncer à la conquête du Milanais, Louis XII rassemble dès le printemps de 1513, une forte armée dans le Dauphiné, qui rentre en Italie par le Piémont, et s'empare sans coup férir des places fortes du Milanais, alors dégarni de troupes suisses, parce que l'imprévoyant Sforce, ne se doutant pas de l'orage prêt à fondre sur lui, avait licencié 8000 Confédérés, et n'en avait gardé que 4000. A la nouvelle de l'invasion française, la Diète fait partir en hâte un corps de 5000 hommes, qui, en attendant des renforts, s'enferme dans Novare avec le duc, ses ministres et les principaux seigneurs de sa cour. Le 27 avril*, les Français viennent investir Novare, dont la garnison, forte à peine de 7000 hommes, s'engage par serment à défendre cette place à toute extrémité. Milan et les autres villes du duché s'étant soumises aux Français sans aucune résistance, Novare seule leur oppose ses remparts et sa garnison; les Suisses n'en ferment jamais les portes, repoussent divers assauts et opposent pendant cinq semaines la plus vigoureuse résistance à une armée de 30000 hommes. Pendant ce siège, les cantons rassemblent 16000 Confédérés, dont le commandement en chef est remis par la Diète à Hohensax : pour pouvoir subsister plus aisément, cette armée se partage, le 24 mai, en deux colonnes qui suivent des routes différentes; la première, sous les ordres de Barthélemy May de Berne, passe par le S^t Gothard; le baron conduit la seconde

* 30 mai. Le siège ne dura donc que quelques jours. Ibid., p. 333. (*Edit.*)

par Coire et le Vogelberg : Varese est le lieu fixé pour la réunion des deux divisions. La première colonne y ayant attendu pendant deux jours la seconde sans en avoir de nouvelle, demande à grands cris d'aller au secours des assiégés, part de Varese le 3 juin et arrive le surlendemain 6*, sous les murs de Novare. Le lendemain se livre la bataille de ce nom, dont le résultat est la défaite des Français, qui perdent plus de 12000 hommes**, tant dans le combat que dans la déroute : 2000 Suisses*** restent sur le champ de bataille. La colonne de Hohensax, retardée par divers contretemps, n'arrive que le soir de cette glorieuse victoire, et trouve ses compatriotes établis dans le camp des vaincus. Elle avait reçu la veille de faux avis, qui lui apprenaient que les Suisses venaient d'être complètement battus, et n'en avait que plus accéléré sa marche⁵.

Les débris de l'armée française repassèrent les Alpes avec beaucoup de précipitation ; tout le Milanais se soumit de nouveau. Le duc de Savoie, qui, contre la foi d'un traité récemment conclu avec les cantons, avait ouvert ses passages à leurs ennemis, leur avait fourni des vivres et de l'artillerie, et avait même fait attaquer un détachement suisse, envoya inutilement un mémoire justificatif à Hohensax : celui-ci, toujours déterminé à faire respecter le nom suisse en Italie, entra en Piémont, s'empara de plusieurs villes, y

* Le cinq ; la bataille eut lieu le six. Ibid., p. 362. (*Edit.*)

** Huit mille. Ibid., p. 366. (*Edit.*)

*** Quinze cents. Ibid., p. 367. (*Edit.*)

leva de fortes contributions , s'avança jusqu'à Ivrée , et fit punir du dernier supplice quelques satellites du marquis de Montferrat , qui avaient dépouillé et massacré deux messagers d'Etat de Soleure et d'Unterwald chargés des dépêches de leurs cantons. Après avoir repris la plupart des places du Milanais , le baron ramena Sforce à Milan , lui laissa 13000 Confédérés pour la défense de ses états , et reconduisit en Suisse le reste de son armée victorieuse , après que le duc eut fait payer à ses alliés trois mois de solde , outre la solde de bataille. « C'est ainsi , dit Guichardin , que » les Suisses ayant seuls défendu et reconquis le Mi- » lanais sur les armes françaises , aux dépens de leur » sang et par leur valeur héroïque , retirèrent , comme » il était juste , avec la gloire , tout le fruit de cette » entreprise. »

Le pape Léon X écrivit au baron une lettre des plus flatteuses pour le féliciter de ses succès , et lui recommander les intérêts du S^t Siège , avec promesse d'avancer son fils , dont le cardinal de Sion lui avait parlé avec éloge⁴.

Les fatigues de cette campagne causèrent une longue maladie au général , et le délabrement de sa santé motiva le refus qu'il fit de commander de nouveau les troupes des Confédérés en Bourgogne et en Italie ; mais il travailla avec activité à procurer la paix perpétuelle , qui se conclut en 1516 entre les Suisses et la couronne de France. Un capitaine du nom de Hohensax , qui sans doute était son proche parent , fut tué à la bataille de la Bicoque , le 27 avril 1522.

Bientôt de funestes dissensions, dont la religion fut plutôt le prétexte que la cause, armèrent les cantons les uns contre les autres : dans ces tristes circonstances, le baron donna de nouvelles preuves du véritable patriotisme qui l'avait constamment animé : il concourut par son zèle, son crédit et ses négociations, à la première pacification du 23 janvier* 1529. Quand, deux ans après, la guerre se ralluma, sa fidélité à sa combourgeoisie l'engagea, quoique catholique lui et ses sujets, à secourir les Zuricois ; mais il parut dans leurs rangs plus comme pacificateur que comme guerrier, et ce fut en grande partie à son influence et à ses sollicitations, que les cantons catholiques signèrent, le 16 décembre 1531, une seconde paix avec les Zuricois.

Dès lors Hohensax ne parut plus ni dans les camps ni dans les conseils des Confédérés : ses infirmités le retinrent dans sa baronnie ; il consacra ses dernières années au bien de ses sujets, dont il était moins le maître que l'ami : il mourut en 1538, à l'âge de 74 ans, dans son château de Forstegg. La Suisse compte peu d'hommes qu'on puisse lui comparer, soit dans la guerre, soit dans la paix. Aussi bon négociateur que bon général, ses compatriotes lui rendirent justice par la confiance illimitée qu'ils lui accordèrent dans les circonstances les plus difficiles. Confiance bien justifiée par les services éminents qu'il rendit à sa nation : aussi un poète du temps dit, dans une élégie sur sa

* 25 juin. (Edit.)

mort, « qu'on ne savait lequel du laurier ou de l'olivier avait plus de droit à décorer son tombeau. »

Philippe Ulrich, fils aîné* du précédent, naquit en 1512, et succéda à son père dans la baronnie de Hohensax. Comme lui de la plus haute taille et d'une force peu commune, il prit de bonne heure l'esprit martial des Suisses de cette époque : dans sa première jeunesse, on le vit, pour échapper à une embuscade, traverser le Rhin à cheval et avec la pesante armure des chevaliers de son temps : les cicatrices de plusieurs blessures au visage et à la poitrine attestaient suffisamment qu'il ne s'était point ménagé dans les différents combats où il s'était trouvé. Sa carrière militaire se passa au service de la France alors étroitement alliée aux cantons. A la tête de 500 Suisses il se fit d'abord remarquer au siège de Péronne en 1536, et deux ans après à l'attaque du pas de Suse. Colonel dans une levée de 14000 Confédérés, il se signala à la prise de Maubeuge et au secours de Landrecy, dont Charles-Quint fut obligé de lever le siège. En 1544, François I^{er} l'envoya joindre l'armée française en Italie avec 7000 Suisses, qui décidèrent, le 12 avril, le gain de la bataille de Cérisoles. Dans cette journée il vit tomber à ses côtés un de ses cousins, le chevalier d'Hohensax, et lui-même reçut d'un lansquenet un coup de pique à la gorge, blessure dont il eut beau-

* Comme à l'époque de la bataille de Novare Philippe-Ulrich n'avait qu'un an, il devait avoir eu un frère aîné, celui que le cardinal de Sion avait recommandé au pape. Probablement celui-ci était-il mort avant son père. (*Edit.*)

coup de peine à guérir, mais qui le délivra d'un goître monstrueux dont il était fort incommodé³.

Ce fut sa dernière campagne; il vécut dès lors dans son château de Forstegg, vendit en 1559 ses belles terres de Burglen en Thurgovie, et acheta peu après de son cousin Conrad de Bonstetten la baronnie d'Uster sur les bords du lac de Greiffensee. Sa retraite ne fut ni oisive ni inutile : s'étant mis en rapport avec Henri Bullinger, grand-doyen de Zurich, il étudia par ses conseils et sous sa direction les doctrines évangéliques, et convaincu de la nécessité d'un changement de culte, il embrassa de bonne foi la réformation, lui et sa femme Régine, née comtesse d'Hohenzollern, et la fit recevoir en 1564 à ses sujets : il pourvut de bons pasteurs les trois paroisses de sa baronnie, y fonda des écoles, et consacra le reste de ses jours à instruire et à civiliser les habitants de son petit état, qui étaient dans la plus crasse ignorance. Il eut sans doute de grands obstacles à vaincre; mais il les surmonta à force de soins et de persévérance, en employant non la contrainte, mais la persuasion, l'enseignement et l'exemple. Arrivé à la 73^e année d'une vie dont la partie religieuse est plus louable aux yeux de l'humanité que la partie militaire, il mourut le 6 mai 1585⁶, laissant cinq fils, dont trois seuls tiennent une place dans les annales de leur famille.

L'aîné, Jean-Albert, qui resta attaché à l'Eglise catholique, naquit en 1540. Il entra en 1574 dans les armées de Philippe II, roi d'Espagne, devint colonel d'un régiment de cavalerie, et fut en grande

faveur auprès du duc de Parme , qu'il accompagna en diverses expéditions, notamment quand il secourut Paris, et qu'il fit lever le siège de Rouen à Henri IV. Fatigué de la vie des camps, il quitta en 1593 le service d'Espagne, se retira dans la baronnie d'Uster qu'il avait héritée de son père, et y mourut à l'âge de 56 ans, le 6 avril 1596, d'une maladie occasionnée par les chagrins amers que lui causa son fils aîné, dont il sera parlé plus bas.

Jean-Philippe, second fils d'Ulrich, naquit à Forstegg, le 12 avril 1550. Le père ne négligea rien pour lui donner la meilleure éducation, et le fils répondit à ses soins par son application autant que par ses talents. C'était un des plus beaux hommes de son temps, et sa taille passait les six pieds. Il fit à Zurich ses premières études dans les langues savantes; de cette académie, il passa à celle de Lausanne où il apprit le français, puis à celle de Genève, où se trouvait alors Christophe, neveu de l'Electeur palatin du Rhin : ce jeune seigneur prit Hohensax en grande amitié; il le fit entrer dans sa maison, l'associa à ses études et à ses voyages, et le présenta, en 1568, à la cour d'Heidelberg, où il fut très-favorablement accueilli : mais il préféra l'académie à la cour, qu'il quitta pour étudier l'histoire, le droit, la philosophie, l'hébreu et les sciences religieuses, sous les savants professeurs qui enseignaient à cette époque dans les écoles du Palatinat. Après avoir profité trois ans de leurs leçons, il alla continuer ses études à Paris, s'en remit au célèbre Pierre Ramus pour les diriger, se fit

quelques amis à la cour, et fut présenté à Charles IX, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance et voulut même le retenir à son service : le baron consulta son père, qui ne lui permit pas d'accepter les offres d'un roi dont il avait raison de se défier. Bientôt après, la journée de S^t Barthélemy couvrit la France de sang, de deuil et de honte ; le jeune Hohensax courut les plus grands dangers, et n'échappa que par une intervention particulière de la Providence au fer des assassins. Le roi voulait qu'il restât à Paris, et ce ne fut que l'année suivante qu'il parvint à obtenir, après de longues sollicitations, un passe-port pour sortir de France. L'amour des sciences le fit passer en Angleterre, où l'on sut apprécier son mérite et son savoir : il y séjourna un an, soit pour apprendre la langue, soit pour suivre les leçons des professeurs d'Oxford qui lui conférèrent le titre de docteur. En septembre 1574, il revint à Heidelberg ; comme la peste régnait dans le Palatinat, il crut devoir chercher un air plus sain dans sa patrie ; mais la contagion y avait pénétré : il trouva Forstegg abandonné et alla joindre son père et sa famille à Uster, où ils s'étaient retirés. L'année suivante, l'électeur le rappela à Heidelberg, l'admit dans son conseil et l'envoya comme l'un de ses ministres, en 1578, à la Diète de Ratisbonne : il s'y acquitta avec honneur et succès de plusieurs commissions importantes ; il se concilia, par son éloquence, par son savoir, par la noblesse de sa conduite, nombre d'amis parmi les seigneurs qui siégeaient dans ces comices de l'empire germanique.

Ici commence pour le baron à s'ouvrir une nouvelle carrière : après la mort de l'Electeur Palatin , arrivée en 1577 , son père le plaça auprès de Guillaume, comte d'Orange ; ce fut sous ce grand capitaine qu'il fit ses premières armes. Quoiqu'il eût plus d'inclination pour les sciences et pour la diplomatique, et qu'il n'embrassât l'état militaire que par obéissance, il ne tarda pas à s'y distinguer par ces talents et cette bravoure héréditaires dans sa famille : au bout de quelque temps, Guillaume lui donna un régiment et le commandement de la Gueldre ; il le vit répondre à son attente par son courage, sa prudence, sa bonne discipline et sa fidélité à toute épreuve. En 1579, le baron appela auprès de lui son frère Ulrich, qui avait été élevé à la cour de son parrain Jean-Albert, duc de Mecklembourg. Ce jeune chevalier, qui lui était singulièrement affectionné, devint dès lors son conseil et partagea ses travaux, ses dangers et bientôt son crédit. A la nouvelle de la maladie de son père, le baron demanda un congé aux Etats-Généraux, qui le lui accordèrent, sous la condition expresse que son frère Ulrich le remplacerait durant son absence : le cadet se montra digne de son aîné ; la reine d'Angleterre lui confia le commandement d'une division des troupes qu'elle tenait alors en Hollande, et il serait parvenu aux grades les plus élevés, s'il n'avait pas été tué, en 1592, d'un coup de feu à la tête, au siège de Molsheim, où il était général des troupes de l'évêque et de la ville de Strasbourg.

Pour revenir au baron, après avoir donné un coup-d'œil à ses affaires domestiques très-dérangées et pris possession de la baronnie souveraine de Hohensax, qu'il héritait de son père, il retourna en Hollande et épousa à Utrecht, le 22 septembre 1587, Adrienne-Françoise, fille de Reinold IV, seigneur de Bréderode : les noces durèrent cinq jours ; elles furent magnifiques, et un grand nombre de seigneurs, tant hollandais qu'anglais, prirent part aux fêtes et aux banquets dont elles furent l'occasion. De ce mariage naquirent quatre fils, dont un seul survécut à son père. L'année suivante, le baron prit la résolution de revenir dans sa seigneurie ; le délabrement de ses domaines, dont une partie restait en friche, son château de Forstegg récemment consumé par un incendie, le vœu de ses sujets qui réclamaient sa présence, des procès intentés par des parents et des voisins mal intentionnés, des lettres pressantes du Sénat de Zurich, tout lui faisait un devoir de rentrer dans ses foyers. Il demanda sa démission aux Etats-Généraux, qui la lui accordèrent avec peine ; mais ils ne furent point ingrats à son égard ; car ils lui assurèrent une pension considérable, qui lui fut dès lors régulièrement payée, et ils y joignirent des lettres, par lesquelles ils rendaient les témoignages les plus honorables à ses services civils et militaires. S'étant mis en route pour la Suisse, et arrivé dans le Palatinat, le prince Jean Casimir, administrateur de l'Electorat pour son neveu Louis encore en bas âge, le reçut avec la plus grande cordialité, le remit sur le tableau des conseillers de ré-

gence et lui offrit une place brillante à la cour ; mais il la refusa : vaincu cependant par ses instances, il accepta la préfecture de Mossbach, sur le Neckar, qu'il administra de 1589 à 1594, à l'égale satisfaction des sujets et du prince, donnant à l'étude tout le temps qui n'était pas nécessaire aux affaires publiques de son gouvernement à la fois civil et militaire.

Les mêmes raisons de revenir dans sa baronnie subsistaient cependant et devenaient toujours plus pressantes ; il demanda donc sa démission au prince Palatin, qui, tout en appréciant ses motifs, se fit presser pour l'accorder, et le laissa enfin partir avec des regrets marqués, car il connaissait tout le prix de son rare mérite. L'été de 1594 le vit rentrer dans son pays de Hohensax, où il fut reçu au milieu des cris de joie de ses sujets, qui vinrent en armes à sa rencontre jusqu'à la frontière. Tous ses voisins, surtout Zurich, S^t Gall et Glaris, lui envoyèrent des députations pour le féliciter et lui offrir leurs bons offices, et les poètes du temps célébrèrent sa bienvenue en vers latins et allemands.

Son premier soin fut de rétablir l'ordre dans sa petite souveraineté, de remédier aux abus qui s'y étaient introduits, de tenir des plaids où il rendait une justice impartiale, de terminer plusieurs procès ruineux, soit par ses propres sentences, soit par des arbitres qu'il choisissait souvent parmi les magistrats de Zurich, de procurer en un mot le plus grand bien de la famille de ses sujets, qui le respectaient et l'aimaient comme un bon père. Bientôt il releva Forstegg de ses

ruines ; il établit dans ses domaines un meilleur mode d'exploitation ; il perfectionna la culture de la vigne et des arbres fruitiers , et travailla de ses mains à former, au milieu des rochers voisins de sa résidence, un grand jardin, dans lequel il cultivait les plus belles fleurs, et où il rassembla un grand nombre de plantes exotiques, remarquables, soit par leur rareté, soit par leur usage en médecine.

Au milieu de ses utiles occupations, il ne négligea point les muses, qu'il n'avait jamais oubliées, même dans le tumulte des camps : il lut et relut tous les ouvrages classiques ; il fit des extraits des livres nouveaux ; il soutint une correspondance en allemand, en italien, en français, en latin, avec plusieurs savants, tant nationaux qu'étrangers, dont quelques-uns étaient intimement liés avec lui, entre autres, notre célèbre historien Simler, qui lui dédia en 1575 sa biographie de Bullinger. Il faisait très-élégamment des vers latins, et il nous reste quelques pièces élégiaques qu'il composa en cette langue sur la mort de ses enfants. Pendant son séjour en Hollande, il avait rassemblé à grands frais une bibliothèque des meilleurs ouvrages ; l'ayant fait embarquer pour la Suisse, elle fut prise par des corsaires, et il regretta bien plus la perte de ses livres que celle de plusieurs bijoux et effets précieux, qui furent pillés sur le même bâtiment.

Sa tranquillité domestique était cependant troublée par des mésintelligences qui s'étaient élevées entre lui et son frère aîné, Jean-Albert : indépendamment

de la différence de leurs opinions religieuses, ils avaient des difficultés assez graves, relatives à l'héritage paternel. Le Sénat de Zurich s'en occupait comme arbitre, et n'avait pas réussi à les terminer, quoique le baron eût offert de faire des sacrifices considérables pour gain de paix. Son frère avait une famille assez nombreuse, élevée dans l'Eglise catholique par des moines intolérants. L'aîné de ses fils, nommé Georges, avait servi sous son père en Espagne, en avait rapporté un caractère querelleur et brutal, et se faisait redouter dans tout le pays par sa férocité : il s'était permis des procédés si insolents avec son oncle et avait annoncé des desseins si hostiles, que le baron, pour sa sûreté, faisait monter la garde jour et nuit à Forstegg, et ne l'avait pas mis au nombre des parents invités aux fêtes du baptême de son dernier enfant, né le 26 avril 1596. Le 4 mai suivant, une grande cour de justice se tenait, selon l'usage, à Saletz : le baron, qui relevait à peine d'une maladie grave, résolut de n'y pas paraître et y envoya à sa place les assesseurs de sa juridiction ; mais informé que son frère venait d'arriver à Saletz avec trois de ses fils, il crut devoir y aller lui-même pour les recevoir avec honneur, et avancer par ses bons procédés une réconciliation qui lui tenait fort à cœur, et il monta à cheval pour s'y rendre. Après avoir présidé le tribunal et jugé tranquillement quelques procès, il fait servir une collation dans l'auberge du village, qui lui appartenait, et y invite amicalement son frère et ses fils. Pendant qu'ils sont à table, son neveu

Georges se met à chanter des chansons obscènes qui lui attirent une réprimande de son oncle : alors ce violent jeune homme lui cherche querelle , l'insulte de la manière la plus atroce , et en vient jusqu'à le prendre au collet : le baron indigné , ordonne à un domestique de lui apporter son épée ; mais avant qu'elle lui parvienne , Georges tire un coutelas qu'il avait soigneusement aiguisé la veille , frappe son oncle par derrière et le blesse à la tête : plusieurs des assistants , dont l'un eut deux doigts coupés dans cette lutte , se jettent sur ce furieux et l'entraînent hors de la salle ; mais ils ne peuvent ni s'assurer de sa personne , ni le désarmer. Cet homme , qui était d'une taille et d'une force athlétiques , comme la plupart des chevaliers de cette famille , s'arrache de leurs bras , se précipite dans la salle un poignard à la main et en porte à son oncle un second coup , qui lui ouvre le crâne et pénètre jusqu'au cerveau. Mortellement blessé et baigné dans son sang , le baron est transporté à Forstegg. Les deux chirurgiens qui lui mirent le premier appareil , donnèrent d'abord quelque espérance ; en effet , il conserva assez de présence d'esprit pour dicter et signer une lettre adressée au Sénat de Zurich , dans laquelle il se plaignait de l'attentat commis sur sa personne , et le pria d'intervenir comme médiateur , pour terminer promptement et à l'amiable ses différends avec son frère ; puis il s'occupa à régler ses affaires domestiques : bientôt il eut des moments de délire , son état empira d'un jour à l'autre : mais sa patience et sa piété ne se démentirent point ; il prit

congé de sa femme , à peine relevée de couche, avec autant de fermeté que de tendresse, et rendit le dernier soupir la nuit du 12 mai , au milieu des larmes et des prières de ses amis et de ses serviteurs. Ainsi périt sous les coups d'un indigne assassin, à l'âge de 56 ans, ce brave capitaine qui était sorti sans blessures de dix combats.

Ses funérailles eurent lieu le 16 suivant , plus remarquables encore par les larmes sincères de ses vassaux que par le concours des premiers magistrats et des gens de distinction des villes voisines, qui s'y rendirent en grand deuil pour honorer sa mémoire : le tombeau de ses ancêtres reçut sa dépouille mortelle dans l'église de Sennwald ; une députation de Zurich resta au château pour consoler sa veuve, pour veiller à ses intérêts et à sa sûreté, et prévenir les troubles qui menaçaient la baronnie⁷.

Quoique par sa combourgeoisie Zurich n'eût aucun droit sur la seigneurie de Hohensax, dont le baron était autocrate, cependant le Sénat crut devoir instruire le procès de l'assassin, qui était aussi son bourgeois : il nomma un tribunal, qui reçut les dépositions des témoins du crime, qui fit citer par trois fois l'accusé de comparaître à la barre, avec le sauf-conduit d'usage ; et comme ni lui, ni aucun procuré de sa part ne parut, il prononça contre l'assassin une sentence capitale, qui fut officiellement communiquée à la cour de l'empereur, aux électeurs et aux princes d'Empire, aux villes impériales, aux cantons suisses et à leurs alliés. Sitôt après son crime, Georges avait pris la

fuite, passé le Rhin, et cherché un asile dans le couvent voisin de Bandern : mais craignant d'être arrêté, il en sortit déguisé, mena la vie errante d'un brigand pendant quelques années, et fut enfin décapité à Vienne pour d'autres crimes.

Jean-Philippe ne laissa qu'un fils âgé de 4 ans, qui hérita de ses terres ; le Sénat de Zurich lui nomma deux tuteurs tirés de son sein pour administrer la baronnie au nom de leur pupille et pendant sa minorité, et pour terminer les différends que cette succession avait suscités avec ses cousins, fils de Jean-Ulrich, mort de chagrin, comme il a été dit, trois mois après l'attentat commis par son fils aîné. Ce fils unique du baron, nommé Frédéric-Louis, était né à Mossbach, le 22 mars 1592 : il avait eu pour parrains Frédéric IV, électeur Palatin, et les quatre cantons évangéliques, Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse⁸ : dégénéralant de ses ancêtres, il prouva la vérité de ce vieux adage, *Filii heroum noxæ* ; il répondit mal à la bonne éducation qu'on chercha à lui donner, et prit de bonne heure des habitudes de désordre et de libertinage : parvenu à sa majorité, il se laissa conduire par une maîtresse, dont le luxe et l'entretien des enfants illégitimes qu'il en eut, hâtèrent sa ruine⁹. Pour satisfaire ses créanciers, il fut réduit à vendre, en 1615, sa baronnie souveraine et indépendante de Hohensax à l'Etat de Zurich, qui la paya 115000 florins d'Empire : il ne se maria point et mourut, en 1629, dans l'obscurité et dans le mépris. Ses domaines de Forstegg, de Frischenberg et de Kempten passèrent avec les

dettes dont ils étaient grevés, à son cousin Christophe, baron d'Uster, qui lui-même mourut sans héritier mâle quatre ans après. En lui s'éteignit l'illustre dynastie de Hohensax, après avoir fleuri pendant neuf siècles.

Il serait naturel de croire que les aventures de cette famille ont fini avec elle, et l'on sera surpris, sans doute, de voir le baron Jean-Philippe de Hohensax, reparaitre inopinément sur la scène du monde, et y jouer, bien longtemps après l'avoir quittée, un rôle, muet il est vrai, mais cependant assez remarquable.

Son corps avait été déposé dans la tombe de ses pères, sans être ni embaumé, ni préparé d'aucune manière pour le préserver de la corruption ; cependant il se conservait dans son entier, sans aucune décomposition visible, et souvent des savants et des curieux venaient le visiter et vérifier un phénomène aussi extraordinaire : munis d'une permission, ils pénétraient, avec quelque difficulté, dans ce caveau construit en pierres de taille, long de 9 pieds, large de 7, haut de 6, et enclos dans le temple de Sennwald, qui couronne une colline rocailleuse. A la longue, le bruit se répandit au-delà du Rhin, chez les Catholiques voisins de la baronnie, que ce corps était celui d'un saint ou d'un martyr miraculeusement conservé : on ajoutait qu'il garantissait la contrée adjacente de grêle, de tempête, d'inondation et d'autres fléaux. Le

laps de temps avait fait oublier que le baron était Protestant, et par conséquent hérétique au jugement d'une populace ignorante et superstitieuse. La nuit du 5 mars 1745, quatre vagabonds entrèrent dans le temple de Sennwald par une fenêtre, ouvrirent le caveau, mirent le corps du baron dans un sac, et ayant repassé le Rhin, le montrèrent d'abord dans quelques villages, puis le portèrent à Feldkirch, et le déposèrent enfin à Fellengatten, où ils le faisaient voir au peuple pour quatre creutzer. Quelques paysans suisses qui revenaient de la foire de Feldkirch, apportèrent ces détails : ils ajoutaient que les voleurs cherchaient à vendre ce corps, soit en bloc, soit en détail ; qu'une foule de gens venaient l'adorer à genoux, et qu'il se présentait des acheteurs. Le bailli zuricois de Forstegg en écrivit tout de suite au préfet impérial de Pludenz, duquel le village de Fellengatten ressortissait, pour lui demander la restitution de l'objet volé et la punition des auteurs de cet attentat sacrilège. Le préfet autrichien répondit très-poliment qu'il allait prendre ses mesures pour arrêter et punir les voleurs ; que le corps retrouvé serait décemment gardé ; mais qu'il ne pouvait le rendre sans en avoir référé à la régence tyrolienne d'Innsbruck, de laquelle son cercle relevait. Quelques semaines se passèrent, et quand on se fut assuré à Innsbruck que le baron, loin d'être Catholique, avait été zélé Protestant, et que par conséquent il ne pouvait être un corps saint, le préfet de Pludenz reçut l'ordre de le faire transporter au bord du Rhin et de le remettre honorablement et sans ré-

pétition d'aucuns frais aux Suisses qui viendraient le réclamer. En conséquence, l'huissier en chef de la baronnie (Landweibel) se rendit avec quelques autres notables à Pludenz, le 23 mai, mit le corps dans un cercueil et le fit porter au bord du Rhin, où le bailli zuricois se rendit en bateau, portant pavillon du canton : là, après avoir vérifié le corps de délit et trouvé que le cadavre, reconnaissable à ses blessures au crâne, était intact et qu'il ne lui manquait rien que les deux petits doigts, vendus, sans doute, à quelque amateur de reliques, l'extradition fut faite en présence d'un grand nombre d'assistants de la Forêt-Noire, qui se prosternaient respectueusement devant le cercueil en criant au miracle. Après avoir repassé le Rhin, il fut déposé au château de Forstegg et y resta six jours, qui furent employés à réparer le caveau et à l'assurer contre de nouveaux attentats. Enfin, le 31 mai 1745, le baron fut enseveli une seconde fois, mais sans aucune pompe ni cérémonie, parce que le gouvernement zuricois fut assez prudent pour ne pas vouloir paraître triompher dans cette singulière affaire, qui fit grand bruit sur les deux bords du Rhin et bien au-delà. Ce fut donc 145 ans après sa mort que le baron fut volé, et ainsi ses secondes funérailles se trouvent à un siècle et demi des premières. Le corps n'a point souffert de ce dernier voyage ; il est toujours dans le même état de conservation ; mais il n'est plus dans le caveau ; il a été placé au haut du clocher et y reçoit encore quelquefois les visites savantes des mé-

decins , des physiciens, des naturalistes des villes voisines , et les visites curieuses des étrangers, surtout des Anglais qui parcourent la Suisse¹⁰.

LETTRE DE FRANÇOIS I^{er} A LA DIÈTE.

L'occasion de cette lettre fut celle-ci : Louis d'Orléans étant devenu comte de Neuchâtel , par son mariage conclu en 1504 avec Jeanne de Hochberg , héritière de cette souveraineté, prit inconsidérément le parti de Louis XII; pendant les guerres qu'il fit aux Suisses dans le Milanais. Pour le punir, la Diète fit séquestrer Neuchâtel en 1512 , et le fit gouverner par des baillis remplacés tous les deux ans. Le tour d'Unterwald était arrivé, lorsque la Diète assemblée à Baden , avant Pentecôte 1529 , rendit la possession de Neuchâtel à Jeanne d'Hochberg , veuve de Louis d'Orléans. Les cantons furent déterminés à cette restitution longtemps refusée, par la lettre suivante :

« François, par la grâce de Dieu, roi de France, etc.

» Très-chers et grands Amis, Alliés et Confédérés, et bons Compères !

» Vous savés les grandes et longues poursuites et insupportables frais, par nostre très-chère et très-sage cousine la Duchesse de Longueville, Marquise de Rothelin, pour le recouvrement de son pays et Comté de Neuchâtel , qui est son vray et ancien héritage et patrimoine. A quoy, quelque grande diligence qu'elle

ait sceu faire, et pareillement ses Ambassadeurs, elle n'a jamais peu parvenir, combien que par plusieurs et diverses fois, vous ayons très-instamment fait prier et requérir de cet affaire. Et pour autant, très-chers et grands Amis! que la requeste nous semble tant juste et raisonnable qu'il ne seroit possible de plus, attendu l'alliance et combourgeoisie qui est entre les Seigneurs des villes, Berne, Lutzern, Frybourg et Solleure, et notre cousine. Ayant été adverti, qu'elle renvoye présentement par devers vous pour la poursuite et sollicitation de ce dit affaire, désirant singulièrement qu'elle puisse obtenir de vous ce qu'elle désire, et en cet endroit et outre ces affaires, lui aider et survenir de tout nostre pouvoir, en fabueur mesmement de la proximité du lignage, dont elle et nos très-chers et aymés cousins ses enfans nous attouchent : nous avons bien voulu escrire la présente, pour vous prier et requérir, tant et si affectueusement qu'il nous est possible, que pour l'amour de nous, vous veuillez estre contens à ceste fois de tant nous complaire, que de vouloir rendre et restituer à notre ditte cousine son dit Comté de Neuchâtel, en quoy faisant, outre ce, que vous ferés œuvre très-agréable à Dieu et à la louange de vous, qui avez esté ordinairement estimés et réputés gardiens et deffenseurs des femmes vefves, vous nous ferez très-singulier service et plaisir, ainsi que plus à plein pourrés entendre par nos Ambassadeurs, estant de présent par de là, auxquels escrivons de cet affaire, pour vous en solliciter et prier, de par nous; et sur ce prions Dieu, très-chers et grands

Amis, Alliés et Confédérés, et bon compères! qu'il vous ait en sauve garde. 1528. »

Voyez sur l'occupation du pays de Neuchâtel par les cantons, l'excellent ouvrage du chancelier Boyve, qui a pour titre : *Recherches sur l'indigénat helvétique de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, p. 78-89.

ARCHÉOLOGIE.

En janvier et février 1825, on a trouvé en fouillant un terrain destiné à agrandir le cimetière d'Yverdon, cinq inscriptions romaines, plus ou moins importantes : nous nous empressons de les faire connaître aux amateurs de nos antiquités, et nous leur soumettons l'explication de ces marbres, qui appartiennent à l'ancienne Helvétie, et dont deux surtout peuvent jeter quelque jour sur notre histoire nationale, à l'époque de la domination romaine. Dans la copie que nous en donnons, nous n'avons indiqué, ni quelques glyphes d'ornement en forme de cœur, ni quelques lettres à double usage, qui finissent un mot et en commencent un autre.

N° I.

MERCVRIO
APOLLINI
MINERVÆ.
TOGIRIX METIÆ F.
V : S : L. M.

Togirix, fils de Metia, s'est acquitté d'un vœu librement fait à Mercure, à Apollon, à Minerve.

Le nom de Metia se trouve dans d'autres inscriptions ; mais aucune , avant celle-ci , ne porte celui de Togirix. Ce nom, au reste, plus helvétien que romain, s'écrivait originairement Togireich , comme Orgeto-reich , Dumnoreich , dont les auteurs latins , pour s'accommoder au génie de leur langue , firent Orgetorix, Dumnorix. Rien dans ce monument votif n'indique l'époque à laquelle il fut élevé.

N° II.

MERC. AVG :

SILANIVS CANDIDVS

NOMIME SVO ET

M. SILANI SABIN.

ET TSILVISSIVILIS

FRATRVM. S ORM

EX H S N III-P

M DOMITIVS MAGNVS

HERES PONEND CVRAVIT

ET EO AMPLIVS-DE SVO

ADIECIT H SN (X), CCCC

Sur une autre face du même marbre :

DONA VENIBVNT

AD ORNAMENTA EIVS.

ET EX STIRIBVS

PONENTVR.

A Mercure Auguste, Silanius Candidus, tant en son nom, qu'au nom de Marcus Silanius Sabinus et de Titus Silvius (ou Sivilis), ses frères, a donné 4000 sesterces. Marcus Domitius Magnus leur héritier a pris soin d'élever ce monument, et a de plus ajouté du sien 1400 sesterces. Les offrandes seront vendues pour fournir aux

ornements, qui seront placés au moyen du produit d'une collecte.

Ce sont donc trois frères de la famille Silanius qui fournissent aux frais de ce monument consacré à Mercure, et comme la somme de 4000 sesterces (environ 500 francs de notre monnaie) ne suffisait pas, leur héritier Domitius y ajoute du sien 1400 sesterces (150 francs). Les offrandes, c'est-à-dire, les dons en nature, placées devant le monument par des parents, par des amis ou des voisins, seront vendues; leur produit et celui d'une collecte serviront à payer et à placer les ornements dont ce monument doit être décoré. La famille des Silanius ne doit point être confondue avec celle des Silanus, et n'a pas sa célébrité, puisque avant celui-ci, aucun marbre connu ne conserve son nom. Dans la cinquième ligne de l'inscription, dont quelques traits sont effacés, on ne sait s'il faut lire *Silvi* ou *Silani*, *Servilis* ou *Sivilis*. Quand la somme voulue par un testament était insuffisante pour remplir la volonté du testateur, l'héritier devait y suppléer religieusement, et c'est ce que fit, à ce titre, Domitius Magnus : de plus, il reçut des dons volontaires pour être employés à la décoration du monument. Dans l'avant-dernière ligne, il faut nécessairement lire *Stipibus* : c'est par l'ignorance du graveur, ou par un accident du marbre, qu'on y voit *Stiribus*, mot qui n'existe pas dans la langue latine. Sous quel empereur fut érigé ce monument? aucun mot de l'inscription ne conduit à déterminer cette date.

N° III.

JVLIE C. JULI CAMIL
LI FILIE FESTILLÆ
PRIMI AUG.
FLAMINICÆ VICINÆ
OPTIME OB EGREGIA
EJVS MERITA
VIIANI EBVRODVN.

Les bourgeois d'Yverdon, à Julia Festilla, fille de Caius Julius Camillus, prêtresse du premier Auguste, excellente voisine, en mémoire des grands services qu'elle leur a rendus.

Cette inscription se rattache à la famille helvétique des Camillus d'Avenches, dont deux autres monuments consignent les titres, les services et l'illustration militaire; renvoyant pour les détails à la seconde lettre sur les antiquités d'Avenches (*Conservateur* VII, p. 125-131), où se trouve tout ce qui est relatif à cette famille, qu'il serait inutile de reproduire. Julia Festilla, prêtresse d'Auguste, avait hérité de grands biens de son père Julius et de son oncle Valerius, et avait rendu d'importants services aux habitants d'Yverdon, qui lui en témoignent leur reconnaissance dans cette inscription faite pendant sa vie. Il est vrai que *ob egregia ejus merita*, pourrait se rendre par : « à cause de ses éminentes qualités; » mais on sait que les corporations conservent moins le souvenir des vertus personnelles d'une personne que celui de ses bienfaits. La distance d'environ 6 lieues qui sépare Avenches d'Yverdon, autorise les habi-

tants de ce dernier lieu à l'appeler leur excellente voisine. Festilla porte le nom de Flaminique ou prêtresse du premier Auguste, c'est-à-dire d'Octave, qui le premier prit le titre d'Auguste, transmis à ses successeurs. *Viani* est dans le marbre une altération du mot *vicani*, les habitants d'un *vicus*, d'un lieu qui n'était pas reconnu pour ville et n'en avait pas les attributions, tel qu'était alors Yverdon.

L'inscription suivante nous fait connaître un nouveau membre de la famille des Camillus.

N° IV.

C. FLAVIO CA LL
TIVIR COL HEL FLAMIN
AVGVSTI
QVEM ORDO PATRONVM
CIVITATIS COOPTAVIT EIQ
OB MERITA EIVS ERGA REM
PVBLICAM SCHOLAM ET
STATVAS DECREVIT
VIKANI
EBVRODVNENSES
AMICO ET PATRONO

Les habitans d'Yverdon, à leur ami et patron, Caius Flavius Camillus Triumvir de la Colonie helvétique, prêtre d'Auguste, auquel l'ordre a donné le rang de patron de la bourgeoisie, et a décrété un portique et des statues, pour les services qu'il a rendus à la chose publique.

Ce Flavius Camillus était probablement neveu ou proche parent de Festilla, et avait deux titres respec-

tables, celui de Triumvir d'Avenches, ou, ce qui revient au même, de la colonie helvétique, et celui de prêtre d'Auguste. La bourgeoisie (Ordo) d'Yverdon le met au nombre de ses patrons ou protecteurs, et lui décerne, en reconnaissance de ses bienfaits, un portique orné de sa statue. Triumvir était le nom commun aux trois magistrats que les Romains préposaient à une colonie. Flamen Augusti était l'un des prêtres des temples d'Auguste, qui alors en avait un à Avenches. Schola était un portique placé ordinairement près d'un bain public, où l'on se reposait en attendant le moment d'y entrer. Cette inscription, ainsi que la précédente, apprend que l'ancien nom d'Yverdon était Eburodunum, qui se trouve aussi dans la table théodosienne. D'après l'itinéraire d'Antonin, D'Anville, dans sa notice de l'ancienne Gaule, l'appelle Ebredunum et Castrum Ebredunense : c'est sans doute pour le mieux distinguer d'Ebrodunum, Ambrun ou Embrun, dans le Dauphiné, avec lequel divers historiens l'ont confondu, surtout en plaçant à Embrun le *prefectus classis Barcariorum Ebrodini sapaudie* (dont la notice des Gaules fait mention), qui ne pouvait être qu'à Yverdon, comme D'Anville l'observe très-bien. Ces deux inscriptions datent probablement de l'empire de Domitien, ou au plus tard de celui de Trajan.

N° V.

Cette dernière inscription, gravée sur un autel informe, est en caractères grossièrement tracés et en lettres emboîtées les unes dans les autres, dont le

même jambage sert à deux mots. Elle est ornée de trois glyphes en cœur, et annonce par tous ces signes qu'elle est du temps de la décadence de l'empire. On peut la lire comme suit : Marti — Aug — CC. Sentius Diadmienus Medicus V S L M. C'est-à-dire, *par le consentement du curateur, Sentius Diadmienus, médecin, a consacré cet autel à l'auguste Mars, pour accomplir volontairement son vœu.* A l'occasion de cette inscription très-insignifiante, on peut cependant remarquer : 1° que ce fut sous Auguste que la flatterie romaine crut honorer les dieux en leur accolant dans les marbres le nom de cet empereur, usage perpétué sous ses successeurs ; 2° que le consentement du curateur, ou premier magistrat de la police civile et religieuse du lieu, était nécessaire pour l'érection d'un autel ou de tout autre monument public : ici, il est indiqué par CC, *Consensu Curatoris* ; 3° que le nom de Sentius était très-commun ; mais que celui de Diadmienus est inconnu, à moins qu'on ne lût Diadumenus, qui se trouve sur divers marbres, dont l'un mentionne un homme de ce nom, affranchi et dégustateur d'Auguste. 4° Medicus pourrait être regardé comme un nom propre ; mais nulle part il n'est employé de cette manière, il indique toujours la profession.

On soupçonnait déjà que le Castrum Eburodunense ou Ebredunense était un lieu fortifié et important sous les Romains ; les inscriptions ci-devant rapportées ajoutent à cette conjecture, et nous apprennent que la bourgeoisie d'Yverdon avait des fonds ou des

moyens assez considérables pour élever des portiques, des statues et des monuments, à l'honneur de ses bien-faiteurs des deux sexes.

Il n'arrivera pas à ces marbres intéressants ce qui est arrivé à tant d'autres, brisés, mutilés, vendus. Maintenant ils sont sous la sauve-garde du gouvernement, et c'est ici l'occasion de remercier le Conseil d'Etat du canton de Vaud, d'avoir établi des conservateurs de nos antiquités nationales, qui, à mesure qu'on en découvrira, les sauveront du vandalisme ou de l'oubli.

P. B.

MORCEAU DE L'ÉVANGILE EN ROUMANSCH.

On nous a souvent demandé quelque échantillon de l'idiome *roumansch* usité dans l'Engadine au canton des Grisons, et nous avons vu, avec surprise, un savant qui s'occupe des langues anciennes, le confondre avec le *romand* de la Suisse occidentale : sans contredit, l'un et l'autre dérivent du mot *romain*, et présentent beaucoup de mots latins plus ou moins altérés ; mais ils diffèrent essentiellement : on peut voir des morceaux *en patois romand* dans le *Conservateur* (t. VII, p. 298-309). Pour donner quelque idée du *roumansch grison*, nous avons choisi la parabole du Voyageur et du Samaritain, dans S^t Luc, chapitre X, telle qu'elle est dans la traduction du N. T. en roumansch, imprimée à Bâle en 1812. Il sera aisé aux amateurs de

la comparer, soit avec le texte grec, soit avec la traduction française.

V. 25. L'hura mera, ün cert doctür da Ledscha alvet sü, il pruvand, e dschant : Maister ! fand che, veng eug ad hertar la vit'eterna. — 26 : Et il dschet : in la Ledscha che aise scrit ? co legiast ? — 27 : E quel, respondant, diss : amma l' Segner teis Deis cun tuot teis cour, è cun tout ti orma, è cun tuot tia forza, è cun tuot teis pissamaint ; è teis prossim sco tai stess. — 28 : Ed el diss ad el : tü hast drettamaing respüs ; fa quai, schi viverast. — 29 : Et el, vuliand s'justifichar, diss à Jesu : è chi ais meis prossum ? 30 : E Jesus, replichand, diss : un crastian giaiva giò da Jerusalem in Jerico, è s'imbattet in saschins ; ils quals l'haviand spuglia, et eir l'haviand dat bléras feridas, gietten davent, il laschand mez mort. — 31 : Mo à cas giaiv' ün sacerdot giò per quella stessa via ; et havand vis quel, passet el da l'autra vart. — 32 : Sumgiantamaing eir, ün Levit, siand gnü spæra quel lœ, è l'haviand vis, passet el da l'autra vart. 33 : Mo ün Samaritaun, fand viadi, venn spær el ; è l'haviand vis, havet el compassiun d'el. — 34 : Esiand aprosma, liet el sü sias plagas, mettand aint celi, è vinn ; l'hura il matet el sün sia propria manadura, è l'manet in l'albiërg, ed havet chüra d'el. — 35 : E'l di davo, partind, tret el oura duos danærs, è'ls det al huster, è'l dschet : hajast chüra da quaist ; é tuot quai chia tü spenderast da plü, t'voelg eug render cur eug veng dcheu à turnar. — 36 : Qual dimena da quaist trais

t'para esser stat il prossim da quel chi s'imbattet in ils saschins? 37 : Et el diss : Quel chi üset misericordia invers el. Jesus dimena il dschet : va , è fa tu il sumgiant. — 38 : Mo intaunt ch'els eiran in viadi, d'vantet ch'el antret in ün vih ; et üna certa duonna, clamada per nom Marta , l'ardsfet in chasa sia. — 39 : Mo l'haveiv' üna sour, clamada Maria , la quala eir, s'haviand miss à zer pro l's peis da Jesu, tadlava seis pled. — 40 : Mo Marta eira fatschendada intuorn blêrs servezens. Et ella venn , è diss : Segner ! nun soegnast in gotta chia mia sour m'ha laschada suletta a servir? dilla dimena ch'ella'm jüda. — 41 : Mo Jesus respondant, la dschett : Marta, Marta, tü es pisserüsa, è t' travagliast intuorn blêras chiaussas. — 42 : Mo d'üna sula chiaussa fa bsœeng. Mo Maria ha tschernü la buna part, la qualla nun la sarà tuta.

CHRONIQUE

du Cartulaire de Lausanne.

Eclaircissement préliminaire.

Nous avons le projet de publier, successivement, les principaux documents de l'histoire du canton de Vaud, dans le moyen âge, qui n'ont encore été ni traduits, ni imprimés; et dans l'espoir que nos concitoyens nous sauront quelque gré de ce travail patriotique, nous commencerons par la *Chronique de*

l'ancien Cartulaire de Lausanne. Il ne sera point hors de propos de donner l'historique de cette pièce et de son auteur.

Le grand incendie qui consuma, en 1235, la majeure partie de Lausanne, la cathédrale, le château épiscopal et les maisons des chanoines, détruisit les archives de l'évêché, avec toutes les chroniques, chartes et autres titres importants qui y étaient conservés. Cette perte eût été irréparable sans le zèle du baron Cuno d'Estavayer. Ce gentilhomme, d'une des plus illustres familles de l'Helvétie occidentale, qui fleurit encore à Soleure, avait fait ses études à Paris, où il avait pris le goût de l'histoire et des antiquités : à son retour, il entra dans le Chapitre de Lausanne, en 1189, et fut pendant 50 ans* prévôt de la Cathédrale, sous six évêques, ayant été promu à cette dignité en 1202. Sitôt après l'incendie, il travailla à réparer les pertes littéraires de l'évêché, du moins en partie ; car il ne put retrouver le Cartulaire primitif, pièce authentique qui contenait les vies des anciens évêques**, ainsi qu'une foule d'autres documents précieux : l'infatigable prévôt ramassa toutes les pièces

* M^r de Gingins ne précise pas l'année où Cuno d'Estavayer entra dans le Chapitre de Lausanne ; ce fut en tout cas avant la fin du 12^e siècle. Selon cet écrivain, Cuno d'Estavayer fut prévôt pendant 40 ans au moins. Voir *Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. VI, p. ix. (Edit.)

** Il n'est point dit que ce cartulaire contient les vies des évêques, mais bien les chartes des évêques et des bienfaiteurs de l'église de Lausanne, ainsi que des diplômes des rois et des empereurs. Voir *Mémoires et Documents*, t. VI, p. xiv et 27.

(Edit.)

historiques qu'il put découvrir, dans les archives des villes, des couvents, des châteaux du diocèse de Lausanne et des pays voisins; il se procura des copies de celles dont il ne put acquérir les originaux, et à l'aide de cette collection il rédigea, en latin, la Chronique dont nous donnons une traduction aussi littérale que possible: c'est donc à lui et à ses laborieuses recherches que nous devons presque tout ce qui nous est parvenu sur l'histoire de l'Evêché de Lausanne, et nous vouons un juste hommage de reconnaissance à sa mémoire. L'original de cette Chronique, écrite sur parchemin, a été longtemps et est peut-être encore dans les archives de Berne*: c'est là que notre savant Ruchat l'a vue et copiée avec son exactitude ordinaire; il en a fait par la suite entrer une partie dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays-de-Vaud*. Une autre copie se trouve dans les riches collections diplomatiques de feu M. le baron de Zurlauben de Zug, qui appartiennent maintenant à la bibliothèque cantonale d'Aarau; et c'est sur ces deux copies qu'a été faite celle que nous avons sous les yeux. Comme les chroniques de cette époque, celle d'Estavayer est sèche, décousue, écrite en très-mauvais latin: malgré quelques erreurs de noms et de dates, elle est cependant assez exacte; quelques faits y sont rapportés avec des détails intéressants, et les épitaphes en vers qu'elle a sauvées de l'oubli contiennent des circonstances

* Il est déposé aujourd'hui dans la bibliothèque publique de la ville de Berne. (Edit.)

biographiques qui font passer sur le mode barbare de leur poésie.

Quelques notes explicatives étaient indispensables : nous avons rejeté à la fin de l'ouvrage celles qui demandaient une certaine étendue ; celles qui n'exigeaient que quelques mots sont insérées dans le texte entre deux parenthèses ; de la même manière sont indiquées les pièces relatives, qui ont déjà paru dans le XI volume du *Conservateur Suisse*, et qu'il eût été superflu de reproduire. Dans l'original toutes les dates sont en chiffres romains, par Calendes, Nones et Ides, et nous les avons réduites à notre calendrier grégorien.

511. — Félix fait bâtir une église à Baumes, à l'honneur de la Sainte Vierge, l'an 14 du règne de Clodovée (Clovis) *, avec l'approbation de Prothase⁴¹. La fête de Prothase se célèbre à 9 leçons, et l'on distribue x sols aux chanoines.

517. — Le roi Clovis meurt après avoir régné 20 ans.

581. — Marius fut fait évêque ; il tint le siège 20 ans et 8 mois, et vécut 64 ans. Il bâtit l'église et le lieu de Payerne sur son propre patrimoine, et fit la dédicace de cette église le viii des Calendes de juillet (24 juin), indiction xv, l'an 14 de son épiscopat, sous le règne de Gontram¹².

* La date de ce fait n'est point sûre, et le lieu dont il s'agit n'est pas bien déterminé. La chronique dit *in loco Balmensi* ; on croit que c'est Romainmôtier. Voir *Mémoires et Documents*, t. VI, p. LVI, note 1. (*Edit.*)

590. — Grégoire devient évêque de Rome. Gontram, roi des Francs, homme très-pieux, s'occupait tellement des choses spirituelles, qu'ayant renoncé aux pompes du siècle, il distribua ses trésors aux églises et aux pauvres : il régna 26 ans.

595. — Mort de Grégoire. Du temps de S^t Maire, Gontram, roi des Francs et des Bourguignons, donna à S^t Sigon une chapelle (*speluncam*) appelée la petite Baume (Balmetta), proche de l'église de S^t Didier (S^t Loup). Le même roi, l'an 5 de son règne, donna à l'Eglise (de Lausanne)* des possessions à Orny, à Daillens, à Oulens, à Tolochenaz, à Rances (Radinia-cum)** , à Romanel, à Apples ; l'acte en fut passé à Cavaillon***, dans le porche de S^t Marcellin, l'an 600, le XII des Calendes de mars (18 février).

601. — Mort de S^t Marius (Maire), auquel on fit l'épithape qui suit :

« Quoique, depuis nos premiers parents, la cruelle mort nous frappe tous, elle ne peut nuire aux gens de bonnes mœurs : dans ce sépulcre sont déposés les os de Marius, qui avait une foi sincère au souverain pontife. Consacré dès ses premières années à la cléricature, comme guide du troupeau, il soumit ses brebis à une sage discipline ; quoique illustre par la noblesse de sa famille, le fruit de son mérite le rend

* Non pas à l'église de Lausanne, mais au même S^t Sigon. *Mémoires et Documents*, t. VI, p. LVI et 30. (Edit.)

** Ou peut-être Ranges. *Mémoires et Documents*, t. VI, p. 30. (Edit.)

*** Le texte dit *Chalun*. Ibid. (Edit.)

encore plus noble. Il prenait plaisir à fabriquer de ses mains les vases sacrés des églises et à cultiver ses métairies. Amateur de la justice, fidèle appui des citoyens, modèle des prêtres, gloire des prélats, ami soigneux de ses proches, arbitre plein d'intégrité, il conserva son corps chaste et vaquait assidûment au service de Dieu : frugal dans l'usage des aliments, c'est en nourrissant les pauvres qu'il se nourrissait lui-même ; très-économe pour sa table, ses jeûnes servaient à sustenter les autres ; il bâtit des greniers, comme un pasteur doit le faire ; appliqué aux saintes études et persévérant dans la prière, son corps fatigué a maintenant trouvé le repos. Nous croyons que ce père plein de piété, et qui n'avait d'autres armes que la douceur, après avoir quitté la terre, est allé dans les cieux. »

Il fut enseveli dans l'église de S^t Thyrese, qui s'appelle maintenant S^t Maire. Quant aux évêques précédents, Cuno n'a rien pu découvrir, si ce n'est qu'un vieillard, nommé Matthieu, honorable laïque, qui avait vu sept évêques de Lausanne, lui a dit que 22 évêques, selon la tradition, avaient été inhumés à Avenches, dans l'église S^t Symphorien, et que le Seigneur y avait fait plusieurs miracles.

688. — Pepin le vieux, surnommé le Gros, commence à régner.

716. — Charles Martel commence son règne.

742. — Charles Martel meurt. Pepin et Carloman commencent à régner. La même année, l'empereur

Léon meurt à Constantinople et a pour successeur son fils.

746. — Carloman se met en route pour Rome.

751. — Pepin est fait roi.

763. — Hiver terrible, que suivit une grande famine.

768. — Pepin meurt le viii des Calendes d'octobre (24 sept.). Les seigneurs Charles et Carloman deviennent rois.

771. — Carloman meurt le ii des Nones d'octobre (6 octobre).

774. — Charles va en Italie.

777. — Naissance de Louis.

778. — Le seigneur Charles était en Souabe.

782. — L'hérésie des Féliciens est condamnée, et Pepin fait une conjuration contre le pape. (?)

796. — Le pape Adrien meurt : Léon lui succède dans le pontificat.

799. — Les Romains ayant pris le pape Léon le jour de la grande Litanie, l'aveuglèrent et lui coupèrent la langue dès la racine.

801. — Charles est sacré empereur à Rome.

804. — Udalric était évêque (voyez *Conservateur*, t. IV, p. 58).

811. — Pepin, roi d'Italie, meurt le viii des Ides de juillet (12 juillet).

813. — Louis devient empereur le iii des Ides de septembre (11 septembre).

814. — Charles meurt le v des Calendes de février (27 janvier).

815. — Frédaire était évêque (de Lausanne), du temps du pape Etienne et de l'empereur Louis. La même année, l'empereur Louis donna à Frédaire et à Notre-Dame de Lausanne la métairie d'Eclépens (*Sclerpendengis*)*.

816. — Mort du pape Léon.

817. — Mort du pape Etienne. La même année, Pascal fut évêque**. L'empereur Louis donna à l'église de Lausanne le droit de pêcher dans la rivière du district des Iles, appelée Arethala (la Thièle), au village de Burguillon : la même année, Lothaire devient empereur. L'empereur Louis fut en Bretagne jusqu'à la Corophésie.

823. — Judith met au monde Charles.

824. — Mort du pape Pascal.

826. — L'empereur Louis retourne en Bretagne.

827. — Eugène est fait pape. La même année, Charles, fils de l'empereur Louis, est fait duc d'Alsace, de Rhétie et d'Allémanie (Suisse orientale). La même année, le jour des Nones de décembre (5 décembre), parut au point du jour une grande lumière du côté de l'orient. La même année, David fut élu évêque de Lausanne et occupa ce siège 24 ans.

838. — L'empereur Louis meurt le xii des Calendes de juin (21 mai).

845. — L'empereur Louis (le Germanique) mar-

* Ferreyres, le Mauremont et la Baumette de S^t Didier (S^t Loup). (*Edit.*)

** Evêque de Rome, car Frédaire occupait alors le siège de Lausanne. Ibid., p. LVIII, note 1. (*Edit.*)

che contre les Sarrasins. Le XII des Calendes de décembre (20 novembre) paraît une grande lumière, et l'hiver est très-rigoureux.

850. — L'évêque David est tué dans le village d'Anet par le seigneur de Tægerfeld près de Rheinfelden (*Conservateur*, t. VI, p. 293). On lui fit cette épitaphe :

« Ci gît sous cette tombe, David, évêque de Lausanne, enlevé par un trépas cruel ; car en tuant son ennemi, il s'est tué lui-même. Violant tous les deux la paix qu'ils avaient conclue, ils s'élancent avec fureur l'un sur l'autre, du milieu des soldats qui les accompagnent : dans ce choc tumultueux, ils se frappent de leurs épées et tombent morts au même instant. Bientôt on enlève l'évêque du sein des eaux d'un marais bourbeux, et l'on transporte sur une petite nacelle, vers un rivage étranger, son cadavre, hélas ! tout déchiré et couvert d'un limon endurci par la gelée. O malheureux pontife ! ta chute déplorable reste dans le souvenir des siècles comme un exemple d'un désastre imprévu. Toi-même, tu t'es précipité au devant du coup mortel, et ta mitre souillée de ton sang atteste l'attentat commis contre l'ordre sacré de l'Eglise. O vous tous, chanoines ses frères, vous tous, gens de bien, de quelque âge, condition, sexe que vous soyez, venez à son secours ! Priez que le feu du Tartare n'embrase pas son âme ! Priez pour que le Seigneur, dans sa miséricorde, le délivre des flammes et le reçoive dans la brillante région des cieux. »

851. — Après David fut élu Hartmann, aumônier du mont de Jupiter (le S^t Bernard), le dimanche II des Nones de mars (6 mars), 25 de la lune. Il siégea 28 ans.

852. — Mort de la reine Hermangarde.

855. — Lothaire meurt le IV des Calendes d'octobre (28 septembre).

868. — Le XII des Calendes d'avril (21 mars) il tomba en Bourgogne de grandes neiges; après quoi, il y eut une famine pendant 7 ans: il parut une quantité prodigieuse de sauterelles. Hartmann tint un synode à Curtilles, où il termina un différend entre Léodand, prêtre de Bulle, et Fredolon, curé de Wippens, par rapport aux décimes; l'acte en fut passé l'an XIII du règne du roi Lothaire notre seigneur.

875. — L'empereur Louis (le Germanique) meurt. Le prêtre Gisen décède le II des Calendes de juin (31 mai).

877. — L'empereur Charles (le Chauve) meurt le III des Nones d'octobre (5 octobre).

879. — L'évêque Hartmann meurt le IX des Calendes de mars (21 février), et on lui fait l'épithaphe qui suit :

« Ci gît, dans ce tombeau, le corps du fidèle Hartman, qui fut un excellent prélat dans la ville de Lausanne: orné de toutes bonnes qualités et d'un cœur excellent, docteur très-savant, versé dans les doctes sciences, clément, chaste, zélé et surtout très-modeste. Ses églises avaient été détruites, et il les a rétablies dans un meilleur état, comme vous le voyez de vos

yeux. Que tout homme vivant qui visitera cette tombe adresse des prières au Seigneur, pour que ce digne évêque obtienne un repos sans fin, et que le Tout-Puissant Créateur, qui dans sa main tient l'univers, fasse luire sur lui la splendeur de l'éternelle lumière. »

881. — Deux ans après le décès d'Hartmann, Jérôme fut élu et il gouverna l'évêché pendant 12 ans; plusieurs de ses bonnes actions étaient inscrites dans l'ancien Cartulaire (qui fut brûlé en 1235).

887. — Le comte Réginold donne à Jérôme et à l'église de S^{te} Marie le village de S^t Prothais (S^t Prex.)

888. — Rodolphe est couronné roi.

889. — Mort de l'empereur Charles III.

891. — Le comte Manasses donne à Jérôme et à la bienheureuse Marie de Lausanne sept manoirs et cinq journaux de terre (*lunaticos*) dans le district de Genève, à l'usage des clercs qui, d'après leurs vœux, doivent, selon la règle, servir le Seigneur nuit et jour: passé en Chapitre au château de Lausanne.

892. — Mort de Jérôme. Après son décès, son archidiaque, nommé Ragenfred, désirait lui succéder sur le siège épiscopal, et même du vivant de Jérôme il s'était fait demander pour évêque par acclamation du clergé et du peuple; ce qui est absolument défendu. Le roi Rodolphe, sachant qu'une église privée de conducteur ne peut subsister, vint à Lausanne avec l'archevêque (métropolitain) et l'évêque de Langres; il désirait, de concert avec ces prélats, trouver un sujet capable. Etant donc arrivé et ayant demandé aux Lausannois lequel ils aimaient le mieux, ils dirent par

acclamation : « Nous voulons Boson son diacre, qui a été élevé parmi nous dès son enfance et qui est bien connu de tous » : sur quoi l'archevêque leur demanda pourquoi donc ils lui avaient demandé Ragenfred pour évêque. Le clergé répondit, ainsi que le peuple, que cela s'était fait plutôt par crainte que par affection. De son côté l'archidiacre prétendait qu'il était élu par suite de la mort de son devancier ; ce que tous les assistants déclarèrent être faux, estimant que l'évêque ne pouvait être élu que du consentement et bon vouloir du roi, de l'archevêque ou de leurs délégués. Aussitôt Ragenfred, par attachement pour son supérieur, dont il désirait faire la volonté, voyant que ni le clergé, ni le peuple ne voulaient de lui, laissa tomber sa prétention et se retira. Alors d'une voix unanime, on cria : « Boson, le diacre Boson ! il est lettré, il a de bonnes mœurs, il sort d'une lignée illustre, » et l'élection fut faite : ils le remercièrent de ce qu'il venait consoler les affligés, et il écouta avec bonté ceux qui avaient recours à lui. Présent était Arimbert, avec tout le peuple et tout le clergé, ainsi que les vassaux de la seigneurie (de l'évêché) et une multitude innombrable des deux sexes (*Conservateur*, t. III, p. 28-32). Boson reçut la bénédiction épiscopale à Soleure, le 11 des Nones de décembre (4 décembre). Quelques-unes de ses bonnes actions ont été mises par écrit. Son épiscopat fut de 35 ans.

899. — A la prière de Boson, Rodolphe confirma toutes les donations faites à l'évêché par les comtes Réginold, Vodelgise, Manasses et Gerland ; l'acte en fut

passé, par la miséricorde du Sauveur, la veille des Ides de mai (14 mai), l'an xii du très-pieux roi Rodolphe, indiction vi, au château de Lausanne.

900. — Boson fit un échange de quelques déциmes avec le comte Turimbert, par acte du mardi iii des Ides de novembre (11 novembre), an xiii du règne du roi Rodolphe notre seigneur.

901. — Le roi Rodolphe, à la prière du prêtre Aymon, lui donna deux manoirs dans le comté de Vaud, au village de Mornay (*Modernacum*)*, avec toutes leurs dépendances, en terres cultivées et en friche, vignes, prés, etc. L'acte est du xv des Calendes de septembre (18 août), l'an xiv du règne du seigneur roi Rodolphe.

902. — Le même prêtre Aymon fut investi des terres ci-devant mentionnées au village de Mornay, par Frédaire comte du Palais. Etaient présents l'évêque Boson, Adalbert, Frodoën, Alpéric, Pérengaire, Ermendric, Elpric, Albvic, Arlavold, Yngalvin et autres, par acte du jeudi xiv des Calendes de septembre (19 août), l'an xv du règne de notre seigneur le roi Rodolphe.

903. — Frédaire comte du Palais donne à l'église de Lausanne toutes les propriétés qu'il possédait dans le village appelé Biez, au territoire de Renens, au district de Lausanne, par acte passé au château de Lausanne, le dimanche v des Calendes de mai, an xvi (27 avril) du règne du seigneur le roi Rodolphe.

* Mornex, sous Lausanne. (Edit.)

911. — Le roi Rodolphe meurt le dimanche viii des Calendes de novembre (25 octobre)⁴³.

919. — Le ci-devant nommé prêtre Aymon donne aux chanoines de Lausanne quelques possessions dans le district de Lausanne, à Mornay et au territoire de Renens, pour le remède de son âme et son éternelle rétribution, en date du samedi x des Calendes d'octobre (22 septembre), l'an viii après le décès du roi Rodolphe, sous le règne de son fils le seigneur roi Rodolphe II. Le prêtre Saturnin a écrit l'acte.

920. — Le comte Gerland et sa femme la comtesse Ayroare donnent le village de Renens aux saints et vénérables frères de l'évêché du seigneur Boson, qui, servant jour et nuit le seigneur, s'acquittent de leur office selon la règle du silence.

922. — L'évêque Boson meurt après avoir été fait prisonnier au village de Ressudens⁴⁴.

L'autorité divine et les institutions des saints pères doivent nous régler en tout point : elles ordonnent que nul ne soit fait évêque, s'il n'est convenablement désiré et élu par le clergé et par le peuple : c'est pourquoi l'Eglise de Lausanne, veuve de son légitime pasteur, et par trop affligée de plusieurs tribulations, a élu à l'unanimité pour son chef un homme noble, prudent et attaché au service divin, nommé Libon : né dans cette Eglise et s'y étant toujours bien comporté, il y a été élevé sagement jusqu'à présent. Après avoir élu le susnommé, ils l'ont mis sous les yeux du seigneur Rodolphe roi et dominateur de ce royaume, et l'ont demandé pour leur évêque. Celui-ci, après

avoir pris des informations diligentes, et l'ayant examiné lui-même avec les évêques, les comtes et les vassaux de sa seigneurie, ils l'ont tous approuvé, et ils ont crié, depuis le plus grand au plus petit, qu'un tel ministre était suffisamment propre aux fonctions pastorales. Le seigneur roi confirmant donc, selon l'ancienne coutume royale, cette élection faite par tous, a confié l'épiscopat au dit Libon ainsi élu, et a commandé qu'il soit ordonné canoniquement. Suivent les signatures des comtes : le marquis Hugues, le comte du Palais Hugues, les comtes Wido, Anselme et Engelseac ; Emicon, Gauslen, Gauspert, Teudin, Otton, Boson, Aron ; le prévôt Wagulfe ; le prêtre Jérôme ; les chapelains Bérenger, Didier et Siefrid. Fait au village de Chavornay. Le seigneur Bérenger, archevêque de Besançon, a donné son consentement : Elisagar, évêque de Bellay, a donné la bénédiction.

Libon tient l'évêché pendant 5 ans.

928. — Libon fait la reconnaissance de quelques possessions situées dans le canton de Vaud, au territoire de Graniaque (Granges) et au Villars de Denezy. L'acte commence par ces mots : Moi, Libon, par la miséricorde de Dieu humble évêque, etc. Il est daté du iv des Nones de mars, l'an xvii du règne du roi notre seigneur Rodolphe, fils de Rodolphe.

950. — Le roi Otton est sacré à Mayence.

952. — Libon meurt. A sa place est élu Béron, qui siège 16 ans.

937. — Le roi Rodolphe, fils du roi Rodolphe, meurt.

947. — Mort de Béron⁴⁵. Il a pour successeur Magnerus, qui siège 24 ans.

949. — Salerius, Rachorius et sa femme vendent à Magnerus, évêque de Lausanne, une maison à Ecublens, avec champs et vignes, l'an xii du règne de notre seigneur le roi Conrad.

964. — Magnerus donne au Chapitre de Lausanne quelques propriétés à Ecublens, à Denges et à Tolochenaz, du consentement de son avoué le comte Anselme. Acte de l'an xxvii du règne de notre seigneur le roi Conrad.

965. — Ricaud donne à Magnerus et à la bienheureuse Marie de Lausanne, dans la contrée de Granges, au village de Losinge (Lucens), un chésal avec un champ, l'an xxviii du règne de notre roi Conrad.

968. — Eginolphe, fils du comte de Kibourg, prit le siège épiscopal et le tint 18 ans : ses faits et gestes avaient été mis par écrit. La même année, Thiebold et Salicus son avoué firent donation à l'évêque de Lausanne, d'un franc alleu au village de Cugy, situé au comté de Warasque dans le territoire du Vully, l'an xxx du règne de notre seigneur le roi Conrad.

969. — Otton II est fait empereur.

985. — Mort d'Eginolphe. A sa place est élu Henri, qui siègea 55 ans.

995. — Le roi Conrad meurt, et son fils Rodolphe commence à régner. Mort de Majole, abbé (de Payerne)*.

1000. — Mort de l'impératrice Adélaïde.

* Ou de Romainmôtier. (*Edit.*)

1019. — L'évêque Henri finit sa vie par le martyre (voyez *Conservateur*, t. VI, p. 262). Voici son épitaphe :

« Lorsque la voix , qui a accoutumé de faire connaître aux sens les événements, s'éteint, c'est l'écriture qui doit en conserver le souvenir ; quoique muette et ne disant rien , elle apprend cependant ce que le travail des écrivains met au jour. Sous ces pierres sont renfermés les membres de Henri, prélat de cette sainte Eglise. Après l'avoir relevée, il la gouverna avec justice, et tâcha de concilier les intérêts du clergé avec ceux de son peuple, pour lequel il se dévoua de tout son cœur. O frère ! demande à Dieu de l'absoudre des fautes dont il est coupable¹⁶. »

J'ai vu une autre épitaphe, qui en parle en ces termes :

« Tout ce qui naît dans ce monde et qui a été formé du limon terrestre, rend par sa nature ses membres charnels à la terre. Ainsi le père Henri, l'ami du Père Tout-Puissant, donna ses saints ossements à ce sépulcre. La probité de son caractère l'appela à paître le troupeau, et il gouverna avec une douceur parfaite les brebis qui lui furent commises. Mais comme il n'y a pas de concorde entre les justes et les insensés, ne voulant pas partager les parjures des siens, ayant eu le dessous, il livra sa vie au martyre, et les ruses dont il fut victime le firent monter aux cieux. Et toi, cher Ministre de piété, que ton chemin conduit ici, arrête-toi et prie pour lui, afin qu'il prie pour toi ! »

1019. — Hugues, fils du roi Rodolphe¹⁷, vint d'abord après lui, et occupa pendant 19 ans le siège épiscopal. Il donna au Chapitre Riaz, dans le pays d'Ogo, Albeuve et Crans.

1026. — Mort de l'empereur Henri.

1031. — Grande famine au pays. La lune étant dans son plein, il y eut une telle éclipse que le jour fut changé en nuit.

1032. — Mort de Rodolphe, fils du roi Conrad.

L'évêque Hugues, avec les archevêques de Vienne et de Besançon et leurs suffragants, tint un synode à Romont* et y établit la Trêve-Dieu, dont l'acte est tel : « Ordonnons à tous d'observer inviolablement la trêve, depuis le mercredi au coucher du soleil jusqu'au lundi après son lever, depuis l'Avent du Seigneur jusqu'à l'Octave de l'Épiphanie, et depuis le Septuagésime à l'Octave de Pâques. Si quelqu'un ose rompre cette trêve, et qu'après la troisième admonition, il n'ait pas fait satisfaction, son évêque lancera contre lui une sentence d'excommunication, et en donnera communication par écrit aux évêques voisins. Qu'alors nul des évêques ne reçoive à sa communion cet excommunié, mais qu'il confirme par écrit la sentence à lui communiquée. Si quelqu'un viole cette règle, ce sera aux périls et risques de perdre sa place. Et comme un câble fait de trois cordes se rompt difficilement, ordonnons aux évêques, que n'ayant égard qu'à Dieu seul et au salut du peuple, et que déposant toute cupi-

* On sait que ce ne fut point à Romont, mais à Mont-Riond, sous Lausanne. (Edit.)

dité, ils se donnent mutuellement conseil et secours, pour maintenir fortement cette paix, et qu'aucune considération d'amitié ou de haine ne les engage à la transgresser; que si quelqu'un d'eux se montre tiède dans cette œuvre, il perdra sa propre dignité. » (*Conservateur*, T. V, p. 268.)

1033. — Eclipse de soleil.

1036. — Hugues, évêque de Lausanne, meurt le mercredi, veille des Calendes de septembre (31 août). Il est enseveli dans le chœur de l'église de Lausanne, à côté du roi Rodolphe son père. On lui fit cette épitaphe :

« La nature veut que tout ce qui a été engendré, cherche son principe et retourne là d'où il est venu : ainsi le prélat Hugues qui gît sous ce marbre, rendit son âme au ciel et ses os à la terre. Pendant qu'il vécut, il fortifia la patrie par sa piété, en soutenant les bons et en comprimant les coupables. Ce fut lui qui le premier établit, aussi soigneusement qu'il lui fut possible, la sainte Trêve de Dieu, par un pacte durable. Plus qu'un père ne chérit ses enfants, ce prudent prélat chérit les hommes sages qui le prouvent par leur bonne conduite. Il était d'une libéralité large envers les pauvres; il fut comme un mari pour les veuves et comme un père pour les orphelins. Hélas! combien peu de temps fit-il briller ses bonnes mœurs! Que chacun, à toute heure, demande à Christ son pardon. »

1038. — Après Hugues, le siège épiscopal fut occupé par Bourcard, fils de Buccon comte d'Oltingen,

homme fier et belliqueux. Il eut une femme légitime qui fit bâtir la chapelle de S^t Nicolas, avec la voûte en pierre qui la couvre, et l'église de S^t Pierre de Marsens, près de Curtilles.

1039. — Mort de l'empereur Conrad (le Salique.)

1056. — L'empereur Henri meurt la veille des Nones de décembre (4 du dit mois.)

1074. — Buccon, comte d'Oltingen, donne à l'église de Lausanne une vigne située dans le pays du Vully, au territoire de S^t Aubin; l'acte en fut passé à Avenches, en présence de l'évêque Bourcard et autres, le 5 des Calendes de novembre (27 octobre), l'an xviii du règne de l'empereur Henri.

1076. — Le même évêque Bourcard, étant au service du seigneur empereur Henri, fut interdit par le pape Grégoire. Il concéda à son frère le comte Cuno d'Oltingen, les cures de Ressudens et de Lugnorre et quelques autres choses, et il aliéna pour le service de l'empereur xi cures dans l'évêché de Constance : de son temps Avenches fut environné de murs.

1088. — L'évêque Bourcard mourut (fut tué) la veille de Noël; mais je ne suis pas sûr de l'année. (Voyez *Conservateur*, t. V, p. 274.) J'ai vu son épitaphe en ces mots :

« Le prélat Bourcard a délogé de cette vie; Dieu veuille l'associer aux Anges ses serviteurs! L'empereur l'avait mené en Saxe pour en faire la conquête; mais il en revint vaincu, et Bourcard y périt : on ne lui fit pas d'obsèques ici, parce qu'il n'y fut pas en-

seveli; si son tombeau était chez nous, son épitaphe en apprendrait davantage. »

1089. — Après Bourcard, le siège épiscopal passa à Lambert, fils de Lambert, comte de Grandson; il fut ordonné par Guibert. Je n'ai pu découvrir combien de temps il a siégé; mais il est mort le ^{xiv} des Calendes de janvier (18 décembre.)

1090. — A Lambert succéda Cuno de Neuchâtel, fils d'Ulrich, comte de Fénis; je n'ai pas trouvé la durée de son épiscopat. Après Cuno, fut évêque Girold, fils de Guillaume-le-Sage, (comte) de Faucigny; mais je n'ai pu apprendre quelle année et combien de temps il a siégé. Il abandonna au Chapitre les maisons des chanoines décédés, dont les évêques avaient coutume de disposer auparavant.

1130. — A Girold succéda Gui de Marlanie: je n'ai trouvé ni l'année de son élection, ni celle de son abdication. Il siégeait du temps du pape Innocent (II) qui le décora du Pallium, comme il paraît par le bref suivant, que ce même Innocent adresse au clergé et au peuple de Lausanne: « Nous accordons à notre vénérable frère Gui de Marlanie, évêque de Lausanne, la bienveillance qui lui est due, et, nous rendant à ses sollicitations, nous décorons sa personne des honneurs du Pallium, etc. Et comme il est venu à notre connaissance que les voyageurs sont souvent détournés près du château des Clées, nous enjoignons à votre fraternité de ne point souffrir qu'il soit rebâti, et si quelqu'un entreprenait de le reconstruire, de lancer contre lui une sentence d'excommunication, etc. »

La commémoration de Gui de Marlanie tombe sur le x des Calendès d'août (23 juillet). Ayant été chassé de son siège à cause de ses dérèglements et de son incontinence, il eut pour successeur Amédée, originaire du château de Chasta, près de S^t Antoine (en Dauphiné). C'était un homme de noble race et de saintes mœurs; il avait d'abord été religieux dans le couvent de Clairvaux, puis abbé de Hautecombe; il fut ensuite évêque de Lausanne pendant 14 ans. Il fit présent à la bienheureuse Marie d'un riche anneau d'or, dans lequel était enchassé un gros et superbe saphir; prescrivant aux évêques de le porter au doigt, quand ils officieraient dans l'église de S^{te} Marie (la Cathédrale), et défendant qu'il sortît de la dite église. Il ne permit que quatre divorces: il composa à l'honneur de la bienheureuse vierge des homélies, qu'on lit en neuf leçons, aux matines de chaque samedi, depuis la Purification au Quinquagésime, et depuis l'Octave de l'Eucharistie à l'Avent⁴⁸. Outre plusieurs choses fort sages qu'il fit dans son évêché, il força Amédée, comte de Genève, qui voulait s'emparer de l'église et de la ville de Lausanne, à raser jusqu'au fondement, une maison forte et une tour qu'il avait bâties sur une éminence voisine pour battre la ville, et il le contraignit par de prudentes mesures à se retirer. A l'occasion d'une certaine maladie qui le faisait beaucoup souffrir, les physiciens (médecins) lui conseillèrent de rompre son vœu de célibat; mais il refusa positivement ce remède. (1158.) Il mourut dans son palais épiscopal de Lausanne, le vi des Calendes de septembre (26

août), et fut enseveli dans l'église de la bienheureuse Marie, dans la nef, devant le crucifix, tout près de l'évêque Henri. Comme il était à l'extrémité sur son lit de mort, il donna, devant le clergé et devant le peuple, l'absolution à tous ceux qu'il avait excommuniés, excepté Humbert, seigneur d'Aubonne, qu'il cita pour le jour du grand jugement, à cause des torts qu'il avait faits à l'église de S^t Livres. Il donna au chapitre les églises d'Yvonand et de Gressier devant Belmont, pour les dépenses de son anniversaire.

1160. — Cette année siégeait Landric de Dornach, qui fut évêque pendant XIX ans. Il fit beaucoup de bien à son église et bâtit le château de Lucens : homme de paix, il travailla toujours à maintenir la paix dans son évêché ; il ferma de murailles Couvaloup dans la ville de Lausanne, et construisit un mur et une tour au château de Curtilles. Accusé enfin par devant le pape d'incontinence et d'incapacité trop grande, il résigna son évêché entre les mains du seigneur pape et vécut encore longtemps : il décéda à Lausanne, le VII des Ides de décembre, et fut enseveli devant le Chapitre.

1174. — A la place de Landric, fut élu, par le seigneur pape, Roger, né en Toscane, dans un château qu'on appelle Vico-Pisano. Il donna au Chapitre l'église de S^t Etienne ; il soutint plusieurs guerres pour les libertés de son église ; il fit rebâtir la tour de Rive (Ouchy), que Thomas, comte de Savoie, avait ruinée ; et il occupa le siège pendant 37 ans. Il vendit le droit de battre monnaie à Ulrich, comte de Neuchâtel,

contre la volonté du Chapitre, des barons et des bourgeois.

1211. — Enfin, accablé de vieillesse et d'infirmités, le dimanche avant l'Octave de l'Epiphanie, il résigna son évêché, devant le Chapitre de Lausanne, entre les mains de l'abbé de Hautcrêt et du prieur de S^t Maire, délégués pour ce fait par le seigneur pape. Il remit le sceau et les clefs de sa maison à Cuno d'Estavayer, prévôt de Lausanne, élu en 1202, et il ordonna à Louis, son maître d'hôtel et à ses autres officiers, d'obéir sous leur responsabilité au dit prévôt, jusqu'à ce qu'un évêque fût élu canoniquement en plein Chapitre. Il se réserva sur les biens de l'évêché un revenu suffisant pour pouvoir vivre honorablement et recevoir la sépulture épiscopale. Le xi des Calendes de septembre (22 août) de l'an 1210, un procès pendant entre le Chapitre et la veuve de Guillaume De Blonay et son fils Henri, fut accommodé à Evian, Otton étant empereur, Roger étant évêque de Lausanne, et Bernard étant évêque de Genève. Le xv des Calendes de novembre (18 octobre) de l'an 1211, le duc Berthold (de Zähringen) et Thomas comte de Maurienne firent la paix près de l'abbaye de Hautcrêt. La même année 1211, à la place de Roger, fut élu évêque, Berthold, fils d'Ulrich, comte de Neuchâtel, trésorier de Lausanne, le vendredi, Octave de l'Epiphanie, par le consentement de tout le Chapitre, et il tint le siège 8 ans et 6 mois.

1216. — L'évêque Berthold mit hors de cours la monnaie que son prédécesseur l'évêque Roger avait

fait battre, et en fit frapper une nouvelle : de ces pièces, sur 12 deniers, 4 deniers et une obole devaient être en argent, et 7 deniers et une obole en cuivre; 18 sols et 6 deniers pour le marc (la livre lausannoise). Au mois d'août de la même année*, vers minuit, le feu prit à Lausanne, dans la rue de la Cheneau, par une chandelle devant le four de l'évêque, et consuma toute la (basse) ville dans les murs** (de son enceinte) et toute la Cité, jusqu'au moultier (la Cathédrale), la maison épiscopale, le clocher avec toutes ses cloches, à l'exception de trois, et encore le clocher de St Paul : 1374 maisons furent brûlées. (Voyez *Conservateur*, t. III, p. 24.)

1217. — Le samedi après l'Octave des apôtres Pierre et Paul, le seigneur évêque Berthold prit la croix.

1219. — Le jour des Nones, 7 de mars, décéda Roger, qui avait vécu 8 ans et 3 mois comme chanoine, et il fut enseveli en habits pontificaux et avec le Pallium devant l'autel du bienheureux Jean-Baptiste. L'année suivante 1220, l'évêque Berthold donna à la mense épiscopale les hommes qu'il avait à Pomy, par acte passé le jour de la fête de St^e Potentiane. Il acheta aussi des hommes-liges de Rodolphe de Middel, de Rodolphe de Rue, et de Hugues de Villette, et chacun donna au siège épiscopal quelque portion de

* Erreur. Cet incendie eut lieu en 1219. *Mémoires et Documents*, t. VI, p. 463. (Edit.)

** Le cartulaire dit *infra muros*, au-dessous des murs, sans doute de la Cité. Ibid. (Edit.)

ses francs alleus. La même année, le iii des Ides de juillet (13 juillet), par un lundi, au soleil levant, trépassa Berthold, le jour même qu'il voulait se mettre en chemin pour secourir le pays de Jérusalem, et, soit le clergé, soit le peuple, menèrent sur lui un inexprimable deuil. Après lui, fut élu Girard, fils de Théobald, comte de Rougemont*, le samedi, ix des Calendes d'août (24 juillet), lequel ayant été la même année appelé à l'archevêché de Besançon, fut délié de son église de Lausanne, à la Ferté sur Aube, le lendemain de l'Annonciation, par les évêques de Troyes et de Langres, auxquels le pape avait commis l'examen (de cette affaire).

1221. — Le xvi des Calendes de mai (16 avril), fut élu évêque Guillaume, trésorier de Lausanne, fils du seigneur Pierre d'Ecublens, lequel siégea huit ans.

1226. — Grande mortalité de bœufs et de vaches, depuis la mer de Russie à la mer de Marseille, en Hongrie, en Saxe, en Allémanie, en Bourgogne : en plusieurs lieux les bœufs et vaches périrent seulement ; en d'autres, les porcs, les chèvres, les poules, les poissons.

1228. — Le x des Calendes d'avril (23 mars), Guillaume d'Ecublens, évêque de Lausanne, mourut. Après son décès, le prévôt Cuno et le Chapitre confièrent l'administration de l'évêché, tant pour le spirituel que pour le temporel, au prévôt de Genève

* En Franche-Comté. (Edit.)

(Pierre), fils du comte de Savoie, pour la soigner jusqu'à ce que l'église fût pourvue d'un pasteur capable, ou que par eux fût révoquée cette commission : l'acte en fut passé l'an 1229, le vendredi avant le dimanche des Rameaux ; le siège fut vacant deux ans à cause des divisions du Chapitre.

1230. — Le pape Grégoire donna enfin pour évêque à l'église de Lausanne le seigneur Boniface, écolâtre de Cologne, homme honnête et bien lettré, qui arriva à Lausanne le v des Ides de mars (11 mars) de l'an 1230, et tout de suite il fut introduit dans le Chapitre : comme les évêques de Lausanne doivent être chanoines, le Chapitre insista pour que Boniface le fût, et lui offrit de faire les solennités d'usage pour cette réception, exigeant qu'il prêtât serment de fidélité à l'Eglise, selon la coutume de ceux qui deviennent chanoines : quoique souvent averti de l'exécuter, il ne le fit point, et cependant il voulut toujours jouir du fruit des prébendes et intervenir dans les élections et donations du Chapitre, bien que quelques chanoines soutinssent que cela était contraire à la règle. Au bout de deux ans, le seigneur archevêque de Besançon étant venu visiter l'église de Lausanne, entra dans le Chapitre et l'évêque avec lui, et le dit seigneur évêque fut reçu chanoine en présence de son archevêque ; les cérémonies d'usage furent faites, et il prêta serment de fidélité à l'Eglise, à titre de chanoine et selon la règle, l'an 1233, le xvii des Calendes de juin (16 mai).

1232. — Le samedi avant les Rameaux, iii des Nones d'avril, les reliques de la bienheureuse vierge Marie de Lausanne furent transportées avec beaucoup de joie, d'honneur et de respect dans son nouveau moultier (la Cathédrale rebâtie), depuis la chapelle en bois où elles étaient restées pendant 59 ans : dès ce jour elle a opéré des miracles sans nombre.

1233. — L'hiver fut si rude, que nul homme vivant n'en avait vu un pareil en Bourgogne. La rigueur du froid fit périr les noyers et presque toutes les vignes, autour de Besançon, Salins, Arbois, Auxerre, Lyon et Vienne. Il en fut de même en Savoie, en Tarentaise, à Genève, à Bellay, à Sion et autres lieux ; de façon que plusieurs qui faisaient ordinairement cent setiers de vin, en eurent à peine trois ; mais par la grâce de Dieu, on recueillit à Lausanne assez de froment et de vin.

1234. — Au mois d'octobre, fut fondue, par maître Jean Nimperli*, une grande cloche du poids de 5200 livres, pour le prix de 7000 sols (4725 L.). La même année, les Frères Prêcheurs (Dominicains) bâtirent à Lausanne, au lieu dit Pérabot, une maison et une église, sans le consentement du Chapitre, qui cependant était disposé à les aider : le différend fut terminé, par accord fait à certaines conditions, entre le Chapitre et les Frères.

1235. — Il y eut à Dommartin, le samedi après Pâques, un incendie qui consuma depuis midi au soir

* Le cartulaire dit *Ramieli*. Voir *Mémoires et Documents*, ibid., p. 603. (Edit.)

49 maisons dans le village et 53 dans l'enceinte du château. Le xv des Calendes d'août (18 juillet) de la même année, à cause des péchés du clergé et du peuple, le feu prit à Lausanne, rue de la Palud, pendant la nuit, dans la maison de Jean d'Aubonne, et tandis que les ecclésiastiques et les laïques accouraient pour abattre les bâtiments devant le feu, afin qu'il ne gagnât pas la Cité et le grand moûtier, le nommé P. de Masière, vieillard pauvre, faible et presque aveugle, qui avait longtemps veillé comme garde de la chapelle, contre la volonté de quelques chanoines, et qui était soupçonné de vol, alluma une chandelle qu'il prit dans la chapelle, et voulant rassembler ses haillons pour les mettre en sûreté, il laissa tomber sa chandelle sur de la paille; le feu prit dans sa maison attenante à la sacristie de Girold, au-dessous des maisons du prévôt Cuno et du chanfre Jean.... et ainsi toute la Cité et le grand moûtier, avec son toit couvert de plomb, les vitraux de ses fenêtres, les vêtements de chœur et beaucoup d'autres ornements, furent la proie des flammes; toutes les églises, excepté celle de S^t Laurent, toute la basse ville, et même l'hôpital hors des murs, plusieurs bâtiments hors de la porte de Condemine, un pressoir près de Mornay, furent consumés: environ 80 personnes y périrent; la majeure partie des souterrains furent détruits ou endommagés par le feu; plusieurs murailles s'écroulèrent; la maison épiscopale et toutes les maisons des chanoines furent incendiées.

Un certain aveugle, honnête laïque, nommé Matthieu, qui avait vu sept évêques de Lausanne, racontait que dans l'église de S^t Symphorien, à Avenches, où l'on assurait que le siège de l'évêché avait été primitivement, 22 évêques avaient eu leur sépulture, et que le Seigneur y avait fait plusieurs miracles : lui-même avait entendu dire qu'une femme s'étant assise sur la tombe d'un de ces évêques, sa robe commença à brûler sur elle, quoiqu'il y eût ordinairement de l'eau dans cette tombe. Le Chapitre envoya des prêcheurs faire une quête pour le rétablissement de la Cathédrale.

1239. — Le III des Nones de juin (3 juin), il y eut une éclipse de soleil, et un tremblement de terre le XIV des Calendes de novembre (19 octobre) : la même année 1239, l'évêque Boniface s'en alla à Rome pour ses affaires et celles de l'Eglise, comme il disait, et il résigna son évêché, à Anagni, entre les mains du pape Grégoire, qui nous envoya les lettres de cette résignation dont voici la teneur : « Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos chers fils du Chapitre de Lausanne, salut et bénédiction apostolique ! Notre vénérable Frère Boniface, ci-devant évêque de Lausanne, ayant paru en notre présence, nous a demandé avec beaucoup d'instances, la permission d'abdiquer, pour diverses raisons, et quoique nous ayons trouvé à propos de la lui refuser, vaincu enfin par l'importunité de ses prières, nous avons cru devoir le dégager du lien qui l'attachait à cette Eglise, avec les honneurs pontificaux : mais ne voulant pas

que la dite Eglise souffre des pertes par une longue vacance, nous commandons par nos lettres apostoliques à tout votre corps, que dans les trois mois après la réception des présentes, vous établissiez, par une élection canonique, un personnage capable pour votre pasteur, avec le conseil de nos vénérables frères l'archevêque de Besançon et l'évêque de Langres, dans la probité desquels nous avons pleine confiance au Seigneur; faute de quoi nous leur mandons par nos lettres, qu'ils pourvoient à l'extraordinaire, et par notre autorité, au siège de l'église susmentionnée, mettant de côté tout appel, et menaçant tous les opposants de la censure ecclésiastique. Donné à Anagni, l'an xiii de notre pontificat¹⁹. »

Le même Boniface écrivit au Chapitre une lettre, dont la teneur est telle, etc. (voyez cette lettre dans le *Conservateur*, t. II, p. 38). Le prévôt Cuno, trouvant que le bref du pape Grégoire était contraire aux droits et privilèges de l'Eglise, fit publier le privilège du roi Rodolphe de l'an 895, et les actes d'élection de Jérôme et de Libon.

Le prévôt Cuno a commencé à faire écrire ces choses l'an du Seigneur 1228, à l'Octave de la nativité de la bienheureuse Marie²⁰.

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE JEAN GEILER.

Que d'autres fouillent nos anciennes annales, pour en exhumer des faits ou des personnages dont notre nation ait à rougir : nous ne leur envions point ces malignes découvertes ; nous aimons mieux y chercher des hommes et des choses qui honorent la vieille patrie et qui intéressent la nouvelle. Entre les noms presque perdus dans la nuit de l'oubli, nous choisirons celui du docteur Jean Geiler, aussi connu dans son siècle qu'il l'est peu dans le nôtre. Il naquit à Schaffhouse*, en 1445, et eut pour père Jean Geiler, secrétaire du greffier de cette ville ; à peine avait-il trois ans qu'il le perdit d'une manière tragique. Un ours effrayait la contrée ; Geiler fit avec quelques amis la partie d'aller à la poursuite de cet animal dangereux : l'ayant découvert, ses camarades prennent peur et s'éloignent ; lui seul, armé d'un épieu, va droit à l'ours, l'atteint et le blesse ; l'animal furieux se jette sur le chasseur, lui fait de profondes blessures et le laisse baigné dans son sang : les lâches qui l'avaient abandonné reviennent à lui et le transportent dans sa maison, où il meurt peu de jours après. Anna Zuber, sa veuve, se voyant sans fortune, eut recours

* L'építaphe de Geiler, dans la cathédrale de Strasbourg, porte qu'il était né à Kaisersberg. Voir Wackernagel, *Histoire de la littérature allemande*, p. 540, note 75. (Edit.)

à ses parents, et son grand-père établi à Kaisersberg, petite ville d'Alsace, se chargea du petit orphelin et soigna sa première éducation. C'est à cause de son séjour dans ce lieu qu'il fut connu de ses contemporains plus encore sous le nom de Jean de Kaisersberg (*Cæsarimontanus*) que sous celui de Jean Geiler. A mesure qu'il grandissait, il annonçait un goût toujours plus décidé pour les sciences; à l'âge de 15 ans, il fut envoyé à Fribourg en Brisgau, pour y faire des études suivies; et c'est sous la date de 1460, que son nom est inscrit dans la matricule de cette université: trois ans après, il fut promu au titre de bachelier ès arts. A cette occasion, il dut promettre par serment de ne porter pendant 24 mois, ni souliers à bec, ni rubans de couleur aux manches de ses habits. Sa trop grande jeunesse l'empêcha d'entrer dans le Conseil de la faculté des arts, et il n'y prit place qu'en 1465. Dès ce moment, il fut presque toujours au nombre des examinateurs des étudiants qui aspiraient à être licenciés. En 1469, il fut élevé à la dignité de doyen de la faculté. Le temps était venu pour Geiler, savant, mais pauvre, de choisir un état; après de mûres réflexions, il se détermina pour l'Eglise, et se rendit à Bâle, université nouvellement fondée, où l'on faisait d'assez bonnes études en théologie: il y suivit entre autres les cours du Zuricois Jean de Gruningen, et de Jean Riedtmuller de Liestal; il y passa cinq ans, tantôt prenant des leçons, tantôt en donnant, se montrant quelquefois comme prêtre au confessionnal, et le plus souvent à l'auditoire comme étudiant.

Pendant ce séjour académique, Geiler se fit remarquer par son application, par ses progrès et surtout par la pureté de ses mœurs : il y acquit des amis qui lui restèrent constamment attachés, et y jeta les fondements de l'honorable réputation dont il ne tarda pas à jouir. Sitôt qu'il eut pris à Bâle le bonnet de docteur en théologie, son mérite le fit rappeler à Fribourg, où il fut d'abord employé comme professeur pour l'interprétation des livres saints : l'université lui assigna une pension de 60 florins d'or, avec un logement, et il en fut nommé recteur le 31 octobre 1476, n'ayant encore que 31 ans.

Notre docteur possédait au plus haut degré l'éloquence de la chaire. Quelques magistrats de Wurtzbourg l'ayant entendu prêcher aux bains de Baden, l'invitèrent à venir dans leur ville, pour en être le prédicateur, avec un traitement de 200 ducats. Il accepta cette place, et se rendit tout de suite à Bâle, pour y soigner le transport d'une bibliothèque qu'il y avait formée soit en achetant des manuscrits, soit en les copiant lui-même. C'est alors qu'il fit la connaissance de Pierre Schott, sénateur de Strasbourg, aussi recommandable par sa piété que par son savoir : ce digne magistrat conjura notre docteur de préférer Strasbourg à Wurtzbourg ; il lui apprit que les principaux citoyens de cette ville s'étaient déterminés à pensionner un prédicateur distingué, pour l'attacher à leur Cathédrale, de crainte, dit-il, que les mauvais sermons des moines n'aveuglassent le peuple au lieu de l'éclairer, et lui promit de leur part des émoluments.

proportionnés à ses talents et à ses travaux, sitôt qu'il aurait donné dans leur ville des preuves de sa capacité. Dans ce moment il n'y avait pas d'autre place vacante que celle de chapelain de leur évêque Rupert, et il n'était pas facile de l'obtenir de ce prélat très-intéressé. Après une longue et coûteuse négociation, le sénateur la procura à son ami, au moyen d'une rente de 30 ducats, que Schott s'engagea de payer annuellement à la mense épiscopale.

Cependant, le docteur était impatiemment attendu à Wurtzbourg : dans la crainte, vu ses retards, qu'il ne lui fût arrivé quelque accident, un messenger fut dépêché à Strasbourg ; comme il ne revenait pas, un second messenger le suivit. Ils trouvèrent Geiler établi prédicateur de la Cathédrale, avec le consentement du Chapitre ; on lui avait assigné un logement, et il était entré en fonction. Les messagers furent renvoyés à Wurtzbourg avec des lettres d'excuse et de remerciement ; mais ils n'eurent pas de regret au voyage, qui leur fut payé largement par les amis de Geiler.

La première chose que fit le docteur fut d'appeler auprès de lui sa mère, femme très-respectable, qu'il entoura de tous les soins de la piété filiale et qu'il garda jusqu'au moment où la mort l'enleva à sa tendresse.

Geiler dut la réputation étonnante dont il jouit comme prédicateur, moins encore à ses talents pour l'art oratoire, qu'à la pureté de la doctrine et de la morale qu'il enseignait : l'exemple d'une vie irréprochable venait à l'appui des instructions chrétiennes

qu'il donna pendant trente-trois ans dans la Cathédrale de Strasbourg. C'était alors la coutume chez les moines de prêcher très-longuement, surtout en carême : vociférer des sermons de quatre, de cinq heures passait pour un titre d'honneur chez ces Stentors ; il y avait entre eux un défi à qui prêcherait le plus longtemps, et par conséquent le plus mal. Geiler, qui s'était assuré qu'il n'existait aucune des homélies des Pères de l'Eglise, qu'on ne pût débiter en moins d'une heure, ne dépassa jamais cette durée dans les siennes. Chaque fois qu'il devait prêcher, il écrivait son discours dans sa chambre d'étude, sans en soigner le style ; mais il ne le récitait pas mot à mot ; souvent il sortait de son papier, et dans son zèle il improvisait des morceaux d'une éloquence entraînant. Ses sermons appropriés aux besoins de son siècle, qu'il avait étudié en observateur, lui attiraient une foule d'auditeurs de la ville, de la campagne et même de lieux éloignés. La peinture énergique et sincère des mœurs du temps, qui en faisait des tableaux où l'on reconnaissait non-seulement les vices, mais les vicieux, tout en lui procurant beaucoup d'admirateurs, lui valut, comme on peut s'en douter, encore plus d'ennemis. C'étaient les nobles, dont il foudroyait l'orgueil et les vexations tyranniques ; c'étaient les chanoines, dont il attaquait tantôt la pluralité des bénéfices, tantôt la licence des mœurs, tantôt le luxe effréné, qu'il appelait de scandaleux adorateurs de Mammon, de Bacchus, de Vénus, et chez lesquels il censurait aigrement la fureur de la danse, de la

chasse, des festins et du jeu; c'étaient les ordres mendiants, qui lui reprochaient d'avoir dit du haut de la chaire: « Qui sont ceux-là qui courent le monde, la tête rasée comme des bouffons, le corps ceint d'une corde comme des malfaiteurs, le visage à moitié couvert comme gens notés d'infamie, qui n'osent se montrer? » La Cour de Rome trouva très-mauvais qu'il demandât hautement une réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres, et qu'il déclarât prophétiquement qu'il n'aurait pas la consolation de la voir, mais qu'elle ne tarderait pas d'arriver, parce qu'elle était aussi nécessaire qu'inévitable. Il n'est donc pas étonnant que le savant Francowitz, plus connu sous le nom de Flaccius Illyricus, ait placé notre docteur parmi ces hommes courageux qu'il appelle *antesignani*, dans son fameux *Catalogue des témoins de la vérité*. Le commun peuple lui pardonnait plus aisément de condamner son ignorance, ses superstitions, sa confiance aveugle aux reliques, aux pèlerinages, aux menues pratiques d'une dévotion machinale, qu'il prenait pour la foi, et qui ne l'étaient pas.

Outre les prédications de la Cathédrale, Geiler faisait chaque matin un service dans l'église des Sœurs de la Pénitence, dont il était le directeur. Ayant remarqué que le luxe et le relâchement commençaient à se glisser dans leur maison, aux dépens de l'ordre et de la modestie, il les ramena à une discipline plus sévère, en dépit des obstacles que lui suscitaient sans cesse les ennemis de la régularité. Il ne cessait de

leur rappeler que la sainteté claustrale ne consistait pas en vigiles, en génuflexions et autres cérémonies bonnes en elles-mêmes, quoique insuffisantes; mais qu'avant tout, elle consistait dans l'observation du Décalogue, dans le pardon des injures, dans la sobriété et l'amour d'un travail utile, dans la pratique de la douceur, de l'humilité, de la patience et de l'aumône. Il se plaignait souvent dans ses sermons, que les couvents, sous couleur de pauvreté, et sous prétexte de pourvoir aux ornements de leur église, demandaient sans cesse des dons aux riches, mais qu'ils n'en demandaient jamais pour la veuve indigente, pour l'orphelin abandonné, pour le vieillard malade, pour les incurables, et encore moins pour les hôpitaux et les étudiants dans le besoin : plus d'une fois, dans ses discours synodaux, il apostropha avec tant de vérité l'évêque et les chanoines, qu'il les fit rougir et baisser la tête, surtout quand il leur disait franchement : « Pourquoi punissez-vous chez de pauvres prêtres des fautes bien moindres que celles dont vous êtes coupables? Commencez les premiers à observer les lois de la continence, si vous voulez avoir le droit de châtier ceux qui les violent. »

Notre docteur s'opposa, avec la plus mâle fermeté, à ce que les bénéfices fondés pour les clercs séculiers et les étudiants pauvres, fussent employés à la construction de nouveaux cloîtres, déclarant hautement que si Satan avait demandé au Christ de changer les pierres en pain, ceux-là étaient plus criminels à ses yeux, qui changeaient en pierre le pain des indigents,

Il réclama aussi contre la tyrannie des parents et des tuteurs, qui forçaient des enfants à entrer dans les couvents; contre la simonie, qui faisait trafic des bénéfices, les vendant, les achetant et les accumulant sur la même tête; contre la jeunesse licencieuse des Sœurs Béguines qui allaient soigner les malades dans leurs maisons, voulant, crainte des désordres qui en résultaient, qu'elles ne pussent remplir cet office avant l'âge de quarante ans. Sans attaquer directement le trafic des Indulgences, qui se faisait de son temps pour fournir, disait-on, aux frais d'une croisade contre les Turcs, il soutenait que l'argent envoyé à Rome y resterait, sans qu'on en fit l'usage pour lequel il était demandé et donné; et il appliquait à cet abus la fable du berger, qui cria plusieurs fois au loup et se moqua des laboureurs qui accouraient à son secours; mais quand enfin le loup parut, il eut beau crier, personne ne vint, et les brebis furent mangées.

D'après cet exposé de ses opinions et de ses discours, on sera peu surpris du nombre et de l'acharnement de ses ennemis, qui l'attaquèrent de mille manières : calomnies, libelles, caricatures, copies falsifiées de ses ouvrages, mauvais livres publiés sous son nom, invectives dites en face ou imprimées..... tout fut mis en œuvre pour l'effrayer, le réduire au silence et le perdre dans l'esprit des grands et du peuple : mais il resta ferme dans sa censure, et soutint son rôle de réformateur avec une indomptable énergie. Dans son long combat contre les abus, les scandales et l'hypocrisie, il ne remit jamais dans son fourreau

l'épée de la parole, qu'il maniait avec autant d'adresse que de force. La trempe courageuse de son caractère ne craignait ni le poignard, ni le poison, dont il fut souvent menacé, et rien ne put jamais le faire dévier de la droite et honorable ligne qu'il suivit jusqu'à la fin.

Notre docteur avait une bibliothèque assez riche en manuscrits et en livres, qu'il légua à ses successeurs : elle ne se bornait point aux ouvrages théologiques et aux Pères de l'Eglise ; les philosophes, les orateurs, les historiens, les poètes y avaient aussi leurs rayons ; on y trouvait jusqu'aux *Sonnets* de Pétrarque et aux *Facéties* de Bebelius. Il se faisait lire pendant ses repas, ordinairement Cicéron, Sénèque et Quintilien, qui dès l'académie étaient ses auteurs favoris ; et se montrait très-curieux des nouveautés littéraires, dont on lui rendait compte, quand il ne pouvait se les procurer.

La bienfaisance de Geiler lui valut le nom de *père des pauvres* ; se bornant pour lui-même au plus strict nécessaire, il disposait en faveur des malheureux de tout ce qu'il avait au-delà : pour les soulager, on le vit vendre des objets précieux qu'il avait reçus en présent, entre autres une superbe coupe d'argent, que le doyen du Chapitre de Strasbourg lui avait donnée : sa devise à cet égard était, « ce qui m'est inutile doit être utile aux autres. » Deux classes de personnes l'intéressaient vivement : les étudiants en voyage pour s'instruire, qu'il logeait souvent plusieurs mois dans sa maison, avec la plus officieuse hospitalité ; et les

enfants trouvés ou abandonnés , alors très-nombreux à Strasbourg ; il en nourrissait journellement plusieurs, et quand il passait dans les rues, ces infortunés lui faisaient cortège malgré lui, en le comblant de bénédictions.

Il évitait de se trouver avec les détracteurs qui affectaient de le vilipender, et disait à leur sujet : « Quand on n'a rien à se reprocher, on méprise le mépris. » Il n'avait pour amis que des gens de bien, et principalement des savants : de ce nombre furent entre autres son élève Jean Wimpheling, qui nous a laissé sur la vie et les écrits de Geiler des détails anecdotiques d'un grand intérêt ; Thomas Wolf, qui fit ses études en grande partie à ses frais ; le docteur en droit Sébastien Brant, qu'il engagea à quitter Bâle pour Strasbourg ; le Dominicain Thomas Hamparter, qu'il appelait un religieux de nom et de fait. Il préférait l'ordre sévère des Chartreux à tous les autres, et visitait avec plaisir les frères de la commanderie de S^t Jean de Jérusalem.

Le docteur partageait son temps en trois parties, l'action, la méditation et le repos. Grand partisan de la solitude, il pensa longtemps à se faire ermite, et n'en fut détourné que par les sages conseils de ses amis, qui le conservèrent à la société. Une de ses créations favorites était de faire des promenades solitaires, dans les montagnes et les forêts d'Alsace, où il visitait les églises, les chapelles, les ermitages, les cimetières abandonnés, en recueillait soigneusement les inscriptions et les traditions, et se livrait sans té-

moins, dans ces lieux déserts, à la méditation religieuse, ou à la composition de ses homélies : ce n'était pas seulement dans la Cathédrale de Strasbourg qu'il les prêchait ; l'évêque de Bâle, Christophe de Uttenheim, l'un des plus respectables prélats de cette époque, le fit souvent venir pour l'entendre. Schaffhouse, sa ville natale, Zurich, S^t Gall, Winterthour, Baden, étaient fort avides de ses sermons, et quand il s'y rendait pour édifier et instruire leurs habitants, il refusait tout présent et se bornait à recevoir les frais du voyage. Il ne se mêlait point des affaires politiques ; cependant il fut très-réjoui quand sa ville natale, alliée intime des cantons dès l'an 1455, fut admise dans la Confédération helvétique, en 1501, et il en écrivit des lettres de félicitation au Conseil et au peuple de Schaffhouse.

La renommée de savoir, d'éloquence et de régularité de mœurs dont Geiler jouissait, lui valut la faveur de l'empereur Maximilien, qui, se trouvant durant la guerre de Souabe dans le voisinage de Strasbourg, le manda à diverses fois auprès de sa personne : il eut de longues conférences avec notre docteur ; il le consulta sur des affaires épineuses, et ne trouva point mauvais qu'il insistât auprès de lui sur la nécessité de faire la paix avec les Suisses, injustement attaqués par la ligue de S^t Georges. Ce monarque lui demanda de mettre par écrit des conseils et des directions à son usage : le manuel que Geiler rédigea pour sa Majesté Impériale n'a point été publié ; mais on assure qu'il existe parmi les manuscrits de la bibliothèque de

Vienne. Quoique en grande estime auprès de Maximilien, bien connu par sa libéralité, il ne s'en prévalut jamais pour en obtenir pension, titre ou dignité : il refusa même une riche abbaye qu'il lui fit offrir, et s'il se servit de son crédit, ce ne fut qu'en faveur des sciences ou du malheur.

Simple et régulier dans sa nourriture, Geiler faisait deux repas par jour : le vin étant nécessaire à sa santé, il en usait volontiers, sans cependant dépasser jamais les bornes de la sobriété. Il refusait toute invitation à manger hors de chez lui ; mais il avait souvent des convives à sa table ; il y invitait des savants, des magistrats, des étudiants : il faisait faire une lecture au commencement du repas ; il mettait ensuite la conversation sur des sujets de piété, de science ou d'utilité publique, ce qui ne l'empêchait pas d'égayer ses hôtes par des propos moins graves et plus amusants ; car il était plein d'anecdotes, et il maniait la plaisanterie avec autant d'esprit que d'à-propos : plusieurs de ses bons-mots furent même recueillis, et parurent à son insu, en 1508, dans un volume intitulé *Facéties*, avec ceux de divers princes et savants.

Notre docteur était petit de taille ; il avait le corps et le visage fort maigres, les cheveux naturellement bouclés ; le front large et sillonné par les rides de la méditation, le nez aquilin, l'œil vif, le sourire bienveillant : son profil, qui a été gravé, annonce une tête fortement organisée. Il avait atteint sa 65^e année ; sa santé jusqu'alors assez bonne, malgré quelques attaques de gravelle, commença à s'altérer sensiblement,

sans qu'aucune de ses facultés intellectuelles parût s'en ressentir ; enfin une hydropisie, qui résista à tous les secours de l'art, se déclara, fit des progrès rapides, et termina sa carrière terrestre le 10 mars 1510. Ainsi s'éteignit l'un des flambeaux qui avaient le plus brillé dans ces temps ténébreux, celui qui fut l'avant-coureur de lumières et plus vives et plus pures. Un nombreux convoi, composé des premiers magistrats et des plus dignes citoyens de Strasbourg, accompagna sa dépouille mortelle, qui fut déposée dans la Cathédrale, au pied de cette même chaire où l'infatigable athlète de la bonne cause avait déployé tant de piété, de savoir et d'éloquence. On peut lire, dans les écrits du temps, les regrets unanimes que les gens de bien donnèrent à sa mort. Deux épitaphes furent gravées sur son marbre funéraire, l'une en vers, l'autre en prose ; la première, faite par la grande Commanderie, porte qu'il prêcha la loi de Christ, autant par ses exemples que par ses sermons ; on lit dans la seconde ce mot qui dit tout dans son laconisme : Il pratiqua ce qu'il enseignait (*Quod docuit fecit*). Son intime ami Beatus Rhenanus en avait composé, en très-beau latin, une troisième, qui est restée sur le papier. Ce savant Alsacien rapporte qu'ayant parcouru un calendrier où Geiler avait fait quelques notes, il y remarqua, à côté de la date de son anniversaire, qu'au lieu de mettre *jour de ma nativité*, il avait écrit *jour de ma calamité*.

Geiler ne donna jamais aucun de ses ouvrages au public ; mais il ne put empêcher (et il s'en plaignit

souvent) que des copies plus ou moins exactes ne circulaient dans le monde littéraire, soit manuscrites, soit imprimées : ce ne fut qu'après sa mort, qu'une partie de ses travaux fut mise au jour par ses parents et par ses amis. Quelques renseignements relatifs à ses écrits termineront cette notice. Son neveu Pierre Wigkram, qui lui succéda dans le poste de prédicateur de la Cathédrale, a donné un mémoire très-circostancié sur les ouvrages de son oncle, presque tous imprimés à Strasbourg, devenus fort rares et par conséquent avidement recherchés par les bibliophiles : la plupart sont en allemand, et ont été ensuite traduits en latin. Voici le catalogue succinct des principaux, renvoyant les amateurs de détails et de dates typographiques, aux *Aménités littéraires de Fribourg* (tome I, p. 71-94).

Notre docteur rassembla tous les ouvrages du fameux Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, et en soigna la première impression (3 volumes folio, 1488), en y ajoutant des préfaces et des notes. Le nombre de ses sermons ou homélies est très-considérable : il y en a sur la Passion, sur l'Oraison dominicale, sur les caractères de la vraie pénitence, etc., presque tous in-folio, quelques-uns ornés de gravures en bois, et imprimés de 1508 à 1512 ; le *Miroir de consolation* parut en 1511 ; le *Voyage du chrétien vers l'éternité*, et le *Navire des pénitents*, en 1512 ; le *Pèlerin*, en 1513 ; le *Traité des dispositions à une mort heureuse*, en 1517.

De tous les ouvrages de l'infatigable Geiler, le plus singulier, le mieux marqué au coin du génie de l'observation, le plus digne d'être médité par quiconque veut connaître les innombrables folies humaines, sous toutes leurs formes et nuances, c'est le *Navire ou le Miroir des fous*, qui, après avoir couru plusieurs années en manuscrit, fut imprimé, d'abord en latin (1510), et ensuite en allemand (1520). L'auteur donne le nom de fous, d'insensés ou de sots, à tous les hommes dépravés ou seulement ridicules : il signale au naturel tous les vices, tous les travers, tous les désordres moraux ou intellectuels du siècle et du pays dans lesquels il vivait, à peu près les mêmes dans les autres pays et les autres siècles : il partage toute cette population du domaine œcuménique de la folie, en compagnies ou classes distinctes, dont il compte au moins une centaine ; chacune desquelles a son cadre particulier, ses livrées caractéristiques, et l'énoncé de ses moyens de guérison. Les divers chapitres sont ornés d'un appareil scientifique de citations et d'exemples, tirés, les uns des livres sacrés, les autres des auteurs profanes : cette surabondance un peu pédantesque n'empêche point d'y remarquer une grande finesse de détails, une profonde connaissance des dédales du cœur, et une étonnante variété de touches moitié plaisantes moitié caustiques, mais toujours dirigées vers le but moral, de ramener à la sagesse les enfants de la folie. Au nombre des chapitres les plus saillants on peut citer : Le fou bibliomane, qui n'achète des livres que pour leur rareté ou leur belle

reliure. Le fou savant, qui se morfond à faire des études absolument inutiles à la société. Le fou voyageur qui court le monde uniquement pour pouvoir dire, j'ai été à Athènes ou au mont Liban. Le fou malade, qui s'abandonne au premier charlatan qui promet de le guérir. Le fou convival, que sa grossièreté et sa gloutonnerie font honnir dans les repas. Le fou qui se croit sage. Le fou qui n'entend pas le badinage. Le fou nouvelliste, chasseur, joueur. Le fou qui fréquente tous les tirs publics. Le beau sexe n'est pas épargné, et Geiler flétrit sans pitié ni ménagement, la folle d'orgueil, de jalousie, de malice; la folle par amour; la folle babillarde, curieuse, coquette; la laide qui se croit belle; la stupide qui prétend avoir de l'esprit, etc. C'est, en un mot, une paraphrase perpétuelle de cette sentence de Salomon, répétée en tête de chaque chapitre, et qui en est le texte laconique : *Le nombre des fous est infini*. Si l'auteur eût vécu de notre temps, Boileau aurait fourni son épigraphe :

Tous les hommes sont fous, et malgré tous leurs soins,
Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins.

Erasme a emprunté de Geiler quelques-uns des traits les plus piquants de son *Eloge de la folie* : en lisant Rabelais, Swift et même Sterne, on soupçonne que le *Miroir des fous* ne leur était point inconnu; mais le véritable rival ou plutôt imitateur de notre Juvénal dans ce genre allégorique de satire morale est son disciple Sébastien Brant, professeur de droit dans

l'université de Bâle, mort en 1520*. Il a donné le *Vaisseau de Narragonie* en vers allemands (1494), et traduit plus tard en vers latins (1498). L'édition latine, de la plus grande rareté, est accompagnée de planches en bois, dont plusieurs sont des caricatures très-plaisantes. La manière de Brant ne diffère guère de celle de Geiler : il emprunte à son maître, dont il avait le manuscrit longtemps avant qu'il fût imprimé, la plupart de ses cadres, qu'il polit, modifie, ou embellit avec plus ou moins d'art. Mais dans l'un et dans l'autre de ces livres, si le sel ne manque pas, il faut convenir que ce n'est pas toujours du sel attique : on en jugera par ce chapitre de la *Narragonie* sur les fous qui appartiennent à la classe des médecins empiriques (N° 63 de l'édition de 1506).

« Le soi-disant médecin qui ne sait pas guérir, parce qu'il ne connaît ni les forces de la nature, ni celles des médicaments, est du nombre des sots les plus ridicules que j'embarque pour la Narragonie.... il mérite une place distinguée dans l'équipage de ma flotte. Visite-t-il le malade ou l'agonisant, il le regarde longtemps comme pour l'examiner ; puis il lui dit : Attendez que je revienne, il faut que j'aille consulter mes livres pour vous traiter selon les règles. Tandis qu'il retourne chez lui et qu'il feuillette ses volumes, le patient perd patience, rend le dernier

* Il y a ici une erreur. C'est Geiler qui a imité Brant, ou plutôt qui a fait du *Navire des fous* (*Narrenschiff*) d'après son ami le texte de ses sermons sur le même sujet, prêchés en 1498 et en 1499. (*Edit.*)

soupir, et notre médecin arrive un peu trop tard. Un grand nombre de nos fous professent l'art de guérir, qui n'ont jamais entendu parler des cures de Machaon, qui n'ont lu ni Mesué, ni Avicenne, et que Galien ne voudrait point souffrir parmi ses disciples : un herbier leur suffit ; la superstition fait le reste et leur enseigne les plus absurdes pratiques : c'est la médecine des vieilles femmes... et cependant la foule y court. Ces charlatans se vantent de guérir en tout temps et en tout lieu : leurs remèdes sont les mêmes pour le vieillard, pour l'enfant, pour la femme en couche. Souvent ils n'emploient dans toute espèce de maladie qu'une seule plante, que les magiciennes de Thessalie leur ont sans doute fait connaître. Etrangers à la diagnostique des symptômes et aux premiers éléments de la pharmacie, leur méthode étouffe toutes les ressources de la nature. O docteur encapuchonné ! qui t'a donc appris qu'un seul emplâtre ou un seul parfum soit entre tes mains la panacée universelle ? Tu es le pendant de ton voisin l'avocat ignare, auquel on demande des conseils et qui n'en sait point donner, ou qui n'en donne que de nuisibles à la cause. Ecoute, si tu ne veux que je te range parmi les fous les plus fieffés, ne te donne pas pour médecin, ou apprends à guérir... »

CONTES DU CHALET.

..... Sagas,
Nocturnos Lemures, portentaque Thessala rides.
(HORACE.)

NB. Le manuscrit dont ces contes sont tirés, a pour titre : *Recueil curieux de superstitions populaires des Alpes et du Jura*. Il est presque tout entier en patois roman : comme cet idiome est inconnu à la plupart de nos lecteurs, les extraits qu'on en donne sont traduits en français ; mais ils perdent beaucoup de la naïveté et de la couleur nationale de l'original.

Je visitais les Alpes qui couronnent la belle vallée de Gruyère : un violent orage éclate ; je cours chercher un abri dans le chalet le plus voisin ; j'y trouve trois personnes : un vieillard encore vert, c'était le berger en chef (armadhi), son aide (djigno), et un garçon d'environ 15 ans (casard) chargé des menus détails de la laiterie. Sans me connaître, ils m'accueillirent avec cette franche hospitalité qui caractérise les pâtres de cette haute contrée : les vaches étaient en sûreté, le fromage du soir était dans le cercle (ritza), et nous entourions l'âtre, dont quelques éclats de sapin alimentaient le feu. Cependant la tempête continuait ; des éclairs d'une éblouissante vivacité sillonnaient les ténèbres ; les tonnerres se succédaient sans

interruption ; un tourbillon de pluie et de grésil battait notre frêle habitation , ébranlée par les rafales d'un vent impétueux : il ne s'agissait pas d'aller chercher le repos et le sommeil sur la litière de l'étage supérieur. Après avoir débité toutes les nouvelles que je savais : « Eh bien ! frère , dis-je à l'armailler , pour passer le temps au coin de votre feu , ne pourrions-nous pas faire chacun une histoire ou un conte du vieux temps , comme c'est votre coutume dans les chalets , pour vous désennuyer ? — Si vous voulez , dit le vieillard , pourvu que vous fassiez la vôtre à votre tour. — Sans contredit , mais à condition que la mienne sera la dernière. — Soit : je n'ai rien à vous refuser ; seulement je me réserve que ce sera en patois ; car il me semble que vous le parlez presque aussi bien que nous. — Rien de plus juste... commencez , frère ! je vous écoute.

Dans ma jeunesse (ah ! il y a bien longtemps), je faisais un petit commerce de bétail , et j'étais allé vendre quelques belles génisses à la foire de Bellinzona. Après avoir repassé le S^t Gothard , je me rappelai qu'un cousin de ma mère était jardinier au couvent d'Engelberg , et je trouvai que j'avais bien le temps de lui faire une petite visite. Je pris à Altorf des informations sur le chemin le plus court ; on m'apprit que du village d'Attinghausen il y avait un sentier praticable en été , qui , à travers les Alpes Surènes , menait à Engelberg en 8 ou 9 heures , et je m'y hasardai. M'étant blessé au pied , je fus obligé de m'arrêter à mi-chemin , dans une case habitée par un pauvre

vieillard, qui gardait quelques chèvres : tout auprès, un torrent, sorti d'un petit lac, formait une belle cascade (dutzira). Dans la conversation, je demandai au chevrier le nom de ce torrent : « C'est, me répond-il d'un air mystérieux, le torrent du Taureau » (*Stierenbach*). — Sans doute qu'on a eu quelque raison pour l'appeler ainsi? — Oui bien, je vais vous la dire : j'ai raconté si souvent cette histoire, que je puis, sans me tromper, la répéter encore une fois. — Or donc, il faut savoir qu'il y avait ici, il y a bien des siècles, de beaux pâturages, dont les gens d'Uri et ceux d'Unterwald se disputaient la possession territoriale, sans pouvoir s'accorder. Parmi les pâtres qui chaque été y menaient du bétail, il y en eut un qui aima si éperdûment une brebis, qu'il en vint jusqu'à la baptiser et à lui donner un nom chrétien ; mais il fut bientôt puni de son impiété, comme il le méritait ; car tout à coup cette brebis se changea en un monstre affreux, qui commença par le dévorer : puis il se mit à parcourir en hurlant la montagne, qui devint bientôt déserte, parce que ni berger, ni troupeau n'osaient plus en approcher. Alors ceux d'Uri demandèrent à ceux d'Engelberg de leur céder ces pâturages en contestation, s'ils parvenaient à en chasser ce spectre diabolique : ce qui leur fut accordé, et même il en fut dressé un acte public. Il est bon de vous dire qu'avant de faire cette proposition, les gens d'Uri, qui sont très-fins, avaient consulté en secret un magicien ambulant (*ein fahrender Schuler*) fraîchement venu d'Espagne, où il avait étudié dans des lieux

souterrains l'art des enchantements défendus. Par les conseils de cet habile sorcier, ils prennent un veau, qu'ils font nourrir par une seule vache la première année, par deux vaches la seconde, par trois la suivante, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eut neuf ans. Alors ils choisissent une jeune vierge, qui devait avoir les yeux noirs et les cheveux blonds, les plus longs qu'on pût trouver dans la contrée d'Uri. Le taureau de neuf ans était dans le pâturage de Waldnacht, sur lequel on montre encore l'étable où il fut élevé (*der Stierengaden*) : il était doux comme un mouton et ne faisait de mal à personne. Un matin, on le fait partir, attaché par les cornes aux longues tresses de la jeune fille qui le précède, et poussé par un garçon du même âge, aux yeux bleus et aux cheveux noirs, qui devait avoir père et mère, grand'pères et grand'mères, et n'être point parent de la conductrice : se laissant mener paisiblement, le taureau entre dans le pâturage infecté ; là, on le détache des tresses de la jeune vierge, qui s'éloigne ainsi que son compagnon, sans regarder en arrière : alors le taureau pousse par trois fois un horrible mugissement ; à cet appel, le spectre paraît ; il s'en suit entre les deux un combat si acharné, que l'empreinte de la corne des pieds du taureau reste, comme on peut encore la voir, sur le rocher, théâtre de cette épouvantable lutte. Enfin, le spectre vaincu va se précipiter dans le petit lac, dont il fait jaillir l'eau en cascade, et d'où il n'est jamais ressorti. Le taureau triomphant et tout trempé de sueur, court à la nouvelle cascade pour s'y désalté-

rer, boit avec avidité et tombe mort par la fraîcheur de l'eau. Voilà d'où vient le nom du torrent. D'après l'accord, le pâturage, resté dès lors maigre et stérile, appartient aux gens d'Uri, qui le possèdent encore. L'histoire ajoute que le jeune garçon et la jeune fille se marièrent quelques années après, et que tous leurs enfants eurent les cheveux rouges, de la couleur du poil du taureau. — Voilà ce que me raconta le pauvre berger qui avait grande foi à cette légende. — C'est en effet une fière histoire... et vous, armailler, y croyez-vous? — Ce ne sont pas vos affaires. — Maintenant, djigno, à votre tour.... Le djigno obéit, en s'excusant de ce qu'il n'avait pas d'aussi belles choses à nous dire.

Dans une fête de patron (vogua), j'avais fait la connaissance d'une jolie fille nommée Thérèse, qui est maintenant notre femme : nous nous prîmes donc d'amitié l'un pour l'autre ; nous avions bien notre propre consentement pour nous marier, mais il manquait celui du père de ma bonne-amie, qui ne me trouvait pas aussi riche que je la trouvais de mon goût. Dans mon inquiétude, je fis vœu d'aller en pèlerinage aux Hermites, pour prier Notre-Dame, dans la sainte chapelle, de faire réussir mon mariage. J'allai donc secrètement à Einsiedlen, sans le dire à personne qu'à ma Thérèse, et je m'y acquittai de mon vœu, qui portait de plus que je donnerais trois piécettes à chacune des trois premières femmes pauvres qui me demanderaient l'aumône, après que j'aurais bu aux quatorze tuyaux de la grande fontaine

de l'abbaye. En m'en retournant, avec le dessein d'aller à Lucerne par le lac, je rencontrai à Brunnen, où ils venaient de débarquer, une troupe de pèlerins et de pèlerines du Val d'Illicz, qui me parurent fort gais (allègres), et je m'arrêtai à m'amuser et à boire avec eux. Mais j'en eus bien du chagrin ; car je perdis ma petite bourse, que j'oubliai, à ce que je crois, sur la table de l'auberge, après avoir payé mon écot. Ainsi resté sans un sol, ne connaissant personne dans ces cantons allemands, j'étais fort embarrassé, car j'aurais mieux aimé mourir de faim que de revenir chez nous en mendiant. Comme je savais faire des vases de bois (boille, seillon, baignolet), et même des sabots, je m'enquis si je ne pourrais pas trouver de l'ouvrage : on m'adressa à un boisselier du village de Morschach, sur la frontière de Schwytz et d'Uri ; j'allai à lui, je lui contai bonnement ma mésaventure, et ce brave homme me promit ma nourriture et six écus, si je voulais être son ouvrier pendant trois mois. C'était plus qu'il ne me fallait pour mon voyage : à ces conditions, j'entrai dans son petit atelier, et il fut satisfait de mon travail. Un jour, il me montra une vieille pièce d'argent très-remarquable par ce qu'elle portait des deux côtés ; il la tenait d'un petit pâtre, qui gardait l'été précédent des brebis sur la montagne voisine de Fronalp : un de ses agneaux étant tombé dans un grand trou de rocher, le jeune berger s'y fit dévaler pour l'en retirer mort ou vif, et il y trouva par hasard quelques pièces, dont il me vendit celle que vous voyez : mais, ajouta-t-il, ce garçon a dû

courir de grands dangers, car il est descendu dans un lieu maudit. — Comment maudit? — Oui; je vous conduirai tout près, si vous le voulez. — Très-volontiers. — Nous y irons donc dimanche après la messe, et là je vous apprendrai pourquoi je l'appelle ainsi. En effet, nous nous y rendîmes, et nous vîmes, entre des rochers entassés, un trou noir, profond, effrayant. Assis sur l'enceinte de pierres qui le borde, mon maître me rapporta ce que je vais vous répéter aussi fidèlement qu'il me sera possible. Il faut savoir, me dit-il, que de toute ancienneté on prétend, dans notre paroisse, que toute personne qui enfouit de l'argent, pour en priver par malice ses héritiers légitimes, si elle vient à mourir, est tourmentée dans son âme, jusqu'à ce que cet argent ait été trouvé par quelqu'un qui le remette en circulation : or une méchante veuve, brouillée avec les parents de son mari, ayant vendu son troupeau pour une forte somme, vint la jeter dans ce trou que vous voyez, et mourut bientôt après. Au pied de la Fronalp demeurait un paysan nommé Hanz Laimer, qui perdait misérablement son temps à chercher des trésors : il était toujours accompagné d'un grand bouc noir à trois cornes, qu'il traînait à reculons dans les ruines des vieux châteaux, dans les chalets abandonnés, dans toutes les mesures, où la tradition débitait qu'il y avait de l'or ou de l'argent caché. La veille de Noël, dès que la nuit est venue, un fantôme lui apparaît et l'aborde en ces mots : « Hanz Laimer, suis-moi ; je veux t'enrichir ; » le paysan le suit sans hésiter : arrivé près de cette ouverture, le

fantôme l'y fait descendre, et il y trouve son bouc à trois cornes. A côté de l'animal, il aperçoit un chaudron à faire le fromage, rempli de pièces d'or et d'argent : un énorme crapaud était couché dessus et roulait des yeux enflammés. Le fantôme dit à Laimer : « Si tu baïses trois fois cet animal, qui à chaque baiser deviendra plus affreux, le chaudron est à toi avec tout ce qu'il contient, et tu délivreras une âme de la peine. » Laimer baise intrépidement deux fois le crapaud, qui devient si formidable et fait des grimaces si effrayantes, qu'il n'ose lui donner le dernier baiser exigé, et qu'il recule avec une exclamation d'horreur. Alors le chaudron roule avec fracas dans un abîme ; le bouc à trois cornes tombe roide mort ; le crapaud disparaît en poussant un cri lamentable, et par trois fois retentissent dans les profondeurs de la caverne ces mots terribles : « Maintenant mon âme est perdue pour jamais. » Aussitôt le fantôme reporte au grand air Laimer qui s'était évanoui, et lui dit : « Poltron ! parce que tu n'as pas achevé l'aventure que tu avais bien commencée, tu resteras boiteux, et tous tes enfants et descendants seront gueux ou estropiés à perpétuité. » En effet, dès lors tous les Laimer furent pauvres ou éclopés, au dire de nos vieillards ; car cette famille est éteinte depuis plus de cent ans, et je n'en parle que par ouï-dire. Pour en revenir à ce qui me concerne, ajouta le djigno, quand j'eus gagné mes six écus, je retournai à mon village, où l'on me croyait mort. Mon pèlerinage réussit, car j'épousai ma Thérèse, qui m'était restée fidèle, bien que plusieurs bons

partis l'eussent recherchée, et elle m'a fait trois beaux garçons. — Bien obligé, mon djigno ! votre histoire vaut bien la première, et n'engagera certainement nos amis de Schwytz ni à cacher des trésors, ni à en chercher. Maintenant à ton tour, mon petit camarade ! ne te fais pas prier. — Le casard se mit presque à pleurer : Hélas ! se prit-il à dire avec un gros soupir, je suis un ignorant, qui ne sais ni lire, ni écrire. — Mais tu sais parler... allons donc, courage, Joseph ! tant courte qu'il te plaira. — Tant y a, que ce sera mon grand-père qui va parler, et que je ne ferai que répéter, aussi bien que je pourrai, ses propres paroles.

L'hiver dernier, il me prit un soir sur ses genoux, et comme il sait que j'aime beaucoup les histoires, il me dit : « Ecoute, mon petit garçon (minolet), en voici une forte, qui m'est pourtant arrivée, sûr comme je te vois. J'étais allé à la chasse du chamois sur Moléson ; c'était vers la fin de l'automne ; la nuit vint que je n'avais rien tué, pas même une orbaine (perdrix des neiges) : il était trop tard pour revenir à la maison (à l'ottô) : je m'acheminai donc vers un chalet à mi-côte, où je savais qu'il ne restait personne. En l'abordant, je fus d'autant plus surpris d'y entendre des clochettes de vaches et des voix de bergers, qu'il y avait bien six semaines que le troupeau était descendu. J'entrai, et j'y trouvai quatre personnages, comme je n'en avais vu de ma vie : l'un était borgne, l'autre boiteux, le troisième était bossu par devant et par derrière, le dernier semblait lépreux : tous quatre avaient la figure jaune et ridée comme un vieux par-

chemin ; il leur manquait à chacun le premier et le second doigt de la main droite : ils parlaient un langage auquel je ne comprenais rien, qui ressemblait au bruit des corneilles (schuva) dans leurs repaires d'hiver. Ils me regardèrent de travers ; cependant ils me firent signe de m'asseoir sur un gros tronc près du foyer. Je n'étais pas fort à mon aise avec ces gens-là ; aussi par précaution je gardai ma carabine entre mes jambes. Le train du chalet continuait : on fit un petit fromage, puis un petit séret ; il y en avait déjà plusieurs d'alignés sur une poutre du bâtiment. Ensuite le bossu venant à moi, m'offrit un gâtelet (pain très-mince) et une pièce de viande de vache. Comme j'avais faim, je tirai mon couteau de ma poche ; je coupai de cette viande un morceau (letza) pas plus gros qu'un travers de doigt ; je le portai à ma bouche, et le trouvant bien fade, je dis à demi-voix : « il y manque du sel. » A ces mots, les quatre hommes se mirent à grincer les dents d'une manière horrible, et à me regarder comme s'ils avaient voulu me dévorer tout vivant. Alors il me vint dans l'idée que je n'étais pas avec des chrétiens, et je me recommandai à tous les saints du paradis, en faisant un grand signe de croix... Soudain, tout s'évanouit : plus d'hommes, plus de vaches, plus de bruit... personne que moi dans le chalet : ne sachant que devenir, je me jetai sur un peu de foin et j'y passai une longue nuit sans fermer l'œil. Au point du jour, je m'aperçus que j'étais couché sur des charbons éteints : comme je mourais de faim, je pris ma carabine et je furetai par tout le chalet pour dé-

couvrir quelque aliment ; mais à la place du fromage fait la veille , il y avait une grosse pierre ; au lieu du séret , c'était une masse de mortier desséché ; au lieu du pain gâtelet , c'était un tavillon. Je m'en revins à la maison aussi vite que je le pus ; et tout de suite , Pierre , l'aîné de mes garçons , vint me dire : Père ! savez-vous ce qui est arrivé cette nuit au Miroir (Meriau), la plus belle de nos vaches ? — Oui ! quand tu me l'auras appris. — Eh bien , père ! il lui manque à la cuisse gauche un morceau gros comme mon petit doigt. — Cela me donna beaucoup à penser ; c'était sans doute la bouchée de viande que j'avais mangée la veille. Je ne voulus rien dire pour le moment ; mais j'allai tout confier à l'oncle Thoudelo (Théodule), le plus vieux de la paroisse , et qui en savait long , car dans sa jeunesse il avait fait ses classes aux jésuites de Fribourg. Sa réponse fut que c'étaient des revenants ; que deux cents ans auparavant , un vacher prétendit que la montagne du chalet où j'avais passé la nuit , lui appartenait par un testament qu'il produisit , assisté de trois témoins , qui prêtèrent serment à main levée devant la justice , que ce testament était véritable ; de sorte qu'après leur mort , ces faussaires reviennent , et sont condamnés à faire le train du chalet , jusqu'à ce que les siècles de leur punition soient accomplis. Votre demande de sel , ajouta-t-il , les a courroucés parce qu'ils ne peuvent le souffrir , et votre signe de croix les a fait rentrer bien vite dans le lieu d'où ils sortent un mois par année... Voilà tout , monsieur , — Bravo ! mon cher casard , ton grand-

père a fait un superbe songe.... Sais-tu qu'à mon avis, ton histoire est meilleure que les deux autres? — Et pourquoi? — Parce qu'elle semble avoir pour but d'inspirer l'horreur du parjure. Maintenant c'est mon tour. — Oh! vous allez nous en dire de belles, s'écria l'armailler en rallumant sa pipe sociale. — En doutez-vous? Ecoutez donc.

Parmi les ouvriers des forges de Vallorbes, était un garçon de 18 ans, nommé Donat. Il était beau, robuste, adroit, hardi jusqu'à la témérité; mais aussi il passait pour être plein de jactance et de présomption, et incapable de garder un secret. Pour vous dire en quel temps il vivait, c'est si ancien que la date en est perdue; mais peu importe. Au-dessus de Vallorbes, dans les escarpements du Jura, s'ouvre une grande caverne, dans laquelle personne n'osait entrer, parce qu'on la donnait pour habitée par des Fées, qui ne laissaient pas pénétrer impunément dans leur demeure souterraine: l'une d'elles se faisait voir de loin chaque dimanche des Rameaux, menant en laisse une brebis blanche comme la neige, si l'année devait être abondante, ou une chèvre noire comme un corbeau, si l'année devait être frappée de mauvaises récoltes et par conséquent de disette. Une autre, ou peut-être la même, venait en été se baigner à minuit, dans le beau bassin de la source de l'Orbe, sous la garde de deux loups qui écartaient les curieux. En hiver, quand les ouvriers s'étaient retirés, elles entraient dans les forges pour se chauffer, et un coq vigilant annonçait par son chant, une heure d'avance, le retour des for-

gerons , pour qu'elles eussent le temps de s'échapper. On convenait que ces dames étaient belles , grandes et bien faites , que leur habillement se composait d'une robe blanche , qui traînait jusqu'à terre et qui cachait toujours leurs pieds , que leur chevelure épaisse et longue flottait sur leurs vêtements et leur servait comme de manteau : leur voix était harmonieuse et douce , au dire de ceux qui prétendaient les avoir entendues chanter. Donat ayant soigneusement recueilli toutes ces traditions , résolut de pénétrer dans la caverne , à travers les halliers serrés qui en dérobaient l'entrée. Un dimanche matin , sans communiquer à personne sa tentative , il gravit les rochers , il perce une lisière de ronces et de buissons , et entre dans la caverne , qu'il trouve déserte et sombre : il la parcourt en tout sens , et il allait en sortir , quand il aperçoit une fente dans le rocher , assez large pour qu'on pût y passer en s'aidant des pieds et des mains ; il s'y glisse et arrive au second étage de cette singulière grotte. Là il trouve dans un coin un lit de mousse et de fougère ; il en profite pour se reposer , et ne tarde pas à s'endormir. A son réveil , la caverne est éclairée : à ses côtés , il voit une belle dame enveloppée de sa longue chevelure blonde et suivie de deux mignonnes levrettes. La Fée , qui l'avait regardé à loisir pendant son sommeil , lui tend gracieusement sa blanche main , et lui dit d'une voix qui allait au cœur : « Donat ! tu me plais : veux-tu rester avec moi ? je te rendrai heureux pendant un siècle : je te donnerai la connaissance des métaux précieux , des herbes qui

rendent la santé, et de plusieurs secrets mystérieux. Tu seras reçu dans la compagnie de mes sœurs des grottes de Montcherand, qui bientôt partageront avec moi le soin de t'instruire, de t'amuser et de te dédommager de ce que tu laisses sur terre. » Le jeune forgeron accepte avec joie et reconnaissance la proposition : « mais, dit la dame, je mets une condition nécessaire à notre pacte, c'est que tu ne me verras que quand il me plaira de paraître à tes yeux : si je me retire dans quelque autre partie de ma demeure, tu ne chercheras point à y pénétrer ; car si tu le faisais, je t'abandonnerais pour toujours, et tu aurais à t'en repentir toute ta vie. Tiens, voilà deux bourses ; chaque jour que je serai contente de toi, je mettrai dans l'une une pièce d'or et dans l'autre une perle. » Donat fut enchanté de cette promesse, et pendant quinze jours, il reçut chaque soir la perle et la pièce d'or. Quand on entendait la cloche de midi de l'église de Vallorbes, un caveau fermé s'ouvrait, et Donat y dînait avec la belle dame, qui le servait, sans qu'il parût jamais aucun domestique. La table était abondante et délicate : truites de l'Orbe, chevreuil du Jura, gibier de Pétra-Félix, crème de la dent de Vaulion, miel de l'Abbaye du Lac, vin d'Arbois, fruits des montagnes et de la plaine ; rien n'y manquait. Quelquefois la belle dame, pour l'amuser, lui racontait des histoires souterraines ; d'autres fois elle lui chantait des ballades en patois de Vallorbes et de Romainmôtier ; puis elle se retirait par une porte placée à l'un des angles de la salle à manger : mais il ne devait pas la suivre. Peu à peu, Donat trouva le

temps long ; la solitude dans laquelle il restait isolé quand la Fée s'éloignait , lui devint ennuyeuse. Son imagination lui persuade que ces souterrains doivent offrir des scènes plus extraordinaires que celles dont il est témoin , et sa curiosité l'engage à se glisser furtivement dans les lieux qui lui sont interdits. Après le dîner du seizième jour, où la Fée avait été encore plus aimable qu'à l'ordinaire , elle sortit selon sa coutume , et entra dans un cabinet voisin pour y faire sa méridienne : mais, soit à dessein, soit par mégarde, elle n'en ferma pas entièrement la porte. Quand Donat la crut endormie , il s'approcha sur la pointe du pied de la porte entr'ouverte , la poussa légèrement et vit la Fée sommeillant sur un beau lit de velours ponceau. Sa longue robe était un peu relevée , et il remarqua , à sa grande surprise , qu'elle avait le pied sans talon , précisément comme une patte d'oie : il se retirait tout doucement, lorsqu'une des levrettes cachée sous le lit de sa maîtresse se mit à japper : la Fée se réveille , voit Donat et lui crie : « Arrête, malheureux ! J'étais contente de toi , jusqu'à ce moment : à la fin de ce premier mois d'épreuve, j'avais le dessein de te prendre pour mon époux , et de partager avec toi ma puissance , mes secrets et mes richesses. Pars incessamment ; retourne à la suie de ta forge : comme je ne reprends pas ce que j'ai donné , emporte tes deux bourses ; oublie tout ce que tu as vu et entendu dans ma grotte, et si jamais tu le révèles à qui que ce soit, ton châtiment suivra de près. » La dame disparaît ; toutes les lumières s'éteignent. Donat, resté seul dans

les ténèbres, cherche en tâtonnant et trouve enfin la scissure par laquelle il était monté du premier étage au second. En passant sous le portique taillé dans le roc, il entend une voix qui crie : « Donat ! silence ou punition. » Rentré dans les forges, où l'on ne savait ce qu'il était devenu, on l'interroge sur son absence ; il raconte tout ce qui lui est arrivé, parle des trésors de la Fée, de ses bontés pour lui, de ses promesses de mariage, non sans se moquer de ses pieds en patte d'oie, et ajouter des circonstances et des détails par lesquels son amour-propre compromettait l'exacte vérité. Les forgerons rient de lui ; les uns l'appellent visionnaire ; les autres le qualifient de menteur ; plusieurs lui demandent des preuves de ce qu'il avance si hardiment... « Eh bien ! je vais vous en donner, » et il tire ses deux bourses : mais quel est son étonnement et sa confusion ! celle qui renfermait des pièces d'or n'a plus que des feuilles d'alizier ; celle où il avait mis les perles ne contient que des baies de genévrier. Alors Donat, honteux et désespéré, prend le parti de quitter le pays, et dès lors on n'en a plus entendu parler dans les forges de Vallorbes. La Fée voyant sa demeure découverte et le secret de ses pattes d'oie divulgué, alla chercher une autre demeure : mais en souvenir de son séjour, son nom est resté à la caverne ; de nos jours encore on l'appelle la *grotte aux fées*, et l'on y conduit les voyageurs, qui en admirent la sombre étendue et l'informe architecture : la plupart ne visitent que le plain-pied ; peu ont le courage de monter par la fente étroite qui débouche dans l'étage supé-

rieur. — Ah ! qu'elle est drôle, celle-là ! dit le casard. — Oui, mon garçon ! et elle ne sera pas perdue pour toi, si elle t'apprend à te garder de deux défauts qui ont fait le malheur de tant d'individus et de familles... la curiosité et l'indiscrétion. Maintenant, mes bons amis ! l'orage a cessé ; on n'entend plus ni tonnerre ni pluie ; le ciel s'éclaircit : il faut aller se reposer, car je veux partir demain à l'aube : dormez bien, mon brave armailler, et que Dieu vous bénisse pour votre hospitalité fraternelle ! — Adieu, djigno ! saluez votre Thérèse, à qui je souhaite, après ses trois beaux garçons, une fille aussi belle que la mère. — Et toi, mon cher petit casard ! touche là : ce n'est ni une baie de genévrier, ni une feuille d'alizier, que ma main glisse dans la tienne, en souvenir du voyageur et de vos *contes de chalet*... Bonne nuit à tous !

LES ARGONAUTES ZURICOIS.

*Quæque aliis vix aspicitur post quatuor
ortus Argentina, und luce petita fuit.*

Les rapports de politique et d'amitié entre Zurich et Strasbourg remontent fort haut dans notre histoire nationale : dès l'an 1224, ces deux villes se confédérèrent avec plusieurs autres, pour maintenir la sûreté des grands chemins contre les brigandages de la noblesse ; ces liaisons temporaires se resserrèrent par de nouveaux traités : en 1303, Strasbourg, Zu-

rich , Berne, Soleure et Fribourg formèrent une ligue défensive ; vingt-cinq ans plus tard, Bâle et S^t Gall y accédèrent , puis quelques autres cantons en 1585. La défense commune et la protection du commerce étaient les principaux motifs de ces ligues , qui duraient de dix à vingt ans , et qui se renouvelaient peu de temps après leur expiration. Strasbourg ne manqua point à ses alliés pendant la guerre de Bourgogne ; peu avant la bataille de Morat , l'armée suisse reçut dans ses rangs 400 gendarmes et 500 arquebusiers envoyés par la ville et par l'évêque et commandés par Louis d'OEningen : ces braves et fidèles auxiliaires eurent part aux succès et aux lauriers de cette mémorable journée du 22 juin 1476.

Cette cité libre et impériale se distinguait par l'humeur belliqueuse de ses citoyens toujours armés pour défendre leur république , soit contre les seigneurs du voisinage , soit contre leur évêque. Dans le but d'entretenir cette ardeur martiale , il y avait souvent des tirs publics , premièrement à l'arbalète , ensuite à l'arquebuse ; une invitation solennelle était portée par des hérauts d'armes à tous les Etats voisins et amis , et par conséquent aux cantons alliés. Zurich envoyait presque toujours à ces prix francs une compagnie de ses meilleurs tireurs , commandée par un de ses premiers magistrats. Dans une de ces fêtes militaires , un Strasbourgeois fit observer à un Zuricois que l'éloignement des deux villes était un obstacle presque insurmontable , quand il s'agirait de se défendre mutuellement dans une agression imprévue. Le

Zuricois lui répondit que la distance n'était pas si grande, qu'on ne pût se rendre par eau d'un seul jour de Zurich à Strasbourg, et même y porter un plat encore chaud à son arrivée, et qu'il espérait le prouver dans la suite. Au reste, les Suisses savaient par tradition, ou par quelque chronique, un fait que les Strasbourgeois ignoraient ou avaient oublié; c'est qu'en 1456, c'est-à-dire 115 ans avant cette conversation, un bateau monté de 18 arbalétriers, étant parti de Zurich au point du jour, était arrivé à Strasbourg avant la nuit close : plusieurs niaient l'anecdote, qui leur semblait controuvée, ou tout au moins suspecte; car personne n'ignorait que, dans les voyages ordinaires, on mettait au moins trois jours pour descendre par eau d'une de ces villes à l'autre, et quatre par la route de terre; mais l'énergie zuricoise ne voulut point en avoir le démenti, et n'attendit qu'une occasion favorable, qui ne tarda pas à se présenter.

En 1576, précisément un siècle après la victoire de Morat, Strasbourg envoya à tous ses voisins d'Alsace, aux villes du Rhin et aux cantons ses alliés, l'invitation la plus pressante de faire paraître leurs jeunes gens à des fêtes militaires, qui devaient durer du 28 mai au 15 juillet. Tous les tireurs logés chez les particuliers pouvaient concourir aux prix francs d'une valeur plus haute que dans les exercices précédents. Sur la place d'armes, bordée de tentes, de cabanes de feuillage, de boutiques bien décorées, s'élevait un bâtiment d'une architecture élégante,

couronné par une statue de la Fortune mobile à tout vent. Là siégeaient les juges des jeux, dont les fonctions étaient de décider des coups douteux ou contestés, d'assigner impartialement les prix, et surtout de maintenir l'ordre et la bonne harmonie parmi cette bouillante jeunesse, vu qu'un mot piquant ou injurieux suffisait pour allumer des querelles sanglantes, comme il était arrivé en 1458, au grand tir de Constance, lorsqu'une mauvaise plaisanterie sur l'effigie de la monnaie d'un canton, fit prendre les armes à 4000 confédérés. La veille de l'ouverture des jeux, le sénat de Strasbourg fit publier, à son de trompe, une proclamation qui défendait, sous les peines les plus sévères, toute raillerie insultante et tout malin propos tendant à réveiller des haines; il fut surtout enjoint aux bouffons chargés de divertir la populace, de ne se permettre aucune parole ou allusion satirique capable de blesser aucun des tireurs, qui à cette époque d'une civilisation à peine ébauchée déployaient, pour la plupart, plus de rudesse que d'urbanité et n'entendaient pas badinage. Plusieurs cantons envoyèrent à Strasbourg l'élite de leurs amateurs du tir; mais nous n'avons de détails circonstanciés que sur le contingent de Zurich, composé, partie d'arbalétriers, partie d'arquebusiers: les premiers étaient sous le commandement de Conrad Grossmann, membre du grand conseil, qui dans la suite fut bourgmestre. Selon l'usage, la troupe avait un chef civil, qu'elle avait demandé au gouvernement; c'était le sénateur Jean-Victor de Schoenau. Ce magistrat, qui

jouissait au dedans et au dehors de la Confédération d'une considération éminente, devait, comme représentant son canton, maintenir la discipline dans le corps, le protéger contre toute injustice, et faire respecter l'honneur zuricois. Les arbalétriers, prenant la route de terre, partirent donc le 23 mai, et après s'être recrutés de quelques amateurs de Bâle, arrivèrent le 27 à Strasbourg. Depuis la guerre de Bourgogne, le nom suisse était singulièrement considéré : aussi nos confédérés furent reçus avec acclamation par la foule, et salués par la musique militaire. Le prince de Vaudemont leur souhaita la bienvenue dans un compliment très-amical, auquel le docteur Pantaleon de Bâle répondit en latin. Le lendemain tous les arbalétriers allemands se partagèrent en cinq divisions de nombre à peu près égal : les Suisses formèrent la sixième ; on choisit les juges des jeux pour former le conseil, et Grossmann en fut membre ; puis les tirs commencèrent. Les Zuricois y remportèrent 15 prix, dont la valeur collective s'éleva à 150 goulden ; bien accueillis, bien divertis, et surtout largement abreuvés, et très-reconnaissants des bons traitements qu'ils avaient reçus, ils partirent de Strasbourg le 15 juin, et à leur passage par Bâle, ils y furent invités à un nouveau tir.

L'arme de Tell, autrefois au premier rang parmi les anciens Suisses, était tombée au second, depuis l'invention de la poudre à canon, et l'arquebuse avait supplanté l'arbalète ; cette dernière était cependant encore chère aux vieux praticiens de ce genre de tir,

et aux gens du peuple qui n'avaient pas le moyen de se procurer une arme à feu. Les arquebusiers de Zurich, de Winterthour et de la campagne, formant la seconde division, demandèrent au sénat, pour protecteur, le bourgmestre Jean Bræm, fils d'un simple artisan, que son mérite seul avait porté à la première dignité de son canton, auquel avant et depuis son élection il rendit des services importants. Le sénat, ne pouvant le refuser à leurs instances, lui accorda de faire ce voyage aux dépens de l'Etat, qui le défraya lui et ses domestiques : il reçut de plus 100 florins d'Empire, destinés à payer la musique et la barque de transport. La veille de son départ, le bourgmestre soupa en public avec 265 convives, magistrats, bourgeois et arquebusiers : ce respectable vieillard ne se crut point déplacé parmi ces aventuriers, comme on les appelait alors, et, sans oublier son âge et sa dignité, il fut d'une gaîté si douce et si prévenante, qu'il gagna le cœur de tous ses compagnons de voyage. Cette seconde division s'embarqua le 10 juin ; mais sa navigation fut retardée, parce que la barque échoua sur un banc de sable de la Limmat, près du couvent des religieuses de Fahr, et ne put être remise à flot que par un long et pénible travail. Ce fut le seul accident qu'ils éprouvèrent. Ils descendirent à Bâle au bruit du canon et des trompettes, et après y avoir soupé et passé la nuit, ils se remirent sur le fleuve et abordèrent à Strasbourg le soir du troisième jour : ils y furent reçus avec la même cordialité que l'avaient été leurs camarades les arbalé-

triers ; distribués dans les maisons les plus opulentes, ils étaient libres de manger chez leurs hôtes ou dans les auberges qui se trouvaient à leur convenance : ils tendirent une main de frère, en les saluant de ce nom, à un grand nombre de Confédérés, que la passion des jeux militaires avait fait accourir de Berne, de Lucerne, de Schwytz, de Zug, de Bâle, de Soleure, de S^t Gall, des Alpes d'Appenzell et des plaines de Thurgovie. Un nouveau Conseil de tir fut établi pour les arquebusiers ; il était de 13 assesseurs, parmi lesquels siégeaient au nom des Suisses le bourgmestre Bræm et Albert d'Erlach, qui avait amené de son canton 15 tireurs choisis. Aucune scène fâcheuse ne troubla la paix du tir, dont chaque jour fut égayé par des repas, par la musique, par les farces des balladins et même par une loterie. Dans le cours de ces fêtes, Friedel de Birch apprend que sa jeune femme venait d'accoucher à Zurich, et qu'il était père de deux jumeaux. A cette nouvelle, tous ses concitoyens le félicitent, s'offrent pour parrains, et envoient entre autres étrennes à la mère la grande médaille de la Confédération. A la fin du tir, 14 arquebusiers zuricois, dont trois avaient tiré à cheval, reçoivent des prix, et les chroniques ont conservé leurs noms, ainsi que ceux des onze arbalétriers vainqueurs, dont les familles, à l'exception de quatre, qui sont éteintes, fleurissent encore dans la ville et dans le canton. Le Sénat de Strasbourg, glorieux de voir parmi les acteurs de ses fêtes guerrières, le premier magistrat de Zurich, son alliée depuis plus de trois siècles, lui

offrit une couronne d'or ornée de perles, que ce vieillard reçut avec émotion, en disant : « Elle embellit les derniers jours de mon pèlerinage. »

Mais Zurich allait encore ajouter à ce drame militaire une scène chevaleresque, d'autant plus remarquable qu'elle était moins attendue. Tandis que ses tireurs faisaient à Strasbourg preuve de leur adresse, une intrépide jeunesse, qui n'était pas de la partie, s'entretenait sur les bords de la Limmat de leurs succès et de leurs plaisirs : tout à coup, le sénateur Jean Ziegler s'écrie : « Amis ! que ne tenons-nous notre parole d'aller d'un jour à Strasbourg, et d'y porter un plat de notre cuisine encore chaud ? Son idée est accueillie avec acclamation : il est nommé à l'unanimité trésorier de l'entreprise, et bientôt le nombre de ceux qui donnent leur nom est plus que suffisant : mais il manquait un chef reconnu et accrédité. On jette les yeux sur le tribun Gaspard Thommann, le plus riche des Zuricois, surnommé l'Homme de Fer, parce que c'était dans le commerce du fer qu'il avait fait sa fortune. Le Sénat l'accorde aisément, malgré quelques hommes craintifs qui tenaient cette entreprise pour téméraire, folle et même contraire à la religion, qui défend de s'exposer au péril sans nécessité. Tous les aventuriers conviennent d'un uniforme, casaque de velours noir et toque de même couleur, surmontée d'un panache de plumes : quelques-uns y ajoutèrent la chaîne d'or, portée dans les jours de gala par les militaires opulents. On prend à l'Hôpital une marmite de fonte à trois pieds, du poids de 120

livres, où l'on fait bouillir dans du lait 40 livres de millet indigène : on la place, entourée de flanelle, dans une tine de bois, sur des cendres chaudes, purgées de tout charbon ; puis on la transporte à bord du bâtiment, sur lequel étaient déjà 300 petits pains sortant du four, destinés pour Strasbourg, et que devait respecter l'appétit de la troupe joyeuse, auquel les femmes, filles et sœurs de nos aventuriers avaient pourvu, par une abondante cargaison de viandes froides, de volailles rôties, de pâtés succulents et de gâteaux bien assaisonnés de cumin. La barque, neuve et légère, portant le pavillon du canton, manœuvrée par 36 rames outre les trois de la poupe et de proue en lieu de gouvernail, était à l'ancre près du Helm-Haus. Six habiles bateliers, accoutumés dès l'enfance à braver les flots, les écueils et les tournants de la Limmat, de l'Aar et du Rhin, en sont les pilotes ; et les rames seront maniées par les aventuriers, que nous appellerons désormais Argonautes, du nom classique qu'ils avaient choisi. Ce corps se composait de 5 sénateurs, de 6 membres du Grand-Conseil, de 37 citoyens de toute condition, de 3 tambours, 2 trompettes et un fifre, en tout 54, sans compter le fils du commandant Thommann, âgé de 12 ans. Dans leurs rangs on voyait avec plaisir Georges Keller, professeur de médecine, dont le père avait reçu 14 blessures à la bataille de Cappel ; le doyen Bindschædler, pasteur de Bulach, et plusieurs petits-fils et fils de ces braves Zuricois qui s'étaient distingués dans les guerres de Bourgogne et du Milanais.

Le 20 juin, on lève l'ancre à deux heures du matin, au bruit d'une musique guerrière : une foule de spectateurs couvraient le quai, bordaient le rivage ou se montraient aux croisées ; la barque avait déjà disparu, que les salutations et les vœux des parents et des amis se faisaient encore entendre. Une brillante aurore promet un jour serein : la nef aventurière poussée par de vigoureux rameurs semble voler sur les ondes ; elle franchit sans danger les écueils redoutés et les tournants dangereux de la Limmat ; bientôt elle entre dans le lit plus paisible de l'Aar, qui la porte dans le Rhin, partout saluée par les cris des riverains, qui ne l'aperçoivent qu'un instant, tant sa marche est rapide ; et la voilà arrivée de grand matin à Lauffenbourg : là, elle est promptement déchargée au-dessus des rochers qui rendent ce passage si difficile, et à l'aide de câbles elle s'en tire heureusement. En un clin d'œil, les Argonautes remontent à bord, et sans perdre une minute, ils s'abandonnent au fleuve, conduits par des pilotes de Lauffenbourg : ils passent comme un trait sous les murs de Sæckingen ; ils montrent plus de prudence près de la commanderie de Bicken, où le Rhin mugissant forme des tournants auxquels nos ancêtres ont donné le nom caractéristique de grapins de l'enfer (Höllenhaken) ; mais ils semblent jouer avec le péril. Devant Rheinfelden, l'un des navigateurs quitte sa rame, saisit une bouteille suspendue comme par défi à un arbre penché sur le fleuve, et la vide d'un trait. Après avoir fait, en huit heures, les dix-huit lieues les plus dangereuses de ce

trajet , nos Argonautes signalent avec joie les tours de Bâle , qui retentissent du son des trompettes : du pont qui joint la grande ville à la petite , ils sont salués de trois coups de canon. La crainte de perdre la plus petite portion d'un temps si précieux à leur entreprise , les empêche d'accepter un rafraîchissement offert par les Bâlois à leurs Confédérés. Au-dessous de cette ville , le Rhin , tranquille comme un lac , s'épanche dans un large lit , coupé par des îles verdoyantes. N'ayant plus rien à craindre , la nef déploie une vitesse toujours plus accélérée : non loin de Brisach , elle est abordée par une légère nacelle , que Christophe Danner , grand ami des Zuricois , leur expédie avec un chargement de vin , de saucissons et de radis. La trompette sonne pour avertir et amener de Brisach de nouveaux pilotes , qui ne se font point attendre.... c'était deux heures après midi : le soleil était ardent ; aucun abri n'arrêtait ses rayons ; les Argonautes sont trempés de sueur ; leurs mains , peu accoutumées à la rame , se couvrent d'ampoules cuisantes : mais ni la chaleur , ni la fatigue , ni la douleur , ne suspendent leurs généreux efforts. Les huit lieues , qui leur restent à faire pour aborder la capitale de l'Alsace , sont lestement franchies , et le soleil dorait de ses derniers rayons la tour de la Cathédrale , quand la nef aventureuse assure son pavillon , s'élance dans le canal qui du Rhin aboutit à la ville basse , et s'y arrête enfin au milieu du concours et des fanfares des habitants ; car les Zuricois n'avaient pu se préparer si secrètement à leur voyage , qu'on n'en eût quelque soupçon à

Strasbourg, et même on y avait fait de gros paris pour et contre. Ils débarquent sur les neuf heures du soir, non sans avoir intérieurement rendu grâce au Ciel de les avoir protégés dans une entreprise aussi hasardeuse : ils commencent par jeter aux enfants les 300 petits pains cuits la veille à Zurich ; ils reçoivent des félicitations de deux députés du Sénat ; ils font descendre la tine : alors Thommann, se plaçant à côté, parle à l'assemblée en ces mots : « Chers et loyaux alliés ! nous venons vous prouver que si Dieu permet que vos ennemis vous attaquent, notre ville de Zurich n'est point si éloignée de la vôtre, qu'elle ne puisse vous envoyer du secours, en moins de temps qu'il n'en faut pour refroidir un potage de millet (Hirsbrei). » Incontinent la tine mystérieuse est portée dans une salle voisine, devant une table abondamment servie ; plusieurs des premiers magistrats et des citoyens les plus distingués y prennent place : on dresse une barrière pour écarter les importuns. La tine est ouverte ; l'énorme marmite en sort : on sert à tous les convives une portion du potage encore chaud ; on en expédie un plat aux épouses des chefs très-curieuses de goûter ce mets, venu d'une manière aussi étonnante, et l'on abandonne le reste à quelques femmes du peuple qui se tenaient en dehors de la barrière. La conversation des convives roule sur cette merveilleuse navigation, et l'on convient que de tous les voyages entrepris par l'amitié, celui-ci mérite la palme : le repas est animé par des poètes, des musiciens, des bouffons et surtout par des flacons de vin du Rhin,

que les Zuricois préfèrent sagement au vin de leur cru : mais nos aventuriers sont accablés de lassitude, et après avoir montré autant de zèle à vider la coupe de l'hospitalité qu'à manier la rame du travail, ils se lèvent de table, à une heure après minuit, et se retirent, précédés de flambeaux et conduits par l'Ammeister aux logis qui leur sont préparés. Rafraîchis par un sommeil si péniblement acheté, les Argonautes se rendent en corps à un superbe déjeuner donné par le Sénat; et le souper de la veille ne les empêche point de montrer un appétit qui, d'après les mœurs du temps, leur fit beaucoup d'honneur. Deux sénateurs leur proposent de visiter toutes les curiosités de Strasbourg et les accompagnent partout. Ils commencent par la place d'armes, où 600 tireurs s'étaient réunis pour les recevoir, au bruit de la musique militaire et de plusieurs salves d'artillerie. De là ils se portent à l'arsenal, où leur cœur tressaille martialement à l'aspect de tous ces canons dont dix s'étaient trouvés à la bataille de Morat, de toutes ces armures antiques et modernes qui avaient servi à tant de braves, de tous ces trophées qui attestent la valeur déployée par les Strasbourgeois pour défendre leur indépendance et pour secourir leurs amis. Puis ils entrent dans le vaste grenier, bâti en 1441, et ils en emportent un boisseau d'un blé parfaitement conservé depuis 135 ans. Dans les caves de la ville, on leur fait goûter d'un vin de 104 feuilles; on les prie d'en accepter un petit tonneau, et l'on y joint un échantillon d'un sel gardé depuis plus de deux siècles. Toutes ces curiosités ab-

sorbaient l'attention des Zuricois, lorsque leur bourgmestre Bräm vient en personne les inviter tous à sa table, où ils renouvellent dans des épanchements républicains les scènes de cette égalité auxquelles ils avaient souvent pris part, quoique avec moins d'appareil, dans leur ville natale.

Le lendemain, 22 juin, ils visitent cette imposante Cathédrale gothique, qui faisait la gloire de Strasbourg et l'admiration de l'Europe; ils y mettent d'autant plus d'intérêt, que la première pierre du dôme avait été posée par un architecte suisse, 600 ans auparavant, et que la célèbre horloge avait été récemment réparée et achevée par deux habiles mécaniciens suisses, les frères Isaac et Josias Habrecht, de Schaffhouse: le mécanisme de l'horloge attire surtout leurs regards: les uns y admirent le cours des planètes, les signes du retour des éclipses, l'indication des mois, des semaines, des jours; les autres s'arrêtent à regarder les décorations symboliques du cadran, les deux anges qui tournent le sablier en marquant les heures avec leur baguette, et le vieux coq qui depuis 200 ans répond par son chant aux coups horaires frappés sur la cloche. Dans la sacristie, on leur expose la corne merveilleuse qu'on y garde de temps immémorial (probablement une dent d'éléphant). Bientôt les voûtes retentissent des sons harmonieux de l'orgue, accompagné par un automate sonnante de la trompette: ils escaladent enfin le sommet de la tour, où une collation substantielle les attendait, et quoique des nuages orageux et une pluie battante leur

dérobassent la vue de l'immense paysage dont on jouit dans les jours sereins, ils n'oublièrent jamais leur déjeuner sur le plus haut point accessible du clocher de Strasbourg. Descendus dans la salle de la chancellerie, où le Sénat tient ses séances, l'Ammeister pria, au nom de la bourgeoisie, les Argonautes de leur accorder encore deux jours. Thomman, qui y vit quelque difficulté, passa républicainement cette invitation aux voix, et la majorité décida qu'on partirait le lendemain. Ils eurent encore le temps d'entrer au haras, peuplé d'une belle race de chevaux, et de parcourir l'hôpital, célèbre par sa bonne tenue : dans ce dernier bâtiment, ils embrassèrent leur savant concitoyen Félix Wirz, de Zurich, qui en était le émdecin en chef, et méritait la réputation dont il jouissait, par ses travaux cliniques, ses cures brillantes et ses découvertes dans l'art de guérir. Il ne voulut point se séparer d'eux sans leur offrir la coupe de l'amitié, dans une collation pour laquelle plusieurs tables étaient dressées.

A l'heure du départ, l'Ammeister, à la tête d'une nombreuse députation, vint prendre congé des Zuricois, et leur dit : « Chers, féaux et anciens alliés ! le Sénat et la ville impériale de Strasbourg apprécient comme ils le doivent l'honneur et l'amitié de votre visite ; vous avez resserré les antiques liens qui unissaient vos pères aux nôtres : rien ne pourra nous faire oublier votre voyage héroïque ; nous en entretenons souvent nos fils et nos petits-fils, et nous en témoignerons en toute occasion notre cordiale recon-

naissance, non-seulement à la bonne et chère ville de Zurich, mais à chacun de vous en particulier. Nous vous demandons avec instance de nous faire cadeau de votre marmite, en souvenir de l'événement; elle sera placée parmi les monuments que nous aimons à conserver et à montrer. » La demande fut accueillie à l'unanimité : la fameuse marmite fut déposée à l'arsenal, où elle figurait encore il n'y a pas longtemps, avec une inscription mémorative. On y ajouta le pavillon zuricois et les rames du bâtiment, sur lesquelles tous les argonautes gravèrent ou leurs noms ou leurs monogrammes. L'Ammeister pria qu'on fit l'appel nominal des navigateurs, et remit à chacun d'eux un petit drapeau mi-parti rouge et blanc, aux couleurs de Strasbourg, et une bourse de damas, « où vous trouverez, dit-il, pour vos enfants, des médailles frappées en mémoire de cet heureux jour. » Après cette distribution, les 54 Argonautes, portant chacun son drapeau, traversent la ville et vont prendre le repas d'adieu à l'Imbis. On leur fournit six grands chariots couverts, pour les mener jusqu'à la frontière suisse, à la tête desquels le bourgmestre Braem, suivi de quelques magistrats, s'avancait dans sa propre voiture : on pourvut d'avance à ce qu'ils fussent défrayés dans les villes alsaciennes de la route. Ils furent en effet très-amicalement reçus à Schlestadt, à Colmar et autres stations; seulement dans la ville autrichienne d'Einsisheim on ne leur offrit pas même le vin d'honneur, et ils y payèrent le péage qu'on ne leur avait demandé nulle autre part. Parvenus à Mul-

house, ville alors agrégée au Corps helvétique, ils y furent traités avec toute l'hospitalité fédérale. En entrant à Bâle, les drapeaux de Strasbourg flottaient sur leurs chariots. Pressés de retourner à leurs foyers et à leurs occupations, et malgré les instances des Bâlois pour les retenir quelques jours, les Argonautes montent à cheval, s'en vont coucher à Brugg, où le vin vieux d'Argovie ne leur est point épargné, et l'après-midi du lendemain ils descendent de cheval sur la place d'armes de Zurich. Enfants, parents, amis, célèbrent par des acclamations réitérées leur retour et leur triomphe : ils se forment en procession pour faire le tour de la ville, et se dirigent par les principales rues au milieu de la foule accourue pour les recevoir. Avant que de se séparer, ils fixent le 21 novembre suivant pour se réunir encore une fois et remémorer dans un banquet cordial les agréables souvenirs de ce voyage aventureux. Aucun d'eux ne manqua à cette fête : on y mangea un pain fait du froment séculaire ; on y but le vin de 104 feuilles ; on y assaisonna les mets avec le sel de 200 ans, dont, comme il est dit plus haut, on leur avait fait présent à Strasbourg, et l'on convint que, chaque année, on se retrouverait ensemble pour manger un plat de millet en mémoire de l'événement. Une partie des médailles qu'ils avaient reçues furent fondues et devinrent une belle coupe qui circulait entre eux à chaque anniversaire. La poésie s'empara de cette scène ; le médecin Keller, l'un des acteurs, en fit le sujet d'une ballade historique en vers allemands : Rodolphe Gwalter, fils

du grand doyen de Zurich, la célébra dans une belle pièce de vers latins (*Argo Tigurina*, 1576), et récemment encore, en 1792, le savant Rodolphe Maurer, grand investigateur de nos anecdotes nationales, a reproduit, à l'aide de détails déjà imprimés ou restés manuscrits, cette histoire romantique, dans un style à la fois original et plein de verve, sous le titre de : *Der warme Hirsbrey von Zurich auf dem Freyschiessen zu Strassbourg : mit Kupfern.* (Le potage de millet chaud de Zurich au tir franc de Strasbourg.)*

Cependant l'envie ne perd jamais ses droits, et les flèches empoisonnées de son carquois manquent rarement de prendre pour but les actions les plus vantées. Peu de temps après le retour des Argonautes, parut, sous l'égide ténébreuse de l'anonyme, un pamphlet virulent qui tournait en ridicule cette navigation, attaquait grossièrement par de sanglantes épigrammes plusieurs des aventuriers, et leur rattachait des anecdotes fausses, il est vrai, mais injurieuses au dernier point. Les inculpés répondirent à cette odieuse satire par un narré sincère de leur voyage et de leur conduite à Strasbourg, dans lequel leurs accusateurs, par représailles, n'étaient point ménagés. Le temps

* Il serait injuste d'oublier dans cette nomenclature la meilleure des poésies faites sur ce sujet, l'*Heureux navire de Zurich* (das glückhafte Schiff von Zürich) de l'un des écrivains allemands les plus remarquables du 16^e siècle, Jean Fischart, qui vivait à Strasbourg. Ce morceau, composé peu après l'événement, se distingue entre toutes les poésies de l'époque par son inspiration élevée, et par la vérité et le pittoresque des descriptions. (*Edit.*)

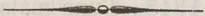
a fait raison de ce pamphlet, tombé dans un tel oubli qu'il n'en existe plus de trace, tandis que l'événement reste avec honneur dans les annales de la patrie et dans la mémoire de la postérité.

Qui ne lirait avec intérêt et plaisir ce fragment de la chronique des ancêtres, où il n'y a point de sang répandu, mais où se trouvent réunies l'intrépidité, l'adresse et la concorde? Qui pourrait nier que ces jeux guerriers, ces pompes martiales, cette réciprocité de banquets hospitaliers, ne fussent propres à former entre les Confédérés un faisceau d'énergie et de fraternité très-utile à l'honneur et à la défense de la commune patrie? Quel Suisse serait assez mauvais citoyen pour ne pas reconnaître, dans la fréquence et le retour de ces fêtes militaires, l'avantage réel de préparer les enfants de la Confédération à se porter en braves sur le champ de bataille, s'il fallait défendre la cause antique et sacrée de l'indépendance helvétique? Certes! nos places d'armes, nos tirs ouverts à tous, nos visites militaires entre alliés intimes, sont une meilleure école pour nos jeunes officiers que ces théâtres, ces casinos, ces cafés, ces billards, ces cercles de jeu, où l'on s'amollit en pensant s'amuser, où l'on dépense en pure perte un temps et un argent que réclament tant d'occupations utiles à son pays; où s'effacent dans des mœurs sybarites les restes de nos vieilles institutions nationales, qu'il serait essentiel de conserver dans tout ce qu'elles ont d'énergie, de patriotisme et de liens fédéraux. Il est vrai que, depuis quelques années, nos vrais républicains pensent sé-

rieusement à y revenir ; mais ils auront à combattre (puissent-ils la terrasser !) l'hydre d'un luxe tout à la fois servile et ruineux..... d'un luxe qui augmente en raison inverse de nos ressources..... d'un luxe qui, sous l'éteignoir de son égoïsme, étouffe l'esprit public et qui , plus destructeur que la guerre même (*savior armis luxuria*), prépare aux petits Etats une catastrophe finale et sans remède.

Ce serait trop prolonger ce fragment, et sortir de son sujet, que de donner des détails de l'alliance renouvelée dix ans après (1586) entre les trois républiques de Strasbourg, de Zurich et de Berne, avec beaucoup de pompe et de cordialité : qu'il suffise de dire que le souvenir en reste dans nos annales, et dans les médailles que les parties contractantes frappèrent à cette occasion : elles portent d'un côté les armes accolées des trois villes, et de l'autre le motif laconique du renouvellement de leur alliance, *pour défendre la liberté reçue des ancêtres* :

MAIORUM LIBERTATI TUENDÆ.



LONGÉVITÉ.

Le 11 octobre 1808, Jeanne Broillat, âgée de 100 ans, un mois et 18 jours, est décédée à Agiez près d'Orbe : elle a conservé jusqu'à la fin sa raison, sa mémoire et l'usage de ses sens. Six mois avant sa mort, elle pouvait encore lire, tricoter, filer, coudre et enfiler son aiguille sans lunettes : jamais elle n'avait bu de café ; une seule fois en sa vie elle avait pris médecine : son plus grand plaisir était la lecture de la Bible. Une piété douce et consolante l'a toujours soutenue dans les diverses épreuves de sa longue et laborieuse carrière. Elle s'est éteinte sans douleur, et son fils Joseph, modèle de piété filiale, a reçu avec sa bénédiction son dernier soupir.

Jeanne-Françoise Cujean, de Trélex sur Nyon, veuve de N. De Sarzens, du village de Sarzens près de Moudon, est morte à Lucens, le 20 janvier 1820. Son baptistaire date du 8 mars 1715 : elle avait par conséquent 105 ans moins 2 mois et quelques jours. Ayant toujours joui d'une bonne santé, à quelques douleurs de rhumatisme près dans sa vieillesse, elle fut attaquée, en 1813, d'une maladie grave : sa famille lui proposa de faire venir un médecin ; mais elle s'y refusa en disant : « J'ai vécu 98 ans sans prendre de remède ; il est trop tard pour commencer. » A son dernier jour de naissance, le 8 mars 1819, on lui porta un bouquet ; elle le reçut avec plaisir, et pour

en témoigner sa satisfaction, elle chanta gaîment une ronde du vieux temps : son humeur était douce et égale ; et ceux qui vivaient avec elle l'ont toujours trouvée peu exigeante, mais très-reconnaissante du soin qu'ils en prenaient.

Ces deux respectables villageoises avaient passé leur vie à travailler, et non à s'amuser ; elles se bornaient aux aliments les plus simples, se couchaient de bonne heure, se levaient grand matin, sans jamais faire du jour la nuit, et n'ont connu ni luxe, ni mollesse, ni écart des voies simples de la nature. On peut donc les offrir en exemple aux personnes de leur sexe qui désirent avoir de longs jours : elles sont sur la même ligne que la vieille paysanne de Sonnenberg, au canton de Lucerne, dont le souvenir historique est consigné dans le *Conservateur*, (vol. I, p. 88 et suiv.)

Il est facile d'expliquer pourquoi la longévité est plus commune chez les gens de la campagne que chez les habitants des villes : il serait même superflu d'en donner des raisons connues de tout le monde ; mais il est bon de rappeler que c'est, à un petit nombre d'exceptions près, chez les hommes et femmes de peine que sont les vétérans de la vie.

La paroisse de Montreux peut être citée en preuve de notre assertion. Cette paroisse, dont les nombreux villages et hameaux s'élèvent par étages des bords du Léman au pied des Alpes, jouit d'un air fort sain, il est vrai, mais son agriculture exige toute l'année des travaux très-pénibles, que les femmes partagent en grande partie avec les hommes : sa population, année

commune, est de 2600 âmes. En dépouillant les registres de décès depuis l'an 1754, qu'on commence à indiquer l'âge des morts dans nos obituaires, jusqu'à 1824, c'est-à-dire pendant 70 ans, on trouve :

Morts à 90 ans	12
» 91 »	3
» 92 »	5
» 93 »	1
» 94 »	2
» 95 »	3
» 96 »	2
	28

Dont 16 hommes et 12 femmes, tous appartenant à la classe des agriculteurs. Il est, je pense, peu de paroisses dans le canton de Vaud qui puissent, proportion gardée de leur population, présenter dans un pareil nombre d'années, autant de nonagénaires et au-delà.

Le même espace de 70 ans offre, comme suit, le tableau des décès de 80 à 90 ans.

Morts à 80 ans	61
» 81 »	27
» 82 »	34
» 83 »	27
» 84 »	24
» 85 »	19
» 86 »	15
» 87 »	14
» 88 »	12
» 89 »	5
	238

MÉLANGES ICHTHYOLOGIQUES.

Jusqu'à présent toutes les espèces des poissons du lac Léman n'avaient pas été déterminées avec précision : nos naturalistes n'étaient point d'accord sur leur nombre ; les uns , prenant des variétés pour des espèces , les avaient portées à 29 ; les autres , réunissant des espèces distinctes , les restreignaient à 16 , même à 13. Les travaux de feu M^r le professeur Jurine , de Genève , en ont enfin fixé le nombre. Ce savant , digne de tous nos regrets , après avoir fait graver sous ses yeux les planches de tous les poissons de notre lac , n'avait pas encore achevé le texte qui devait les accompagner , lorsqu'une mort prématurée nous l'a enlevé : heureusement qu'une main habile a recueilli et mis en ordre ses manuscrits ; l'*Histoire abrégée des poissons du lac Léman* vient de paraître avec 15 planches dans les *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève* (tome III, 1^{re} partie , pages 133-245). Cette savante Société le devait à la science ichthyologique , et à la mémoire de l'un de ses membres les plus méritants. M. Jurine avait d'abord formé un plan plus vaste : « Je m'étais proposé , dit-il dans l'introduction de son ouvrage , de publier l'histoire des poissons de la Suisse ; mais les difficultés que j'ai éprouvées pour me procurer les poissons particuliers à chaque canton , pour faire peindre loin de moi , et avec exactitude , ceux que je

ne pouvais recevoir frais, enfin pour obtenir les renseignements positifs sur les mœurs de chaque espèce, tout m'a décidé à borner mon travail à la description de ceux du lac Léman... J'aime à croire, ajoute-t-il, que mes compatriotes s'empresseront à suivre mon exemple, et que dans peu on aura une histoire complète des poissons de la Suisse. » Puisse son espérance se réaliser !

Les espèces que M^r Jurine a déterminées sont au nombre de 24, et il n'en admet pas d'autres : nous allons les rapporter avec le nom scientifique latin, le nom français et le nom ou les noms patois ou du pays, s'ils diffèrent du nom français.

1. *Muræna anguilla*. L'anguille.
2. *Gadus lota*. La lotte : moteila.
3. *Cottus gobio*. Le chabot : séchot et chassot.
4. *Perca fluviatilis*. La perche : boliat.
5. *Cobitis barbatula*. La loche franche : dremilla, moustache, groumeliéta, barbot.
6. *Salmo trutta*. La truite et ses variétés : traita.
7. *Salmo umbla*. L'omble chevalier : amblllo.
8. *Corregonus thymallus*. L'ombre ou umble.
9. *Corregonus fera*. La féra.
10. *Corregonus hiemalis*. La gravenche ou féra blanche.
11. *Cyprinus carpio*. La carpe.
12. *Cyprinus tinca*. La tanche.
13. *Cyprinus jesus*. Le meunier ou chevenne : tschevéno et tsenevo.

14. *Cyprinus erythrophthalmus*. Le rotengle ou la raufe : platéron.

15. *Cyprinus rutilus*. La rosse , le vangeron.

16. *Cyprinus gobio*. Le goujon : vairon.

17. *Cyprinus alburnus*. L'able ou l'ablette : rondion, blantzé, besaula.

18. *Cyprinus jaculus*. La vaudoise ou le dard.

19. *Cyprinus bipunctatus*. Le spirlin : platet.

20. *Cyprinus phoxinus*. Le veron : gremoillon , bambêla.

21. *Esox lucius*. Le brochet.

M^r Jurine avait appris qu'il existait dans les archives de Villeneuve une très-ancienne taxe des poissons du lac ; mais il n'avait pu se la procurer : nous avons enfin réussi à la voir, et nous la donnerons telle qu'elle est ; non comme étant le texte original, mais comme une copie faite postérieurement, ainsi qu'on peut l'inférer de l'écriture et de l'orthographe, qui ne sont point du XIV^e siècle : ce qui n'empêche pas d'admettre l'authenticité de ce document, conçu en ces termes :

« Sur les plaintes portées par les habitants de Villeneuve du prix excessif du poisson , taxe faite le 20 avril 1376.

Truite et omble (ombre chevalier).

Durant le carême, 6 deniers.

De Pâques à la Toussaint, 3 »

De la Toussaint au carnaval, 5 »

Brochet.

Durant le carême ,	5 deniers.
--------------------	------------

De Pâques au carême ,	2 »
-----------------------	-----

Perche, fêra, besole.

Durant le carême ,	4 deniers.
--------------------	------------

Depuis Pâques à la Toussaint ,	2 »
--------------------------------	-----

De la Toussaint au carême ,	3 »
-----------------------------	-----

Carpe, brame, tanche, omble (ombre), chenévoz, sengeron.

Durant le carême ,	3 deniers.
--------------------	------------

En tout autre temps ,	2 »
-----------------------	-----

Cette taxe fait donc mention de 12 espèces, dont la besole et la brame ne reparaissent point sous ces noms dans le catalogue de M^r Jurine, qui sans doute les classe sous une autre dénomination. La besole, selon Artédi, est une variété du lavaret, très-voisin de la fêra; la brame ou brême appartient au genre cyprin, dont le Léman nourrit 10 espèces: mais on ne pouvait, surtout à cette époque, attendre des poissonniers de la tête du lac, une nomenclature scientifique.

La taxe est faite en deniers lausannois: Ruchat nous démontre, dans son ouvrage inédit sur les monnaies de l'ancien évêché de Lausanne, qu'en 1565 le denier y valait le tiers d'un batz de notre monnaie actuelle. Ainsi le prix de la livre de truite, poids de 18 onces, coté à 6 deniers, revenait à 2 batz (29 c.).

En 1376, année de cette taxe, Amé de Savoie, dit le Comte-Vert, étant en guerre avec les hauts Valaisans, pour soutenir l'élection de son cousin Edouard à l'évêché de Sion, vint résider à son château de Chillon : une partie de sa cour et de ses chevaliers se logea à Villeneuve : plus grande et plus peuplée qu'elle ne l'est actuellement, cette ville servit de rendez-vous et de dépôt aux soldats destinés à cette expédition, et spécialement aux hommes d'armes que lui amenaient les comtes de Neuchâtel, de Gruyère, d'Arberg, de Nidau, et les barons de Grandson, de Cossonay, de Montagny. Il est à croire que le concours de tant de seigneurs, qui avaient une table bien servie, ayant fait renchérir le poisson, dont ils ne pouvaient se passer, ni en carême, ni dans les jours maigres, le peuple s'en plaignit hautement, et que, pour le satisfaire, on publia cette taxe qui remit le poisson à son ancien prix. Si M^r Jurine a banni de son catalogue la besole et la brême de la taxe de Villeneuve, il place à la tête de sa liste deux poissons dont cette taxe ne parle point, quoique mis par les connaisseurs au premier rang des poissons d'eau douce : ce sont la lotte et l'anguille. Ne pourrait-on pas inférer de ce silence que ces deux espèces n'habitaient pas à cette époque les eaux du Léman ? En effet, il n'y a pas deux siècles que la lotte s'y est introduite. Une tradition prétend qu'un homme établi à Vevey ou aux environs, très-friand de lottes, en ayant fait venir du lac de Neuchâtel, les avait mises dans un vivier attenant au lac, et qu'une violente tempête ayant renversé le mur de clôture de ce

vivier, les lottes entrèrent par la brèche dans le Léman, et s'y multiplièrent tellement, que c'est un de nos poissons les plus communs. Une autre version dit que, dans une année de grandes eaux et d'inondation, les lottes étaient remontées d'Yverdon, par l'Orbe et ses affluents, jusqu'à Pompaples, où le Noson partage ses eaux entre les deux lacs, et qu'ainsi elles avaient émigré de l'un à l'autre : on peut choisir entre ces deux variantes.

Relativement à l'anguille, on nie son existence dans le Léman. Les plus vieux pêcheurs de Lavaux, de Vevey, de Villeneuve affirment n'en avoir jamais vu, et tiennent de leurs pères que ce poisson, après avoir été abondant dans notre lac, a absolument disparu de ses eaux, parce qu'il en avait été chassé par un évêque de Lausanne. Cette légende est consignée et répétée dans plusieurs auteurs : le premier qui la rapporte est Félix Hæmmerlin, plus connu sous le nom de *Malleolus*, prévôt du Chapitre de Soleure, grand chantre de celui de Zurich, et docteur en droit canon et civil. Né à Zurich en 1389, mort vers l'an 1460, ce docteur, très-érudit pour son siècle, dit en propres termes dans son traité latin des exorcismes : « Dans les anciens temps, un certain évêque de Lausanne chassa publiquement et à perpétuité toutes les anguilles d'un grand lac du voisinage et de toutes les eaux qui s'y jettent, de manière que jusqu'à ce jour aucune n'y peut subsister. Or, ce lac, qui a environ une journée de chemin de long, sur deux lieues de large, et le fleuve du Rhône qui le traverse,

» sont sujets au même ban. » Dans un autre endroit du même traité, Malleolus appelle cet évêque, Saint-Guillaume, et raconte qu'ayant à se plaindre des anguilles (*ab anguillis læsus*), il les maudit et les bannit toutes du grand lac de Lausanne. Effectivement, Guillaume de Champvent, dit le Saint, occupa le siège de Lausanne de 1274 à 1302. L'un de ses successeurs, Claude-Antoine Duding, rafraîchit cette légende dans sa brochure latine, sur l'*Etat du Diocèse de Lausanne*, en 1724: seulement au lieu d'anguilles, il met des serpents, dont l'expulsion eût été plus utile sans contredit. L'exorcisme de Saint-Guillaume n'eut cependant son effet que sur le Léman; car les trois autres lacs de son diocèse, ceux de Neuchâtel, de Bienne et de Morat, continuent encore à fournir d'excellentes anguilles aux gastronomes de leurs bords. Il faut, d'ailleurs, dire à la louange de ce prélat qu'il ne borna pas son zèle à excommunier les anguilles, mais qu'en 1296, dans un moment d'humeur, il excommunia aussi les bourgeois de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, de Moudon et de Romont.

Ce n'est pas tout: Malleolus nous raconte encore, que l'évêque de son temps (Georges de Saluces qui tint le siège de 1440 à 1461), s'occupa activement à guerroyer contre les animaux malfaisants, tels que les rats, les sauterelles, les chenilles, les vers terrestres et aquatiques, et autres bêtes nuisibles aux biens de la terre, principalement les sangsues qui s'attachent aux poissons: il s'amusa dans ses passe-temps à composer un rituel dirigé contre eux, dans

lequel il indique , avec beaucoup de complaisance , le mode de procéder à leur égard : il veut qu'on leur nomme un défenseur officieux , qu'on les cite à cri public , dans les champs , dans les vignes et sur le bord des eaux , à comparaître dans trois jours pleins : que s'il paraissent , on écoute impartialement leurs raisons de défense exposées par leur avocat , et qu'à défaut de comparaître , ils soient bannis du pays par contumace. Le prélat prescrit de plus la formule des paroles à prononcer et des exorcismes à faire en pareille cérémonie. Il eut l'attention d'envoyer ce travail à Malleolus lui-même , comme au plus savant docteur en droit canon de son diocèse , et le docteur en fut enchanté : il en fit même une communication amicale à son confrère , Jean Abundi , évêque de Coire , lequel l'employa contre les hannetons et leurs larves qui ravageaient la contrée et auxquels , pour qu'ils ne manquassent pas d'aliments (car il faut que chacun vive) , il assigna une vallée déserte , avec injonction de s'y transporter sans délai. Il est vrai que bien des gens se permirent de blâmer ou de tourner en ridicule ce rituel : mais l'évêque obtint des docteurs d'Heidelberg une approbation en due forme de son ouvrage , et triompha de ses détracteurs.

En 1451 , le Conseil de Berne écrivit confidentiellement au même évêque pour se plaindre des sangsues qui attaquaient et faisaient périr les truites qui habitent l'Aar , et les saumons qui y remontent au temps du frai , et pour lui demander son secours contre ces enne-

mis de leur table. Voici la lettre, traduite du latin, qui servit de réponse à cette pétition.

« Au vénérable et prudent Curé de Berne : salut !

» Faisant droit à la supplique des Nobles Seigneurs, l'Avoyer et les Conseillers de Berne, touchant le cas mentionné dans leur lettre dont la copie ci-jointe, ayant pris sa teneur en sérieuse considération, voulant bénévolement pourvoir au bien d'eux et de leurs sujets, et nous confiant en vous, dont la loyauté et l'activité nous sont suffisamment connues, nous vous mandons et donnons commission, qu'à teneur des présentes, vous ayez à prononcer les malédictions, soit les imprécations usitées contre les sangsues et autres animaux mentionnés dans la dite lettre, après avoir préalablement convoqué le peuple dans l'église, et lui avoir exposé de quoi il s'agit, à forme et teneur de notre rituel, que nous vous envoyons, et cela à la place et par l'autorité de notre révérend Père en Christ, le seigneur Georges de Saluces, par la miséricorde divine évêque de Lausanne : suivant le mode prescrit dans nos lettres annexes, vous ferez donc toutes et chacune des choses mentionnées, et vous leur donnerez plein effet et due exécution, en lieu et au nom de notre prédit seigneur l'évêque de Lausanne et de nous, en vertu de la commission que vous confère la teneur des présentes. Fait et donné sous notre seing privé, et sous le seing de notre Cour, le 24 du mois de mars, l'an 1451. »

Au reste , l'auteur ne nous apprend point si l'exorcisme réussit, et si les poissons de l'Aar furent délivrés du brigandage des sangsues.

Il paraît que cette méthode de procéder contre les animaux nuisibles fut en usage dans l'évêché de Lausanne jusqu'à la réformation. Ruchat nous apprend , dans son *Histoire Ecclésiastique du Pays de Vaud*, p. 87 , que le diocèse étant fort incommodé des chenilles, on les cita solennellement en 1479, par devant la cour épiscopale de Lausanne, et qu'un avocat, nommé, dit-on, Perrotet, plaida leur cause; mais il paraît qu'il la défendit mal et qu'il perdit son procès, puisque l'évêque Bénédict de Montferrand fulmina contre elles une sentence d'anathème et d'excommunication. Duding, page 51 de l'ouvrage cité plus haut, consigne la même anecdote, et en prend bravement occasion de faire une virulente sortie contre les préjugés du professeur Ruchat, lequel non-seulement n'admet pas l'efficace inmanquable de ces hostilités verbales contre les dits insectes, mais ose avancer qu'ils ne laissèrent pas, tout excommuniés qu'ils étaient, de faire encore bien du mal.

NB. Si quelqu'un est curieux de vérifier les citations alléguées ci-dessus, sur les anguilles, sangsues, hannetons, chenilles, etc., qu'il prenne la peine de lire les deux petits traités de Malleolus sur les exorcismes: ils sont très-rares, il est vrai; mais ils se trouvent dans le tome second du *Malleus maleficarum*, pages 378-421 de l'édition de Francfort, 1582, avec privilège de Sa Majesté Impériale....

SOCIÉTÉ HÉTÉROCLITE.

Chacun sait que nous avons un grand nombre de Sociétés helvétiques, qui se réunissent annuellement, soit dans un lieu fixe, soit par tour de rotation en diverses villes suisses. Leurs noms sont connus; leur utilité est avérée, et leurs résultats scientifiques, patriotiques et philanthropiques font honneur à notre nation: ce n'est donc pas de ces réunions que je veux parler... mais il existe une Société presque anonyme, qui n'aspire à aucune célébrité, qui redoute moins la lumière que l'éclat, qui sans être libérale est cependant basée sur une parfaite égalité, et qui peut-être dans sa modestie se plaindra qu'une main téméraire lève un coin du voile dont elle couvre son obscurité, si toutefois, ce qui est fort douteux, notre indiscretion parvient à sa connaissance. Nous ne saurions dire, ni où, ni quand elle s'assemble, parce qu'elle n'a ni local d'usage, ni jour marqué pour ses réunions: nous ne pouvons indiquer le nombre de ses membres, parce qu'elle n'en dresse pas de liste; encore moins publier ses statuts réglementaires, parce qu'elle a eu de bonnes raisons pour ne les consigner dans aucun protocole, manuscrit ou imprimé. La seule tradition orale lui tient lieu d'*Acta*, et ses archives sont la mémoire de ses honorables membres.

Après bien des recherches, voici ce que j'ai pu découvrir. Cette Société, dont la date de fondation n'est

pas connue , a un président rééligible et presque toujours réélu : celui-ci a quatre assesseurs , qui sont ordinairement pris parmi les membres les plus âgés , et rarement révoqués ; car le système de cette association ne tient pas à des mutations fréquentes , parce qu'elle se confie plus à l'expérience des anciens qu'à toute la bonne volonté des jeunes. Outre la gestion des affaires courantes , ce Conseil des Cinq est spécialement chargé de vérifier si le candidat qui se présente a les deux conditions indispensablement requises pour être agrégé : la première est de passer pour honnête homme , c'est-à-dire , de n'avoir jamais été repris de justice , ni même accusé d'aucun méfait grave : la seconde condition est de ne posséder rien que ses bras , et de ne subsister que de son travail journalier ; ainsi , aucun mendiant de profession ne peut être admis dans la dite Société. Deux causes en font donc inévitablement exclure un membre : 1^o un vol , un acte notoire de mauvaise foi ou de violence ; en un mot , toute faute qui fait infliger par l'autorité une peine afflictive à celui qui l'a commise ; 2^o un changement de fortune , qui fait sortir de l'état requis , tel que le procure un héritage , un bon mariage , la découverte d'un trésor. Autant la première cause d'exclusion afflige la Société , autant la seconde la réjouit ; mais cette joie est rare , et l'on n'en cite que deux ou trois exemples. Si un membre vient à faire une acquisition en meubles ou en immeubles , il en doit compte au Conseil des Cinq , et si elle est à crédit , elle n'est point une raison d'exclusion , parce qu'il est permis d'avoir des dettes

(passives, s'entend). Un membre accusé d'avoir acheté une vache, se justifia, en prouvant qu'il ne l'avait pas payée. On n'est pas si rigoureux pour les autres bêtes à cornes. Un des affiliés, interrogé d'où lui venait sa chèvre, assura qu'elle lui avait été donnée par son parrain, qui était un homme riche : sur quoi le président, surnommé le Grand Veneur, parce qu'il était taupier de son métier, lui intima de ne plus recevoir à l'avenir de pareils cadeaux, de peur de se laisser *suborner* : car, ajouta-t-il, le roi Salomon a dit : « le présent aveugle le plus éclairé, et pervertit les paroles des justes. »

Cette Société a horreur du luxe : quiconque y paraîtrait en vêtement neuf, en serait éliminé par le fait, vu que son costume annoncerait un changement de fortune : des trous, des taches, des habits rapiécés, sont les insignes des membres : l'un d'eux ayant un pantalon qu'il mettait pour la première fois, eut soin d'y faire une déchirure, avant de prendre séance ; un autre qui avait une veste assez propre et capable d'éveiller des soupçons, en arracha deux boutons et charbonna sa manche gauche. Un jeune freluquet, nouvellement marié, osa se présenter avec un surtout en très-bon état : enquis d'où il le tenait, il avoua l'avoir emprunté pour se montrer décemment ; alors le président lui cria d'une voix de tonnerre : « Orgueilleux que tu es ! va tout de suite le rendre ; et si tu reviens, que ce soit avec tes habits de travail. Emprunter, quoi ? un surtout, pour faire le monsieur... si du moins c'était de l'argent, encore passe.... »

Quand la Société se réunit, si l'abondance et la variété des mets ne caractérisent pas le petit repas d'usage, appelé *retaillon*, il y règne du moins fraternité, bon sens et jovialité. Chacun doit payer sa quote-part de l'écot : s'il y a quelque inconvénient à suivre ce mode, chacun doit verser dans une bourse commune toute la monnaie qu'il a sur lui. Il y a quelques années que la Société s'étant réunie, par un beau dimanche de printemps, au pied d'une vieille tour, ils ne purent entre seize assistants faire que 25 batz ; l'urgence fit supprimer le *retaillon* pour cette fois : mais l'on fut unanime à décider que cette somme serait bue, vu qu'il n'y avait à craindre ni ivresse ni excès, et qu'aucun d'eux n'avait un crédit ouvert dans le cabaret voisin, où l'on se rendit gaîment, et où le boursier eut tout juste de quoi payer cinq pots de vin : cette pénurie, loin d'affliger la Société, lui sembla être de bon augure pour l'avenir, et présager sa stabilité et sa durée, puisqu'elle prouvait que les sociétaires ne s'enrichissaient pas.

Il n'y a pas seulement des membres effectifs ; mais il y a aussi des membres honoraires, que la Société choisit elle-même, sans qu'ils se mettent sur les rangs, et *proprio motu*, comme on dit à Rome : par exemple, un ancien magistrat ayant paru hors de chez lui en robe de chambre déchirée et avec des mailles rompues à ses bas, vit arriver quelques jours après un diplôme de la Société, qui le nommait Grand-Maître de sa Garde-robe : un élégant ayant paradé sur une rosse dans une fête populaire, reçut un brevet d'Ecuyer en

chef de la Société : une femme d'une malpropreté dégoûtante fut promue au grade d'Archi-Vivandière de la Confrérie. Il eût été curieux de lire ces pièces dans le texte original ; mais la modestie des personnes qui les ont reçues ne leur a pas permis de me les communiquer.

On ne manquera pas de me demander d'où me viennent ces détails : voici donc dans quelle source ils ont été, en bonne partie, puisés. L'an passé, je sortis de la grande route pour aller, par un sentier peu fréquenté, visiter un ancien camarade d'école, qui habitait une ferme isolée : j'avais besoin d'un guide, que je chargeai de mon petit sac de voyage : ce bon homme était très-communicatif ; il aimait à s'entendre parler, surtout quand il avait bu le petit coup d'eau-de-vie. Je ne tardai pas à découvrir qu'il appartenait à la Société et que, loin d'en faire mystère, il s'en faisait gloire. Il me raconta qu'il avait failli d'être exclu de la confrérie. On était venu, me dit-il, avertir notre président, qui voyait naturellement les choses en noir (car il était charbonnier), que j'avais une chambre tapissée en vert, des tableaux de grands maîtres et des transparents à mes fenêtres : c'était pure calomnie, et il ne me fut pas difficile, comme monsieur va le voir, de repousser cette maligne délation. Resté veuf avec deux enfants, je fus forcé de quitter une mauvaise chambre basse, qu'un parent de ma défunte femme me prêtait pendant sa vie, et j'allai dans une autre paroisse, où je croyais mieux gagner mon pain, en me chargeant d'un défrichement : je vis,

sur la lisière d'un bois, une espèce de baraque à moitié ruinée; porte renversée, châssis sans vitres, parois vermoulues et lézardées. J'allai au possesseur, qui me permit gracieusement de m'y établir sans payer de loyer, sous la seule condition que s'il y avait quelque réparation à faire, elle serait à ma charge. Après cet arrangement, je me mis à boucher les fentes de la paroi avec des bandes de mousse.... voilà ma tapisserie verte. Comme dans mon bagage, qui n'était pas lourd, il y avait quatre ou cinq vieux *Messagers boiteux* de Vevey et de Bâle, j'en détachai les planches pour les coller contre la cloison.... voilà mes tableaux des grands maîtres. Mais les trois petites croisées ouvertes à tous les vents m'inquiétaient aux approches de l'hiver : j'avais trouvé dans un sentier voisin un grand cahier d'écriture ; j'en pris quelques feuilles pour suppléer, à la Savoisienne, au manque de vitres, et je les assujettis aux cadres. Peu de jours après, le jeune vicaire de la paroisse m'aborda près de mon gîte et me demanda poliment par quel hasard un de ses sermons était à mes fenêtres : je lui avouai qu'ayant trouvé un cahier dans un lieu où il se promenait souvent, et ignorant son contenu, parce que je ne savais pas lire l'*écriture de main*, j'avais cru pouvoir m'en servir sans conséquence : alors il me frappa sur l'épaule, en me disant : Brave homme ! je veux reprendre mes feuilles ; mais vous n'y perdrez rien ; attendez-moi dimanche soir. En effet, il vint avec quelques provisions dont il me fit cadeau ; il détacha ses pages et me donna pour les remplacer six grandes

feuilles imprimées : l'une portait l'Oraison dominicale, l'autre le Symbole des Apôtres, la troisième le Décalogue : les autres étaient la Prière du matin, la Prière du soir et les Maximes de la sagesse.... voilà mes transparents. Vous comprenez qu'après ces explications notre président ne me chicana plus sur le luxe de mon logement. Je vous dirai de plus, mon cher monsieur, que comme je sais lire couramment l'*écriture moulée*, ces feuilles me servirent à une école d'enseignement mutuel pour mes deux garçons, et qu'au bout de huit mois, ils surent, à force d'y regarder, non-seulement lire nos fenêtres, mais encore qu'ils les apprirent par cœur, et qu'il y avait peu de jours que je ne leur fisse réciter tantôt l'une, tantôt l'autre, et souvent, surtout le dimanche, toutes les six. Vous conviendrez que, tout pauvre que je suis, je ne néglige pas l'éducation de ma famille, et que si je ne puis faire de mes fils de riches héritiers, qui ne battront pas le coup du matin au soir, j'en fais au moins de bons chrétiens, qui seront laborieux et bons défricheurs comme leur père.

Cet homme m'intéressait autant qu'il m'amusait. Il me conta encore qu'un artiste genevois, qui serait bientôt des leurs et qui y prenait peine, avait offert à la Société de graver un cachet à son usage : on convint généralement d'y mettre une besace ; mais quels mots inscrire autour ? Les uns voulaient *Pauvreté n'est pas vice* ; cette devise fut rejetée, parce qu'un Français avait dit dans un livre : *Non... mais c'est bien pis*. Un autre proposa ce passage de l'Evangile : *Vous*

aurez toujours des pauvres avec vous ; il parut inutile, parce que la Société tout entière était une preuve vivante de cette assertion : enfin , on convint d'y mettre : *Travaille et prie , et ta besace ne restera pas vide....* Mais le cachet n'a jamais été exécuté, manque de fonds. Projet de vanité , avait dit un *magnin*, qui nous présidait ce jour-là : mon sceau à moi , c'est l'empreinte de mes cinq doigts trempés dans l'encre ; je ne sais quel roi , dont parle l'histoire , n'en avait pas d'autre , et nous ne devons pas être plus fiers qu'un roi.

Mais, repris-je, et il me tardait d'en venir là, quel est votre nom ou votre titre ? Seriez-vous une Société de ces *Heimathlosen* dont on parle tant ? — Dieu nous en préserve ! Sachez que nous avons tous une bourgeoisie, soit dans ce canton, soit dans quelque autre ; que nos papiers sont en bonne règle, sans quoi on ne nous tolérerait pas ; et que nous sommes tous Suisses. Ecoutez, monsieur, je vais vous le dire, quoique ce nom me fasse quelque peine ; notre Société, dès sa fondation, fut intitulée *Société des gueux*, soit par son propre choix, soit par la malice de ceux qui en étaient exclus, on ne sait lequel des deux : mais ce nom lui est resté, et je voudrais le changer, je ne vous le cache pas. — Et pourquoi le changer ? gardez-vous-en bien ; il est historique, ce nom-là. — Je ne vous comprends pas. — Il fut une république qui a joué un grand rôle dans le monde et qui commença par une association pareille. — Pas possible. — Oui, mon ami ! en 1556, le prince d'Orange et les autres

fondateurs des Provinces-Unies ayant été traités de *queux* par leurs ennemis, adoptèrent ce titre de préférence et ne tardèrent pas à l'illustrer : vous voyez donc qu'une société devenue république s'appelait comme la vôtre, et s'en faisait honneur... — Ah, monsieur ! nous n'aspérons point à devenir république, puisque aucun de nous n'a seulement le moyen d'être électeur dans une assemblée primaire : nous sommes citoyens, et bons citoyens, j'ose l'affirmer ; mais *citoyens passifs*. Je n'en suis au reste pas fâché ; ignorants comme des ânes, quelle figure ferions-nous dans une assemblée primaire, encore moins dans un corps représentatif?... Nous n'y serions que des pantins, dont plus fin que nous tiendrait la ficelle ou la corde, pour nous faire jouer à son gré : et comme vos journalistes ont maintenant la rage de tout publier pour l'éducation du genre humain, dont ils se chargent à fruits pendants, il suffirait de dire une balourdise, ou tant seulement un mot patois pour un mot français... paf ! un de ces messieurs nous fourrerait dans sa feuille, et nous voilà bafoués en vertu de la discrète liberté de la presse. Certes ! je remercie le Ciel qui a permis que nous fussions bien gouvernés, mais qui a eu raison de ne pas nous mettre au nombre des gouvernants. Et quand nous aurions à nous plaindre de cette exclusion, irions-nous troubler le repos public pour des prétentions individuelles ? Irions-nous affirmer, parce que nous ne serions pas contents, que tout le canton est mécontent, quand on sait tout le contraire ? Irions-nous faire publier aux papiers

étrangers que nous nous déchirons à belles dents , quand tout est en paix ? Irions-nous ébranler la confiance bien fondée que nous autres campagnards avons dans nos Conseils, parce que quelques factieux crient comme des pies borgnes contre notre régime actuel ? Encore une fois, monsieur, je bénis Dieu de ce que notre chose publique marche d'une manière satisfaisante, et que nous ne pouvons pas nous en plaindre. Car, comme le répétait ma grand'mère, qui était une femme de bon sens : Quand notre horloge va, il ne faut pas que trop de mains y touchent.

Mais, lui dis-je encore, je vous félicite de n'avoir pas d'ambition : cependant si vous en aviez quelque grain, il vous reste toujours une porte pour entrer. N'avez-vous pas, par la constitution de votre canton, 18 places ouvertes à gens dont on n'exige ni immeubles, ni créances hypothécaires, en un mot, aucune condition de propriété ? — On nous le dit. — Ces places ne sont-elles pas ménagées tout exprès pour gens qui se sont distingués par quelque service éminent rendu au pays, par quelque acte éclatant de patriotisme, par quelque découverte ou invention vraiment utile dans les sciences ou dans les arts ? — Je dois le croire : je présume même que ce sont des hommes d'un mérite transcendant qui remplissent ces 18 places d'honneur ; mais je n'en sais rien. D'ailleurs nous n'avons dans notre Société aucun sujet pareil à mettre en avant : tous gens de peine et de labour, vivant au jour la journée, nous ne pouvons rien pour la patrie... que de l'aimer, de prier Dieu

pour elle, de la défendre de notre personne si elle est attaquée, et de ne faire tort à qui que ce soit... Mais à présent que j'y pense, c'est grand dommage qu'il soit mort; nous avions, il n'y a pas longtemps, un collègue très-ingénieux (c'était mon compère), et qui aurait pu... — ConteZ-moi donc ça. — Dans le fond d'une vieille grange, il trouva toute sorte de pièces hors d'usage, entre autres des roues, des timons, des brancards, des harnais. Qu'est-ce que mon homme en fit? Tirant parti de tous ces rebuts, il en fabriqua un chariot le plus artistement du monde. Les 4 roues étaient de dimension différente; les brancards étaient inégaux; le limon avait une branche plus courte que l'autre; les traits étaient composés de fragments de courroies, de bouts de corde, d'anneaux dépareillés, de chaînes rouillées: c'était vraiment un chef-d'œuvre de patience et d'industrie; car le chariot cheminait, à l'aide de la coopération de l'artiste et de celle d'un cheval poussif, boiteux et aveugle, que le défunt avait acheté, pour treize batz et un pot de vin, du maître des basses œuvres qui le menait à la tuerie. Eh bien, monsieur, un savant Anglais, qui voyageait pour monter une école poli... poli..., est-ce politique? Aidez-moi donc. — Polytechnique. — Polytechnique, soit. Cet Anglais donc rencontra ce merveilleux équipage, s'arrêta tout court pour le dessiner, et donna un gros écu à son maître, tant il fut satisfait de son talent à travailler en pièces rapportées. Il est pourtant vrai de dire qu'on n'a jamais décidé ce qui avait le plus frappé l'étranger, du chariot, du cheval ou du

conducteur ; peut-être tous les trois : quoi qu'il en soit, notre ingénieux confrère fut pris en note, fut dessiné : peut-être sa restauration fera époque ; certainement en Angleterre, il eût eu son brevet d'invention. S'il n'était pas mort d'une chute, mon compère pouvait, je vous en réponds, aller loin en mécanique, lentement, j'en conviens ; mais il ne restait jamais stationnaire, comme tant d'autres, et si par fois sa machine reculait, il s'y attelait en personne, pour être à deux dans les montées. — C'est charmant, vraiment charmant ! Mais vous, mon brave guide, n'avez-vous pas quelque grade dans votre Société ? — Sans doute : j'en suis le secrétaire à votre service. — Et quoi ! ne m'avez-vous pas dit que vous ne savez pas écrire ? — Sans contredit ; aussi quand on voulut m'élire, j'objectai cette raison, qui me paraissait belle et bonne. Qu'importe ? reprit un vieux batelier qui nous présidait ; nous en avons eu bien d'autres qui n'en savaient pas plus que toi. — Comment donc se tiraient-ils d'affaire ? — Comme moi ; quand j'ai une pièce à faire remettre à mon soulier, je vais droit au savetier, et il la met... De même, quand tu auras quelque écriture à faire pour nous, ce qui est rare, tu iras vers quelqu'un qui sache écrire... Voilà tout. — La pluralité des voix voulut que j'acceptasse, et je me soumis, comme il était juste.

Tout en tenant ces propos, nous arrivons à la ferme de mon ami ; mon guide dépose ma valise et me quitte en me remerciant de ce que je lui donnais plus qu'il n'avait gagné... Et moi de me dire : cette *Société des*

gueux a bien son bon. Elle n'a, il est vrai, ni séance publique, ni prôneur, ni journal à sa disposition; mais elle exerce sur ses membres une influence morale, qui tend à les rendre honnêtes gens; ce qui, selon moi, a bien son mérite.

Je ne dois pas oublier qu'ayant témoigné à mon guide le désir d'être membre d'une Société aussi estimable, aussi désintéressée, aussi amie de la constitution, et par conséquent de la paix publique, il me dit, en regardant mon sac de voyage : Impossible. — Pourquoi, s'il vous plaît? — C'est que, indépendamment que vous avez du bien au soleil, vous venez de faire aujourd'hui même une chose qui vous en ferme à jamais l'entrée. — Et quoi donc? — *Vous avez fait porter par un autre ce que vous pouviez porter vous-même!*

MANUSCRIT DE MOUDON

soit courte chronique des évêques de Lausanne

(De l'an 500 à 1533.)

Eclaircissement préliminaire.

Dans le dernier numéro du *Conservateur suisse*, nous avons publié la traduction de la *Chronique du cartulaire de Lausanne*, qui finit en 1240; un autre document en fournit la continuation jusqu'à 1533. Cette pièce, inconnue avant l'an 1705, est une découverte due aux infatigables recherches de notre savant professeur Ruchat, qui lui donna le titre de

Manuscrit de Moudon, parce qu'il la trouva dans cette ville, en explorant des liasses d'anciens papiers, rassemblés par son oncle Abram De Mière, conseiller de Moudon, magistrat instruit et très-curieux de notre histoire dans le moyen âge. Ruchat apprend, dans une courte préface, que ce manuscrit fourmillait de fautes, et qu'il le mit au net. Les unes venaient de l'ignorance du copiste qui connaissait mal le latin, et il les a aisément corrigées, quoiqu'il en comptât plus de deux cents; les autres appartenaient à l'auteur de la pièce: il en corrigea une partie à l'aide de la *Chronique du prévôt d'Estavayer*; mais il avoue qu'il en reste quelques-unes, soit parce que l'écriture était effacée, soit parce que la phrase était inintelligible, ou qu'il y avait des lacunes de plusieurs mots. Nous en donnons la traduction sur le texte revu par Ruchat, tel qu'il est dans son *Histoire générale de la Suisse depuis l'origine de la nation jusqu'en 1508*, manuscrit en 5 volumes in-4°, que la bibliothèque de Berne possède et qui m'a été officieusement communiqué. Le manuscrit de Moudon est assez concordant avec la *Chronique du cartulaire*; quelquefois il en reproduit un fragment de mot à mot; d'autres fois il y ajoute des détails intéressants: c'est ce qui nous a déterminé à le publier en entier, plutôt qu'à le mutiler, en le prenant depuis 1240, année à laquelle se termine le travail du Prévôt de notre cathédrale. Quelques notes indispensables sont renvoyées à la fin de l'ouvrage; mais les variantes pour les dates, pour les noms et pour les mots omis essentiels à l'intelligence du texte,

sont placées entre deux parenthèses. On a cru devoir supprimer, comme inutile, le nom de l'empereur et du pape régnant à l'élection de chaque évêque, lorsqu'il y a la date de l'année, parce que cette date suffit, si elle est exacte, et que si elle ne l'est pas, nous restituons la véritable. Le nom de l'auteur ou du rédacteur de cette pièce ne nous est pas connu; il est probable que c'est un chanoine de la cathédrale, qui vivait en 1533. Ruchat en a tiré des matériaux pour son *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique du Pays de Vaud*.

CHRONIQUE.

Nous avons premièrement le bon exemple de S^t Prothase (Prothais), évêque d'Avenches ou de Lausanne en 501. Il tint l'évêché environ trente ans, au temps de S^t Agapet, premier pape de ce nom, et de Clovis, premier roi chrétien des Gaules. Les anciens racontent que Prothais était originaire (du pays) de Venise, et qu'on pourrait encore retrouver sa vie. Ayant fait quelque séjour dans son église de Lausanne, il s'en alla dans le Jura, au-dessus du village de Bire (Bière), afin d'y faire couper des bois pour rebâtir Lausanne. Il mourut là, et fut porté, sur un brancard, jusqu'à une plaine nommée dès lors Bérule (Berolles), parce qu'à cet endroit on fit une petite brouette (berula), sur laquelle il fut conduit à Bière, où on lui fabriqua une bière, et de là, mené à un lieu appelé Basuge, et maintenant S^t Prothais (S^t Prex²¹.) Il n'y avait pas alors de village, mais dans la suite des temps, et longtemps après, à cause des vols et des déprédations qu'y

commettaient les voisins des deux bords du lac, les seigneurs charitables (de Lausanne) y bâtirent un château, avec un village fermé de murs, comme il existe maintenant²². Le dit S^t Prothais y fut déposé dans une église fondée en l'honneur de la B. V. Marie; mais ceux qui l'y avaient porté ne purent jamais l'en tirer pour le transférer à Lausanne, de manière qu'il y fut enseveli, et qu'il y a fait et y fait encore plusieurs miracles. Sa fête y est célébrée le 8 des Ides de novembre (6 novembre); mais elle ne fut chômée à Lausanne qu'en 1234; alors l'évêque Boniface et le Chapitre décrétèrent de mettre au nombre des Confesseurs (canoniser) le dit bienheureux Prothais; sa fête se célèbre à ix leçons, et, dès lors jusqu'à ce jour, on a distribué un sou à chaque chanoine présent aux matines. Avec approbation et confirmation du même, une église fut fondée à Baumes en 501. Notez que ce ne fut qu'en 1150 que le corps de S^t Prothais fut exhumé.

En 534, son successeur était Chilmégisile dont le corps repose honorablement dans l'église de S^t Thyrese, maintenant de S^t Maire; et je suis surpris que cette église ayant été fondée en l'honneur de S^t Thyrese qui fut de la légion de S^t Maurice (légion thébaine), on ne lui ait consacré aucune fête dans l'année, quoiqu'on en fasse chaque jour commémoration à matines et à vêpres. On trouve mentionné dans un certain livre appartenant à la B. Vierge (à la cathédrale de Lausanne), qu'environ l'an 532, du temps de Chilmé-

gisile, évêque d'Avenches ou de Lausanne, le mouëtier de Baumes fut bâti et achevé.

Ici est omis Superius²⁵.

Après lui, fut évêque le bienheureux S^t Marius (S^t Maire), dont on ne trouve rien dans la vieille règle de Lausanne, sinon qu'il commença à siéger en 584, qu'il gouverna vingt ans et huit mois, qu'il vécut soixante-quatre ans, qu'il mourut au Seigneur en 604, et fut enseveli dans l'église de S^t Thyrsé, dans la même tombe que son saint prédécesseur. Nos anciens ont dit qu'il était originaire du diocèse d'Autun, noble de race, mais plus noble par sa foi et par ses mœurs, et l'on assure qu'on pourrait recouvrer sa vie. Il donna de ses biens allodiaux au Chapitre de Lausanne, la terre de Marcenay près de Dijon, laquelle le Chapitre posséda cent ans, jusqu'au temps de Gui de Marlanie, qui siégea huit ans. On raconte de ce dernier, qu'ayant fiancé une sienne nièce à un certain chevalier, le dit évêque fut déposé avant que le mariage fût consommé, et qu'à cette occasion, le chevalier enleva au Chapitre cette possession pour tenir lieu de la dot que l'évêque avait promise à sa nièce. Notez que depuis la mort de S^t Maire, de 604 à 803, nulle part il n'est fait mention d'aucun évêque de Lausanne : cependant quelques anciens manuscrits nous apprennent que vingt-deux évêques sont ensevelis à Avenches, dans la chapelle de S^t Symphorien, qui n'a jamais été une église cathédrale, et dont il ne reste aucun vestige. Il est bien vrai que les souverains Pontifes établirent des cathédrales, notamment

celle... (Ici il y a lacune dans le manuscrit). Il était connu qu'Avenches était la plus grande cité et la capitale des Helvétiens ; c'est pourquoi les évêques prenaient le titre d'Avenches ou de Lausanne. Or , S^t Prothais fut un des premiers qui choisit Lausanne , et il paraît qu'il alla faire couper des bois , non , est-il dit , pour couvrir , mais pour recouvrir une église qui existait déjà avec dignité , tandis qu'on n'avait à Avenches que la petite chapelle de S^t Symphorien , dans laquelle , comme il a été dit , vingt-deux évêques ont eu leur sépulture.

Ici est omis Arricius ou Eric , en 658.

En 804 , était évêque Udalric ou Ulric , du temps de Charlemagne (qui avait épousé sa sœur Hildgarde)²⁴.

En 815 siégeait Frédéric , soit Frédaire.

Ici est omis Pascal , évêque en 817.

En 827 , David était évêque , et tint le siège vingt-trois ans ; il fut tué , en 850 , par le seigneur de Tägerfelden près de Rheinfelden , au village d'Annes (Anet) , au bord du ruisseau qui le traverse , à côté d'une certaine grosse pierre sur laquelle les traces de son sang ont paru pendant plusieurs années : quelques hommes de l'évêque le trahirent , et le village dont ils étaient fut , à cause de cela , appelé Trairon (Treiten) jusqu'à nos jours. Son épitaphe nous apprend qu'il tua son ennemi. Il paraît par un certain livret , que ce même évêque David eut de grands démêlés avec les gens de Moudon , auxquels il fit beaucoup de mal ; ceux-ci lui tuèrent quelques-uns de ses soldats. Cette

querelle , dans laquelle intervint le comte de Savoie, ne fut terminée que par Jean de Cossonay, qui fut évêque longtemps après Boniface (en 1265).

En 850, fut évêque Alman (Hartmann).

En 880, le siège fut occupé par Jérôme.

En 892, Boson fut promu à l'évêché. Rodolphe I^{er}, roi de Bourgogne, termina la dispute (du siège) entre lui Boson et un autre , tous les deux de la maison de Jérôme : il tint le siège pendant 39 ans.

En 931 *, Libon fut nommé évêque et siégea environ cinq ans.

En 936, Beron ou Bourcard fut fait évêque et siégea seize (douze) ans.

En 948, Magnerius fut ordiné évêque et tint le siège vingt ans.

En 968, était évêque Eginorphe , fils du comte de Fribourg.

En 985, Henri fut établi évêque et siégea trente-cinq ans. Ce grand prélat est digne de mémoire et finit sa vie par le martyre ; il fonda des églises à Lausanne ; comme ses prédécesseurs, il reçut le Pallium du saint pape Léon VIII. Je n'ai pu apprendre par aucun écrit, ni par la tradition , qui sont ceux qui le tuèrent , ni pourquoi sa mort ne fut pas vengée. Il fut assassiné du temps du très-pieux Rodolphe III, roi de Bourgogne, qui fut un bon prince. J'ai seulement vu son épitaphe comme suit ²⁵ :

* Le *Cartulaire de Cuno d'Estavayer* donne la date plus exacte de 927, ce qui porte la durée de l'épiscopat de Boson à 35 ans. Plus loin, la date indiquée pour la nomination de Beron est également erronée ; c'est 952 qu'il faut lire. (*Edit.*)

« Le père Henri , l'ami du Tout-Puissant , a donné son âme au Ciel et rendu ses os à la terre : qui voudra connaître sa vie , n'a qu'à lire ce petit poème. Il a bâti cette demeure, ensuite cette église, et quelques autres temples que tu vois encore : il y a établi un clergé , et lui a assigné une subsistance commode , ainsi que le prouve son état actuel ; il remplissait l'attente de tous ceux qui avaient recours à lui, et ne renvoyait jamais le chétif à vide. Il instruisait par sa doctrine et par ses exemples le troupeau qui lui fut confié , et remplissait fidèlement toutes les obligations que sa règle lui imposait. Cultivant la vertu , punissant sévèrement le vice , exerçant l'hospitalité envers tous , comme Melchisédec , cherchant son appui en Christ , dont il suivait de point en point le modèle , il commença par pratiquer lui-même ce qu'il enseigna ensuite ; mais les pensées des méchants , si opposées à celles des gens de bien, le conduisirent à la mort. Victime des troubles qu'ils avaient excités dans la ville , on le cherche , on le prend , on le traîne hors des murs. L'épi de la vierge avait atteint son IV^e degré (26 août), quand la tombe reçut celui que célèbrent ces vers. Lecteur , selon ses désirs , prie du fond de ton cœur pour qu'il obtienne , ainsi que toi , un pardon éternel. »

J'ai aussi entendu raconter que dans chacune des cinq églises de Lausanne , dédiées aux bienheureux Pierre , Paul , Etienne , Laurent et Maire , il avait fait inhumer un de ses meilleurs amis , qu'il plaça sur la tombe de chacun d'eux une grande table de marbre , et qu'il ordonna sa propre sépulture dans la cathédrale ,

où il repose dans la nef, devant le crucifix, sous la première des trois pierres sépulcrales, du côté de l'autel de S^t Denis.

En 1019, était évêque de Lausanne, Hugues, fils du pieux Rodolphe II, et petit-fils de la reine Berthe, comme en fait foi une charte par laquelle elle confirme à l'église de Lausanne une portion des biens donnés par Rodolphe II en 933; lequel acte est daté de la troisième année du roi Rodolphe, petit-fils du roi Rodolphe, et fut passé dans la ville de Cavaillon, et dans le porche de l'église du martyr S^t Marcellin, par où il paraît que la dite reine Berthe fut femme du pieux roi Rodolphe II, lequel fut père de l'évêque Hugues, qui fut élu en 1019 et tint le siège dix-neuf ans : il mourut à une heure du jeudi 2 des Calendes de septembre (31 août). Il fut enseveli dans le chœur de l'église de Lausanne à côté de son père le roi Rodolphe. Il avait donné au Chapitre Ruaz in Ogo (Riaz, près de Bulle), Alba aqua (Albeuve) et Crans, terres que le Chapitre permuta dans la suite avec Guillaume de Champvent et d'autres. Cet évêque Hugues, qui était un excellent homme, a fait plusieurs autres bonnes choses. — Il y a eu un autre Rodolphe, roi des Romains, qui assista à la dédicace de la cathédrale de Lausanne, du temps de Grégoire X, comme il paraît par une table des seigneurs prébendaires (chanoines). Quelques-uns la comprenant mal, voulurent corriger l'ancienne règle et le mettre à la place de ce Rodolphe qui nous a fait tant de bien, dans la date de la dédicace de l'église, et plusieurs ont confondu sous cette

même date (Rodolphe III et Rodolphe de Habsbourg) ; c'est pourquoi je prie qu'on corrige cette erreur²⁶.

En 1039, siégeait l'évêque Bourcard, lequel fut interdit pendant qu'il était en Saxe au service de Henri IV ; cet empereur, en considération des services de ce prélat, qui lui était aussi agréable que fidèle, et qui, comme il arrive souvent, avait dépensé, pour soutenir sa cause, plusieurs biens de son Eglise, lui donna, en réparation de la faute qu'ils avaient faite l'un et l'autre, des domaines et des tours (châteaux) à Morat, à Lutry, à Corbières*, à Corsier, à Cubirasca, à Lugnorre ; il lui conféra de plus, tout ce que possédait le duc Rodolphe (de Souabe, élu empereur, lequel, contre toute loi divine et humaine, avait attenté à l'empereur et à l'empire, et méritait d'être proscrit, condamné, et privé de ses biens et de sa vie), c'est-à-dire, ses possessions et celles de ses complices, situées entre la rivière de Sénone (Sarine), le mont Jou (S^t Bernard) et les confins de Genève, dans l'enceinte du Jura et des Alpes, avec toutes leurs dépendances : il les lui remit en propriété, et confirma cette remise par une charte. Cet évêque, fils du comte Buccon d'Oltingen (château près de Laupen), était un homme violent et belliqueux ; il eut une femme légitime, qui bâtit à Lausanne la chapelle de S^t Nicolas, avec la voûte en pierre au-dessus, et l'église de S^t Pierre de Marsens, près de Curtilles.

* La charte dit *Carbarissa*. Il est plus probable qu'il s'agit de Chexbres. Voir *Mémoires et Documents cités*, t. VII, p. x et xi. (*Edit.*)

En 1089 Lambert de Grandson parvint à l'évêché. Il est dit dans une bulle du seigneur (pape) Eugène, que Lambert ayant été fait évêque de Lausanne par l'hérésiarque (l'anti-pape) Guibert, gouverna tant bien que mal. Ce pape déclara nulles et non avenues toutes les donations que Lambert avait faites des biens de son église. J'ai aussi trouvé dans une charte du seigneur empereur Henri, ce qui suit : Il est certain et avéré que Lambert, évêque de Lausanne, envahit méchamment cette église, l'administra encore plus mal, et viola honteusement la foi qu'il avait jurée ; il dissipa entièrement les biens de son église, les distribua injustement et les donna d'une manière illicite à qui bon lui sembla. Enfin tourmenté par les remords de sa mauvaise conduite, reconnaissant qu'il avait mal agi et péché gravement contre Dieu et contre son église, ou plutôt poussé par une pénitence tardive, il résigna son évêché : on raconte qu'il sortit tout seul par la porte de S^t Maire, et que dès lors personne ne l'a plus vu à Lausanne. D'autres disent qu'il se fit hermite ; d'autres qu'il fut emporté par le diable. Il avait inféodé à son neveu Vauthier de Blonay, Vevey, la justice de Corsier et plusieurs autres choses.

En 1090, Cuno de Neuchâtel succéda à Lambert : je trouve dans des lettres patentes que l'empereur Henri IV adressa au vénérable Cuno, évêque de Lausanne, qu'il révoqua tout ce qui avait été fait par Lambert de Grandson, lequel il qualifie de méchant homme. Cuno fonda sur son propre patrimoine l'abbaye d'Erlach (Cerlier) ; pendant qu'il la bâtissait, il

mourut subitement, et son frère Burcard, évêque de Bâle, acheva l'église qu'il avait commencée et l'y ensevelit devant le crucifix.

En 1100, fut évêque Girard de Foussignié (Faucigny); je n'ai pas appris qu'il ait rien aliéné, si ce n'est le péage du samedi à Lausanne, qu'il inféoda à son neveu le seigneur de Faucigny. Il habitait volontiers (au château de Glérolles) près de S^t Saphorin, et il fut enseveli à Lutry dans le Chapitre.

En 1130, on élut à sa place Gui de Martigny (de Marlanie), comme il paraît par une bulle du pape Innocent II, où l'on trouve ceci : « Comme il est connu que les voyageurs sont souvent détroussés près du château des Clées, nous enjoignons à votre fraternité, de ne plus permettre qu'il soit jamais rebâti dans la suite. » Une autre bulle du même, adressée au clergé et au peuple de Lausanne, porte : « Nous avons décoré du Pallium, notre vénérable frère, Gui, votre évêque. » J'ai lu autre part : « A Girard succéda Gui de Martigny, lequel ayant été déposé à cause de ses désordres et de son incontinence, eut Amédée pour successeur²⁷. »

En 1144, le siège fut occupé par S^t Amédée. Il était originaire du château de Chasta, près de S^t Antoine (en Dauphiné), d'une famille noble, et il se distingua par ses bonnes mœurs : il fut d'abord moine de Clairvaux, puis abbé de Hautecombe, enfin évêque de Lausanne. Indépendamment de tout le bien que sa prudence fit à son église, comme Amé, comte de Genevois, avait dans le dessein d'attaquer Lausanne,

commencé à bâtir une maison forte et une tour, sur une éminence, pour s'emparer de la ville, il le chassa et le contraignit même à raser jusqu'au fondement tout ce qu'il avait construit. Ainsi que nous l'avons entendu dire (car ce que la tradition raconte ne doit pas être perdu), Amédée était né, il avait commencé ses études, il était devenu abbé, il avait été élu évêque le jour de S^{te} Agnès ; c'est pourquoi il donna au Chapitre l'église de Denis (Denezy) sous condition que la fête de S^{te} Agnès serait double, et c'est ainsi qu'elle est célébrée de nos jours. Le seigneur Amédée habitait volontiers à Puidoux, près de l'abbaye de Hautcrêt (qu'il aimait), parce qu'il avait été religieux de cette congrégation. Il obtint aussi une bulle du pape Eugène, laquelle confirme les possessions données du temps de son prédécesseur Bourcard à l'église de Lausanne par l'empereur Henri IV, corroborée ensuite par l'empereur Conrad, roi des Romains. Outre les dits fiefs, il lui conféra les terres de Pully et de Chexbres avec leurs dépendances, et déclare de plus non avenues toutes les donations faites par Lambert, qui, élu par l'anti-pape Guibert, avait gouverné tant bien que mal l'église de Lausanne. Il eut aussi une charte de Frédéric, roi des Romains, dans laquelle il dit : « Telle est notre volonté par rapport à notre très-cher chancelier Amédée, évêque de Lausanne, connu pour nous être attaché, autant par sa fidélité que par la noblesse de sa famille, lequel nous avons établi notre représentant, pour réunir, administrer et recueillir les biens enlevés (à son évêché), pour

vaquer au nécessaire , pour faire comparaître en cour ecclésiastique les barons et autres personnes ; le tout en considération de la probité de cet évêque et de la dignité de l'antique église de Lausanne. Comme les médecins lui conseillaient, pour remède à une certaine maladie qui le faisait souffrir, de rompre son vœu de célibat, il répondit qu'il n'emploierait jamais un pareil remède. Il composa à l'honneur de la S^{te} Vierge, des homélies qui se lisent encore aux matines du dimanche. Quoiqu'elle n'en sût rien, une de ses sœurs, qui était religieuse, lui manda de lui envoyer le joyau qu'il avait fait pour la S^{te} Vierge, et il lui adressa ses homélies, la priant, qu'en retour, elle lui fît part du joyau que la S^{te} Vierge lui avait donné ; sur quoi sa sœur lui envoya un gant de laine, qui est maintenant parmi les reliques de la bienheureuse Marie, où tous ceux qui voudront le voir peuvent se le faire montrer, et dont on raconte plusieurs beaux miracles. Il fut enseveli au pied du crucifix, entre trois pierres élevées. Il avait donné au Chapitre les églises d'Yvonand et de Gressier devant Belmont, pour lui faire un anniversaire. Il tint le siège 14 ans²⁸.

En 1160, Ulric (Landric) de Dornach, doyen de S^t Jean de Besançon, obtint l'évêché : il fit beaucoup de bien à l'église de Lausanne : il bâtit tranquillement le château fort de Lucens, et travailla sans relâche à maintenir la paix dans son diocèse ; il éleva un mur au-dessus de Couvaloup, dans la ville de Lausanne ; il ajouta un rempart et une tour au château de Curtilles ; il bâtit le château de Puidoux et la tour de Rive

(Ouchy). Il prenait grand plaisir à l'agriculture. Il donna au Chapitre l'église de Sisille (Sédeilles) ; il en recouvra quelques autres : il fit diverses acquisitions, et gouverna 14 ans ; enfin , accusé auprès du souverain pontife, d'incontinence et d'incapacité , il résigna son évêché entre les mains du pape , vécut encore longtemps et fut enseveli devant le Chapitre.

En 1175, Roger fut évêque ; il était né en Toscane dans le château de Vico Pisano ; distingué par son mérite autant que par sa naissance , il fut longtemps sous-diacre du pape et son légat dans l'évêché de Besançon : c'était un homme probe, lettré et bienfaisant. Il soutint plusieurs guerres pour la liberté de son église. Il rebâtit le château de Lucens, brûlé par les ennemis, et la tour de Rive, que Thomas, comte de Savoie, avait ruinée : il acquit plusieurs possessions, comme le cartulaire en fait foi, et tint le siège trente-sept ans ; enfin, infirme et cassé de vieillesse, il résigna son évêché et retint sur ses biens de quoi se sustenter honorablement et recevoir la sépulture épiscopale. Il vécut encore comme simple chanoine huit ans et trois mois ; il avait acheté de Jean de Flumine (du Flon) de Lutry, une cense d'un muid de vin blanc sur le domaine des frères de la Comba, dans le vignoble de Lutry ; laquelle cense il donna au Chapitre , pour être répartie entre les chanoines qui assisteraient à la messe de son anniversaire. Je ne trouve pas qu'il ait rien fait de mal, que de vendre au comte de Neuchâtel le droit de battre monnaie , que Guillaume d'Ecublens eut ensuite tant de peine à racheter , comme on le verra dans la suite ,

quand il s'agira de cet évêque. Roger mourut en 1219, le 3 des Nones de mars (5 mars) : il fut enseveli en habits pontificaux avec le Pallium, devant l'autel du bienheureux Jean-Baptiste, sur lequel les reliques de la bienheureuse Marie furent placées dans la suite. Il avait résigné en 1211, et il y eut, à son occasion, un grand procès entre l'évêque Berthold (son successeur) et le Chapitre : ce dernier prétendait que Roger étant mort chanoine et ab intestat, la succession des chanoines appartenait au Chapitre sans contestation ni difficulté, en vertu d'une ancienne coutume qui existait plus d'un siècle auparavant dans le Chapitre. De son côté, l'évêque disait que la chose était vraie des autres chanoines; mais qu'il n'en était pas ainsi de Roger, qui s'était réservé une prébende et plusieurs revenus de la mense; desquels le Chapitre ne pouvait hériter en aucune façon. Il y eut enfin un compromis à la satisfaction du Chapitre, par lequel les biens épiscopaux retournèrent à l'évêque, et tout le reste de l'héritage revint au Chapitre.

En 1211, à l'octave de l'Épiphanie, Berthold, fils d'Ulric, comte de Neuchâtel et trésorier (du Chapitre) de Lausanne, fut élu à l'unanimité des suffrages et tint le siège huit ans et six mois. Il donna à la mense épiscopale les hommes qu'il avait à Pontercuse et à Pontveyron : pour l'achat des fiefs nécessaires à la dite mense, il paya à Pierre, seigneur de S^t Martin, 40 livres pour un homme lige, et à Guillaume de Fruence, 25 livres pour un autre. Le même évêque donna aussi pour le quart des décimes de Gumœns

10 livres, pour une terre de Gui de S^t Saphorin 15, au comte de Gruyère 40, pour rétablir le marché de Bulle et supprimer celui de Gruyère. Il bâtit le château de Villarzel; il entoura Lutry de murs et fit donation au Chapitre de l'église de Lonay, et d'un calice d'argent du poids de 6 marcs et 3 onces. Il mourut en 1220, le dimanche 3 des Ides de juillet (15 juillet), le jour même qu'il allait se mettre en chemin pour secourir le pays de Jérusalem, avec un inexprimable deuil, tant du clergé que du peuple, et il gît dans la nef de l'église, devant le crucifix, sous l'une des trois grandes tables de pierre, du côté de l'autel de la S^{te} Croix.

En 1220, par un dimanche, fut élu évêque de Lausanne, Girard, fils du comte Théobald de Rougemont, doyen de S^t Etienne à Besançon; lequel ayant été la même année promu à l'archevêché de Besançon, fut délié de l'église de Lausanne par les évêques de Troyes et de Langres, auxquels le seigneur pape avait commis la connaissance de cet affaire.

En 1221, Guillaume, fils de Pierre seigneur d'Eculens, fut fait évêque de l'église de Lausanne, dont il était trésorier. Il éleva une tour près de Lutry; il acheta plusieurs hommes liges et fit d'autres acquisitions: le même retira du seigneur Berthold, de Neuchâtel, le droit de battre monnaie à Neuchâtel, que son aïeul Ulric avait acquis de l'évêque Roger, malgré l'opposition du Chapitre, des barons, des bourgeois et autres des trois Etats de Lausanne. Il paya au dit Berthold, pour ce rachat, 105 marcs

d'argent et 8 livres lausannoises, comme il paraît par des quittances des dits comtes de Neuchâtel qui reconnaissent avoir reçu ces sommes, et de plus par des lettres apostoliques qui défendent d'aliéner de tels droits à l'avenir. Il racheta aussi le droit d'avoué de Lausanne (avocatia) avec ses dépendances, d'Aymon de Faucigny, lequel l'avait acquis des comtes de Kybourg et de quelques autres, qui prétendaient posséder ce droit, comme fils de la sœur de Berthold, duc de Thuringe (Zæhringen) : ce dernier le tenait de Guillaume et d'Otton de Gaveinstein*, auxquels il avait été inféodé par Landric, évêque de Lausanne, quoique cela lui fût défendu. Le dit évêque Guillaume la paya au dit Aymon de Faucigny, 320 marcs d'argent ; de plus il lui remit, tant en son nom qu'au nom du Chapitre, tout les dommages évalués à 1000 marcs qu'il avait, à raison de cette charge, causés à l'église de Lausanne, comme en fait foi un ancien livre appelé *Registre de Patrodi*, qui appartient à Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne : il retira aussi pour 190 livres, de Gauthier seigneur de Blonay, sa portion, c'est-à-dire, le quart de ses droits sur Vevey. Comme il voulait recouvrer à son église tout ce qui en avait été injustement aliéné par son ancien évêque Lambert, il reprit encore comme engagiste l'avouerie de Saint-Saphorin, des mains de Pierre de Rubeaqua (de la Rogivue) et de ses frères, et celle de Lutry de Guillaume de Palaizieux. Il tint l'évêché huit ans moins six semaines, et donna au Chapitre une partie de sa dîme

* Gärenstein. (Edit.)

de Rugnens (Renens), en froment, en avoine, en vin, selon sa redevance, pour la distribuer à titre d'aumône entre tous les chanoines présents à son anniversaire. Il mourut en 1228.

Après lui, comme il n'est ni nouveau, ni surprenant, les suffrages du Chapitre se partagèrent entre deux prétendants à l'évêché, ce qui causa une grande mésintelligence, car l'un et l'autre furent élus, et cette querelle dura deux ans. Enfin le seigneur pape Grégoire donna pour évêque à l'église de Lausanne le seigneur Boniface, théologien de Cologne, homme honnête et savant, qui avait longtemps étudié à Paris, où il avait été d'abord professeur des arts libéraux et ensuite de théologie. Par ordre du souverain pontife, le Chapitre envoya à Cologne son trésorier et deux autres chanoines, qui amenèrent le seigneur Boniface dans la cité de Lausanne le 6 des Ides de mars (11 mars) 1230. Cet évêque fit construire les murailles des châteaux de Villarzel et de Bulle; il transporta le village de Curtilles au lieu dit la Roche, et le bâtit en cet endroit. Il alla ensuite à Rome, tant, disait-il, pour ses propres affaires que pour celles de son église, et il voulut résigner son évêché entre les mains du souverain pontife, qui ne consentit pas d'abord à sa démission. En l'attendant, il contracta beaucoup de dettes; il emprunta de deux frères Romains 110 marcs, pour lesquels il devait en rendre 140, à défaut de quoi l'usure devenait excessive; car ces frères avaient obtenu des lettres d'exécution contre lui, dont l'exécuteur était l'évêque de Sabine, qui pouvait

contraindre Boniface à payer et, à son défaut, ses successeurs²⁹. Il tint l'évêché huit ans, et le résigna enfin au pape Grégoire en 1239. Ce dernier manda au Chapitre qu'il eût à s'assembler dans le terme de trois mois, pour élire, de concert avec l'archevêque de Besançon et l'évêque de Langres, un prélat suffisant et propre à cette dignité. Il y eut derechef une grande mésintelligence dans le Chapitre; voyant que le terme allait s'écouler, une partie des chanoines se rendirent auprès de l'archevêque de Besançon; ils demandèrent et élurent le primicier Philippe, frère du comte de Savoie, par lequel seul ils espéraient être délivrés d'une infinité d'oppressions. Mais ce choix ne fut approuvé ni par l'archevêque de Besançon ni par l'évêque de Langres, qui n'était pas le premier.... (Il y a ici lacune dans le manuscrit.) Ils fixèrent donc au Chapitre une autre journée à Antrey, à laquelle se trouvèrent les chanoines Nicolas de Chavornay, Jacques archidiacre de Chartres, Louis de Bornel, Pierre et Henri de Fruence, Guillaume frère du comte de Gruyère, Aymon de Genève et Pierre de S^t Martin; lesquels, par le conseil de l'archevêque et de l'évêque, élurent unanimement Jean de Cossonay, chantre de la cathédrale de Lausanne, et ils ordonnèrent par lettres et par mandements au clergé et au peuple de Lausanne de le recevoir pour leur évêque et pasteur. Ces lettres furent lues en plein Chapitre le jour de la préparation (de la Pâque), en présence du seigneur de Faucigny et d'autres. Le saint jour de Pâques 1240, le dit seigneur de Faucigny, irrité qu'un autre eût été

élu par une faction, avant que la requête du comte de Savoie fût parvenue au pape, entra à main armée dans la Cité et mit garnison dans le moûtier (la cathédrale), dans la maison de Nicolas de Chavornay, à S^t Maire et aux portes de la Cité ; ce que trouvèrent bien mauvais presque tous les habitants de la Cité et du bourg (la haute et basse ville). Quand on eut sonné vêpres, le prévôt Cuno (d'Estavayer) et les chanoines présents intimèrent au dit de Faucigny de ne point occuper la Cité par violence, contre la volonté du Chapitre et des citoyens, et que s'il continuait, le Chapitre allait se dissoudre : le dit, après divers prétextes et excuses, n'évacua point les postes qu'il avait occupés. Alors le Chapitre cessa de s'assembler. Le vendredi suivant se conclut une espèce de paix entre le dit élu (Jean de Cossonay) et le seigneur de Faucigny, par l'entremise du doyen et du camérier de Besançon, de Cuno, prévôt de Lausanne, des seigneurs Pierre de Grandson et Guillaume de Gressier. Le dit élu jura la paix sur les mains des seigneurs de Grandson et de Gressier, et eux, de leur côté, promirent de l'observer sur la main de l'élu. Mais cette paix ne fut pas même observée un jour entier ; car le lendemain les bourgeois firent entrer dans la ville (basse) l'élu, qui amenait à sa suite ses frères, ses parents, ses amis, les hommes de l'église et du Chapitre tous armés, et ils s'établirent dans les maisons les plus fortes de S^t Pierre et de S^t Laurent : ce que voyant, le seigneur de Faucigny se fortifia dans la Cité et fit abattre les maisons attenantes aux

murs, par lesquelles il craignait qu'on ne mît le feu à la Cité. Peu après, les gens du bourg brûlèrent les moulins de la Cité, et la même nuit ceux de la Cité mirent le feu sous la Roche, et presque toute la basse ville fut consumée. Bientôt arrivèrent mille soldats de Morat et de Berne pour secourir l'élu; ils élevèrent une redoute au Chabloz, près de la porte S^t Maire, et lancèrent de grosses pierres avec des mangelles et des trabichets⁵⁰. De leur côté, ceux du bourg en lancèrent contre le moulin et le portail de S^t Maire. Pierre, fils du comte de Savoie, ne tarda pas à paraître avec six mille hommes. On pourrait à peine raconter les assauts, les incendies, et tous les maux que firent les deux partis; trente hommes furent tués et plus de trois cents blessés. Quelque temps après, la paix fut faite et jurée des deux parts, par l'entremise d'Amédée de Montfaucon et de Guillaume de Gressier. Sur la fin de l'année, elle fut pleinement rétablie entre l'élu Jean de Cossonay et Philippe, frère du seigneur et comte de Savoie. Cet évêque éprouva beaucoup de maux et d'adversités, tant à cause des dettes contractées par son prédécesseur, qu'à raison des guerres qu'il eut à soutenir contre le seigneur de Faucigny, et ce fut longtemps après qu'il prit les ordres et qu'il fut ordonné évêque. Cependant il fit beaucoup de bonnes choses pendant son épiscopat, qui dura plus de trente ans. Je n'ai pu découvrir au juste quel fut le lieu de sa sépulture⁵¹.

En 1275, après lui fut fait évêque Guillaume de Champvent. Il retira par échange des mains du Cha-

pitre les villages d'Albeuve et de Riaz, avec leurs dépendances, que le pieux roi Rodolphe et son fils Hugues, évêque de Lausanne, avaient donnés à cette église. Il reprit du dit Chapitre les hommes qui relevaient de la mense épiscopale, savoir ceux de Pontareuse, d'Ependes près Fribourg, de Wufflens, de Morrens, de Collombier dans le comté de Neuchâtel, d'Eclépens et de Donneloye, avec tout droit sur les collations et sur les personnes : il gouverna l'évêché pendant plus de trente-huit (vingt-six) ans, et fut très-bon pour son église.

En 1307 (1302) était évêque Girard de Wippens, sur lequel je n'ai rien pu apprendre.

En 1312 (1310), son successeur fut Otton de Champvent, qui vécut peu, mais qui était un brave homme, et qui gouverna assez bien.

En 1313, fut élu Pierre d'Oron, qui intima à ses officiers et à ses serviteurs qu'à son décès on ne remît ce qu'il posséderait à personne qu'au Chapitre, parce que c'était sa compétence ; il fit beaucoup de bonnes choses pour son temps.

En 1341 (1324), il eut pour successeur Jean de Roussillon, qui fonda, dans l'église de Lausanne, des anniversaires et l'autel de S^t Pierre. C'était un homme de famille noble ; il fut enseveli le 13 avril 1341.

La même année, Jean Bertrand fut élevé à l'épiscopat ; il était de Toulouse, noble de naissance et brave homme : il tint le siège un an et six mois ; vers la fin de 1342, il fut élu évêque de Tarentaise.

En 1343, fut élu Godefroi (de Lucinge), dont je n'ai pas lu autre chose.

En 1353 (1347), fut élu François; j'ai fort peu appris sur son compte.

En 1373 (1356), fut élu Aymon de Cossonay, au temps du schisme, qui dura quarante ans.

En 1375, Gui de Prangins était évêque, dont je ne sais rien de plus⁵².

En 1405 (1394), fut élu Guillaume de Menthonay; il fut tué à Lucens, le 9 juillet 1406, et inhumé dans l'église de N. D. Le dit évêque, étant dans son château de Lucens, comme il sortait du lit, fut blessé d'un coup d'épée dans le ventre par son barbier ou valet de chambre, appelé Menolet. Il mourut de cette blessure, le 9 du dit mois, sur les 9 heures; son corps fut transporté le lendemain à Lausanne et enseveli devant la petite porte (de la cathédrale), près de la chapelle de S' Maire. Il a fait plusieurs choses relatives au Chapitre qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, parce qu'elles sont écrites dans un certain registre (Quernetum) de la secrétairerie du Chapitre, par Benoît de Brunet.

En 1406, fut élu le seigneur Guillaume des comtes de Challant, religieux de l'ordre de S' Bernard: c'était au temps du concile de Constance, où se fit l'union de l'Eglise. Il réunit S' Maire, dont il acheva le château, à la mense épiscopale; il fonda l'école des Six-Innocents, avec deux régents et un serviteur; il fit avec magnificence leur maison, leur dortoir, leur chapelle, où devait se dire chaque jour une messe

haute ; il fournit cette maison et cette chapelle de livres , de calices , de reliques , de joyaux , de parements et capes de soie. Il donna de plus , pour les Six-Innocents (le revenu de) six bonnes cures ; et les seigneurs du Chapitre y ajoutèrent trois bonnes cures et trois bonnes chapellenies ; il fonda aussi cinq anniversaires pour le Chapitre. Le susdit révérend seigneur Guillaume de Challant avait pris possession de l'évêché le 10 octobre 1406, comme en fait foi le registre de la secrétairerie du Chapitre , par Benoît de Brunet.

En 1433 , au temps du Concile de Bâle , Jean de Prangins , chantre de la cathédrale de Lausanne , fut élu évêque ; c'était un excellent prélat : peu après , ayant laissé l'évêché au seigneur Des Prés , chantre de Lausanne , il fut fait évêque d'Aoste et ensuite archevêque de Nice⁵⁵.

En 1440 , Georges de Saluces fut transféré (de l'évêché de Nice à celui de Lausanne). Ce prélat , très-courageux , eut beaucoup à faire avec l'évêque de Bâle , qui , possédant le temporel du Val S' Imier , prétendait aussi y exercer le pouvoir spirituel ; mais enfin , le seigneur de Saluces obtint une sentence contre lui. Il eut aussi de grands différends avec Jean de Maller de Soleure (Solodio), qui lui fit beaucoup de maux et d'injures ; mais il eut le dessus. Il est connu qu'il fit plusieurs présents de grande valeur à son église , en capes et ornements d'autel tissus d'or et de soie. Sur la fin de ses jours , il bâtit une maison pour les religieux de S' Maire ; il institua la fabrique de la cathédrale pour héritière de ses biens , et il en

avait beaucoup , tant en or qu'en argent ; notre table d'argent en a été faite en grande partie. Il fonda de plus quatre desservants d'autel (Altarista) dans la chapelle de S^t Barthélemy, et leur donna des bijoux, calices, livres, vêtements et autres choses nécessaires ; il assigna à chaque chapelain une maison en propre, et assez de revenus en vignes, en décimes, en argent, pour qu'ils eussent suffisamment de quoi vivre. Il fonda encore quatre anniversaires, chacun sur un dimanche des quatre-temps et un sur le jour de son décès ; il a fait encore bien d'autres choses. Il mourut le 4 novembre 1461.

En 1462, il eut pour successeur le seigneur Guillaume de Varax , de l'ordre de S^t Benoît. Il aimait beaucoup à habiter le château de Rive (tour d'Ouchy) ; il avait d'abord été évêque de Belley : il a fait peu de chose, et mourut en 1466⁵⁴.

En 1472, Benoît de Montferrand lui succéda, lequel, en 1491, eut pour successeur Aymon de Montfaucon.

Enfin, en 1517, fut élu le seigneur Sébastien de Montfaucon, qui est plein de vie, et dont les faits et gestes n'ont pas encore été mis par écrit⁵⁵.

CONSÉCRATION

de la cathédrale de Lausanne.

Traduit du latin.

(*Mém. et Docum.*, VII, 60.)

L'an du Seigneur mil-deux cent-septante-cinq, le quatorze des Calendes de novembre (19 octobre), fut faite la consécration de Ste. Marie de Lausanne, par notre St. Père, le pontife Grégoire dixième, en présence de l'illustre homme Rodolphe roi d'Alémanie, et de l'illustre reine Anne femme du dit roi, avec leurs enfants Albert, Hartmann, Rodolphe et Samson, et les autres quatre filles du dit roi.

Assistèrent aussi à la dite consécration :

Deux cardinaux prêtres,

Guillaume du titre de St. Marc, et Ancherius du titre de Ste. Praxède.

Cinq cardinaux diacres,

Othobon de St. Adrien, Humbert de St. Eustache, Jaques de Ste. Marie in Cosmedin, Matthieu de Ste. Marie in porticu, Godefroi de St. George au voile d'or.

Cinq archevêques, savoir ceux de Lyon, de Besançon, de Ravenne, d'Embrun et de Milan.

Dix-sept évêques, savoir ceux de Lausanne, de Valence en Espagne, de Sisteron, de Venosa en Pouille, de Genève, d'Avienne en Crète, de Valence (en Dauphiné), de Crotone, de Liège, de Spire, de Paris, de Constance, de Marseille, de Trente, de Crémone, de Bâle, de Collioures.

Et plusieurs abbés, religieux et personnes ecclésiastiques.

Y assistèrent aussi les ducs venus avec le dit roi, au nombre de sept : le duc de Carinthie, le duc de Teck, le duc de Lorraine, le duc de Bavière, le marquis de Hochberg, le landgrave de l'Alsace inférieure, le landgrave de Buchgegg (Buocheta).

Y étaient aussi présents les comtes (quinze) Albert de Hohenberg, Burcard de Hohenberg, Frédéric burgrave de Nuremberg, Emicon de Linange, Frédéric de Linange, le comte de Ferrette, le comte de Hombourg, le comte de Habsbourg, le comte de Lœvenstein, le comte Eberard de Katzenellenbogen, le comte de Nellenbourg, le comte de Bar, le comte de Blamont, le comte d'Harlai, le comte de Montbéliard.

Et une multitude innombrable de barons.

Voici le nom des reliques que le très-saint Père de bonne mémoire, Grégoire X, le jour qu'il consacra la dite église de la bienheureuse Marie de Lausanne, plaça et renferma de ses propres mains sous le grand autel, lequel autel il avait lui-même oint et consacré ; savoir, du bois de la croix du Seigneur, des cheveux de la bienheureuse Vierge Marie, une côte de la bienheureuse Marie Madeleine, une côte du bienheureux Laurent, (un fragment) du sépulcre du Seigneur, de sa crèche et du sépulcre de la bienheureuse Vierge Marie, du bois de la croix du bienheureux André, et quelques autres (reliques.)

Or, le dit souverain pontife Grégoire accorda miséricordieusement à perpétuité, à tous ceux qui visiteraient l'église de Ste. Marie de Lausanne, une indulgence d'un an et quarante jours, et les releva des pénitences à eux imposées, pourvu qu'ils se fussent sincèrement confessés. Presque tous les archevêques et évêques ci-dessus nommés accordèrent également une indulgence de quarante jours*.

* Cette pièce a été découverte par feu Emmanuel de Haller, savant auteur de la *Bibliothèque de l'Histoire suisse*, de l'*Histoire des médailles et monnaies de la Suisse*, etc. M^r le général de Zurlauben, après en avoir vérifié l'authenticité, l'inséra, avec quelques notes, dans le second volume de ses chartes helvétiques, recueil précieux qui est maintenant dans la bibliothèque d'Arau. Ce document fixe la date de la consécration de la cathédrale de Lausanne, qui n'était pas exactement connue; il constate la célèbre entrevue de l'empereur et du pape, qui eut d'importants résultats pour l'un et pour l'autre; il conserve le souvenir de la plus brillante journée que Lausanne ait jamais vue, par la réunion des chefs de l'empire et de l'église, par le concours de tant de princes, de cardinaux, d'évêques, de comtes, de barons, par la pompe des pieuses cérémonies célébrées dans l'antique et vénérable sanctuaire de Notre-Dame et par la multitude de fidèles de tout rang et de tout état, accourus pour assister à la dédicace de cette superbe cathédrale, dont la première pierre fut posée, environ l'an 1000, par l'évêque Henri; dont la construction, retardée par des guerres et des incendies, dura plus de deux siècles et demi, et dont la consécration ne put se faire qu'en 1275. Pour plus de détails sur ce beau monument d'architecture gothique, nous indiquons aux amateurs la *Notice historique et descriptive de la cathédrale de Lausanne*, publiée en 1825 chez H. Fischer.*

* Il faut indiquer encore deux brochures plus récentes : *Description monumentale de l'église de Notre-Dame*, par J.-D. Blavignac, architecte, 1846; et *Notre-Dame de Lausanne*, par G. Champseix, 1856. (Edit.)

AMBASSADE DES CANTONS A PARIS.

(En 1582.)

Au milieu des troubles politiques et religieux qui travaillaient la France, et qui sapaient l'autorité royale, Henri III crut, en 1582, qu'il devait à sa sûreté de renouveler les alliances de ses prédécesseurs avec le Corps helvétique. Son ambassadeur ordinaire en Suisse, Henri Clausse, seigneur de Fleury, n'avait pu surmonter les obstacles qui s'opposaient à ce projet ; il fut bientôt puissamment secondé dans sa négociation par François de Mandelot, gouverneur de Lyon, et Jean de Bellièvre, premier président du parlement de Grenoble, que le roi envoya en Suisse comme ambassadeurs extraordinaires : après bien des peines et des pourparlers, ils réussirent à conclure avec les cantons et leurs alliés, un traité d'alliance basé sur ceux de 1549 et de 1564. Les deux cantons de Zurich et de Berne refusèrent seuls d'y accéder : le premier, parce que, fidèle aux principes de Zwingle qui condamnait toute milice mercenaire, il ne voulait fournir de troupes à aucune puissance étrangère : le second, parce que, outré des persécutions que les réformés éprouvaient en France, il croyait ne pouvoir s'allier avec une Cour qui, dix ans auparavant, avait ordonné la St Barthélemy *. L'alliance fut signée à So-

* C'est une erreur. Berne accéda au traité. Voir Vulliemin, *Histoire de la Confédération*, t. XII, p. 249. (Edit.)

leure par les plénipotentiaires français et les députés des onze cantons, des trois Liges grises, de l'abbé et de la ville de S^t Gall, du Valais et de Bienne. Dans ce traité, le roi dit « que pour affermir son royaume, » il ne lui reste qu'à s'allier avec un Corps de républiques dont on ne saurait trop admirer la sagesse » dans la conduite de leurs Etats, ni trop louer la » fermeté dans leurs entreprises. » L'alliance devait durer pendant la vie de Henri III et huit ans après sa mort. Le monarque demanda qu'une députation des Confédérés se rendît à Paris, pour ratifier ce traité d'une manière plus solennelle qu'on ne l'avait fait à Soleure, et les cantons y consentirent volontiers. Louis Pfyffer, avoyer de Lucerne⁵⁶, le même qui s'était couvert de gloire en sauvant la famille royale à la retraite de Meaux, fut nommé chef de cette ambassade, composée de vingt-trois députés, tous pris parmi les principaux magistrats des Etats contractants, et de plusieurs jeunes cavaliers, qui accompagnaient l'ambassade, pour lui faire honneur : s'étant réunis à Soleure, ils se mirent en route le 4 novembre 1582. L'ambassadeur français leur donna quatre maréchaux des logis, qui les conduisirent à Dijon par des chemins fort dégradés par les eaux débordées. A quelque distance de cette ville, les échevins et les principaux habitants vinrent les recevoir, les firent saluer par des salves de mousqueterie et les conduisirent à leurs logements, où leur furent présentés *confitures, hypocras et excellent vin*. Ils reçurent ensuite la visite des seigneurs de Varennes et de Granger, qui dirent que

Sa Majesté leur avait intimé l'ordre de les mener à Paris et de pourvoir à leur sûreté, à leur table et à leur logement. Le lendemain, la ville leur donna un grand souper dans l'hôtel du duc du Maine, gouverneur de Bourgogne. De Dijon, ils allèrent à Troyes, où leur réception fut encore plus magnifique. Le gouverneur Estouteville les invita à un banquet, qui dura du matin au soir. De Troyes, ils vinrent au pont de Charenton, où se rencontrèrent Mandelot et Bellièvre, pour leur souhaiter la bienvenue de la part du roi. Après un somptueux dîner, ils partirent pour Paris. A moitié chemin, voici le maréchal d'Aumont et de Guiche, grand-maître de l'artillerie, avec une grande suite de gentilshommes, qui viennent les embrasser, et leur déclarer que chose plus agréable ne pouvait arriver à Sa Majesté et à eux ses serviteurs, que l'alliance avec les Suisses. L'avoyer Pfyffer, comme chef de l'ambassade, leur répondit que rien non plus n'était plus agréable aux Ligues que le renouvellement de la Confédération avec la couronne de France, et à eux-mêmes que la commission qu'ils avaient reçue de leurs Etats respectifs, de venir jurer une alliance à laquelle ils seraient toujours fidèles. Alors se présentèrent le prévôt, les échevins et autres officiers de la bonne ville de Paris, *richement accoustrés*, qui leur firent une belle harangue sur l'ancienne amitié des habitants de cette ville et des seigneurs des Ligues, et sur leur grande joie de voir l'alliance renouvelée; ils les accompagnèrent ensuite jusqu'à leur

logis, dans la rue S' Denis, au son d'une musique guerrière.

Ici nous ne pouvons faire mieux que de copier la naïve narration d'un témoin qui assista à tout ce qu'il va raconter⁵⁷.

« Le jour suivant au matin, furent salués des trompettes du Roi, chacun des seigneurs Ambassadeurs, et après, les députés de la ville allèrent au logis dudit seigneur Colomnel Pfiffer, auquel lieu estaient assemblés tous les Ambassadeurs des dictes Liges, où ils leur furent faicts des grands présents des meilleurs vins, hypocras et patisseries, et autres choses fort exquisés, pour faire bonne chere et resjouissance à eux et à leur suite : ce qui fust continué par chacun jour, cependant qu'ils ont été dans la dicte ville de Paris. Et le mesme leur fust présenté de la part de Madame la Duchesse de Longueville⁵⁸, et furent festoyez en particulier de plusieurs Princes, Princesses et autres grands Seigneurs, comme sera dict cy-après. Premièrement, le seigneur de Bellievre faist le jeudy 29 de Novembre ensuivant, un sumptueux et magnifique festin, à la disnée, aux susdits seigneurs et à leur suite, se resjouissant fort joyeusement à cause que ledict seigneur avoit été Ambassadeur vers les Liges, avec lesquelles il avoit prins cognoissance et amitié, estant audict pays ; et après le disner fini, les dicts Ambassadeurs allèrent saluer la Majesté du Roy, de la Royné son espouse et de la Royné sa mere. — Le samedy ensuivant, monseigneur le duc de Guyse les invita à disner, et les envoya querir avecque co-

ches , et tous les gentilshommes de leur suite , les recevant en son hostel magnifiquement, estant assisté de plusieurs autres Princes et Seigneurs pour leur tenir compagnie. Et fust ledict festin , nonseulement orné d'innumérables sortes de viandes , mais aussy de toutes sortes d'instrumens de musique , et lors se souvenant d'une part et d'autre de l'ancienne amitié de leurs prédécesseurs, fust promis des lors la continuer et entretenir.

» Le lendemain, qui fust le dimanche suyvant, voulant Sa dicte Majesté donner ordre à ratifier et jurer l'alliance faicte et conclue par les dicts Ambassadeurs députez par Sa Majesté, en la dicte ville de Soleure avecque les Ambassadeurs députez du pays des Liges, ordonna que cela se feroit en l'Eglise Nostre Dame de Paris, qui est la principale de la dicte ville , où fust le chœur d'icelle somptueusement préparé, tant à l'endroit et résidence de Sa Majesté, que là où seroient assis les Ambassadeurs des Liges. Sa Majesté envoya des cloches pour les recevoir et conduire à la dicte église, et furent accompagnez de plusieurs Seigneurs , et là assisterent tous les ambassadeurs des Princes estrangers qui estoient en la Cour pour lors. Et estans tous assemblés au dict lieu , monsieur l'évêque d'Ippo (Ypres) célébra la messe solennellement avec une incroyable harmonie de musique. Et y assisterent aussi messeigneurs les Révérendissimes cardinaux de Bourbon, de Guise, et Birague, et aprez la messe dicte , se mist au siege ordonné pour jurer la dicte Alliance, devant lequel se

présenterent les Ambassadeurs des Ligues, assistant les seigneurs de Mandelot, Haultefort et Grangier de la part du Roy. Et lors fust la dicte Alliance, escrite et scellée des dicts Cantons, présentée par Jean-Jacob de Staal, secretaire de la ville de Soleurre. Lors le colomnel Pfiffer, de la part de son Canton de Lucerne, au nom des autres Cantons et coalliez, fit entendre à Sa Majesté par le seigneur capitaine Balthazard de Grissach son truchement, que leurs seigneurs et supérieurs les avoient envoyez vers Sa Majesté, en premier lieu pour lui faire la réverence et la remercier de ce qu'elle s'estoit daignée de renouveler l'ancienne alliance et Confédération, qui avoit esté de longtems entre les prédécesseurs de Sa Majesté et leurs prédécesseurs, en laquelle eux et leur peuple seroient tant plus aisément condescendus, pour particulière affection et bonne volonté que Sa Majesté leur avoit toujours démontrée. Aussi pour les grandes sommes de deniers qu'elle avoit faict porter dans leur pays, pour les contenter de ce qui leur estoit deu, dont ils remercioient tres humblement Sa Majesté, laquelle se pourroit asseurer de leur amitié, ainsi qu'ils lui feroient paroistre en toutes occasions, qu'elle les voudroit employer pour tous les services à eux possibles..... Et combien que par le dict contract d'alliance, il estoit porté d'envoyer un nombre de leurs hommes jusqu'à 16000; si estoit ce, que graces à Dieu, leurs forces estoient telles, quand Sa Majesté en auroit de besoin, de le secourir avecque 40 ou 50 mil hommes et de les rendre en vingt jours en son royaume, pour

les employer contre qui que ce soit, aussi de préférer les dictes alliances à toutes autres alliances qu'ils eussent faicts avecque quelques princes que ce soit, depuis l'an 1522... Que leurs Seigneurs s'asseuroient aussi de leur costé que Sa Majesté feroit le réciproque, quand ils seroient envahis et molestez de qui que ce fust : estant donc venus icy de la part de leurs seigneurs et supérieurs, avec pouvoir exprès de jurer cette sainte alliance, avec intention de tenir fidèlement le contenu d'icelle de point en point, ils espéraient de mesme de Sa dicte Majesté. Priant Dieu là dessus de bénir un si saint œuvre, et de donner sa grace afin que elle puisse longuement durer et continuer sous le regne de Sa Majesté, et d'icelle donner lignée procrée d'elle, qui avecque pareille affection et volonté puisse perpétuer la dicte alliance, et à eux de bien servir et assister Sa dicte Majesté en tout ce qu'elle les voudra employer.

» La dessus, le Roy par sa propre bouche remercia fort affectionnément les seigneurs Députés des Liges de la bonne amitié, volonté et affection que eux et tout leur peuple en général lui portoient, et de ce qu'ils s'estoient si promptement résolus en l'alliance, dont en suivant les vestiges de ses prédécesseurs il les avoit recherchez, et du bon accueil qu'ils avoient faict à ses Ambassadeurs, les priant de croire que si jamais ses prédécesseurs leur avoient porté bonne volonté, qu'il ne la voulait pas seulement en suyvre, ains l'augmenter de plus en plus, ainsi que Sa Majesté leur feroit paroistre en toutes occasions qui se pourroient pré-

senter, jusque à y employer sa propre personne, s'il estoit de besoing. Que Sa Majesté les remercioit aussi particulièrement, de l'offre qu'ils luy faisoient, que, oultre le nombre porté par l'alliance, ils lui offroient en cas de nécessité, de luy envoyer jusques à cinquante mil hommes : ce que elle acceptoit avec pareille et plus grande correspondance en leur endroit, quand ils auroient affaire de ses forces, jusques à y employer sa propre personne. Et d'autant que ce faict méritoit un plus grand discours, Sa Majesté commanda à monseigneur le cardinal de Birague, chancelier de France, de leur parler aux mesmes termes, comme s'ensuit :

» Les prédécesseurs de Sa Majesté avoient longtemps désiré et recherché la confédération et amitié des Seigneurs des Liges, pour avoir entendu la force d'une tant valeureuse et vertueuse nation, comme est la vostre, et oultre la sincerité et constance que vos peres ont monstré aux traictés et conventions avec la couronne de France. Pour mon regard, Messieurs ! j'ai toutes les mesmes occasions de vous aymer, estimer, chérir et embrasser vostre amitié. En oultre, il me demeure imprimé en la mémoire, que dès mes premiers ans, comme aussi depuis le trespas du feu roy Henri, mon tres honnoré seigneur et pere, qu'il plaise à Dieu tenir en sainte paix, s'estant présenté en ce royaume de si grandes et si diverses charges d'affaires, comme encore depuis au tems du Roy Charles mon frere, que Dieu absolve lui et moy, entre tous les autres estrangers, n'avons trouvé chose

plus ferme, plus constante, ny mieux à propos pour conserver nostre Estat, que votre bonne intelligence et confédération, laquelle nous renouvelons de présent... et particulièrement, je vous diray qu'au tems, que par la volonté du dict Charles, mon seigneur et frere, j'ai prins la charge et administration des affaires de ce royaume, et qu'il luy pleust me donner la conduitte de toutes ses armées, estant continuellement accompagné d'un grand et notable nombre de capitaines et soldats de votre Nation, j'ai passé avec eux toutes les fortunes et dangers qu'ordinairement la guerre apporte, là où il pleust à Dieu me faire tant de grace et me donner toutes les victoires que chascun scait: depuis lesquelles estant de retour de mon Royaume de Pologne, dont ils pleust à Dieu m'appeler pour revenir en cestuyci, j'ai cogneu en vostre nation la mesme bonne volonté envers moy, que auparavant j'avais esprouvée, par tous les offices d'amitié et bonne voisinance que je pouvois désirer, mesme par les secours d'assistance de gens de guerre que vous ay demandé; chose qui à la vérité a faict que de plus en plus, je vous demeure obligé et contrainct de vous aymer: mais maintenant, il faut que je confesse devant tout le monde que ceste bonne volonté et affection, laquelle je vous ai portée par le passé, est redoublée par la résolution vertueuse qu'avez faicte, non seulement de vouloir confirmer les anciennes capitulations d'amitié, lesquelles estoient avec vos ancestres; mais aussi de les avoir encore creuës et amplifiées des plus honorables articles que

j'eusse peu désirer, préférant mon amitié à celle de tous autres; afin que tous les Potentats scachent et cognoissent, qu'il n'y a rien plus uny, ni mieux joint en amitié, bonne intelligence et confédération que le royaume de France avecques les pays des Liges. De quoy vous Seigneurs ambassadeurs, présentement avez donné un si digne et noble tesmoignage que la mémoire ne s'en perdra jamais en ceste maison de France, qui toujours se souviendra de l'honneste et vertueuse offre que vous faictes, de faire marcher incontinent cinquante mil hommes de guerre pour le service de mon royaume, si besoing est, contre tous les ennemis qui se pourraient présenter: car cette offre est si grande et honorable qu'elle me demeurera perpétuellement au cœur: et pour la reconnoistre, je vous assure et promets en foy et parole de Roy, que s'il advenoit chose (qu'il ne plaise à Dieu), que quelque Prince que ce soit, ou tel qu'il puisse estre, sans en excepter aucun, entreprint chose qui fust contre la liberté et grandeur de vos Estats, d'accompagner vostre belle armée susdicte de cinquante mil hommes que m'avez offerts, de ma propre personne et de vingt mil gentilshommes, avec telles autres et si grandes forces et moyens que Dieu m'aura donnez, pour faire cognoistre, que la France et le pays des Liges bien joints ensemble d'une telle amitié serviront de bride, crainte et terreur aux ennemis tant de l'un que de l'autre, d'appuy et retraicte aux amis et en général à toute la chrestienté. Et à cette cause, je vous prie, Messieurs, de retenir toujours en vos mémoires, et de

redire à vos seigneurs et supérieurs, comme je vous ay dict de cœur et d'affection, que je conserverais toute ma vie tres saintement et religieusement ceste bonne alliance et confédération, comme l'une des plus précieuses choses que je puis et veux avoir en ce monde. »

» Et ayant finy ceste remonstrance, la Majesté du Roy et les dits ambassadeurs des Liges jurèrent solennellement, entre les mains du dict seigneur révérendissime Cardinal de Birague, avoir la dicte alliance et confédération pour agréable, et promirent la garder et observer invariablement selon le contenu de chacun article. Et incontinent après les dictes solennitez faictes, feurent rendue graces à Dieu et le *Te Deum* chanté avec grande rejouissance desdicts Princes et Seigneurs et grande affluence de peuple, tant dedans la dicte église qu'és environs; tellement qu'il fust très difficile au Roy et aux dicts Ambassadeurs sortir hors d'icelle, et marcher en bon ordre seulement jusques à la maison de l'Evesque, joignant la dicte église, où Sa Majesté avoit faict apprester le disner pour sa personne et les dicts confédérez. Ce festin fust royalement servy et joyeusement accomply, au grand contentement de tous les assistans. Après lequel Sa Majesté se retira au Louvre, accompagné des dicts ambassadeurs, qui derechef les embrassa et tous ceux de leur suite, et feurent le soir mesme faicts dans la dicte ville plusieurs feux de joye avec grande rejouissance. »

» Le lundy ensuivant, les Prévot des marchands et Eschevins inviterent les dicts Ambassadeurs en la maison et hostel de la ville, où leur fust faict un magnifique festin, avecque toutes les resjouyssances et allégresses qu'il est possible souhaitter; et feurent laschez plusieurs coups d'artillerie, tellement que toute la maison en trembloit, et oustre plusieurs sons de tabourins, phiffres et autres instruments en la salle, en laquelle estoient peintes toutes les armoiries des dicts Cantons; et feurent servis au dict festin par plusieurs seigneurs, les autres pour leur tenir compagnie. Et se passa ainsi la journée fort joyeusement, monstrant signe de grande joye du renouvellement de l'alliance avec les dicts Cantons; puis feurent reconduits en leurs logis dans les coches qui les avoient amenés par ordonnance de la dicte ville.

» Le mardi d'après, le seigneur duc de Joyeuse leur fist un magnifique festin en l'hôtel de Monsieur le Duc de Montmorency, et les envoya querir jusques en leur logis en coches et chariots selon la coustume du pays, auquel banquet assisterent les Seigneurs Ducs de Guyse, Du Maine, d'Elbeuf, avec plusieurs autres princes et seigneurs; là où il ne fust rien espargné de tout ce qui appartient à faire bonne chère, en démontrant grande resjouyssance de l'alliance ainsi renouvellee avec les seigneurs Cantons des Liges et coalleiez.

» Le mercredy ensuivant, madame de Longueville voulant aussi gratifier les dicts Ambassadeurs, et leur remonstrer que l'ancienne maison de Longueville a

toujours esté en bonne souvenance et amitié avec les seigneurs des Liges , les invita à disner en son hostel sis en la ville de Paris , et leur faict préparer un beau et somptueux festin de toutes sortes de poissons en grande abondance et autres choses nécessaires à faire bonne chere , et feurent conduits et reconduits en coches : non obstant que la dicte Dame n'y fust présente , si ne laisserent-ils pas d'estre fort honorablement receus par les gentilshommes et seigneurs , à qui elle avoit donné charge de ce faire : la volonté de laquelle les dits Seigneurs ambassadeurs eurent fort agréable.

» Le jeudy ensuivant , le seigneur duc d'Espéron les invita pareillement à disner en l'hostel du duc de Montmorency ; là où ils furent aussi traictés fort excelempment et en fort bonne et honorable compagnie , où chacun s'efforça de vaincre l'un l'autre à faire meilleure chere ; mais enfin quelques Seigneurs François furent contraincts céder victoire aux Ambassadeurs , et à plusieurs de leur suite. Ainsi se passa le disner au grand contentement de tous.

» Le vendredy , madame de Nemours les invita au disner à son logis , et les envoya querir en coche ; là où ils furent fort magnifiquement et honorablement traictez en faveur de la bonne amitié qui de longtems est entre les dicts seigneurs des Liges et M. le duc de Nemours son mary , où monsieur le prince de Genevois son fils , leur fist entendre qu'il n'estoit moins bon Suisse que Francoys.

» Le samedi, le seigneur duc de Nevers les invita aussi à dîner en son hostel avec toute leur suite, et les envoya querir en coches fort magnifiquement; là où ils feurent excellemment traités; ce que je puis dire qu'ayant esté présent, il fist fort honnorablement son devoir et s'en acquita aussi bravement que pas un des autres; là où la bonne cognoissance, intelligence et amitié qu'il y a toujours eue entre les Suisses et les ducs de Nevers fust alors renouvelée, qui donna un grand contentement à tous; puis se départirent fort joyeusement.

» Après toutes ces sumptuositez faictes et passées, les seigneurs Ambassadeurs desirans s'en retourner en leurs pays, le dimanche ensuyvant se présentèrent à la Majesté du Roy pour en prendre congé: ce qu'ils feyrent avec protestation, qu'estant de retour dans leur contrée, chacun d'eux rendroit tesmoignage des honnêtes réceptions et traictemens qu'ils ont reçu de S. M. et de tout le pays, afin que les dicts seigneurs des Cantons et coaliez se tiennent d'autant plus obligez au service de la couronne.

» Et le dict jour, aussi Sa dicté Majesté envoya par les seigneurs de Varennes et Granger présenter à chacun Ambassadeur une fort belle et riche chaine d'or, à laquelle pendoit une médaille, et sur icelle estoit d'une part l'effigie de Sa Majesté pourtraicte, et de l'autre les mots qui s'en suivent: *Avito fœdere cum Helvetiis Rhætisque renovato anno 1582* ⁵⁹. (L'alliance de nos ancêtres renouvelée avec les Suisses

et les Grisons en 1582) estant bien libéralement présentée de Sa Majesté.

» Le lendemain , qui fust le lundy , furent payez et acquitez tous les dépends par eux et toute leur compagnie faiets en la dicte ville de Paris , dont ils commencerent de partir avec un grand contentement. »

INONDATION DE LOCARNO.

(Extrait des relations de témoins oculaires.)

Locarno, l'un des trois chefs-lieux du canton du Tessin, est une jolie petite ville, située à 400 pas du lac Majeur, au débouché de plusieurs vallons sur la plaine; elle est garantie des vents du nord par les montagnes qui la dominant, et se trouve dans une des parties les plus chaudes de la Suisse italienne, à 118 toises au dessus du niveau de la mer; les coteaux d'alentour sont couverts de vignes qui, ici forment des berceaux, et là montent d'espace en espace sur de vastes ormeaux; les orangers et les citroniers, élevés en espaliers contre les murs, produisent de beaux fruits; de magnifiques noyers, de fertiles châtaigniers, des mûriers nécessaires à la culture des vers à soie, des figuiers d'un excellent rapport, et quelques oliviers décorent les environs de la ville de tout le luxe d'une superbe végétation. Il paraît par des actes du XIV^e siècle que la population de Locarno s'est élevée autrefois à 5000 âmes; maintenant elle ne passe pas les 1600, et l'on y compte à peine 300 ménages.

Vers le milieu du XVI^e siècle la réformation y avait fait des progrès, et une partie des habitants l'avaient publiquement adoptée; mais, en 1554, les sept cantons catholiques déclarèrent que tous les Locarnais qui ne voudraient pas rester ou rentrer dans le giron de l'Eglise romaine, devaient sortir du bailliage, en leur laissant trois mois pour vendre leurs biens et emporter leurs effets. Cette sentence fut exécutée à toute rigueur. Environ 500 personnes quittèrent la ville et se retirèrent, soit dans le pays voisin des Grisons, soit dans les cantons réformés, principalement à Zurich, où le 12 mai 1555, on vit arriver 31 familles de Locarno, comptant 211 individus : ces malheureux exilés furent accueillis avec une fraternité vraiment évangélique... on pourvut à leurs besoins ; on leur donna une église pour faire le service en italien ; on leur fournit les moyens d'exercer leur industrie par l'établissement de fabriques d'étoffes de soie : témoins de leur bonne conduite et de leur laborieuse activité, les Zuricois donnèrent le droit de bourgeoisie à plusieurs de ces familles fugitives, dont quelques-unes étaient d'une ancienne noblesse, entre lesquelles se distinguent encore de nos jours les Muralt, les Orelli, les Pestalozzi.

A ce premier malheur public, de perdre un si grand nombre de ses citoyens les plus utiles et les plus éclairés, s'en joignit un second par l'inondation survenue l'année suivante, le 2 septembre 1556 : elle est très-remarquable par les circonstances qui l'accompagnèrent et les calamités qu'elle occasionna.

A l'aube de ce jour désastreux , la scène s'ouvrit par plusieurs secousses de tremblement de terre ; vers les cinq heures du matin, un vent du sud comme on n'en avait jamais éprouvé d'aussi violent dans cette contrée, renversa une partie des murs du vieux château de Locarno et leurs débris écrasèrent quelques maisons voisines. Un tourbillon enfonça les portes de l'église de S^t Victor, tandis que l'archiprêtre y officiait, et bouleversa tout son intérieur. Vers midi, le ciel se couvrit de nuages si épais et si noirs , qu'on pensait être au milieu d'une sombre nuit ; bientôt d'horribles tonnerres se firent entendre ; ils amenèrent des averses si abondantes, que de vie d'homme on ne se rappelait en avoir vu de pareilles ; toutes les maisons en étaient percées , et l'eau coulait dans tous les appartements. Cette pluie extraordinaire dura sans discontinuer de deux heures à six. Les ruisseaux qui sortent des petits vallons voisins de la ville se changèrent en rivières ; leur fracas mêlé aux éclats de la foudre , fit croire à plusieurs que c'était la fin du monde. Le torrent de la Ramogna qui coule tout près de Locarno, fut tellement encombré par les arbres et les rochers entraînés dans son lit, qu'il en sortit, se versa sur la plaine et forma un lac au-dessus de la ville ; la pluie augmentant son volume , la digue de terre et de débris qui s'était d'abord formée, ne put plus le contenir. Cette barrière ayant été forcée près de Notre-Dame-de-la-Pierre (Maria del Sasso), il se répandit de droite et de gauche, sur un vignoble en pente , dont il enleva les arbres sur lesquels on fait monter les vignes ; puis il entra

dans la partie inférieure de la ville, qu'il inonda, ainsi que l'espace de terrain qui la sépare du lac. La Ramogna se partagea en plusieurs courants, dont l'un descendit par la rue de la Majorie, remplissant les maisons de gravier, brisant ou entraînant tous les meubles, et enfonçant dans les caves les tonneaux pleins du moût de la dernière vendange à peine achevée. Cet humide chaos de toutes sortes de matières se porta sur les trois autres rues, s'accumula autour des maisons et éleva le niveau du rivage à la hauteur des bâtiments. Il faudra plusieurs années de travail et des dépenses considérables pour débayer les rues presque enterrées sous les dépôts du torrent. Un autre de ses bras remplit la rue S' Thomeï et porta des sables et du limon jusque dans les barques amarées au rivage. Près de la maison de François Thomeï s'arrêta un rocher d'une telle masse qu'on n'a pu découvrir ni d'où il venait, ni comment il avait pu arriver jusque-là ; cet énorme rocher ferma toute issue à l'eau, qui, forcée de prendre en travers, vint battre en brèche la maison de Laurent Ceretti, la renversa et écrasa sous les débris la femme du dit Ceretti et l'une de ses brus ; l'autre, emportée par le torrent, en fut enfin retirée presque mourante : là, furent noyées les trois filles de Jean Thomeï et une vieille femme avec ses deux petits-fils. La nommée Catherine, tenant son enfant entre ses bras, flottait sur le courant ; François Thomeï vint à son secours et la sauva au péril de sa vie. Le torrent prenant par les jardins à droite, vint raser les deux maisons

de Jean Marcacci et emporta trois de ses enfants ; entrant par les portes des bâtiments et en ressortant par les fenêtres , les eaux finirent par se jeter dans le lac.

Rien de plus déplorable que le spectacle que Locarno présentait aux regards : on n'osait ni fuir , ni s'arrêter ; on ne pouvait se secourir mutuellement ; il semblait que ce déluge allait s'étendre sur tout le pays. Le père ne savait ce qu'étaient devenus ses fils ; la mère appelait ses enfants : chaque membre d'une famille tremblait pour la vie des autres dont il n'avait pas de nouvelles ; on n'entendait que les cris et les pleurs des femmes et des enfants , qui , réfugiés sur les toits des maisons , étaient d'autant plus à plaindre , qu'ils ne voyaient aucun moyen d'échapper ; que la chute des bâtiments voisins leur présageait celle des bâtiments sur lesquels ils attendaient la mort , et que les eaux battaient avec tant de violence les plus solides , qu'ils en tremblaient des fondements au faite. Nulle part le désastre ne fut plus affreux que dans la rue qui descend vers le lac , où périrent treize personnes. Une femme s'étant jetée dans un tonneau vide , fut longtemps le jouet des ondes ; elle vint enfin vers minuit échouer près du rivage et fut sauvée comme par miracle. Les maisons qui restent sur pied sont tellement endommagées qu'elles sont inhabitables , et si l'on parvient à enlever les graviers , les arbres et les terres qui les couvrent en partie , elles s'écrouleront nécessairement. Le bras du torrent qui entra dans la rue Rossalini n'y fit pas , il est vrai , d'aussi

grands dégâts que dans d'autres rues ; les habitants en furent quittes pour la perte de leurs récoltes, de leurs meubles et de leurs beaux jardins, qui n'offrent plus que l'aspect d'un stérile *glarier*. La dernière branche de l'inondation se porta sur la rue de Sainte-Catherine, dont la plupart des maisons ne sont plus qu'un amas de décombres et dont le beau vignoble, établi avec tant de peines et de frais sur un ancien lit du torrent, a disparu sans laisser aucune trace.

Il ne faut pas croire que l'inondation n'ait frappé que les rues dont nous avons parlé ; tout ce qui était entre deux a été également détruit, sur une longueur de deux portées de mousquet. Les habitants de la rive du lac furent si effrayés, qu'ils se jetèrent dans le petit nombre d'embarcations qu'ils purent trouver, et que, bravant la pluie et l'orage, ils parvinrent, pour se mettre en sûreté, à traverser à son embouchure la rivière qui sort du val Maggia (Maynthal), quoiqu'elle fût prodigieusement enflée. Un d'entre eux, ayant pris dans ses bras deux de ses enfants en bas âge, dit à sa femme qui était enceinte, de le suivre pour gagner la rue haute de la ville, où le débordement n'était pas à craindre. Arrivé dans la rue de Majoria, toujours en luttant contre les eaux, il vit qu'il ne pouvait sauver à la fois la mère et les enfants... et, pendant qu'il met ceux-ci en lieu de sûreté, sa femme est entraînée dans le torrent et engloutie sous ses yeux : cependant les habitants du haut de la ville ne s'épargnaient point à secourir leurs malheureux concitoyens, ils en dégagèrent quelques-uns ; mais leurs

efforts étaient souvent inutiles ou paralysés soit par la violence indomptable du courant, soit par les énormes blocs de rochers qu'il roulait sans cesse. Je ne dois pas oublier l'horrible puanteur, semblable à celle de cadavres en putréfaction, qui sort de ces décombres accumulés, et qui fait craindre que de cette infection ne provienne quelque maladie contagieuse, d'autant plus redoutable, que les trois médecins de la ville sont du nombre des exilés retirés à Zurich.

Tel est, en abrégé, le récit de la catastrophe de Locarno; il serait trop long d'entrer dans tous ses détails, comme il serait (du moins pour le moment) impossible d'évaluer toutes les pertes qu'elle a causées à cette malheureuse ville : ce ne sera pas une des moindres dépenses, que de déblayer les rues encombrées de toutes espèces de débris et de remettre les maisons restées sur pied en état d'être habitées.

Cinq jours après cette première inondation (7 septembre), de nouvelles pluies firent déborder une seconde fois la Ramogna, à la grande consternation des Locarnais : pendant quelques semaines, leur terreur fut telle, qu'aussitôt qu'on voyait approcher la pluie, on abandonnait les maisons du bas de la ville, pour se réfugier dans la rue d'en haut. Cette journée ne fut pas moins fatale au reste du bailliage; les quatre ruisseaux qui coupent la route de Bellinzzone devinrent des torrents furieux, qui emportèrent le terreau végétal des prairies, déracinèrent les arbres et les vignes, et enlevèrent les nombreux moulins établis sur leur cours. La Verzasca, qui débouche de

la vallée de ce nom, s'enfla au point que ses eaux passèrent par dessus un pont en pierre de soixante pieds de large et de cent pieds au-dessus de son lit ordinaire. Au même moment que la Ramogna envahissait Locarno, une colonne de grêle dévasta le territoire de Bellinzone; le Tessin, ayant rompu une de ses digues, mit cette ville en grand danger, et renversa une partie du village de Magadino, situé près de son embouchure dans le lac Majeur. Les autres vallées qui s'ouvrent sur la plaine de Locarno, Maggia, Onsernone, Centovalli, Verzasca, ne furent point épargnées : partout, dans cette contrée, les eaux causèrent des maux qui paraîtront incroyables à ceux qui n'en ont pas été témoins.

ARTICLES

TIRÉS D'UN MANUSCRIT INTITULÉ :

Matériaux pour une Histoire littéraire du canton de Vaud.

A.

Abram Ruchat, fils du justicier David Ruchat et de sa femme Susanne, née Caudrai, naquit à Grandcour, le 15 septembre 1678. Sa famille était ancienne. L'un de ses ancêtres, David, signa, en 1478, une chartre comme lieutenant de la baronnie de Grandcour : un autre, du nom d'Humbert, fut comme représentant de sa commune au nombre des quarante

députés du pays de Vaud qui traitèrent à Berne des affaires militaires de leurs commettants , le 25 février 1595. Né avec plus de goût pour la culture des lettres que pour les travaux rustiques dont sa famille s'occupait, Ruchat fit à Lausanne, avec autant d'application que de talents, les cours scientifiques nécessaires pour entrer dans l'état ecclésiastique , et fut consacré au saint ministère en 1701 : il ne borna point ses travaux aux langues et à la théologie , il y joignit l'étude de l'histoire, de l'archéologie, de la diplomatie du moyen âge, dans leurs rapports avec la Suisse : outre le grec et l'hébreu qu'il avait appris à l'Académie de Lausanne , dans les leçons des savants professeurs David Constant et Gabriel Bergier , il savait l'anglais et l'allemand , qu'il avait étudiés à Berne en 1704 et 1705, pendant un séjour de dix-huit mois qu'il y fit comme instituteur des fils de M^r Bazin.

A l'âge de vingt-un ans , il avait déjà concouru d'une manière brillante pour les chaires de grec et d'hébreu, et dès lors il prit place parmi les savants de la Suisse française. Il exerça son ministère d'abord à Aubonne , et ensuite à Rolle ; il était pasteur de cette dernière église , quand il fut appelé à Lausanne pour être professeur de belles-lettres et gymnasiarque , ou principal du collège , et installé dans cette place le 21 juillet 1721. De cette chaire , il passa à celle de théologie , dont il prit possession par un discours académique le 27 juillet 1733 ; il y forma des disciples distingués , qui gardèrent la mémoire de cet excellent professeur avec autant de reconnaissance que de vé-

nération, et il la desservit avec beaucoup de zèle et de succès jusqu'au 29 septembre 1750, qu'il mourut d'une chute à l'âge de soixante-douze ans. Il emporta les regrets de ses collègues, qui rendaient justice à ses vertus chrétiennes et à son profond savoir, et des étudiants, dont il avait eu l'art assez difficile de se faire aimer, écouter et respecter tout ensemble. Il avait épousé une demoiselle genevoise, dont il ne laissa pas d'enfant. Il légua par son testament, à la bibliothèque de l'Académie de Lausanne, une partie de ses livres, dont quelques-uns étaient rares et précieux. Son collègue, Jean-Alphonse Rosset, recteur de l'Académie, prononça, le 21 mai 1751, un discours de promotion, dont Ruchat est le principal sujet ; mais ce discours, imprimé deux ans après, manque de l'intérêt des détails, et ne peut nullement contribuer à une bonne biographie de notre savant Vaudois. On en dira autant d'une lettre assez insignifiante sur sa mort, qui se trouve dans le *Journal helvétique* de septembre 1750.

Ruchat est, sans contredit, l'un des hommes du siècle dernier qui a fait le plus honneur à notre canton par sa rare érudition, par ses laborieuses recherches sur l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la patrie, et par les nombreux ouvrages imprimés ou inédits dont il est l'auteur. C'est surtout comme historien qu'il mérite la plus entière confiance : il n'avance rien sans preuve ; il cite ses sources avec la plus scrupuleuse fidélité ; il hasarde très-rarement quelque conjecture, et seulement quand elle lui paraît fondée

en raison, et rapporte le plus souvent les faits sans ornements oratoires et sans commentaire superflu. Sa manière simple et exacte est absolument opposée à celle de certains écrivains qui avancent sans prouver, qui veulent être crus sur parole sans alléguer aucune autorité, et dont il est impossible de vérifier les assertions et les jugements, parce qu'ils ne citent jamais, quoiqu'ils demandent qu'on les cite eux-mêmes.

On ne saurait trop admirer les longues et pénibles recherches de Ruchat; il a non-seulement fouillé les archives de Lausanne, d'Avenches, de Moudon, de Morges, de Nyon, de Vevey, d'Orbe, d'Aubonne, de Cully, de Lutry, de Villeneuve, de Payerne, de Grandcour, mais celles de plusieurs châteaux et de diverses paroisses: il travailla tout un hiver dans les archives de Berne, pour y ramasser les matériaux nécessaires à sa grande *Histoire de la réformation de la Suisse*. Il nous apprend lui-même qu'il s'affaiblit considérablement la vue en déchiffrant des manuscrits allemands, et qu'il dut abandonner ce genre de travail pour ne pas devenir aveugle. Il dit, dans la préface de son *Histoire ecclésiastique du Pays-de-Vaud*: « Je puis pro-
» tester à mes lecteurs que j'ai toujours cherché la
» vérité, et que je l'ai suivie constamment, toutes les
» fois que je l'ai cru voir. Si j'ai manqué dans quel-
» ques endroits, j'espère qu'on me le pardonnera en
» considération de la peine dégoûtante et de l'ennui
» qu'il m'a fallu dévorer à déchiffrer plusieurs cen-
» taines de vieux papiers, pour en faire des extraits et
» en tirer des mémoires dont j'avais besoin; ce qui

» est de tous les travaux le plus rebutant et le plus
» ingrat. J'en étais de temps en temps si las, que j'ai
» été tenté vingt fois d'abandonner mon dessein et
» de laisser là tout ce que j'avais déjà fait. Mais la
» vue de rendre service à ma patrie m'a toujours
» redonné du courage. »

Ruchat avait pris le goût de ce genre de recherches chez son oncle Abram De Mièrè, élu en 1684 conseiller de Moudon, qui avait, en 1700, mis en ordre les importantes archives de cette ville, ancienne capitale du Pays-de-Vaud, et ramassé un grand nombre de chartes et documents du moyen âge, dont le neveu hérita à la mort de ce brave homme, tué le 25 juillet 1712 au combat de Villmergen, où il était lieutenant d'une compagnie vaudoise, commandée par Pierre-Gabriel de Cerjeat, seigneur de Féchy, qui, ainsi que lui, resta sur le champ de bataille. C'est dans les collections de De Mièrè qu'il trouva, entre autres, une *chronique latine des évêques de Lausanne*, inconnue jusqu'alors, et dont nous avons ci-devant donné la traduction sous le nom de *Manuscrit de Moudon*.

Plusieurs personnes l'aidèrent, et lui fournirent des pièces originales ou des copies authentiques ; entre autres, deux MM. Olivier, l'un châtelain de La Sarraz, l'autre pasteur de St Cierge, qui firent pour lui des extraits et des notes dans quelques archives. MM. le sénateur Amport et le chancelier Groos de Berne ; l'avoyer Souter, de Zofingen ; le ministre Pinault, de Genève ; le pasteur Choupart, de Neuchâtel ; le baron de Blonay ; le juge Thomasset d'Orbe ; Desloës, lieu-

tenant du gouvernement d'Aigle ; Veillon , châtelain de Bex , lui communiquèrent divers manuscrits qui lui furent d'une grande utilité. Il eut aussi recours aux bibliothèques de Zurich , de Bâle , de Berne , de Genève , qui lui fournirent plusieurs livres et documents rares.

Quand Ruchat écrit en français , son style est peu soigné et par fois incorrect, parce qu'il s'occupait plus des choses que des mots ; il est en général vrai dans sa narration ; mais il faut convenir que dans son *Histoire de la Réformation*, il a souvent dépassé les bornes de la modération. Quand il entre en controverse avec l'Eglise romaine, sa manière est amère et provocante : tantôt il confond les hommes avec leurs erreurs ; tantôt il semble imputer à tous ses antagonistes les fautes de quelques-uns. S'il eût vécu de nos jours, il eût sans doute soutenu les mêmes vérités avec plus de ménagement et de tolérance évangélique ; mais tel était l'esprit de son siècle, que dans les querelles religieuses les deux partis sacrifiaient, à peu d'exceptions près, la charité au zèle, et qu'on aurait pu croire qu'ils aspiraient plus à triompher de leurs adversaires qu'à les convaincre. Si notre savant professeur se montra par trop dur et caustique à l'égard des catholiques, ceux-ci, dans leurs représailles, le lui rendirent au double, et leur principal organe fut Claude-Antoine Duding, évêque de Fribourg. L'ouvrage de ce dernier, imprimé en 1724, sous le titre de *Status seu epocha ecclesiae Aventicensis nunc Lausannensis*, offre, au milieu d'une foule d'erreurs histori-

ques , d'anachronismes et d'assertions dénuées de preuves , une vigoureuse suite d'injures aussi grossières que passionnées contre Ruchat , qui déjà , dans le titre de cette indigeste diatribe , est appelé *Hereticæ pravitatis Minister* (Ministre de la méchanceté hérétique). Il répondit d'une manière laconique , mais satisfaisante , aux virulentes inculpations de ce fougueux prélat. On peut lire cette défense dans le tome XX de la *Bibliothèque Germanique*.

Je n'ai garde de nier que dans ce malheureux conflit entre les deux Eglises , Ruchat n'ait été partial à certains égards , et par conséquent injuste. Sans prétendre le disculper , je ferai observer seulement qu'il n'a fait que suivre les traces des théologiens ses devanciers et ses contemporains , dont il lui aurait été d'autant plus difficile de s'écarter , qu'à cette époque , nulle idée de rapprochement n'était encore admise , et que chaque parti défendant pied à pied son terrain , toute concession , tant raisonnable fût-elle , aurait été traitée de trahison ou d'hérésie. Comment , en effet , rester dans le calme de l'impartialité , quand on est à la fois juge et partie ? Confessons donc que les torts étaient réciproques , et disons avec Horace : *intra muros iliacos peccatur et extra*.

Ruchat était en correspondance non-seulement avec la plupart des gens de lettres de Zurich , de Bâle , de Berne , de Genève , mais encore avec quelques savants étrangers. Un rapport de mêmes goûts et de mêmes études l'avait singulièrement lié avec le célèbre Loys de Bochat , professeur de droit , et son collègue dans

l'académie de Lausanne pendant 23 ans. C'est dans leurs entretiens patriotiques que ces deux savants Vaudois avaient formé le plan de faire ériger Lausanne en université. Ils adressèrent en conséquence des mémoires au gouvernement de Berne pour lui prouver l'utilité d'une université, qui serait la seule de l'Europe réformée où l'on parlât français. Leur plan ne put se réaliser; les plus grands obstacles vinrent non de Berne, mais de Lausanne même, dont les timides magistrats, fermant les yeux sur les avantages que leurs concitoyens en retireraient, craignirent que les privilèges et la sûreté de leur ville ne fussent en danger par l'établissement d'une université, dont les nombreux étudiants de diverses nations ne manqueraient pas de troubler la tranquillité publique, et de décliner la juridiction municipale.

Ruchat était membre de la Société qui publiait, à Genève, la *Bibliothèque Italique*, qu'il enrichit de quelques bons articles. On lit aussi dans le *Journal de Neuchâtel* deux dissertations très-érudites sorties de sa plume, l'une sur l'inscription romaine trouvée à Moudon en 1732; l'autre sur celle découverte à Vidy en 1739.

Nous terminerons cette notice par le catalogue des écrits de Ruchat, tant imprimés qu'inédits, qui peut-être même, malgré nos recherches, ne sera pas complet.

Imprimés.

Quatre sermons traduits de l'anglais, 1705.

Grammatica Hebraïca. Leyde 1707.

Abrégé de l'Histoire ecclésiastique du Pays-de-Vaud.
Berne 1707.

Les Délices de la Suisse, avec un *Mémoire instructif sur les causes de la guerre de 1712*, Leyde 1714, 4 volumes, avec 75 gravures. L'auteur, n'osant pas y mettre son nom, prit celui de Gottlieb Kypseler de Munster. Cet ouvrage, marqué au coin de la plus grande animosité contre les cantons catholiques, et d'ailleurs rempli de fables, fut mal reçu en Suisse par les amis de la paix : aussi Ruchat, docile aux conseils qu'il reçut de gens sages et modérés, le corrigea, ou plutôt le refondit, et le fit imprimer à Amsterdam en 1734, 4 volumes in-12. Cette seconde édition fut accueillie plus favorablement que la première. Après sa mort, il en parut une troisième édition à Bâle en 1764. La meilleure et la dernière est celle qui sortit des presses de Neuchâtel en 1778, avec 80 gravures, soigneusement purgée de tout ce qui, dans les précédentes, avait blessé la tolérance chrétienne et la politique fédérale.

Histoire de la Réformation de la Suisse. Genève 1727 et 1728, 6 vol. in-8°. On trouve à la fin du dernier volume (p. 563-630) l'*Histoire des Dominicains de Berne*, brûlés en 1509. — On pouvait s'attendre que cet ouvrage serait défendu à Rome : aussi il y fut mis à l'index le 21 janvier 1732.

Theses de fide sanctorum Veteris Testamenti, in-4°. Berne 1736.

Synopsis prophetica, en 15 dissertations ; ouvrage qui ne fut pas continué.

Lettres et documents des trois pères apostoliques Clément, Ignace et Polycarpe, traduit du grec, avec des notes et des dissertations, 2 vol. Leyde 1738. Cet ouvrage, très-savant, fit beaucoup d'honneur à Ruchat parmi les théologiens des deux communions.

Une *Géographie* en 2 vol., sous le nom supposé d'Abram Dubois.

Les Délices de la Grande-Bretagne.

Les Délices de l'Espagne et du Portugal.

L'Evangile de S^t Matthieu, traduit du grec en hébreu, à l'usage des Juifs. C'est une seconde édition corrigée de celle que le professeur Munster de Bâle publia en 1537*.

Inédits.

Dictionnaire français-hébreu, in-4°, 1699.

Ce manuscrit est dans la bibliothèque académique de Lausanne.

Essai historique sur les monnaies du canton de Berne et en particulier sur celles des anciens évêques de Lausanne, in-4°, 108 pages. Le manuscrit original est dans la bibliothèque de Berne, et on en a tiré quelques copies. C'est le fruit de longues recherches sur un sujet ingrat en apparence, mais qui se rattache à l'histoire nationale.

Histoire générale de la Suisse, depuis l'origine de la nation jusqu'à 1508, 5 vol in-4°. Ce manuscrit, au-

* Il faut ajouter à cette liste plusieurs dissertations et traités divers. Voir le catalogue complet des ouvrages de Ruchat dans la nouvelle édition de *l'Histoire de la réformation de la Suisse*, t. VII, p. 440-448. (Edit.)

quel Ruchat dit avoir travaillé quarante ans, est conservé dans la bibliothèque de Berne. Il contient, sous le titre de *Monumenta Lausannensia*, une suite précieuse des chartes de l'évêché de Lausanne et des principales abbayes vaudoises.

Histoire de la Réformation de la Suisse, continuée de 1537-1566. Ce manuscrit autographe, ainsi que le précédent, est dans la bibliothèque de Berne*, qui possède aussi le manuscrit autographe de l'abrégé de l'*Histoire ecclésiastique du Pays-de-Vaud*, imprimée en 1707, avec des notes de la main soit de l'auteur, soit du professeur Loys de Bochat.

Traité des poids et mesures dont il est parlé dans l'Ecriture-Sainte. On ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit, cité avantageusement dans le *Journal Helvétique* de décembre 1764**.

Le Livre de Job, traduction nouvelle, avec une dissertation préliminaire et des notes. Ruchat, qui voulait traduire en français tous les hagiographes, avait envoyé cet ouvrage au savant orientaliste, le professeur Schultens de Leyde, qui en fut très-satisfait, et engagea l'auteur à le faire imprimer. Le libraire Luzac de Leyde en publia un programme en 1744, et ouvrit une souscription avec cette clause que si le nombre de 300 souscrivants se remplit, le libraire s'engage à

* Ce manuscrit a été imprimé dès lors. Avec l'appui de feu M^r Giral-Prélaz, M^r Vulliemin a publié en 1835 et 1836 une édition complète de l'*Histoire de la réformation de la Suisse*, en 7 volumes, avec un appendice et une notice sur Ruchat.

** Cet ouvrage n'était pas resté manuscrit; il avait été imprimé déjà en 1743. Ouvrage cité, t. VII, p. 443. (Edit.)

livrer l'ouvrage avant la fin de 1745, sous peine d'une amende de 300 florins, en faveur des pauvres de l'église Vallonne de Leyde. Il paraît que la souscription ne se remplit pas, puisque l'ouvrage n'a pas paru. On ignore ce que le manuscrit est devenu.

Ruchat avait annoncé qu'il travaillait : 1° à une *histoire de l'académie de Lausanne*, avec les vies de ses anciens professeurs ; 2° à une *bibliothèque historique de la Suisse* ; 3° à une *histoire des Eglises de la Suisse depuis l'entrée du Christianisme dans notre patrie*. Tout ce travail, commencé ou fini, est resté manuscrit, et il n'a pas été possible de découvrir ce que ces papiers sont devenus. Ils avaient passé entre les mains de son parent M. Jayet, mort pasteur à Nyon en 1777. Dès lors, aucune trace n'annonce où l'on pourrait les recouvrer⁴⁰, et sans doute c'est une grande perte pour notre littérature nationale.

Les seuls manuscrits⁴¹ relatifs à l'*Histoire ecclésiastique et civile de la Suisse* sont 5 vol. in-4°, la plupart de la main de Ruchat ou copiés sous ses yeux, qui sont dans la *Bibliothèque Helvétique* du doyen Bridel de Montreux : ces volumes sont sans ordre ; il paraît qu'on a pris pêle-mêle les papiers laissés par notre savant professeur, et qu'ils ont été mis en volumes par un homme qui n'y entendait rien ; mais du moins ils contiennent les *Monumenta Lausannensia*, assez complets et une partie de l'*Histoire générale de la Suisse*, dont le manuscrit est dans la bibliothèque de

Berne ; il est à présumer que c'en est la première ébauche*.

B

Charles-Emmanuel de Warnéry naquit en 1719 à Morges, où son père était Conseiller : entré jeune au service de Sardaigne, il passa, en 1737, à celui d'Autriche ; l'année suivante, il fut placé dans l'armée russe avec le grade de capitaine ; en 1742, il avait le même grade dans le régiment des hussards prussiens de Bender. Pendant la seconde guerre de Silésie, il se distingua dans les affaires de Striegen et de Sorau, et avec cent chevaux seulement, il fit prisonniers, dans les montagnes de la Silésie, sept officiers et cent-soixante cuirassiers autrichiens ; le grade de major fut la récompense de sa bravoure. A l'ouverture de la première campagne de la guerre de sept ans, il était lieutenant-colonel à la suite, et en 1757, il se couvrit de gloire en attaquant à l'improviste et en prenant d'assaut la forteresse de Stolpe ;... grand fait d'armes que l'historien de la guerre de sept ans, Archenholz, qualifie, on ne sait trop pourquoi, de *rodomontade militaire*. Le grand Frédéric ne l'ayant point promu aussi vite qu'il l'aurait désiré, aux grades supérieurs qu'il croyait mériter, il quitta le service de Prusse à la fin de 1757, et vécut quelques années dans sa terre de Langdorf en Silésie : il sortit de sa retraite pour passer au service de Pologne, en qualité de quartier-maître-général ; il avança jusqu'au grade

* La Bibliothèque cantonale de Lausanne a fait l'acquisition de ces derniers manuscrits. (*Edit.*)

de général major ; puis il demanda et obtint son congé en 1782 , et se fixa à Breslau où il mourut le 3 mai 1787 , laissant des fils qui ont suivi la carrière de leur père. — Le général Warnéry était homme de tête , de main et de talent , et malgré ses nombreux paradoxes , il s'est fait connaître avantageusement comme écrivain militaire par divers ouvrages de stratégie. — Voici ceux qui sont parvenus à notre connaissance :

Remarques sur le militaire des Turcs et des Russes. Breslau 1771 , in-8°.

Mélanges de remarques , principalement sur César et les auteurs militaires. Varsovie 1782 , in-8°.

Remarques sur l'essai général de tactique , par Guibert. Varsovie 1782 , in-8°*.

On trouve dans ces trois écrits , au milieu d'une foule d'idées jetées au hasard et sans ordre , beaucoup de choses utiles et instructives , que le militaire qui pense saura mettre à profit.

Campagnes de Frédéric II, Roi de Prusse , depuis 1756 à 1762 , 1^{re} partie , Vienne 1788 ; 2^e partie , Hanovre , 1789. — Ce grand ouvrage , écrit en allemand , fut imprimé après la mort de l'auteur , qui sans doute l'eût retouché et corrigé s'il eût vécu plus longtemps. Quoiqu'il s'y trouve de bonnes parties , il contient en somme plus d'erreurs que de vérités ; il est écrit avec prétention , et l'historien judicieux n'oserait y puiser , parce qu'il est plein d'assertions plus que hasardées , qui furent relevées dans le temps. On

* Il faut ajouter à ces écrits des *Remarques sur la cavalerie* , 1781. (*Edit.*)

trouvera les critiques peut-être trop sévères, qu'on en a faites dans les volumes 34 et 38 de la *Bibliothèque Générale Germanique*.

C

B. Asperling de Rarogne était d'une noble famille du Haut-Valais, qui acheta la bourgeoisie de Lausanne, posséda les seigneuries de Bavois, de Lignerolles et de Ballaigues, et s'éteignit vers le milieu du dernier siècle, en la personne de Frédéric, seigneur de Ballaigues. Celui dont nous parlons était un des plus habiles joueurs d'échecs de son temps. Il a publié le *Traité du jeu royal des échecs*, in-8° de 112 pages, Lausanne, chez David Gentil. L'auteur ne se signe que par les initiales B. A. D. R. G. S. ; Barthélemi Asperling de Rarogne ; on ne sait ce que signifient les deux dernières, G. S. Avait-il servi dans les Gardes-suisse, ou exerçait-il l'emploi de grand Sautier à Lausanne ? Quoi qu'il en soit, son *Traité* contient plusieurs belles parties et divers coups très-compiqués qu'on suit avec plaisir sur l'échiquier. Ce livre, très-rare, ne porte point de date d'impression ; mais il est connu que David Gentil imprimait dès l'an 1662 à Lausanne. Soit dit en passant, le premier imprimeur dans cette ville était maître Jean Rivéri, et le premier ouvrage qui sortit de sa presse, en 1556, fut les *Proverbes de Salomon en vers français*.

D

Jean Mellet, d'une famille connue par les dignes ecclésiastiques qu'elle a fournis et fournit encore au canton de Vaud, fit ses études à Lausanne. Vers le milieu du XVII^e siècle, il était chapelain d'Anne de Coligny, femme de Georges de Wirtemberg, comte de Montbéliard. Cette princesse résidait alors au château d'Horbourg, dans les environs de Colmar, où son chapelain venait faire le service depuis Sainte-Marie-aux-Mines (Marienkirch), bourg dans lequel il était premier pasteur de l'Eglise française réformée. Animée de la charité évangélique, la petite-fille de l'amiral Coligny gémissait de la scission qui existait dès longtemps entre les Luthériens et les Protestants; elle désirait les rapprocher; elle y employa son chapelain, dont elle connaissait le savoir, la prudence et surtout la douceur, si nécessaires pour procurer ce rapprochement fraternel. Elle eut d'abord, en 1650, l'idée de réunir, dans une conférence amicale, les théologiens des deux partis: mais trouvant pour le moment trop d'inconvénients à cette mesure, elle se détermina à traiter par écrit, et se servit de la plume de son chapelain; celui-ci composa, en latin, un Traité dont le titre était: *Nouveau moyen d'union entre les Protestans...* il le date de son musée de Sainte-Marie d'Alsace, le 31 mars 1661; il le signe Jean Mellet, d'Oron, canton de Berne, ministre de la parole de Dieu, et le fait imprimer sur la fin de la même année, à Francfort, chez Christophe Le Blon. Avant

de le composer , l'auteur avait été en correspondance avec les ducs Eberhard et Léopold de Wirtemberg , qui désiraient vivement cette conciliation, avec les professeurs de Stuttgart et de Zurich, avec les théologiens de Londres et l'Université de Groningue. Cette correspondance prouve assez que la princesse n'avait pas donné sa confiance à un homme sans capacité : mais il en fut malheureusement de cette tentative de réunion comme des précédentes; les champions des deux partis restèrent inébranlables dans leur opinion , et le nouveau moyen d'union proposé par le chapelain de la princesse ne fut point adopté. Nous ne connaissons Jean Mellet que par ce Traité , devenu très-rare : on ignore si cet ecclésiastique rentra dans sa patrie , ou s'il mourut dans son église de Sainte-Marie-aux-Mines.... Mais nous devons préserver d'un oubli total le nom d'un compatriote chargé d'une négociation si importante à la paix de l'Eglise , quoiqu'elle ait été sans succès.

LÉGENDES DES PATRONS.

Je passais la belle saison aux bains de Knutwyl, dans le canton de Lucerne ; la société dont je faisais partie se composait de gens gais et aimables. Après le dîner , quand le temps était beau , nous nous promenions , tantôt sur les bords de la paisible Suhr , tantôt dans la grande allée de peupliers qui aboutit à un bosquet garni de bancs, ou dans les sentiers qui

croisent en tout sens la verte commune dont les bâtiments sont entourés : s'il pleuvait, nous employions la soirée à la lecture ou à divers jeux fort innocents ; car il n'y avait ni cartes, ni dés. L'antique et respectable usage des gages touchés y était en force ; nos jeunes gens ne voulaient pas y renoncer, et ils savaient bien pourquoi. A la fin d'un jour pluvieux, notre société fit ses jeux accoutumés et me chargea de condamner les gages touchés, comme étant le doyen d'âge, titre qu'aucun des assistants ne m'enviait. Je représentai qu'on avait assez souvent condamné les délinquants à chanter, à danser, à raconter un bon mot, à baiser le chandelier, à soupirer, etc. ; mais que, pour faire diversion, je proposais que toute personne qui aurait un gage à retirer eût à réciter, en tout ou en partie, la légende de son patron ; ma motion passa à l'unanimité : quatorze gages étaient dans une aumônière. Chacun de ceux auxquels ils appartenaient écrivit, sur un carré de papier, son nom de baptême ou son prénom, comme les libéraux s'expriment : on convint de n'en sortir que six, renvoyant le reste à une autre séance.

Le premier que je tirai fut GALLA. La dame qui le portait nous dit : « Vous comprenez que mon patron est S^t Gall : ses aventures ne me sont qu'imparfaitement connues ; je sais seulement qu'il était Ecossais, qu'il passa sur le continent avec son compagnon Colomban, et qu'après plusieurs courses apostoliques, il s'arrêta dans la contrée où s'élevèrent dans la suite l'abbaye et la ville de son nom : là, il choisit, au milieu des

forêts, un lieu absolument désert, pour y vivre en ermite : il en exila les serpents et les loutres, qui lui disputaient le poisson qu'il allait pêcher dans un ruisseau voisin. Un jour qu'il préparait son petit repas, le bois lui manque ; voyant passer un ours, mon patron l'appelle et lui donne l'ordre de fournir désormais son foyer de combustible : docile à sa voix, l'ours va faire des fagots dans la forêt et les apporte pour alimenter le feu ; charmé de son obéissance, S' Gall lui intime de ne plus attaquer ni gens ni bêtes et de faire maigre le reste de ses jours ; l'animal se soumet bonnement à ce carême perpétuel, devient le compagnon inséparable de mon patron, partage sa société, sa table, sa couche, et ne mange plus que des fruits et des racines. Son exemple édifiant engage plusieurs ours ses parents ou ses voisins à suivre la même règle, malgré son austérité. — Voilà ce qui m'a le plus frappé dans les anecdotes biographiques de mon patron. Je vous épargnerai le détail de toutes les choses merveilleuses qu'il a faites avant et après sa mort... » Ce jour-là nous était arrivé des bords du lac Majeur un Marchèse très-petit et passablement contrefait, qui se prit à dire en ricanant : « Le premier Suisse que votre Saint a converti a donc été un ours ! » Galla le toise et lui répond séchement : « Pour n'être pas neuve, votre plaisanterie n'en est pas moins impolie. Croyez, monsieur, que si vous aviez alors habité cette forêt, mon patron vous eût fait entrer dans sa ménagerie, non à titre d'ours, mais à titre du compagnon qu'on montre ordinairement avec lui dans nos foires..... »

Tout le monde rit de cette boutade, excepté le Marchèse. « Encore quelques mots, dit Galla : cet ours exemplaire passa dans les armoiries de l'abbaye et de la ville de S^t Gall, et il paraît dans plusieurs de nos vieilles bannières avec un collier. Ce fut une gracieuse bulle de notre Saint Père, Jules II, qui lui accorda cette décoration plus séante, sans contredit, à nous autres femmes qu'à l'ami de mon patron. Je suis vraiment fâchée qu'on l'ait, depuis peu, banni de notre écusson cantonal et qu'on n'y ait gardé que son fagot, pompeusement érigé en faisceau. Il est vrai que nos louables voisins d'Appenzell l'ont conservé sur leurs monnaies et sur leurs drapeaux, et je leur en sais bon gré. J'aime aussi à le voir figurer sur les enseignes, les ducats et les écus du plus grand des 22 cantons ; l'ours bernois, je le sais, est de plusieurs siècles plus jeune que l'ours de S^t Gall ; ils sont sans doute de la même famille, mais ils ne sont pas parents. Si je ne craignais de passer pour hérétique, je vous avouerais que le brave ours de mon patron n'est qu'une allégorie, ou un mythe, comme les beaux esprits parlent depuis peu. Il est l'emblème d'une peuplade sauvage, féroce, menant dans les forêts une vie tout animale : S^t Gall arrive, il civilise peu à peu les bûcherons voisins de sa cellule ; il leur enseigne les premiers procédés de l'agriculture ; il les amène tout doucement de l'idolâtrie à un culte plus raisonnable... Voilà le fond de l'histoire, que nos légendistes, vous en conviendrez, ont fort élégamment brodé : j'ai dit. »

THÉODULE est le second nom qui paraît. « Parbleu ! dit un officier valaisan , m'y voilà pris ! Je m'entends mieux à faire manœuvrer un peloton ou à pousser une botte , qu'à parler de mon patron , dont je sais fort peu de chose. Il était , m'a-t-on dit , évêque de Sion du temps de Charlemagne ; ayant vigoureusement soutenu les intérêts de la Cour de Rome dans une occasion importante , sa Sainteté , pour lui témoigner sa satisfaction , lui fit présent d'une belle cloche toute neuve : le cadeau était bien choisi , mais il était fort embarrassant. Comment , à travers nos Alpes où il n'y avait alors que d'étroits et mauvais sentiers , transporter un corps aussi lourd ? et si l'on y parvenait , une année du revenu épiscopal ne couvrirait pas les frais du voyage. Après y avoir mûrement réfléchi , mon patron ne trouve pas de mode plus sûr et moins coûteux que de la faire transporter par le diable de Rome à Sion. En conséquence , il le cite à son audience , et lui propose l'entreprise : l'esprit malin s'en défend par toutes sortes de raisons tant bonnes que mauvaises : mais enfin il faut céder à plus fort que soi ; il va donc charger sur son dos la cloche , qui à l'aide de ce véhicule arrive heureusement en vingt-quatre heures à sa destination : croyez qu'il faisait une laide grimace pendant ce voyage forcé ; il fut même à son retour de si mauvaise humeur , qu'on assure qu'il battit sa femme. Au reste vous n'ignorez pas , messieurs et dames , que les médailles sont des monuments authentiques. Le cardinal Matthieu Schinner et un autre de nos évêques ont fait frapper en or , en argent et en

cuivre, des pièces où le diable chargé d'une cloche, figure en grande tenue, cornes, queue et griffes. D'après ces preuves numismatiques, qui pourrait révoquer en doute notre légende? J'en garde précieusement deux que mon parrain m'a données pour étrennes. Quand j'étais au régiment, un de mes camarades du canton d'Uri me turlupinait sans miséricorde sur mon patron et sur sa cloche. Un jour qu'il m'avait poussé à bout, je me fâchai tout de bon : il s'emporta, nous nous battîmes : il me donna un coup d'épée dans le bras ; je le lui rendis à l'épaule : quand nous fûmes guéris, je lui dis : « Mon ami, point de rancune... le diable, plus fin que nous, nous a fait dégainer comme des gladiateurs ; il a tout l'honneur de cette affaire. Mais parlons un moment raison. N'avez-vous pas dans votre canton un pont du diable (Teufelsbruk), et de bonne foi, croyez-vous qu'il en soit l'architecte? — Non, me répondit-il, et je pense comme bien d'autres, que l'entrepreneur qui le fit construire et qui lui a laissé son nom, s'appelait Teufel (diable), noble famille, qui fleurit encore en Allemagne. — Eh bien ! répliquai-je, notre cloche de Sion n'y aurait-elle pas été transportée par un Italien du même nom. — Comment donc? — Oui, mon ami : il y avait alors à Rome un ci-devant brigand de grand chemin, qui, ayant quitté ce métier aussi lucratif que périlleux, s'était réconcilié avec la S^{te} Eglise par de grandes pénitences et de grandes aumônes ; il était connu sous le nom de *il Diavolo* : or donc ce brave homme, pour la rémission de ses péchés, offrit à mon saint patron Théodule,

de transporter à ses frais la cloche papale à Sion et il s'exécuta... Voilà tout; j'avouerai volontiers que la première version est plus romantique : mais j'estime la seconde plus vraisemblable ; cependant , soyez discret , et que ceci reste entre nous... En avant ; à un autre. »

FRIDOLIN sort de l'aumônière : « Soit ! dit un négociant de Næfels ; il peut bien être mon patron , puisqu'il est celui de mon canton , qui , depuis des siècles , le porte dans sa grande bannière , illustrée par tant de combats dont elle est revenue , non-seulement saine et sauve , mais victorieuse. Il était Irlandais , et s'en vint prêcher l'Evangile dans nos vallées , où il mourut , à ce qu'on rapporte , en 514. Je ne vous citerai qu'un seul trait de la vie de notre Saint ; mais il est caractéristique , et par cet échantillon vous pourrez juger de toute la pièce. De son temps vivaient à Glaris deux frères nobles et riches , Landolf et Urso. Ni l'un ni l'autre n'avaient d'enfants. Le dernier donna par testament et du consentement de son frère tous ses biens à l'Eglise de Sæckingen fondée par mon digne patron. Quelques années après , on annonce la mort d'Urso ; alors Landolf , aidé d'un habile avocat , attaque le testament , et soutient qu'il y manque la signature d'un témoin. L'affaire se porte au tribunal des XV , établi par Clovis à Rankwyl , et le procès allait , d'après ce manque de forme , se juger en faveur du demandeur , lorsque Fridolin qui se trouvait par hasard à l'audience , dit aux juges : Seigneurs comtes ! prenez patience ; dans la huitaine , je vous produirai

le témoin qui manque et je ne doute point que vous ne le trouviez suffisant... Alors il se rend au tombeau du testateur, le réveille tout doucement, lui aide à s'habiller et le conduit au jour marqué à Rankwyl. Là, au grand étonnement des 15 juges et de la gallerie, Urso confirme son testament et adresse à son frère une exhortation si touchante, que celui-ci, contrit et pénitent, fait aussi donation de ses biens au même couvent de Sæckingén, en réparation de sa mauvaise chicane. La chose ainsi terminée à la satisfaction générale, Urso reprend le chemin de son tombeau; mais le trajet était long, puisqu'il était de 50 000 pas bien comptés, et le défunt était très-fatigué: cependant il veut retourner chez lui; mon bon patron lui donne le bras, le ramène à son sépulcre, l'y recouche proprement et le recouvre de son suaire: convenez, mesdames, qu'il n'est pas possible de pousser plus loin les égards que ne le fit Fridolin en cette rencontre: aussi me fais-je une gloire de porter son nom et de suivre son exemple, en offrant toujours le bras aux personnes faibles ou fatiguées. Je sais bien ce qu'en disent nos mécréants des bords du lac de Zurich, que le noble testateur n'était pas mort, comme le bruit en courait; qu'il s'était tant seulement fait ermite; que Fridolin qui était du secret n'avait fait qu'aller le chercher dans sa solitude et l'y ramener: mais ce ne sont pas mes affaires... Je m'en tiens au texte de notre légende, sans me battre la tête du commentaire. » Très-bien, dîmes-nous tous: écoutons le quatrième.

J'ouvre le billet, j'y lis PLACIDIE... « A votre tour, sœur Proprette ! » C'est ainsi que nous l'appelions familièrement, à cause de la propreté recherchée qui régnait dans sa mise et sur toute sa personne. « Eh bien oui ! dit-elle ; Proprette tant qu'il vous plaira ; comme c'est à mon patron que je dois de mériter ce titre, je viens lui en faire hommage : or donc, je commence par vous faire observer que Saint Placide était de son vivant un très-beau garçon, et, ce qui vaut mieux, un très-sage garçon, qui se piquait dans sa tenue d'une propreté peu connue dans nos Alpes grissonnes. Il se prit d'amitié pour St. Sigisbert, qui s'était construit un joli ermitage dans un lieu désert appelé Disentis : il devint son disciple favori, et comme Placide était riche et qu'il s'était voué au célibat, il donna ses champs et ses pâturages à son ami Sigisbert, à condition de bâtir un cloître là où était sa cellule : l'édifice ne tarda pas à s'élever, et déjà le clocher était fait et les cloches en place... Cet arrangement ne pouvait convenir à Victor, comte de Coire, suzerain du donateur ; il annula donc cette donation, et se mit en possession, à main armée, des biens de son vassal. Instruit de cette spoliation, Placide court à Coire, et reproche vivement à Victor son injustice et bien d'autres méfaits encore, par lesquels il s'était rendu le tyran de toute la contrée : sur ces propos, le comte le fait chasser de sa présence. Quelques heures après, il se repent d'avoir traité cet insolent avec tant de douceur et lâche après lui deux satellites ; ceux-ci l'atteignent à quelques lieues de

Disentis, et lui coupent la tête qui tombe dans un bournier : mon patron n'a que le temps de la ramasser, et s'enfuit à toutes jambes vers la cellule de St. Sigisbert. S'étant aperçu, chemin faisant, que sa tête était couverte de boue, il s'arrête au bord d'un clair ruisseau, la lave avec le plus grand soin, et ayant obtenu un drap d'une bonne femme qui faisait sécher sa lessive au même lieu, ou le lui ayant pris (je ne me rappelle pas lequel des deux), il en enveloppe très-proprement son chef, le porte à Sigisbert et lui en fait hommage : touché de cette attention délicate de son ami, le Saint baise plusieurs fois cette belle tête, arrosée de ses larmes ; après l'avoir réunie à son corps, il l'ensevelit dans sa nouvelle église, et tandis que, tout en pleurs, il chante un *de profundis*, les deux cloches récemment placées et qui n'avaient pas encore de cordes, se mettent à sonner d'elles-mêmes, à la grande édification des assistants. Je dois ajouter que le comte Victor ne jouit pas longtemps du fruit de son crime ; son cheval ayant pris le mors aux dents, le précipita dans le Rhin, où ce tyran perdit la vie. Je pense qu'en voilà assez sur mon cher patron, dont le martyre se voyait peint avec tous ses accessoires sur les murs de Disentis, avant que les Français, dans un moment d'humeur, eussent brûlé cette belle abbaye, antique ornement de nos montagnes.

HYMIER fut le cinquième nom qui parut : celui qui le portait, nous dit : « Si mademoiselle Placidie doit à l'influence de son patron ses goûts de propreté, je crois devoir au mien mon goût pour la chasse, dont

les suites rhumatismales m'ont procuré l'honneur de vous voir à Knutwyl : quant à son histoire , je ne l'ai lue ni manuscrite ni imprimée. Tout ce qui m'en est revenu se réduit à ceci. S^t Hymier était un gentil-homme dont le château se trouvait aux environs de Porrentruy ; après de longs voyages au pays des Infidèles , il vint vers le milieu du septième siècle dans le val de Susinge au mont Jura , qui prit ensuite son nom et l'a conservé jusqu'à présent. Sa réputation de science et de sainteté lui amena plusieurs disciples : avec leur secours il fit des défrichements ; il convertit la petite peuplade de cette vallée ; il y bâtit une chapelle, devenue ensuite couvent, puis collégiale par les soins de la reine Berthe : il bénit, près de Sonvilliers au bord de la Suse , une source d'eau réputée malsaine qu'il rendit minérale, ou pour mieux dire , il en découvrit les propriétés sanitaires et les fit connaître au public. Mon patron était grand amateur de la chasse ; dans ses courses lointaines il tua beaucoup de gibier à poil et à plume , comme éléphant , lion , autruche , etc. Durant son séjour à Jérusalem , il y vit arriver l'ambassadeur d'une certaine île (je ne sais laquelle ; il y en a tant), lequel vint se plaindre au patriarche d'un maudit griffon qui désolait tout le pays et mangeait gens et bêtes. Ce païen promit que si l'on pouvait les débarrasser de cet ennemi jusqu'alors invincible , lui et ses compatriotes se feraient tous Chrétiens. S^t Hymier qui n'avait jamais vu d'animal pareil , s'offrit d'en faire la chasse et fit vœu , s'il en venait à bout , de bâtir un temple en souvenir de sa

victoire. Arrivé dans l'île, il combattit bravement deux jours de suite, du matin au soir, le monstre ailé, et finit par lui abattre la tête : sur quoi, tous les Insulaires se firent baptiser... Certes ! jamais chasse n'a eu un résultat aussi édifiant, je vous en réponds. S^t Hymier apporta comme un trophée de sa victoire, une des énormes griffes de l'oiseau vaincu. Elle a été longtemps gardée parmi les curiosités et les reliques de l'église de S^t Hymier. Mais elle n'y est plus, à mon grand regret, et a sans doute passé dans quelque cabinet d'histoire naturelle : j'ai consulté, à Genève, à Zurich, à Berne, à Lausanne, de profonds ornithologistes sur le griffon. Hélas ! ils m'ont tous déclaré que cet animal qu'on représente comme moitié aigle et moitié lion, est absolument fabuleux. — Il serait cependant bien fâcheux pour mon patron d'avoir tué un oiseau qui n'existait pas. » — Bravo ! lui cria-t-on de toute part.

Passons au dernier numéro, c'est Ida : « Courage, ma charmante Thurgovienne ! lui dis-je, vous allez clore la séance, et vous êtes trop bien instruite pour n'en pas avoir les honneurs. » Ida rougit jusqu'au blanc des yeux, fit une profonde révérence, et se prit à dire d'une voix tremblante : « Que pouvez-vous attendre d'une pauvre petite fille de quinze ans ? Mais il faut obéir, c'est ma coutume. Je ne vous raconterai de ma bonne patronne, que ce que j'en ai retenu à Frauenfeld, près du rouet de ma grand'mère, qui, à force de me la répéter, m'a presque fait apprendre

cette belle légende par cœur : aussi vous la dirai-je comme un écolier qui récite sa leçon.

Ida, fille d'un comte de Kirchberg, naquit vers le milieu du 12^e siècle ; ses parents ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation. Le chapelain du château paternel lui apprit à lire et à écrire ; elle copia de sa main en caractères très-menus les quatre Evangiles , et ce précieux manuscrit , serré dans un petit fourreau , ne la quittait jamais. Sa mère lui montra les ouvrages de son sexe et dans leurs promenades elle lui apprit à connaître les plantes , tant celles qui peuvent servir d'aliments que celles qui peuvent servir de remèdes. Aussi belle que pieuse , Ida atteignit l'âge de se marier. Le puissant comte Henri de Toggenbourg , revenant du tournoi de Cologne, la vit , la demanda en mariage et obtint sa main : après les noces , il la conduisit avec une pompe chevaleresque dans le manoir de ses ancêtres , antique et massif château situé sur un rocher escarpé près du mont Hörnli, qui domine la vallée de Fischingen. Ils y vécurent , quoique sans enfants , quelques années en parfaite union , et rien ne semblait devoir troubler leur paix. Mais l'heure du malheur arrive au moment qu'on l'attend le moins. Un jour d'été , qu'Ida avait , sur une fenêtre , étalé au soleil sa riche garde-robe , ses beaux vêtements de velours et de soie et tous les bijoux de son écrin , un de ces oiseaux qui enlèvent tout ce qui brille , corneille ou choucas , peu importe , vint des rochers voisins voler autour du château ; l'éclat d'une bague d'or où était enchassé un saphir,

l'attira vers cette fenêtre, il prit à son bec le bijou et le porta dans son nid... Hélas ! c'était l'anneau nuptial d'Ida, qui fut désolée de sa perte, mais qui n'osa en parler à son mari. Quelques semaines après, un chasseur du comte entendant beaucoup de bruit dans un nid, grimpa jusqu'au sommet de l'arbre qui le portait, dénicha les petits et trouva l'anneau dans leur couche de mousse. Tout joyeux de sa trouvaille, il la met au doigt, et ne manque pas d'en faire parade devant les nombreux domestiques du château, qui regardent comme une fable l'histoire du nid qu'il leur raconte. Wolfhard le Camérier, homme méchant, infidèle et rapporteur, grand ennemi d'Ida dont il redoutait l'œil clairvoyant, va redire la chose à son seigneur, et lui insinue avec la plus astucieuse malignité, que la comtesse a violé la foi conjugale, et que la preuve en est la bague qu'elle a donnée au beau chasseur. Sur ce rapport, le comte qui était foncièrement violent et jaloux, fait amener l'innocent chasseur devant lui, lui arrache la fatale bague, et sans prêter l'oreille à sa justification, ordonne qu'il soit attaché à la queue d'un cheval indompté, qui l'entraîne par monts et vaux, et ne s'arrête que quand le malheureux, déchiré et brisé dans tous ses membres, a rendu le dernier soupir dans cet horrible supplice. Ensuite tout bouillant de colère, Henri monte à la tour où était l'appartement de sa femme qui filait tranquillement, la traite d'infâme adultère, la prend à la brassée et s'approchant d'une fenêtre ouverte, la jette dans le précipice. Ida tomba de 600 pieds de haut sur un

fourré d'épaisses broussailles. L'Ange protecteur de l'innocence la soutint sans doute dans cette chute, car elle ne se fit aucun mal. Sitôt revenue de sa frayeur, ma patronne se jetant à genoux, fait vœu de renoncer au monde et de vivre dans la solitude : elle s'enfonce ensuite dans ce défilé absolument désert, qui s'élargit peu à peu le long d'un ruisseau dont les eaux pures et limpides vont se jeter dans la Murg. Des forêts épaisses en revêtent les flancs ; des halliers serrés en couvrent le fond ; çà et là paraissent des rochers plus ou moins élevés. Après avoir marché longtemps et avec peine dans les buissons enlacés qui bordent le ruisseau, elle aperçoit une espèce de caverne dont l'entrée est fort étroite ; elle y pénètre au travers des ronces qui la masquent, et prend le parti d'y faire son domicile. La grotte était assez spacieuse ; en la visitant, elle y découvre deux ou trois vases de grossière argile, une bêche et un coutelas rouillés, et quelques morceaux de fer, qui lui furent par la suite d'une grande utilité ; elle en conclut que ce lieu a été anciennement habité par quelque solitaire : ce qui la confirme dans cette idée, c'est que dans une des fentes du rocher intérieur, elle trouve un volume de parchemin roulé, qui contient le Psautier en allemand, et dans un angle reculé une croix tracée en charbon sur la pierre, avec ces mots d'un prophète : *Je la conduirai dans la solitude et je lui parlerai selon son cœur.* Cette sentence lui parut un oracle, et l'affermir dans son dessein de vivre en hermite au fond de ce désert, et de consacrer le reste de sa vie à la prière, à la mé-

dition des choses célestes et à la lecture des Évangiles qu'elle portait toujours sur elle et du Psautier qu'elle avait heureusement recouvré.

C'est ainsi qu'Ida passa neuf ans, d'autres disent davantage; mais neuf ans me paraissent bien assez, sans voir d'êtres vivants que les oiseaux de l'air, les poissons du ruisseau, des écureuils, et quelquefois des chevreuils qui venaient s'y abreuver. Plus elle restait dans cette solitude, plus elle s'y plaisait; si elle ne parlait plus aux habitants de la terre, elle conversait en esprit avec les habitants du ciel. Sa santé se soutenait; les inquiétudes qui l'avaient troublée au commencement de son exil, qu'elle appelait maintenant un paradis, avaient fait place à un abandon sans réserve à la volonté supérieure, et le sentiment de son innocence était pour elle une source intarissable de paix, de sécurité, de lumière dans les voies rudes et ténébreuses du désert. — Permettez-moi de vous interrompre, ma chère Ida, pour vous demander par quel miracle votre patronne a pu vivre 9 ans sans manger. — Ah! monsieur, la même main qui nourrit les petits oiseaux avait aussi dressé pour elle une table suffisamment servie, je vous assure: pendant l'été, Ida se nourrissait de fraises, de framboises, de groseilles, de myrtilles, de prunelles, qui foisonnaient dans ce vallon perdu, de deux lieues de longueur. Il y avait abondance de noisettes, de faines, de poires sauvages, dont elle faisait ample provision pour l'hiver: au printemps, elle mangeait les jeunes pousses du bon-henri, de la dent-de-lion, de l'oseille, du salsifis, de la mache, de la

mauve, du laitron, de l'arroche, de la clématite, de la surelle; celles de la carline ne lui manquaient pas; elle déterrait les racines de la carotte sauvage, de la gesse, du tussilage, du sceau de Salomon, les tubercules du terre-noix et les bulbes de quelques orchidées. Parmi les nombreux champignons de ces bocages, elle choisissait, sans se tromper, la morille, la chanterelle et le mousseron!... — Mais savez-vous donc, mademoiselle, que je vous prierai d'être mon maître de botanique. — Ne vous moquez pas toujours de votre servante; si je connais quelque chose, je le dois à mon oncle, médecin à Weinfelden. Dans nos fréquentes promenades, il m'indiquait le nom et l'usage des plantes que nous rencontrions, et deux fois nous avons ensemble parcouru le vallon jadis habité par Ida, presque aussi désert que de son temps. Mais je n'ai pas tout dit sur ses aliments; elle découvrit des rayons de miel dans une fente de rocher. Elle prit souvent les œufs récemment pondus d'oiseaux dont elle épiait le nid, et quand l'eau du ruisseau était basse, elle y pêchait à la main de petits cyprins, qu'elle faisait sécher au soleil: c'est ainsi que le soin de sa nourriture journalière et la cueillette de ses provisions d'hiver occupaient une partie de ses heures. Un tas de fougère, de mousse, de nard et de feuilles sèches, formait sa couche dans le coin le plus reculé de son antre: avec les jones et les scirpes du ruisseau elle réussit à tresser une sorte de coîte, qu'elle remplit des flocons cotonneux du chardon, du saule, de la linaigrette, de la massette et d'autres graminées. Ce

tapis servait à la couvrir, dans les grands froids, durant lesquels l'ouverture de sa grotte était barricadée avec des fagots. Comme Ida aimait le travail, elle parvint à pratiquer sur le bord du ruisseau une petite cabane de feuillage, où elle se tenait à l'ombre pendant les chaleurs. Elle avait aussi sa petite cour; deux rouges-gorges ne la quittaient jamais, non plus qu'un bouvreuil et un ramier qu'elle avait apprivoisés; les écureuils sautaient familièrement autour d'elle, et plus d'une fois elle eut à se plaindre de ces agiles fripons, qui attaquaient ses provisions d'hiver qu'elle ne pouvait serrer que dans des fentes de rochers, dans des troncs d'arbres creux ou dans de petites fosses recouvertes de mousse et de branches épineuses..... Mais je m'en aperçois, les détails de la vie de notre ermitage commencent à ennuyer la société; il est grand temps de faire sortir ma patronne de son domaine solitaire. Or donc, un jour qu'elle était en méditation sous un vieux platane, elle entend aboyer, elle entrevoit un homme qui s'avance, elle se sauve au fond de sa grotte, le chien l'y poursuit, son maître arrive et voit une femme en cheveux épars, en lambeaux déchirés, dont la pâleur et la maigreur décelaient les longues souffrances : il lui adresse la parole, elle ne répond pas; après l'avoir regardée attentivement, il se jette à ses pieds : Est-ce bien vous, noble dame! chère comtesse! que nous avons tant pleurée?... Vous dans ce désert... Vous dans cet état de misère! C'était le chasseur du comte Henri, successeur de celui qu'il avait si barbarement fait périr : il était venu

chercher du gibier dans ce désert, où il n'avait jamais porté ses pas jusqu'à ce jour. Se voyant découverte, Ida demande le secret au chasseur, et comme il ne voulut pas le lui promettre, elle prit Dieu à témoin que quoi qu'il arrivât, elle ne rentrerait jamais dans le monde. Le chasseur se hâte de remonter au château pour raconter la découverte à son seigneur. Depuis que Henri avait livré son piqueur au plus affreux supplice et jeté sa femme dans le précipice, il n'avait de repos ni jour ni nuit ; le remords de son double meurtre le tourmentait sans relâche, et trop tard convaincu de l'innocence d'Ida il ne cessait de la pleurer : vainement, les jours qui suivirent sa chute, tous les serviteurs du château qui chérissaient la comtesse avaient parcouru les halliers où elle était tombée, non qu'ils espérassent de la trouver vivante, mais pour lui rendre les honneurs de la sépulture. Henri refuse d'ajouter foi au récit de son chasseur, et jure qu'il n'en croira que ses yeux. Dès l'aube, il se met en chemin en le prenant pour guide, et après avoir erré dans ce désert, il parvient enfin à la grotte d'Ida, tombe à ses genoux qu'il embrasse, lui demande avec larmes pardon de ses soupçons, de sa jalousie et de son attentat sur sa personne, la supplie de venir reprendre sa place et son rang dans le château de Toggenbourg, où elle recevrait le triomphe de son innocence. Ida le relève, lui tend la main et lui dit : Cher époux ! dès longtemps vous êtes pardonné, et je vous confirme solennellement ce pardon, sous la condition expresse que vous me laissiez vivre dans la

solitude. Je suis morte et ensevelie au monde, et je ne veux point ressusciter pour y rentrer. Telle est ma ferme résolution, et j'ai bien acquis le droit d'y tenir ! — Ah ! revenez, mon Ida ! revenez avec moi, et vous verrez comment je punirai exemplairement ce perfide Wolfhart, qui a par ses calomnies allumé dans mon sein le flambeau d'une jalousie infernale et causé vos malheurs, ou plutôt mes crimes. — Comte ! lui répondit Ida, vous n'êtes donc pas chrétien.... Comment ! je vous pardonne et vous refusez de pardonner : faut-il donc que je vous déclare qu'à mes yeux vous êtes aussi coupable que votre camérier, et cependant je n'ai cessé de prier pour vous matin et soir au pied de cette croix, qui, pour être grossièrement faite de mes mains, ne me rappelle pas moins ces mots célestes, prononcés sur la véritable : *Père ! pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*. Je sens que vous ne pouvez plus garder cet homme auprès de vous ; qu'il sorte donc de votre service, mais assurez-lui du pain pour le reste de ses jours ; promettez-le-moi. Henri le lui promit. Maintenant, mon cher comte ! je vous requiers de m'accorder deux grâces ; la première, de me procurer des vêtements, mais simples et grossiers, tels que les portent les filles du Seigneur dans les cloîtres de S^t Benoît ; la seconde, de me faire bâtir tout de suite une cellule dans le voisinage du couvent de Fischingen, d'où je puisse tous les matins me rendre à l'église de ce monastère pour y faire mes dévotions. Après de nouvelles instances aussi inutiles que les précédentes, Henri, voyant qu'Ida était iné-

branlable, consentit enfin aux demandes de ma patronne. Bientôt elle put habiter son simple logement où elle resta jusqu'à sa mort, partageant son temps entre la prière et les bonnes œuvres; visitant et souvent veillant les malades; filant pour faire des habits aux pauvres, et leur distribuant soit l'argent, soit les mets délicats que le comte lui envoyait chaque semaine; mets auxquels elle ne toucha jamais, restant fidèle à son régime végétal du désert. C'est ainsi qu'elle passa encore nombre d'années dans cette pieuse retraite. Quand les infirmités l'empêchèrent de sortir de sa cellule, elle retint auprès d'elle une veuve pauvre mais bien portante, pour en recevoir les soins qui lui étaient nécessaires; enfin elle mourut regrettée, pleurée et vénérée comme une sainte, et certes! elle méritait bien ce titre: combien d'autres l'ont obtenu à moins de frais? Quant à moi, je regarde ma patronne comme une tendre amie, invisible à mes yeux, il est vrai, mais présente à mon cœur. Les souvenirs de sa vie m'inspirent sensiblement de bonnes pensées et m'invitent à l'imiter. — O ma bonne Ida! je vous conjure, point de vœux, point de couvent... vous êtes trop... — Ecoutez, monsieur! selon moi il n'est pas besoin de couvent et de vœux pour se bien conduire; en tout état, fille, femme ou veuve, on peut y parvenir, pourvu qu'on en ait la ferme volonté. J'ai visité, je crois vous l'avoir déjà dit, l'étroit vallon où a vécu ma patronne, dont il a pris le nom d'Ida-Thal; le lieu où était l'arbre au nid fatal s'appelle encore Rabenstein (pierre du corbeau) et sur un

autel de l'église de Fischingen est peinte une Nonne, sortant d'une cellule solitaire pour se rendre aux matines du couvent, précédée par un grand cerf dont le bois porte sur chaque andouiller un cierge allumé, pour éclairer la marche de ma patronne. Convenez que c'est un fort joli ornement à son histoire, qui, du reste, n'en a pas plus besoin que de ceux ajoutés par les romanciers suisses et allemands, qui se sont emparés de cette édifiante légende et l'ont défigurée. — J'ai vidé mon petit sac devant vous, mesdames et messieurs, et je crois que si j'ai fait une œuvre méritoire en rendant hommage au souvenir et aux vertus de ma sainte patronne, j'ai aussi fait une rude pénitence, et que j'ai bien mérité de reprendre mon gage. » Toutes les dames de la société allèrent embrasser notre aimable et pieuse Thurgovienne, et comme elle craignit que les messieurs ne prissent la même fantaisie, elle courut dans sa chambre, où elle s'enferma à double tour jusqu'au lendemain.

LES FIDIBUS DE MON COMPÈRE.

Chacun ne sait pas ce que c'est qu'un *fidibus* : dans la Suisse allemande, et notamment à Bâle, on donne ce nom à des pages de papier blanc, pliées longitudinalement en trois, dont on se sert pour allumer la pipe, et dont il y a provision dans tous les cercles. A la mort de mon compère Z..., son héritier, qui ne fumait pas, me fit cadeau d'une caisse où étaient ses pipes, ses boîtes, ses cigares, son tabac et un paquet de *fidibus*, la plupart manuscrits : ils étaient pleins de ratures, d'abréviations, de renvois, et d'un caractère très-menu, quelquefois au crayon. Je fus obligé de les étudier pour y mettre quelque ordre et quelque suite. Feu mon compère, qui préférait la solitude à la société, déposait dans ces feuilles ses souvenirs, ses plans, ses notes et toutes les chimères qui lui passaient par la tête. Cet homme assez érudit avait, entre autres manies, celle de faire des mots grecs, pour suppléer à ceux qui lui manquaient en français. Très-original dans ses jugements, dans ses conceptions, dans ses remarques, il avait sa manière de voir à lui, et se plaisait parfois à avancer et à soutenir les plus étranges paradoxes. Loin de s'élever à la hauteur des doctrines actuelles, il était resté au niveau du siècle dernier, et demeurait stationnaire, quand tout avançait autour de lui, comme on le verra par les 25 *fidibus* extraits de son paquet, dont quelques-uns portent le

cachet d'une humeur misanthropique ou d'une bizarre singularité. Je dois ajouter qu'il disait souvent que la devise de l'ordre de la Jarretière était la sienne, et je la répète ici, autant en mon nom qu'au sien : *Honni soit qui mal y pense.*

Il est suffisamment prouvé qu'il y a plus de nez portant lunettes dans notre siècle que dans les précédents ; ce qui vient sans contredit du progrès des lumières : nous ne saurions trop nous presser d'offrir un prix à l'opticien qui inventera des conserves propres à préserver de l'éblouissement et des autres affections ophthalmiques, provenant des rayons d'une clarté trop vive, à laquelle l'œil ne peut s'accoutumer.

Dissertation académique à faire sur les jurements, les imprécations et les interjections, affirmatoires, comminatoires, érotiques, euphémiques, polémiques des anciens, aux fins de déterminer si les modernes, dont la civilisation se perfectionne annuellement, ne les surpassent pas dans cette éloquente partie de l'art oratoire.

Considérant que la plupart des projets humains s'en vont en fumée, ne conviendrait-il pas d'inventer un *capnomètre*, pour mesurer ces exhalaisons, et les réduire à une quantité connue, afin d'en tirer parti, comme on emploie les cendres d'un édifice auquel on a mis le feu ?

La barbe humaine ne peut-elle pas, aussi bien que les cheveux, servir à des usages économiques, être filée, teinte, tressée? l'expérience le prouve : il ne faut donc plus négliger ce moyen *pogonotrophique* d'utilité. Tout bon citoyen portera désormais la barbe : sa tonte totale ou partielle lui appartient en vertu des droits de l'homme, et il est libre de la faire valoir lui-même ou de la vendre à une société d'actionnaires. Quel plaisir pour une fille ou une femme de porter des gants faits de la barbe conjugale ou paternelle ! Quelles délices pour une amante sentimentale d'avoir une jarretière des favoris de son tendre amant ! Quel honneur pour une dévote de se parer d'un collier de la toison du R. P. capucin qui la confesse ! Quelle gloire, surtout pour un militaire, de porter bravement une bague travaillée avec les poils ensanglantés de la redoutable moustache d'un général qui a gagné une bataille ou tant seulement brûlé une ville prise d'assaut, après l'avoir préalablement pillée !

Examiner s'il n'y aurait pas un changement essentiel à apporter dans la constitution organique des abeilles, pour que, ne souffrant plus dans la ruche ni reine, ni ouvrières, elles se conformassent enfin au grand principe du nivellement social des gens et bêtes.

Je connais beaucoup de gens qui jouent à *l'as qui court*, et j'y ai joué moi-même avec plaisir : mais

j'en connais un plus grand nombre qui jouent au temps qui court, et je n'y jouerai jamais.

Il y a urgence de porter une loi pour faire respecter les termes techniques, dont les profanes abusent indécemment ; tandis que, mystérieux et sacrés, ils ne devraient être employés que par les adeptes, les familiers et les hommes de couleur. Exemple : invité l'autre jour à une séance gastronomique, le maître du logis n'eut-il pas l'insolence blasphématoire de nous dire que son cuisinier jouissait d'une réputation européenne pour les poudings et les pâtés de foie d'oie, qu'il avait des principes libéraux sur les épices qui entrent dans les sauces, et qu'il allait faire une révolution parmi les descendants d'Apicius ! Il ajoutait que lui-même écrivait sur la constitution de la cuisine, et qu'elle serait basée sur une charte protectrice des droits de l'estomac, qui établirait la responsabilité des ministres de Comus.

Problèmes à résoudre : 1° Un peuple peut-il rester républicain par ses opinions, quand il ne l'est pas ou ne l'est plus par ses mœurs ? 2° L'intolérance pour la dévotion n'a-t-elle pas pour antécédent la tolérance pour l'impiété ? 3° Quelle est l'époque précise à laquelle un jeune citoyen doit décemment cesser d'être tranchant en matière politique ? 4° Comment simplifier l'art d'apprendre à un troupeau de moutons à sauter l'un après l'autre, là où il convient au berger, ni plus

près ni plus loin ? 5° Reprocher à ses contemporains les torts des siècles précédents , n'est-il pas aussi raisonnable que si par anticipation on leur imputait les torts des générations futures ?

Vu que l'excellent *biomètre* de M^r Julien n'est adapté qu'à l'homme éveillé, je pense que , pour achever le perfectionnement de l'espèce humaine, il n'est pas moins essentiel de confectionner un *hypnomètre* pour l'homme endormi. Il présenterait un mémorial *onirocritique*, dans lequel les rêves seraient classés par colonnes : rêves philanthropiques, politiques, héroïques, agronomiques, philosophiques, typiques, érotiques; rêves de faiseurs de châteaux en Espagne; rêves révolutionnaires et contre-révolutionnaires; rêves prophétiques relatifs à l'avenir; rêves mnémoniques relatifs au passé, avec une colonne supplémentaire pour les découvertes soporifiques des songe-creux et des partisans de la commode méthode de dormir debout.

Mémoire à rédiger sur l'incubation littéraire : il doit démontrer à rigueur, combien il faut, dans les quatre facultés, de mois, de semaines, de jours, d'heures, pour faire éclore une nouvelle doctrine ou pour en ressusciter une ancienne, qui n'est plus à la mode et qu'il importe d'y remettre.

On a fait en physique de très-utiles machines préservatrices, telles que paravent, parapluie, parasol, parachute, paratonnerre, paragrêle : on travaille même au paraboue et au paragel. Nous autres moralistes, économistes, etc. resterions-nous en arrière ? non sûrement.... que l'honorable public soit donc averti d'avance, que nous nous occupons philanthropiquement à inventer des paradettes, des paraprocs, des parasectes, des paravices, des paramodes, des parabrigues, des parameiges, des parasots, des parathéories, des paralangues, soit paracaquets, et surtout des paracélibats, vu l'urgence et le vœu général de nos chères concitoyennes des 22 cantons, tant filles que veuves... Tout autant de moyens *prophylactiques* nécessaires au plus grand bien de la chose publique et individuelle.

On avancerait la *dynamique*, en trouvant une machine métrique propre à déterminer la hauteur commune du saut d'une puce, en tenant compte tant de son âge que de son sexe, et à fixer le temps moyen du vol d'une mouche de Rome à Schwytz.

En matière de jurisprudence criminelle, adoucissons tout, jusqu'aux mots : ainsi plus de punition, plus de châtiment, encore moins de supplice. Désormais toute peine s'appellera pénitence ; les condamnés seront des pénitents ; les échafauds, des pénitenceries, et le bourreau prendra le titre honorable de grand-pénitencier, déjà connu à Rome, à Madrid, à Goa.

Comme les gazetiers et autres journalistes se sont constitués pédagogues du genre humain, ils méritent, vu la dignité de leurs fonctions, un titre plus libéral et qui n'appartienne qu'à eux seuls : celui d'instituteur ou de professeur, n'est applicable qu'à ceux qui instruisent les individus : je vote donc pour qu'on intitule *ethnagogue* ceux qui instruisent les nations en bloc ou en masse.

Sans être un Platon, j'ai aussi une république en tête : dans la mienne, relativement aux corps délibérants dont il y a beaucoup, quoiqu'il n'y ait qu'un seul corps exécutif, la voix d'un opinant de 18 à 30 ans compte pour deux : de là, jusqu'à 60 pour une ; passé cet âge, pour un demi-suffrage ; de manière qu'il faudra le vote de quatre vieillards pour contrebalancer celui d'un adolescent. La raison m'en a paru simple ; c'est que la torche pétillante de l'imagination répand une lumière quatre fois plus vive que la lampe tranquille de l'expérience.

Organiser, à l'aide des journaux, un comité qui travaillera spécialement à faire assigner les prix et les accessits des académies, collèges et écoles, non plus par les professeurs et les régents, mais par un jury d'étudiants ou d'écoliers, tirés annuellement au sort.

Il me paraît qu'on doit toujours un certain respect à ses ancêtres, et que s'ils ont mal agi selon notre

opinion , il est plus décent de jeter le manteau de Japhet sur leurs fautes que d'en avertir malignement ses frères , comme Cam. Or, il est maintenant de rigueur, chez les écrivains d'une faction connue par sa couleur charbonnée et par sa marque apocalyptique , de dénigrer impitoyablement nos aïeux , d'employer les termes les plus avilissants en parlant de leurs prétendues erreurs politiques , et d'imputer à tous les délits de quelques-uns. Quand , par exemple , ils racontent les expéditions des Suisses en Italie , ils ne manquent jamais d'accabler les cantons des reproches les plus virulents, tout en laissant en paix les Français, les Espagnols , les Allemands , qui ne cessaient d'y guerroyer... comme si les Suisses voisins de la Lombardie n'avaient pas autant de droit à intervenir à main armée dans ces différends que les cours de Paris, de Madrid ou de Vienne : étaient-ils des anges pour rester absolument étrangers à l'esprit de leur siècle , et ne risquaient-ils pas moins à s'y conformer , politiquement parlant , qu'à s'en écarter par une timide prudence manifestement contraire à leurs intérêts?

Fabrique de réputations au moyen de l'écho , ou mécanisme propre à faire répéter , en français , en allemand , en italien , en espagnol , que tel ou tel est un grand homme , un savant transcendant , un patriote par excellence ; avec un appendice sur la méthode de rajeunir les réputations usées.

Me rappeler de visiter au plus tôt un de mes voisins, qui a reçu un morceau précieux d'aérolithe, sur lequel on voit quelques caractères inconnus, et vérifier si ce ne sont pas des lettres de l'alphabet *sélénitique*, qui pourraient servir à compléter notre *pantographie*, à laquelle il manque encore les premiers linéaments de l'écriture lunaire.

Ne pas oublier, dans le plan d'une jacobinière, qu'on m'a demandé un escalier dérobé, deux portes de derrière, et surtout des meurtrières aux créneaux.

Je songeais la nuit dernière qu'ayant demandé à Jupiter de tout savoir et d'avoir la compétence de décider de tout, ma requête me fut accordée à la recommandation de Lucien. Je devins journaliste, avec pleine liberté de la presse, et de la science infuse qui le caractérise. Me voilà donc à régenter avec la férule de ma plume les princes et les peuples, à décider *ex cathedra* comment on aurait dû se conduire il y a mille ans et comment on devra se conduire dans trois siècles... Me voilà précepteur universel, docteur encyclopédique de toutes les facultés, professeur de droit public et national, de philosophie, d'économie politique, de météorologie, voire de théologie; jugeant des livres par les feuilletons, des auteurs par mes principes individuels, et des opinions d'autrui par les miennes seules, irréfragables. — Tout à coup, je suis réveillé par une proclamation solennelle; c'était l'âne

de notre meunier , qui , s'en allant au marché , avertissait ses concitoyens de son départ.

Pourquoi , à une certaine époque , qui n'est pas fort éloignée , a-t-on préféré la flamme à la lumière ? était-ce afin d'avoir plus de fumée pour en faire du noir ? Je dois traiter cette intéressante question dans mon Synopsis de *phosphoromanie* , à l'article des éclaircisseurs.

Pétition de la grêle au tribunal inférieur , pour savoir où , quand et comment elle pourra tomber ; sauf , si justice lui est refusée , son recours au tribunal supérieur.

Quand des comédiens de campagne viennent exploiter le spectacle de nos petites villes , on devrait mettre tout bonnement sur les affiches : « Venez apprendre , vous enfants , à désobéir à vos pères ; vous , jeunes gens , à bafouer les vieillards ; vous , femmes , à déshonorer vos maris ; vous , jeunes filles , à vous faire enlever par un séducteur ; vous , domestiques , à friponner vos maîtres ; vous , hommes du jour , à tourner en dérision les mœurs simples et loyales de nos ancêtres : car enfin , c'est là foncièrement la morale de la plupart de ces petites pièces , que le peuple de toutes les classes va écouter avec un fanatisme dramatique , qui serait bien ridicule s'il n'était pas si dangereux.

Inscrire dans mon *biomètre* l'emploi de mon temps comme suit : Etant allé passer une semaine en ville, j'ai assisté à sept conventicules ; pas moins.

Lundi : *Conventicule diplomatique* de cinq membres pour porter un adepte à une magistrature éminente et écarter ses concurrents : convenu de dire aux électeurs que l'un des prétendants a occupé sous l'ancien régime une place incompatible avec le nouveau, que l'autre est de la caste nobiliaire, que le troisième ne s'est mis à notre pas que depuis peu. La session a duré 2 heures 25 minutes.

Mardi : *Conventicule philanthropique* de sept membres ; il s'agissait de procurer des viatiques aux frères et amis qui sont en pèlerinage ou en mission, et de leur donner des instructions sur les chemins détournés. 4 heures 22 minutes.

Mercredi : *Conventicule philosophico-littéraire* de onze académiciens des deux sexes. On y a lu trois mémoires du plus grand intérêt : sur les céréales de l'Atlantide ; sur la poésie lyrique des Samoyèdes ; sur une nouvelle machine à vapeur pour ébouriffer les cheveux. 3 heures 37 minutes.

Jeudi : *Conventicule gastronomique* de neuf convives, qui ont exploité avec une louable émulation un vol-au-vent, un salmis de bécasses et un baril d'huîtres de Cancale. 4 heures 9 minutes.

Vendredi : *Conventicule pédagogique* de six docteurs. On avait à décider si l'instruction vaut mieux que l'instinct, et si les forces intellectuelles et morales ga-

gnent ou perdent par l'enseignement mutuel. 2 heures 49 minutes.

Samedi : *Conventicule historiographique* de trois personnes seulement, consacré à donner quelques règles libérales à un jeune homme qui travaille à l'histoire de sa patrie : par exemple, de mettre en évidence les vices des ancêtres beaucoup plus que leurs vertus ; de juger le quinzième et le seizième siècle d'après le nôtre ; de conclure de la corruption de quelques-uns à la corruption de tout le peuple ; de ne jamais citer les sources où il puise ; de s'inquiéter peu de la chronologie et de la géographie d'un pays, quand les dates et les lieux sont en contradiction avec le but didactique qu'il se propose ; d'isoler les hommes et les événements qu'il doit condamner, de tout ce qui pourrait les disculper ; de ne jamais rétracter ce qui est une fois sorti de sa plume irrécusable, quelque absurde et calomnieux qu'il soit, etc. 5 heures 12 minutes.

Dimanche : *Conventicule aléatoire* de treize assistants, qui ont joué très-dévotement et sans scandale, à la bouillotte et au vingt-un. 4 heures 57 minutes.

J'aime peu les commentaires, encore moins en matière de jurisprudence qu'en toute autre. Une loi paraît claire, utile, suffisante, à l'œil nu d'un citoyen : armez-le du microscope commentateur... bientôt il y découvre des contradictions, des dangers, des erreurs de droit ou de fait. Restée sans commentaire, cette loi n'eût causé aucun procès ; dès qu'elle est commentée,

elle en fera naître tout au moins une douzaine... A qui le tort, s'il vous plaît? Certes, il n'est pas au législateur, qui a fait la loi à bonne intention, et sans aucune vue intéressée : il est au commentateur intéressé à ce que la chicane la trouve mauvaise, obscure, incomplète ou mal rédigée. C'est lui qui la rend féconde en procès, et il ne perdra rien, sans doute, à cette malheureuse fécondité.

ANECDOTES.

Ulrich, baron de Bussnang en Thurgovie, et abbé de St. Gall, fut, en 1228, un des conseillers que l'empereur Frédéric II donna à son fils Henri, élu roi des Romains à l'âge de 13 ans, dont il fut longtemps éloigné par son séjour en Italie et sa croisade en Terre Sainte. Cet abbé, plus militaire que prêtre, rendit de grands services à l'empereur ; il contint ou vainquit ses ennemis pendant son absence, et se fit souvent respecter de ses turbulents vassaux. Frédéric, voulant punir le duc de Bavière qui l'avait trahi, chargea l'abbé de cette expédition, en lui disant : « Monsieur de St. Gall, prenez le commandement de mes troupes, et montrez au duc que vous n'êtes pas un *pauvre prêtre*, comme il vous l'a reproché, il y a deux ans. » « Je le ferai, » répondit-il ; et il le fit ; car en peu de semaines, il força le rebelle à se soumettre. L'empereur ayant écrit en 1232 à ce prélat, de conduire son

filz à Ravenne, le prélat s'en excusa sous prétexte d'une maladie de poitrine qu'il avait gagnée en Bavière. Une nouvelle lettre lui arrive, portant : « Mon-sieur de St. Gall, vous m'amènerez mon filz, parce que vous seul pouvez le contenir dans la bonne voie. J'ai ordonné à mon trésorier de vous remettre, pour fortifier votre poitrine, un opiat de 400 marcs d'or. » L'abbé répondit par ce billet très-laconique : « J'obéirai, et j'accepte avec reconnaissance le trésorier de Votre Majesté Impériale pour mon apothicaire. »



Vis-à-vis de Dornach, sur le revers de la dernière branche du Jura, sont les ruines du château de Fürstenstein, souvent cité dans nos chroniques du moyen âge. Werner de Rothberg, qui avait pris le parti de l'évêque de Bâle contre l'empereur Albert, y était assiégé par les troupes de ce dernier : la brèche était faite, et il allait capituler ; c'était le soir du 1^{er} mai 1308 : tout à coup une voix se fait ouïr du haut d'un rocher voisin, et crie : « Ne vous rendez pas : Albert ne vit plus. » Le lendemain la nouvelle se trouva confirmée par le départ des assiégeants, qui s'étaient retirés pendant la nuit. En effet, l'empereur avait été assassiné par son neveu près de Windisch, dans la matinée, et le bruit s'en était répandu avec tant de rapidité, que le soir du même jour, Rothberg en fut averti, quoique à la distance de 15 lieues du théâtre de ce tragique événement. Un siècle après, son petit-fils fut assiégé et pris dans ce même château, par Henri Zerhein, qui le fit lâchement décapiter. Soudain

les Bâlois courent aux armes pour venger la mort de leur concitoyen, reprennent Fürstenstein et font trancher la tête à Zerhein par représailles.



Un Polonais qui prenait le nom de Florian Sustinger et se donnait pour un des premiers seigneurs de Varsovie, engagea Calvin à dédier un de ses ouvrages à Sigismond, roi de Pologne, et se fit dédier à lui-même la tragédie latine de Nabal par le professeur Gwalter, de Zurich, qui en était l'auteur : cet imposteur trompa plusieurs princes et savants d'Allemagne, faisant les plus belles promesses, empruntant partout, et ne rendant jamais. Après avoir séjourné quelque temps à Zurich, et craignant de s'y voir démasqué, il partit brusquement pour Coire ; là, il persuada au Résident de France auprès des Ligues Grises, qu'il était ambassadeur du roi de Pologne et chargé de négocier un mariage entre son maître et une sœur du roi de France : sur quoi le Résident lui donna 60 écus pour continuer son voyage. De Coire, Sustinger se rendit à Soleure, et y trompa également M. de Léoncour, ambassadeur de France en Suisse. Ayant appris la mort de Henri VIII roi d'Angleterre, il passa à Londres et y complimenta son successeur Edouard, au nom du roi de Pologne. Edouard fut si satisfait de son discours, qu'il lui fit un présent d'environ 2000 écus. De retour en Allemagne, il s'insinua dans les bonnes grâces de l'Electeur Palatin, qui bientôt après le chassa de sa cour. Cet aventurier ne tarda pas à paraître à Berne, avec un fils du bourgmestre de Ra-

vensbourg, dont il se disait le gouverneur; il offrit un présent en argent de la part du roi de Pologne, au pasteur Mussli, qui le refusa. Enfin, s'apercevant qu'on commençait à ouvrir les yeux sur ses impostures, il s'évada furtivement de Berne, le 30 avril 1551, sans payer ni saluer personne, y abandonnant un malheureux domestique espagnol, qu'il menait avec lui. Dès lors on n'a plus entendu parler de cet escroc en Suisse.



Une lettre que Gaspard Ambuel, savant médecin de Sion, écrivait à Conrad Gesner vers le milieu du 16^e siècle, apprend qu'il existait une source minérale dans le Jura, près de S^t Cergue, à 500 pas sur la droite de la route qui conduit de ce village vaudois à S^t Claude. Cette source vulgairement appelée la *bonne fontaine*, connue et fréquentée depuis plus de 300 ans, avait opéré des guérisons si remarquables, que le peuple la regardait comme miraculeuse, et l'environnait du prestige de divers récits fabuleux (voyez le *Conservateur*, tome VII, p. 48, où par une faute d'impression, on lit S^t Georges au lieu de S^t Cergue). Maintenant, on ne trouve ni vestige du bâtiment des bains, ni trace de la source elle-même. Voici ce qu'on a pu recueillir à ce sujet... Plusieurs Genevois allaient à ces eaux : ceux qui ne pouvaient s'y rendre, en faisaient transporter des barils à Genève, où elles jouissaient d'un grand crédit. Une trentaine d'années après la réformation, le Conseil de cette ville en défendit sévèrement l'usage, sous prétexte que la su-

perstition seule les mettait en vogue : il punit même de quelques jours de prison des gens qui , depuis la défense , en avaient fait venir pour les vendre aux malades. Sans doute , et la chose ne paraîtra pas étrange à cette époque, ceux qui en buvaient mêlaient à cette cure quelques pratiques superstitieuses ; mais ces pratiques , au fond très-innocentes , comme un pater , un signe de croix , une génuflexion , avant ou après chaque verre , n'ajoutaient rien à leur efficacité , tout comme elles ne pouvaient la diminuer. Bientôt après , cette source tarit ; on répandit à Genève le bruit que la fontaine s'étant peu à peu obstruée par la boue et le gravier , avait cessé de couler , et dès lors il n'en fut plus question. Mais il est une autre tradition assez singulière : elle vient de feu M. Dupraz , correspondant de la Société économique de Berne et pasteur de S^t Cergue , en 1760. Il disait avoir appris des vieillards de sa paroisse , interrogés sur la *bonne fontaine*, que du *vieux temps*, une vingtaine d'hommes inconnus , venus pendant la nuit , avaient comblé cette source de pierres , de tronçons de sapin et de terres accumulées , et que dès lors elle avait si bien disparu , qu'on ignorait à quelle place elle avait coulé. C'est ainsi qu'un faux zèle , qui tenait à un autre genre de superstition que celle qu'il voulait détruire , parvint à rendre inutile un bienfait de la Providence. Il serait digne de la Société des Sciences naturelles de Lausanne de faire des recherches dans la direction et sur les lieux indiqués par Ambuel , et de ressusciter cette source salubre , que la malveillance a ensevelie.

Presque toutes les maisons des villes de la Suisse allemande avaient jadis, et plusieurs ont encore, une enseigne peinte sur le frontispice du bâtiment, les unes tirées des armoiries du propriétaire, les autres de quelque trait d'histoire, plusieurs de la fantaisie du peintre. Au lieu de demander la maison de tel ou tel, on disait : où est la *Cloche d'argent*, la *Tête d'Holopherne*, l'*Ane musicien*, le *Guillaume Tell*, le *Charbonnier*, etc. ? La ville de Baden avait un hôtel dont l'enseigne était un renard prêchant aux poules : les mâtins remarquèrent qu'à la Diète de 1519 on y avait logé le nonce du pape, Jean-François Bonhomme, évêque de Verceil, et l'on ne manqua pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans les XIII cantons.



Jean Steck de Bâle, après avoir été professeur de belles-lettres et de droit dans l'académie de Lausanne, de 1611 à 1619, fut appelé à Berne, où il fut reçu bourgeois, et devint successivement commissaire-général, chancelier et sénateur. Ce savant jurisconsulte eut à Neuchâtel une aventure qui faillit entraîner des suites sérieuses. S'étant chargé en 1618, par commission du Sénat de Berne, de défendre certains droits politiques de la bourgeoisie de Neuchâtel contre le duc de Longueville alors investi de cette principauté, il plaida cette cause de bouche et par écrit, avec tant d'énergie et si peu de ménagement dans les qualifications qu'il donnait à la conduite du duc, que celui-ci le fit mettre en prison et le menaça de le faire

décapiter, comme fomentant le désordre et la rébellion parmi ses sujets : sitôt que les Bernois, qui, l'année précédente, avaient renouvelé leur combourgeoisie avec la ville de Neuchâtel, furent instruits de cet acte de violence, ils se saisirent de quelques Neuchâtelois de distinction qui se trouvaient dans leur ville, et déclarèrent qu'ils les garderaient en otage jusqu'à l'élargissement de Steck. Le duc craignant le ressentiment de ses puissants voisins, reconnut qu'il avait été mal informé, rendit la liberté au professeur et le déclara innocent des inculpations dirigées contre lui : de leur côté, les Bernois, contents de cette satisfaction, relâchèrent les otages.



Les habitants de la haute vallée de Bellegarde dans le canton de Fribourg ayant, en 1635, déterré dans leurs archives des chartes de leurs anciens seigneurs à moitié effacées, les firent déchiffrer à Sion, et prétendirent y trouver une exemption de toute redevance et une preuve de franchises, incompatibles avec la souveraineté que Fribourg exerçait sur cette petite peuplade alpestre, depuis le milieu du seizième siècle, qu'elle l'avait achetée des maisons de Corbières et de Gruyère. Cités à Fribourg pour y produire leurs chartes, ils s'y refusèrent et se mirent en insurrection contre le gouvernement; celui-ci fit arrêter et conduire à Fribourg les principaux chefs de ce tumulte, et après un procès criminel, qui les déclara coupables de rébellion, il en condamna deux à mort et quelques autres à l'exil ou à des amendes. L'intercession des

communes voisines ayant été inutile, les femmes des condamnés vinrent à Fribourg, se présentèrent en habit de deuil devant le Sénat, se portèrent cautions solidaires et *corps pour corps* de la conduite future de leurs maris, et promirent d'élever leurs enfants dans l'obéissance au gouvernement établi. Le Sénat, touché de ce trait de dévouement conjugal, et certain que ces énergiques montagnardes tiendraient leur engagement, commua en bannissement de quelques années la peine de mort portée contre les deux chefs, et fit confirmer cette sentence par le Grand-Conseil, le 4 mars 1636.



Un acte du 13 novembre 1684, muni du sceau de la ville d'Yverdon, porte (sans indiquer la date qui est probablement antérieure à la réformation) que, par son testament : « Noble Marie de Mont de Cossonay, femme de noble Pierre de Bionnens, donzel, lègue à l'hôpital d'Yverdon, payable chaque année par ses héritiers, 44 florins d'argent et deux coupes de pois, au sujet d'un repas, de fèves ou pois, pain, chair salée et vin modérément, qu'il doit distribuer aux pauvres et à tous venants demandant l'aumône, pour l'honneur de Dieu, le jour de son décès et anniversaire, veille et lendemain d'iceluy. » Dès longtemps cette distribution ne se fait plus, et il est à présumer que le revenu de ce legs est appliqué à quelque autre œuvre de bienfaisance; les héritiers s'étant rachetés de cette redevance par une somme payée au dit hôpital, une fois pour toutes.



La note suivante, sous date de 1695, trouvée dans des papiers de famille, mérite d'être conservée. « Etant allé passer une semaine pour mes affaires dans le pays de Gruyère, j'ai été témoin de la noce d'un riche paysan, qui a duré trois jours, et dont les tables ont été dressées dans une grange spacieuse. Le premier jour fut pour les vieux, grands-pères, grand'mères, oncles et tantes, parrains et marraines des jeunes époux, et quelques anciens amis ou voisins, faisant 23 personnes, y compris M^r le curé de la paroisse et son vicaire : ce fut un repas d'environ huit heures, où je crois qu'on but plus qu'on ne mangea. Le second jour fut destiné aux jeunes gens des deux sexes conviés à la fête, en tout 56 ; le repas fut assez court ; mais la danse qui le suivit dura 14 heures et aurait duré plus longtemps, sans une batterie entre quelques danseurs, selon l'usage du pays. Le dernier fut destiné aux pauvres de tout âge et de tout sexe, qui ont voulu venir ; j'en ai compté au moins 75 ; j'en garderai toujours le souvenir, et je puis relater en bonne conscience que le banquet des pauvres gens, servi par l'époux et l'épouse, par leurs frères et sœurs, aidés du curé et du vicaire, fut aussi bon, aussi copieux, aussi abreuvé de bon vin vieux que ceux des jours précédents : on eût dit que ces braves Fribourgeois connaissaient la loi de Moïse, qui ordonnait aux riches, dans les fêtes solennelles, de faire asseoir à leur table, non-seulement les serviteurs et les servantes de la maison, mais les pauvres, les veuves,

les orphelins et les étrangers, et de se réjouir avec eux dans le bon pays que l'Eternel leur avait donné. »



Nous avons peu de détails sur les commencements de la colonie suisse de Purisbourg : voici ceux que donne la *Gazette de Charlestown* du 23 novembre 1734. « Le colonel Pury vient d'arriver à Savannah en Géorgie avec trois navires marchands d'Angleterre, portant 260 personnes de nation suisse protestante, compris le ministre Chifféli leur pasteur et diverses familles de considération. Ils sont tous destinés pour la ville de Purisbourg : on attend encore tous les jours 150 autres personnes de la même nation. La province a fait faire un accueil très-gracieux à ceux qui sont arrivés : on leur a fourni à tous des vivres pour une année, comme aussi des bestiaux et des outils pour labourer la terre, suivant l'acte passé dans l'assemblée et confirmé par le gouvernement. On a remis, entre autres, à chaque famille composée de 5 personnes, 300 livres de bœuf salé, 60 de porc, 200 de riz ; 20 mesures de farine de froment ou de blé indien, une truie, une vache et son veau. En un mot, ils sont très-satisfaits des douceurs qu'ils trouvent dans leur nouvelle plantation. »



Le chevalier d'Arregger, d'une ancienne famille de Soleure, était capitaine dans le régiment suisse de Niderost, au service d'Espagne : ce régiment étant employé au siège d'Oran, il partit en octobre 1732 pour le joindre : dans la traversée il fut pris par un

corsaire algérien et devint esclave du dey, ainsi que son valet de chambre, Joseph Etienne, de Porrentruy. La captivité du chevalier fut des plus dures, et, vu le haut prix qu'on mettait à sa rançon, il craignait de ne pouvoir briser ses fers : cependant il ne perdit point courage ; il parvint en 1736 à racheter son domestique pour la somme de 88 piastres, et l'envoya en Suisse afin d'y soigner ses affaires et d'y rassembler l'argent qu'on exigeait à Alger pour le mettre en liberté. Le fidèle Etienne remplit sa commission avec autant de zèle que d'intelligence et parvint à trouver, soit dans les biens de son maître, soit dans les subsides de la famille d'Arregger, 10000 piastres. Cette forte rançon fut payée au dey, et après un esclavage de 5 ans et demi, passé dans les plus pénibles travaux, le chevalier recouvra sa liberté le 28 février 1738 ; il fut encore plusieurs années au service d'Espagne où il commandait un régiment : puis il revint à Soleure, entra dans le gouvernement, y occupa diverses charges et mourut d'apoplexie à l'âge de 61 ans.



Quand notre célèbre Euler voulut, en 1766, quitter Berlin et son académie, dont il avait fait la gloire pendant 25 ans, et qu'il dut aller à Pétersbourg, où l'impératrice Catherine II l'appelait, le roi de Prusse lui refusa longtemps son congé, prétendant avoir le droit de le retenir par force. Euler lui fit représenter qu'étant Suisse, il avait des titres qui garantissaient sa liberté : « Eh bien ! répliqua Frédéric II, quelques-uns de ses enfants sont nés dans mes Etats, et je les

retiendrai , comme étant mes sujets. » Bientôt les ménagements que sa politique devait à l'impératrice l'engagèrent à céder : cependant il ne laissa point partir un des fils d'Euler, lieutenant d'artillerie, qu'il avait fait mettre aux arrêts, parce qu'avant d'avoir obtenu son congé, il avait paru dans un souper en habit bourgeois ; et peut-être l'eût-il gardé plus longtemps, si la czarine n'avait fait écrire d'une manière assez sèche en sa faveur. Sitôt que le savant Bâlois eut franchi les frontières de Prusse, il ne voyagea plus qu'aux frais de l'impératrice. Le roi de Pologne, Poniatowski, le logea à Varsovie et le combla d'amitiés : de Varsovie, il fut largement défrayé jusqu'à Pétersbourg ; là il trouva une maison magnifiquement meublée, dont Catherine lui fit présent, et l'un des cuisiniers de la cour fut chargé de pourvoir à sa table, jusqu'à ce qu'il eût établi son ménage. Dès son arrivée, il fut déclaré président de l'Académie impériale des sciences de Pétersbourg. Jean-Albert, son fils aîné, fut nommé membre et secrétaire de cette même académie : Charles, son second fils, fut pensionné comme médecin de la cour ; et quand le troisième, Christophe, fut enfin sorti de sa détention de Berlin, il fut fait capitaine de génie. Cet Euler, qui a fait faire des pas de géant aux sciences mathématiques, avait une incroyable facilité de calcul ; c'est dans la même chambre où se réunissait sa famille, au milieu du bruit de leurs jeux, tenant un de ses fils sur ses genoux, et ayant un chat angora sur son

épaule, qu'il a composé quelques-uns de ces mémoires que l'Europe admirera toujours...

Il est intéressant pour notre histoire littéraire nationale de consigner ces souvenirs : au reste, Euler n'est pas le seul Suisse qui ait été appelé par Frédéric-le-Grand à faire partie de l'académie royale de Berlin et qui s'y soit distingué, soit par ses leçons, soit par ses écrits : pendant son règne, on y a vu les professeurs Mérian, Jean Bernouilli et Jean-Jaques Huber de Bâle, Lambert de Mulhouse, ville alors aggrégée au Corps helvétique, Sulzer de Winterthur, Beguelin de Bienne, Achard et Bertrand de Genève, Jeanneret de Grandson, Weguelin de S^t Gall, Kœnig de Berne, Castillon qui avait été principal du collège de Vevey, etc.



L'un de ces braves Suisses qui combattirent avec tant de gloire à Schindellegi, le 2 mai 1798, ayant été pris par les Français, ceux-ci lui déclarèrent qu'il devait se résoudre à être fusillé, ou à leur indiquer un sentier dans la montagne, pour tourner ses compatriotes. « Je connais ce sentier, leur dit-il flegmatiquement, mais jamais je ne vous le montrerai ; » et à l'instant ce héros tomba percé de coups de balle.



Un paysan du Jorat racontait bonnement dans son patois qu'au temps de l'émigration il avait servi de guide, de Montpreveyres à Echallens, à un Français qui étalait de riches bijoux et lui faisait porter une lourde valise, et que traversant avec lui de vastes

forêts, il avait été plusieurs fois sur le point de l'assommer, pour le dépouiller : mais, ajouta-t-il en se frappant du poing la poitrine : *la conchinsa.... l'é sta diabla dé conchinsa ke ma fé manka cé bon cou* (la conscience, c'est cette diable de conscience qui m'a fait manquer cette bonne occasion). Ce mot, qui en dit beaucoup, vaut un traité de morale et mériterait d'être conservé, ne fût-ce que pour répondre à celui qui enseignait, il n'y a pas longtemps, dans une académie, que la conscience, base du droit naturel, n'était qu'un mot de convention, synonyme, ou plutôt masque de l'intérêt personnel.



Frédéric de Montfort, évêque de Coire, frère d'Ulrich comte de Bregenz et de Guillaume abbé de Saint-Gall, était un prélat très-belliqueux : Hugues, comte de Werdenberg, de la branche au drapeau noir, l'ayant fait prisonnier dans un combat en 1284, l'enferma dans l'une des tours de son château escarpé de Werdenberg. Après deux ans d'une dure captivité, l'évêque tenta de s'échapper : il coupa ses draps et ses couvertures en bandes, et en fit une espèce de corde pour descendre de sa haute fenêtre dans le fossé ; il était déjà à moitié chemin, lorsque la corde se rompit, et qu'en tombant sur le parapet il se fracassa la tête. Après sa mort, on remarqua qu'aux quatre coins de sa prison il avait écrit sur le mur, avec un charbon : *Et toi, Capernaüm ! qui avais été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers* (Luc X, 45) ; et l'on se rappela qu'il avait souvent raconté

qu'ayant, dans sa première jeunesse, consulté une diseuse de bonne aventure qui faisait tirer ce qu'on appelait à cette époque des *sorts bibliques*, ce passage était celui qu'il avait fait sortir du sac de la Bohémienne.



Le 24 octobre 1436, le chevalier Jean de Blonay, grand bailli de Vaud, tenant à Montpreveyres des assises pour des reconnaissances de fief, par devant lui se présentèrent Gui de Closerens, lieutenant du bailli de Lausanne, Urbain Gimel, syndic de la basse ville, et Jean Jolivet, châtelain de Moudon, lesquels lui remontrèrent que l'empereur Sigismond leur ayant octroyé à son passage certaines franchises, les avait pris, eux, leurs villes et leurs terres sous sa protection spéciale, défendant à tout prince et seigneur de les molester, et qu'en conséquence ils demandaient, pour qu'il ne pût prétexter cause d'ignorance, de faire lire devant lui, à haute voix, le dit diplôme impérial. Le grand bailli refusa de l'écouter, disant qu'il n'était pas venu à Montpreveyres pour ce fait; mais que si Gimel voulait se rendre à Moudon avec un notaire, il recevrait copie du dit acte. Sur quoi Gimel se retira et fit dresser le procès-verbal de son refus. Irrités de ce refus, les Lausannois recoururent, deux ans après, au Concile alors assemblé à Bâle; ils y portèrent le diplôme impérial et obtinrent du procureur-général du Concile de faire sommer à cri public tous ceux qui auraient intérêt à la validité de cet acte, de venir vérifier le sceau impérial et l'intégrité des copies: per-

sonne ne s'étant présenté, le sceau et les copies furent déclarés valables, le mercredi 10 décembre 1438, par devant Jean de Bachenteriis, docteur ès décrets, archidiacre de Sugan, lieutenant de l'Auditeur-Général des causes portées à la Cour du Saint-Synode de Bâle légitimement assemblé.



Christophe de Beaujeu, gentilhomme français, se retira en Suisse après l'extinction de la Ligue, dont il avait été chaud partisan, et y fut très-bien accueilli : ayant obtenu la permission de rentrer en France, il commença sous le nom d'*Helvétide* un poème à l'honneur du pays dont l'hospitalité l'avait consolé dans son exil ; mais il n'en composa que le premier chant, qui se trouve dans l'ouvrage imprimé sous son nom, à Paris 1589. Cet in-4°, devenu très-rare, a pour titre : *Les Amours, avec le premier livre de la Suisse*, et contient beaucoup de poésies galantes, ballades, rondeaux, motets, *chapons* : ce dernier nom se donnait alors aux épîtres amoureuses, qui ensuite ont porté le nom de *poulets*.



La première femme qui ait écrit méthodiquement sur la cuisine, a été la Bâloise Anne née Keller, femme du médecin J.-J. Wecker, venu du pays des Grisons s'établir à Bâle, où il fut professeur de langue latine. Cette dame composa sous le nom de *Kochbuch* (livre de cuisine), un in-4°, qui traite des éléments et des règles de l'art gastronomique, le fit imprimer en 1600 et le dédia à Louise-Juliane, princesse d'Orange, qui

profita beaucoup de cette intéressante lecture, et n'en fit que mieux dès lors les honneurs de sa table.



Jean Mestrezat naquit en 1592, à Genève, dont son père fut premier syndic, y fit ses études, entra dans l'état ecclésiastique, fut pasteur de Charenton, dont il présida le fameux Synode et y mourut en 1657. C'était alors la mode des controverses religieuses, à laquelle nous voyons succéder la mode des disputes politiques, qui ne valent guère mieux. Peu d'hommes dans le parti protestant ont joint autant de génie à autant de savoir ; chez lui une présence d'esprit imperturbable s'alliait à une urbanité inconnue aux fougueux savants de son siècle. L'abbé, depuis cardinal de Retz, qui eut neuf conférences publiques avec Mestrezat sur des matières controversées, avoue dans ses mémoires que dans la sixième, où il s'agissait de l'autorité du pape, et à laquelle assistait le nonce, il fut fort embarrassé, et qu'il ne tint qu'au ministre de Genève de le réduire à un honteux silence ; mais que celui-ci l'épargna, en lui ménageant des échappatoires. En sortant de la conférence, il crut devoir un mot honnête à Mestrezat, et le remercia devant M. de Turenne. Mestrezat lui répondit avec beaucoup de finesse : « Il n'eût pas été bien à moi d'empêcher M. l'abbé de Retz de devenir cardinal. » Sur quoi, son adversaire, qui rapporte cette réponse, ajoute que cette délicatesse n'était pas d'un prédicant de Genève. La reine mère, Anne d'Autriche, fut curieuse d'en-

tendre Mestrezat et de lui opposer un savant jésuite nommé Regourd : la salle de l'assemblée était si pleine, que le jésuite, qui s'était fait attendre, ne put entrer par la porte, et que, s'étant procuré une échelle, il entra par la fenêtre ; sitôt que Mestrezat le vit arriver d'une façon aussi singulière, il se mit à dire à haute voix ce passage de l'Évangile selon S' Jean (X, 1-2) : *En vérité, je vous dis que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par ailleurs, est un larron et un brigand ; mais celui qui y entre par la porte est le berger des brebis.* Tous les assistants se prirent à rire, et le jésuite déconcerté ne se tira pas honorablement de la dispute.



Quand Louis XIV vint à Strasbourg en 1681, il fut complimenté par une députation du Corps helvétique, dans laquelle se trouvait l'évêque de Bâle. Letteiller, archevêque de Reims, l'entendant nommer, dit à un courtisan qui était à côté de lui : C'est sans doute quelque misérable prêtre suisse que cet évêque. — Comment, monseigneur ! il a 100 000 livres de rente. — Oh ! oh ! c'est donc un honnête homme.... Puis il alla droit à lui et lui fit force caresses et beaucoup de compliments.



Les Alpes de Leuggern, entre Schwanden et Luchsingen dans le canton de Glaris, sont presque chaque année le théâtre d'épouvantables avalanches. Le 9 janvier 1687, un habitant de Nidfuhren qui avait ses vaches et un pâtre dans un chalet au pied de ces

monts dangereux , se met en route pour les ramener à son village ; mais effrayé par la quantité de neige qui menaçait le chemin , il appelle à grand cris tous les voisins pour qu'ils viennent à son secours. Une trentaine d'hommes robustes accoururent officieusement des habitations prochaines et bravent un péril éminent pour lui rendre service : tout à coup , une immense avalanche se détache des environs du lac d'Oberlegi , glisse sur la troupe et l'ensevelit : le seul qui peut échapper , court raconter ce malheur dans la vallée attenante ; aussitôt , de tout côté , une foule d'hommes et de femmes arrivent avec des pelles , des perches et des crocs , et , à force de travail , ils parviennent à retirer vivants de ce vaste et froid sépulcre tous ceux qui y étaient renfermés , à l'exception de deux , dont l'un avait déjà expiré , et l'autre ne fut retrouvé que le lendemain. Un jeune homme passa huit heures dans ce gouffre glacial , et dit « qu'il n'avait jamais désespéré de sa vie , par la certitude qu'on viendrait à son secours , avec l'aide de Dieu , et que deux heures avant qu'on parvînt à lui , il avait entendu le bruit et la voix des travailleurs , ce qui lui avait donné bon courage. »



Le recteur d'une de nos académies suisses était boiteux. Deux étudiants qui lui avaient gravement manqué furent condamnés à trois jours de prison et à faire ensuite leurs excuses à M^r le professeur. Celui-ci les accueillit gracieusement et leur demanda ce qu'ils

avaient fait pour se désennuyer pendant leur détention. — Nous avons lu. — Très-bien : et quel ouvrage avez-vous lu? — *Le Diable boiteux*...



Madame Elisabeth de France fit venir de Suisse 4 belles vaches et les remit aux soins d'une jeune Valaisanne des environs de S^t Maurice, nommée Marie. Cette jolie bergère était très-active, mais toujours triste ; elle regrettait les montagnes de sa patrie et surtout Jaques son ami d'enfance, auquel elle était promise : elle confia ses peines et ses ennuis à madame Thévenat, qui fit pour elle les paroles et la musique de la charmante chanson *Pauvre Jaques ! quand j'étais près de toi*... Marie l'apprit et la chantait avec un sentiment profond : madame Elisabeth, qui l'entendit un jour, fut frappée du timbre pur et touchant de la voix de sa laitière : la princesse la questionna, et, apprenant que sa chanson n'était autre chose que l'histoire de son cœur, elle fit venir Jaques à Paris, assista un moment à la noce et les dota le jour de leur mariage.



Au fort de la révolution, le chef de la police de Pétersbourg se fit donner le catalogue de tous les livres français en vente dans les librairies de cette capitale : y ayant trouvé l'*Avis au peuple*, de Tissot, il fit paraître le libraire et lui dit : « Je vous défends de vendre cet ouvrage : le peuple n'a pas besoin qu'on lui donne des avis... il n'en sait déjà que trop. »



A l'entrevue de Dresde, l'empereur François dit à Bonaparte : Savez-vous que j'ai des preuves que votre famille a été autrefois souveraine à Trévise ? Napoléon lui répondit : J'aime beaucoup mieux être le *Rodolphe de Habsbourg* de ma famille.



Le célèbre voyageur Bourcard se tira habilement d'affaire dans une circonstance critique de son voyage en Nubie. Près de Jébel, les guides ont la coutume d'exiger un présent qu'il est fort dangereux de refuser : pour cela, ils mettent pied à terre et élèvent sur le sable un petit tas de cailloux, comme c'est l'usage sur les tombeaux des Nubiens ; ils appellent cela creuser la tombe du voyageur : puis ils viennent demander impérieusement une gratification, dont ils fixent le montant. Bourcard forme un tas de cailloux, tout comme son guide, et lui dit : « Voilà aussi ton tombeau ; puisque nous sommes frères, il est juste que nous soyons enterrés ensemble. » Sur quoi l'Arabe se met à rire et détruit son sinistre travail : de son côté, Bourcard détruit le sien ; l'un et l'autre remontent leur chameau, et le guide cite avec emphase ce verset du Coran : « Nul ne connaît le coin de terre où sera creusé son sépulcre. »

NB. Le voyageur Jean-Louis Bourcard, fils du colonel Jean-Rodolphe Bourcard, d'une ancienne famille de Bâle, est né à Lausanne en 1785 et mort au Caire, le 25 octobre 1817, à l'âge de 32 ans.



Un jeune ministre , ayant valsé dans un bal, y fut brutalement insulté par un homme sans éducation : le lendemain il en écrivit à un magistrat de ses parents , et lui demanda ce qu'il y avait à faire pour obtenir satisfaction de cet outrage reçu en public. Voici le billet qu'il reçut en réponse.

Mon cousin !

Si vous aviez été à visiter une école , un pauvre , un malade de votre paroisse , ou si vous vous étiez occupé à faire quelque lecture instructive, ou à composer plus soigneusement un sermon, vous auriez été à votre place , et ce rabat-joie ne vous serait point arrivé : mais vous avez couru volontairement toutes les chances d'un bal , en allant danser avec gens qui n'ont aucun moyen de reconnaître l'honorable caractère ecclésiastique dans le tourbillon des valse et des russes. Il ne vous reste qu'à pardonner à l'impoli qui vous a manqué , et surtout à vous pardonner à vous-même de vous être mis dans une fausse position, en étant là où vous ne deviez pas être, ou si vous aimez mieux , en n'étant pas là où vous auriez dû être.... Je vous salue de cœur, en bon parent.



Ne voulez-vous pas souscrire pour le monument qu'on va ériger à la gloire de notre grand Jean-Jaques? disait dernièrement un célibataire genevois à son voisin, qui élevait avec soin une nombreuse famille. — Non certainement. — Et pourquoi pas? — C'est que je suis père. — Et puis ! qu'est-ce que cela y fait? —

C'est que je me croirais indigne de porter ce beau nom, si je faisais quelque chose pour honorer la mémoire d'un.... homme qui envoyait à l'Hôpital des Enfants trouvés ses fils et ses filles à mesure qu'ils venaient au monde.



Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle de 1262-1274, reçut un courrier du pape Clément IV, qui le citait à paraître à Rome pour un jour marqué ; il traita très-bien le courrier et le retint quelque temps auprès de sa personne : durant cet intervalle, Henri expédia, de son côté, un messenger à Rome, qui assignait le pape à comparaître devant lui dans son château de Birseck. Il va sans dire que ni l'un ni l'autre ne se rendirent à la citation.



Thomas Ebendorf rapporte dans sa chronique que Jean d'Autriche, après avoir assassiné, en 1308, l'empereur Albert, son oncle, erra longtemps dans les forêts, et qu'il eut un fils d'une jeune Argovienne qui s'était attachée à ce coupable et malheureux prince, pour le soigner dans sa fuite. Cet enfant, devenu aveugle, mendiait dans les rues de Vienne. Plusieurs personnes dignes de foi l'ont vu, ajoute le chroniqueur, et lui ont entendu dire : « Je suis fils de Jean d'Autriche et arrière petit-fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. »



Souvenir et bénédiction aux bienfaiteurs de l'humanité ! Jean Zani, abbé de Disentis, voyant qu'au

passage très-fréquenté du Lukmanier , auquel aboutissent les cinq vallées de Medels, de Blegno, de Termini, de Cadelrin et de Nalps , il périssait chaque hiver plusieurs passagers par les avalanches et les tourmentes, fonda, en 1374, au haut du col, l'hospice de S^{te} Marie , et y attacha des revenus suffisants en décimes et en pâturages. Il y établit pour règle qu'il y aurait un hospitalier à demeure ; que lui et ses gens planteraient des poteaux pour indiquer la route dans les grandes neiges ; qu'ils tiendraient , autant que possible, les chemins ouverts ; qu'ils recevraient les voyageurs et leur donneraient tous les secours qui dépendraient d'eux , et que les pauvres y seraient logés et nourris gratuitement. Cette règle subsiste encore de nos jours , et chaque année nombre de passagers doivent la vie à cet hospice protecteur, que la religion fonda comme celui de S^t Bernard , et qu'elle conserve au sein des Alpes les plus orageuses.

Les anciens Suisses , surtout ceux des cantons populaires, étaient fort chatouilleux sur le point d'honneur : en voici une preuve peu connue. On vit arriver, en 1535, dans les trois Ligues, des hérauts du canton d'Uri, avec des lettres officielles , portant qu'un anonyme avait avancé, dans un livre imprimé à Zurich, que, dans une guerre du temps passé, les Grisons avaient battu les Uraniens, leur avaient imposé la condition de passer un anneau dans les narines du taureau de leurs armes, en signe qu'ils avaient été domptés et soumis : qu'ils voulaient donc savoir ce

qu'il en était, et qu'ils demandaient satisfaction de cette calomnie outrageante. Les Liges répondirent à leurs bons voisins et alliés d'Uri que non-seulement il n'existait chez eux aucun document qui fit mention de cette affaire; mais que personne dans leur pays n'en avait entendu parler, ni par tradition, ni autrement, et qu'ainsi ils pouvaient être tranquilles sur l'honneur de leur taureau et de leur canton.



Un mauvais poète envoya à Berne un manuscrit intitulé : *Le second livre de l'Enéide, traduit en vers français par R. Trédehan*, dédié à MM. les avoyers et conseils de Berne; Lausanne, 24 juin 1562. — Il promettait, si cet échantillon de sa muse était agréable, de traduire les autres chants. Le Sénat de Berne lui fit répondre qu'il se gardât bien de continuer cette besogne, puisque ce qu'il en avait fait prouvait que Virgile était tombé entre les mains d'un barbare qui l'estropiait sans miséricorde. Les curieux peuvent voir ce pitoyable essai parmi les manuscrits de la bibliothèque de Berne, où on le garde pour sa singularité. Trédehan ne profita pas du conseil des Bernois; car il acheva sa traduction et la fit imprimer en 1574, à Genève, sous ce titre : *l'Enéide de Virgile, traduction en vers héroïques français*.



Jean-Basile Hérold, mort en 1581, pasteur d'un village du canton de Bâle, avait publié, en 1549, une *continuation de l'histoire des Croisades*, par Guillaume

de Tyr, qui lui fit quelque réputation littéraire. Après la mort d'Erasmus, il parut une satire très-offensante pour sa mémoire; Hérold reçut du Sénat de Bâle la commission d'y répondre, et il le fit dans une harangue éloquente qu'il prononça publiquement devant l'Université. Les Bâlois en furent si satisfaits, qu'ils lui firent présent de la bourgeoisie de leur ville.



La Diète des cantons évangéliques, dans son assemblée de 1685, arrêta de prendre soin des Français chassés de leur pays, ou le quittant pour cause de religion. Elle détermina que sur cent individus, Berne se chargerait de cinquante, Zurich de trente, Bâle de douze, Schaffhouse de huit. Trois ans après, on comptait dans la Suisse réformée, et l'on y entretenait (du moins pour la plupart) deux mille-neuf cent-quatre-vingt-dix réfugiés, dont sept cent-quarante dans le canton de Zurich, mille-deux cent-trente dans celui de Berne, quatre cent-cinquante à Bâle, trois cents à Schaffhouse, cent-quatre-vingts à S^t Gall; sans parler de ceux qui s'étaient retirés à Genève, à Neuchâtel, à Bienne, etc. C'est là l'origine d'une foule de familles françaises devenues suisses. Il est vraiment étonnant que tel des historiographes modernes de notre nation n'ait pas daigné consacrer une seule ligne à ces beaux traits de bienfaisance dont toute l'Europe a retenti; tandis qu'il a perdu des pages entières à relever les fautes réelles ou présumées de nos anciens gouvernements, à raconter les querelles des paysans démocrates partagés en deux factions à Zug et dans

l'Appenzell, et à nous donner ses reproches, ses jugemens et ses opinions pour de l'histoire.



Vers le commencement du dernier siècle, un homme de la famille Rochat étant passé pendant l'hiver de la vallée du lac de Joux en Franche-Comté ne revient point. Ses parents, craignant qu'il n'ait été assassiné ou qu'il ne se soit perdu dans les neiges, le font inutilement chercher de tout côté : son fils, âgé de 14 à 15 ans, s' imagine qu'il est tombé ou qu'il a été jeté dans *la grande baume* ; c'est le nom que l'on donne à l'un de ces puits naturels assez communs dans le Jura. Celui-ci est d'une grande profondeur, personne n'y avait jamais pénétré ; seulement quelques curieux y jetaient des pierres qui retentissaient longtemps dans ces cavités ténébreuses. La superstition n'avait pas manqué d'y établir la demeure de Génies malfaisants et d'en faire le théâtre de scènes infernales. Rochat le fils demande à y descendre pour chercher le corps de son père ; sa famille, après avoir longtemps combattu ce projet hasardeux, y consent enfin : à l'aide de longues cordes et avec les plus grandes précautions, on le dévale aussi bas que possible ; une lanterne, attachée à sa poitrine, éclaire sa descente ; mais il ne voit que des rocs assez uniformément taillés, brillants çà et là de stalactites : arrivé au-dessus d'un ruisseau souterrain, dont le bruit annonce le passage dans les profondeurs de la montagne, et ne pouvant aller plus loin, il donne le signal convenu, et on le retire de cet antre effrayant, sans qu'il lui soit

arrivé d'accident. Chacun admira son courage et applaudit à ce beau trait de piété filiale. Peu de semaines après, le corps du père fut retrouvé dans un autre endroit de la forêt du Risoux, où, surpris de nuit par de grandes neiges, cet homme avait péri ; son fils eut du moins la triste consolation de lui rendre les derniers devoirs.

L'ancien coutumier manuscrit du bailliage zuricois de Sax ayant été consumé dans un incendie, il s'en suivit des procès ruineux, et il y eut pendant quelques années un tel désordre dans les causes civiles de ce petit pays, peuplé d'environ deux mille-six cents habitants, qu'il en résulta une forte émigration, tant de gens poursuivis pour dettes que de prolétaires. Dans la seule année 1712, il en sortit cent-quatre-vingt-un hommes, sans compter les femmes et les enfants ; la plupart se retirèrent dans le Brandebourg, où ils furent favorablement accueillis : on fournit à leurs premiers besoins ; on leur donna des terres et des bestiaux ; on les exempta de tout impôt pendant dix ans. Les descendants de ces émigrés n'ont point oublié leur origine suisse.

Il est des *operosæ nugæ* dont on peut faire mention, non qu'elles soient utiles, mais parce qu'elles ont le mérite de la patience. Jaques Geyger, de Bâle, offrit, en 1778, au margrave de Baden-Dourlach, son portrait très-ressemblant, fait à la plume, d'une écriture distincte et lisible au microscope, contenant l'éloge de

ce prince. L'année suivante, le même écrivain microscopique fit le portrait du roi de Prusse, dans un cœur supporté par deux anges entre deux pyramides : ce morceau renfermait les quarante-deux premiers psaumes écrits avec une telle délicatesse, que les curieux qui ont examiné, la loupe à la main, cette *pénible bagatelle*, l'ont trouvée un chef-d'œuvre.



Dans ses voyages au Gothard, le célèbre Saussure avait distingué un habitant d'Airolo, connu sous le nom de *Lombardo il Cristalliero*, parce qu'il était chercheur de cristaux. En 1775, il servit de guide au professeur genevois dans ses excursions aux sources de la Reuss et du Tessin, et lui procura quelques morceaux précieux de minéralogie. Comme ce cristallier était pauvre et ne possédait aucune prairie, il allait avec ses enfants recueillir chaque été un peu de foin dans ces bandes gazonnées qui se trouvent au milieu des rochers et des précipices des Alpes voisines de son village. Un soir qu'il y était, il dit à ses fils, après avoir fait leur charge : « Allez les premiers pour franchir les mauvais pas avant la nuit.... je vais vous suivre. » Ils regagnent sans accident leur domicile ; mais leur père ne revient point. Dès l'aube du lendemain, ses enfants vont à sa recherche et le trouvent à la même place où ils l'ont laissé la veille ; couché sur le dos, les mains croisées sur la poitrine : ils le croient d'abord endormi ; mais c'était le sommeil de la mort. Repassant dans la Vallée Léventine,

Saussure, qui aimait ce brave homme dont il connaissait la probité, alla visiter sa famille et lui laissa de généreuses marques de l'affection qu'il portait au défunt. On se plaît à lire cette phrase de notre savant naturaliste : « Une vie laborieuse et sage terminée par une mort si douce, et qui semble indiquer qu'en expirant de faiblesse, il avait adressé au ciel ses derniers regards et ses dernières pensées, avait imprimé dans son village une sorte de respect à sa mémoire. »



Quand la *Course de Bâle à Bienne, par les vallées du Jura*, parut en 1789, le baron de Roggenbach, alors prince évêque de Bâle, la lut ou la parcourut, et fut si content de cette description d'une partie de ses Etats, qu'il pensa à inviter honorablement l'auteur à sa cour de Porrentruy ; mais il en fut détourné par quelques personnages influents auxquels il en parla et qui trouvèrent l'ouvrage dangereux. L'un représenta que l'écrivain manquait de respect à la noblesse et visait à la rendre ou ridicule ou méprisable. — L'autre objecta qu'il tendait à détruire la chasse de son altesse, puisqu'il osait soutenir que le paysan avait le droit de tuer tout cerf et tout sanglier qu'il surprenait à ravager la moisson. — Celui-ci disait : Il va dépeupler les Etats de monseigneur, car il avance qu'un souverain n'est pas le maître d'empêcher ses sujets d'émigrer et que c'est tyrannie de forcer des gens à rester dans un pays où ils ne trouvent pas de pain, parce qu'ils y sont nés. — Celui-là s'écria : Gardons-nous de faire aucune politesse à un impie qui ne veut

rien moins qu'abolir toute religion et qui émet effrontément le vœu qu'il n'y ait plus ni catholique, ni réformé. Un ami de l'auteur, présent à cette singulière diatribe, répondit au dernier opinant : « Je conviens qu'il propose d'abolir les noms des diverses sectes ou communions ; mais pourquoi ? afin qu'on ne porte tous que le beau nom de chrétiens : je n'y vois pas d'impiété. » — Le livre inculpé était sur la table ; chacun des accusateurs montrait les passages et les doctrines qu'il proscrivait. Enfin le résultat de la conférence fut qu'on ne ferait point à l'auteur l'honneur de l'inviter à la résidence épiscopale.



Un Anglais, grand helléniste, visitait avec un ecclésiastique suisse le champ de bataille de Morgarten, et s'étonnait de n'y pas trouver quelque monument érigé à cette victoire. Si jamais, dit-il, on y élevait un trophée, j'y graverais, sous la date du 15 novembre 1315, ces deux mots de Pindare : *Crepis eleutherias*, fondement de la liberté. — Pour moi, répondit le Suisse, qui ne suis pas aussi savant que vous, je n'y voudrais que cette phrase de Pomponius Mela sur Marathon : *Multarum magnarumque rerum testis*. En effet, si, à Marathon, 9000 Athéniens et 1000 Platéens ont battu 100,000 Perses, à Morgarten, 1350 Suisses ont battu 15,000 Autrichiens.



La catastrophe qui, la nuit du 16 au 17 janvier 1827, a enseveli sous les neiges écroulées une partie des villages et des habitants de Biel et de Selkingen, au dixain de Conches, dans le Valais, en rappelle une plus ancienne, arrivée quelques lieues plus haut, dans la même vallée. Le 18 février 1720, une avalanche tomba pendant la nuit sur le village du haut Châtillon (Ober Gestelen), situé au pied du Grimsel, à 2 lieues des sources du Rhône, et écrasa le tiers de la population. On fouilla l'avalanche; on réunit dans une seule fosse tous les corps morts qu'on put recouvrer, et l'on grava sur le mur du cimetière cette laconique épitaphe : *O Dieu, quel deuil!* 88 dans le même sépulcre (Gott, welche Trauer! acht und achtzig in einem Grab)!

POÉSIES.

L'UTILITÉ DES VOYAGES.

Dialogue entre un voyageur Parisien et un magistrat Suisse.

Le Parisien.

Qui n'a pas bu l'eau de la Seine ,
 Qui n'a pas vu Longchamp , Versailles , Tivoli ,
 N'a point ce tour heureux , cet air noble et poli
 Qui gagne tous les cœurs, les charme et les entraîne.

Le Suisse.

On le dit : mais ce tact et cette urbanité ,
 Mais ce bon ton si rare et partout si vanté ,
 Est-ce donc un secret qui ne se puisse apprendre ?

Le Parisien.

A qui n'est pas Français comment se faire entendre ?
 C'est un certain je ne sais quoi ,
 C'est une fleur de grâce , un charme , une magie
 Qu'on ne peut définir , que le goût apprécie ,
 Et qui fait qu'en tout lieu Paris donne la loi.

Le Suisse.

Plaignons donc l'étranger qu'une chaîne fatale ,
 Des devoirs , une place , un destin rigoureux ,
 Condamnent à vieillir sur sa terre natale.

Le Parisien.

Sans doute il faut le plaindre ; il est bien malheureux !
 Pour former un jeune homme il n'est que les voyages :
 De vingt peuples divers il apprend les usages ,
 Les mœurs , la politique et la religion ,
 S'instruit des intérêts de chaque nation ,
 Et des bienfaits des arts , des fruits de l'industrie ,
 Revient , homme estimable , enrichir sa patrie.
 C'est en France surtout, parlons sans préjugé ,
 Qu'on connaît et l'usage et le prix de la vie :
 Bon vieillard , votre fils a beaucoup voyagé ?

Le Suisse.

Beaucoup ? non ; mais enfin mon fils a vu la France.

Le Parisien.

Comme à son avantage il doit être changé !

Le Suisse.

Il faut que j'en convienne , après dix mois d'absence ,
Je l'aurais , je vous jure , à peine reconnu.

Le Parisien.

Pour le cœur de son père , ah ! quelle jouissance !

Le Suisse.

Cet Alfred, autrefois bon , modeste , ingénu ,
Gauche , il est vrai , sans grâce et sans expérience ,
Prodige maintenant d'esprit et de science ,
Si parfait en un mot qu'il fait mon désespoir ,
Parle de tout , sait tout , ou prétend tout savoir ,
Se moque du vieux temps , de la Bible , des prêtres ,
Et nomme rêves-creux ce qu'ont cru ses ancêtres .
Mais il a vu le Torse et le Laocoon ,
Winkelmann et Despille ont orné sa mémoire :
Des Français et de l'Odéon
Il sait par cœur le répertoire :
Geoffroi, c'est son oracle , et grâce au feuilleton ,
Il juge un livre par le titre ;
De la mode , en un mot , du suprême bon ton
Il se croit la règle et l'arbitre .
Il fait des vers , que dis-je ! il corrige Cinna ;
En français de l'arabe il traduit Attala ;
S'il eût été Pétrarque , il eût mieux chanté Laure....

Le Parisien.

Je ne vois pas , mon cher ! grand mal à tout cela :
C'est le feu de jeunesse , il faut qu'il s'évapore.

Le Suisse.

Oui , oui ! tout à son aise un autre en peut parler ;
Mais il n'est revenu que pour me désoler .
Tout le choque en ces lieux : si je le laisse faire ,
En boudoir , en musée , en salle d'opéra ,
Au premier jour il changera
Le donjon qu'habite son père .

Est-il dans un dîner, convive délicat,
 Il juge chaque vin, glose sur chaque plat.
 « Ah ! dit-il, que ne suis-je au rocher de Cancale !
 « Ici, tout me condamne au tourment de Tantale.
 « Non ; ce n'est qu'à Paris qu'un cuisinier savant
 « Sait barder une dinde ou faire un vol-au-vent. »
 Au dessert on discute, on parle politique :
 C'est là son élément ; il voit tous les abus,
 Calcule, taille en grand, et de la république
 Prétend en quelque mois doubler les revenus.
 Lois, finances, beaux-arts, tout subit sa critique :
 Il veut à Carnot même apprendre la tactique.
 Dansant comme Duport, chantant comme Garat,
 Sachant broyer un fard, pétrir un cosmétique,
 Il est homme de guerre, il est homme d'état.
 Nul égard pour le rang, pour le sexe, pour l'âge...
 Le croiriez-vous ? il veut au curé du village
 Apprendre à toute force à battre un entrechat.

Le Parisien.

Ah ! c'est plaisant !

Le Suisse.

Morbleu ! vous riez ; moi j'enrage :
 Il faut que ceci change, ou je fais un éclat.
 Voici, si je dois dire enfin ce que je pense,
 Ce qu'a gagné mon fils à voyager en France...

Le Parisien.

Eh bien !

Le Suisse.

Il partit sot ; il est revenu fat.

S. B.

ÉPITRE

POUR LA FÊTE D'UN OCTOGÉNAIRE.

Que j'aime à voir ce mortel fortuné,
 Par les vertus justement couronné,
 Goûter en paix sur la fin de sa vie
 Un doux repos que la jeunesse envie !
 Des temps passés un heureux souvenir,
 Un présent calme, un riant avenir

Sont les plaisirs de la saison dernière ;
 Soit que ses yeux se portent en arrière
 Sur les chemins qu'il suivit doucement ,
 Soit que portant ses regards en avant ,
 Il voie enfin le bout de sa carrière ,
 Toujours content du beau jour qui l'éclaire ,
 Son air tranquille annonce son bonheur ,
 Et son front peint le calme de son cœur.
 Tel un vieux chêne au milieu d'un bocage ,
 Qui dès longtemps respecté par l'orage
 Demeure ferme , et brave sa fureur ;
 Zéphir caresse en passant son feuillage ,
 Sous ses rameaux s'endort le voyageur ,
 A sa fraîcheur vient méditer le sage ,
 Et Philomèle y trouve de l'ombrage ,
 Quand le soleil du haut de l'horizon
 De tous ses feux embrase le vallon.
 Heureux vieillard ! j'ai crayonné l'image
 De tes vertus , de ton sort , de ton âge ;
 Je veux encore , arbre majestueux !
 A tes rameaux suspendre une guirlande ,
 Et te porter aujourd'hui pour offrande
 Ces jeunes fleurs qu'accompagnent mes vœux.
 Venez , Sélimé ! et de cette couronne
 De votre aïeul ceignez les cheveux blancs ;
 Ainsi paré par les mains du printemps ,
 Croira-t-il être à la fin de l'automne ?

(B.)

LITANIES DE BRIENZ.

Fragment d'un poème inédit.

(Il est minuit.)

Seulement sur les flots le bruit de l'aviron
 Interrompt par moment ce silence profond.
 Vers l'autre bord du lac quelques jeunes bergères
 Conduisaient leurs amis sur des barques légères,
 L'astre des nuits, sortant du cirque des glaciers ,
 Faisait étinceler l'armure des guerriers.
 D'un pénible sommeil le Héros se réveille ,
 Et la voix d'une femme a frappé son oreille :

O Vierge de Brienz, conduisez nos bergers !
 Ils quittent leurs chalets pour voler aux dangers :
 Ils s'en vont, sous l'abri d'un drapeau légitime ,
 Défendre l'innocence et désarmer le crime.
 Tout homme doit savoir s'exposer à la mort ;
 Plus il la voit de près, moins il craint son effort.

Le mépris du trépas conduit à la victoire :
 Si le brave succombe, il succombe avec gloire.
 O Vierge de Brienz ! protégez nos guerriers ;
 C'est pour y revenir qu'ils laissent leurs foyers.
 De leurs nobles exploits, de leur haute vaillance,
 La paix et le repos seront la récompense ;
 Et quand nous les verrons retourner triomphants,
 L'écho de nos rochers répétera nos chants.
 De leur sang généreux rougiront-ils la terre ?
 Nous seront-ils rendus, épargnés par la guerre ? [grands !
 Voyez-les... qu'ils sont beaux, qu'ils sont forts, qu'ils sont
 O Vierge de Brienz, ramenez nos enfants !

Une très-ancienne tradition dit que dans les vieux temps, il y avait entre les lacs de Thoune et de Brienz, une chapelle de la Vierge de Brienz, soit de Notre-Dame de bon secours (*Maria Hilff*), où, lorsque les Oberlandais partaient pour quelque expédition, les femmes et les filles du pays se rendaient ordinairement de nuit, pour demander au ciel de ramener heureusement leurs fils, leurs frères et leurs maris, et récitaient une litanie particulière à cette belliqueuse peuplade.

GENÈVE.

Genève, des Romains fameuse colonie,
 Qui des fiers Transalpins domptait la félonie,
 Remplit le doux penchant de deux fermes coteaux
 Qu'un lac large et profond bat de ses claires eaux :
 Il a dans sa longueur, à peu d'autres commune,
 La figure d'un arc ou d'une demi-lune ;
 En moins de trois soleils on ne peut au dehors
 En achever le tour et suivre ses deux bords.

Des truites qu'il nourrit nous faisons nos délices ;
C'est dans les grands repas le plus beau des services ,
Et leur taille surprend , quand dans un long bassin ,
D'une seule on remplit la table du festin.
De ce lac si fameux sort un fleuve célèbre ,
Qui , meilleur nourricier que le Tage et que l'Ebre ,
Court de l'Ourse au Lion , du Suisse au Provençal ,
Pour enrichir les bords de son large canal :
Des portes du Jura jusqu'au sein de la France ,
Le Rhône est toujours prompt à porter l'abondance ,
Et , comblés de ses biens , les peuples d'une voix
En rapportent la source au lac des Genevois.
Ces grands monts dont au loin la chaîne l'environne ,
Lui servent d'ornemens , sont sa riche couronne ,
Et fournissent la source à ce grand bassin d'eaux ,
Où l'on voit sur ses bords , cités , bourgs et châteaux
Se suivre de si près , qu'il n'est œil entre mille
Qui ne les prit d'abord pour une seule ville.
Ce petit Océan à deux vents tout ouvert ,
Est par de hauts écrans des autres à couvert ;
On y peut la nuit même , au secours des étoiles ,
Sans craindre aucun écueil , voguer à pleines voiles ,
Et Genève a toujours ses galères au port
Pour tenir le Léman libre de bord à bord.
La ville sur ce lac et sur ce fleuve assise ,
Offre aux yeux un tableau de la terre promise ,
Un pays dont l'aspect ne peut être plus beau ,
Et dont l'air pur et sain mène tard au tombeau.
On découvre au levant des eaux et des montagnes ,
Au couchant d'autres monts et de vastes campagnes ,
Et l'on dispute encor duquel des deux côtés
Se présentent à l'œil de plus grandes beautés.
De cent petites tours dont la ville est pourvue ,
Sur tant de beaux objets on peut porter la vue ;
Tout y rit , tout y brille , et dans les jours sereins
On distingue à la fois quatre Etats souverains.
Ses heureux habitants pleins d'esprit , d'industrie ,
Font dedans et dehors honneur à leur patrie.
Ils ont bien loin porté cet art ingénieux
Qui nous met à la main les mouvements des cieux ,
Le temps qui les mesure et toutes ses parties ,
Qui par un jeu subtil de pièces assorties
Dans un ordre si beau fait rouler à la fois
Minutes , heures , jours , et semaines et mois ;
Et par cette admirable et petite machine ,

Le nom des Genevois vole jusqu'à la Chine...
 Les Genevois sont bons, civils à l'étranger
 Qui vient avec plaisir dans leurs murs se ranger,
 Où s'assembloit souvent de diverses provinces,
 Pour s'y former l'esprit, barons, comtes et princes.
 Quoique bons ménagers, sobres dans leurs repas,
 De leur économie on ne s'aperçoit pas
 Dans les festins d'honneur, dans les fêtes publiques;
 Et comme ils ont de quoi se montrer magnifiques,
 Qu'ils tirent à souhait de la terre et des eaux
 De quoi fournir au goût les plus friands morceaux,
 Alors de ménagers ils deviennent prodigues:
 Leur libéralité ne souffre point de digues;
 Ils donnent avec joie, elle éclate en leurs yeux...
 Et pour leurs charités, il n'est point sous les cieux,
 Quand il faut relever le prochain de ses pertes,
 Ni de cœurs plus humains, ni de mains plus ouvertes.
 Les sciences chez eux se joignent aux beaux arts;
 Leur renom sur ce point s'étend de toutes parts;
 Leur érudition et solide et profonde
 A fourni des savants en divers lieux du monde, etc.

Note. La pièce dont ces vers sont tirés paraît assez ancienne. Nous reproduisons ce fragment qui ne manque ni de verve, ni d'intérêt, ni de vérité, et nous l'offrons aux littérateurs genevois, en les priant de nous apprendre à quelle époque et par qui il a été composé: il servira à prouver qu'au temps passé la poésie n'était pas si étrangère aux bords du Léman, que certains détracteurs l'ont prétendu. Ces vers en valent bien d'autres, qui leur sont postérieurs de plus d'un siècle, et la description de la *montre* n'est point sans mérite, tant s'en faut, n'eût-elle que celui de la priorité.

STROPHES.

Quand l'auteur des *Loisirs d'Euterpe et de Polymnie*,
 passa à Francfort, un de ses compatriotes qui habite cette
 ville, lui adressa les strophes suivantes:

Noble ami du dieu qui m'inspire,
 B(ridel) qu'as-tu fait de ta lyre,
 Dont le Pinde admirait les airs?
 Du long travail de la pensée
 Ton âme injustement lassée
 A-t-elle oublié l'art des vers?

Non ; ce long repos t'inquiète.
 D'un monde étranger au poète
 Quitte les froides régions ,
 Et dans tes doctes rêveries ,
 Cherche encor les routes fleuries
 Du doux pays des fictions.

Les fleurs dans ces beaux lieux écloses
 Peuvent bien mépriser ces roses
 Dont un jour ternit les couleurs ;
 Ta muse ingénieuse et sage
 Sait en composer un breuvage
 Qui charme toutes nos douleurs.

Non loin de ces heureux rivages
 Qui t'ont vu sous de frais ombrages
 Couler tes jours les plus sereins ,
 Mon orageuse adolescence
 A déjà connu la puissance
 De ton art, vainqueur des chagrins.

B(ridel) un sombre ennui m'opprime ;
 Des doux rêves de ma jeunesse
 L'éclat trompeur s'est affaibli :
 Viens donc à mon âme altérée
 Offrir cette coupe sacrée
 Où l'on boit l'espoir ou l'oubli.

Oui ! viens reprendre ton empire ,
 Sur ce cœur navré qui soupire
 Dans des regrets toujours nouveaux :
 Je veux encor, je veux entendre
 Ce luth si flexible et si tendre
 Qui doit compâtrir à mes maux.

M....I,

RÉPONSE.

Ma lyre triste et détendue
 Désormais reste suspendue
 Aux rameaux de l'arbre du deuil :
 L'âge et les soucis dans mon âme
 Ont éteint cette noble flamme
 Qui fit ma gloire et mon orgueil.

Mais toi ! que le dieu du génie
Des plus beaux dons de l'harmonie
Doua dès tes plus jeunes ans ,
Laisse là ma verve tarie...
Une muse des cieux chérie
N'a pas besoin de mes présents.

La Nymphé qui dans sa corbeille
Vois briller la rose vermeille
Et tout l'émail des prés d'Enna ,
Va-t-elle, à glaner condamnée ,
Demander une herbe fanée
Aux guérets que brûle l'Etna ?

FABLE.

(Traduite du polonais, de Niemcewich.)

LE CRAPAUD ET LE VER-LUISANT.

On était lors dans la belle saison :
Par une nuit où tout gisait tranquille ,
Un ver-luisant brillait sur le gazon ,
Quand un crapaud, vil et jaloux reptile ,
Le voit, et tôt lui lance son poison.
« Que t'ai-je fait ? d'une voix affaiblie
Lui demanda le ver infortuné...
Quel est mon crime et pourquoi ta furie
A ces tourments m'a-t-elle condamné ?
Dans le repos passais ma vie entière ;
Etre cruel ! mes jours étaient heureux :
Que t'ai-je fait pour qu'un trépas affreux
Vint terminer ma paisible carrière ? —
C'est assez, lui répond l'animal ténébreux,
Que tu répandes la lumière.

Par un Fribourgeois.

LE PAPILLON.

J'allais rêvant ce matin
 Dans notre verte prairie,
 Quand un papillon badin
 Vint troubler ma rêverie :
 Son vol léger, ses couleurs,
 Ses passagères ardeurs,
 Lui gagnèrent ma tendresse.
 J'essayai de l'attrapper ;
 Mais vainement je m'empresse ;
 A fuir il a plus d'adresse,
 Et toujours sait m'échapper.
 Enfin, las du badinage
 De cet insecte volage,
 De fleurs je couvre ma main ;
 Il y vole en assurance ;
 Mais, la refermant soudain,
 Je jouis de ma vengeance.
 « Je vous tiens, petit mutin !
 Criai-je aussitôt de joie,
 Vous devenez mon butin ;
 Venez ça que je vous voie. »
 Mais, hélas ! ma main s'ouvrant,
 Je vois passer le brillant
 De ces agréables ailes,
 Avec cet émail charmant
 Qui me les rendait si belles,
 Quand il allait voltigeant.
 Bientôt avec un soupir
 Qui s'échappe de ma bouche,
 Je dis : « Rival du zéphir,
 Vous ressemblez au plaisir ;
 On vous perd dès qu'on vous touche. »

(Par feu M. Seigneux de Correvon, 1770.)

COUPLETS

CHANTÉS PAR UN MILITAIRE VAUDOIS, A LA RÉUNION FÉDÉRALE
 DES CARABINIERS SUISSES A BALE, EN JUIN 1827.

Honneur au jour qui comblant notre attente
 Rassemble ici des Alpes au Jura
 D'Helvétiens une élite vaillante !
 Sur eux jamais plus beau jour ne luira.

Applaudissons la fête fédérale
Qui réunit nos cœurs et nos faisceaux :
L'aimable accueil de nos hôtes de Bâle ,
De vingt cantons embellit les drapeaux.

Embrassons-les dans les champs des Rauragues
Les descendants de ces braves guerriers ,
Dont Morgarten et Morat et S^t Jacques
Ont consacré les noms et les lauriers.
Mâles soutiens de la vieille Helvétie ,
S'ils sont vainqueurs , c'est pour la liberté ;
A l'affermir s'ils prodiguent leur vie ,
L'exemple en reste à la postérité.

Loin, loin de nous le démon de la guerre.....
Mais si jamais d'injustes agresseurs
Entreprenaient d'asservir notre terre ,
Tous ses enfants seraient ses défenseurs.
De chaque roc , et de chaque colline ,
Sur l'ennemi pleuvrait un plomb mortel ,
Et dans nos bras l'adroite carabine
Remplacerait l'arbalète de Tell.

Dans ses remparts , où de sa main puissante
Mars dès longtemps fixa l'égalité ,
Aujourd'hui Bâle à ses amis présente
Tous les plaisirs de la fraternité.
L'air retentit de chants patriotiques
Qui vont frapper les échos étonnés ,
Et les cadets des tributs helvétiques
Mêlent leurs voix aux concerts des aînés.

De vos bontés la trace est trop profonde
Pour que l'oubli l'efface un seul moment :
Du Rhin , plutôt la source vagabonde
Irait grossir les ondes du Léman.
Serrons nos mains..... Elles seront l'emblème
Du double nœud qui nous lie aux Bâlois :
Puissent chez eux se conserver de même
Le souvenir et l'amour des Vaudois !

ÉPIGRAMMES.

La ressource des vaincus en 1798.

« Nous sommes les plus forts, en vain vous résistez ;
 » Vos trésors sont à nous , ainsi que vos cités ;
 » Payez, » dit avec arrogance
 Le fameux Rapinat : « payez..... » On lui répond :
 « Notre or et notre argent sont en votre puissance ;
 » Mais il nous reste encor du plomb. »

Le Gascon et le Bernois.

Un gascon plaisantait un bon Helvétien
 Sur ce reproche usé d'intérêt, d'avarice :
 Sans cesse il répétait : « Point d'argent point de Suisse ; »
 S'égayait sur ce texte et ne ménageait rien.
 « Vous ne visez qu'à l'or, disait le saltimbanque ;
 » Nous... nous cherchons la gloire en tous lieux, à tout prix.
 Le Bernois lui répond : « Je n'en suis point surpris :
 » Chacun cherche ce qui lui manque. »

Réplique d'un homme libre.

« Que de fables dans votre histoire ! »
 Disait au vieux Reding un fournisseur français.
 (C'était si j'ai bonne mémoire ,
 Au temps heureux du Directoire.)
 « Car tous ces grands récits de combats, de hauts faits,
 » De chevaliers brigands, punis de leurs excès
 » Par des pâtres toujours suivis de la victoire ,
 » Tous ces châteaux détruits, qui, s'il faut vous en croire,
 » Attestent la valeur de vos braves aïeux ,
 » Vos Tell si courageux , vos Gessler si barbares ,
 » Tout cela n'est que contes bleus ,
 » Faits pour amuser des ignares. »
 L'Helvétien répond : « Hélas !
 » De tout temps , je le sais , les Tell ont été rares ,
 » Mais les Gessler ne le sont pas. »

NOTES.

DYNASTIE DE HOHENSAX.

¹ Voyez sur les libérateurs des Grisons, le *Conservateur*, t. I, p. 117.

² L'énergique défi envoyé par les Bernois au duc de Nemours se trouve dans le *Conservateur*, t. X, p. 222.

³ L'historien italien, Paul Jove dit que Hohensax arrivé peu d'heures après la bataille avait la chevelure hérissée, le visage horriblement menaçant, une peau de loup par dessus son armure, et qu'il s'arrachait la barbe, du dépit d'être venu trop tard et de n'avoir pu rougir sa hallebarde du sang des ennemis.

⁴ Ce bref écrit en latin peut se traduire comme suit :

« Au général Hohensax, chef de l'armée helvétique.

» Ayant appris avec la plus vive satisfaction, combien sont grands votre courage et votre inclination pour nous, tant par le cardinal de Sion, qui nous a parlé de vous avec les éloges qui vous sont dus, que par le bruit de la réputation d'un aussi excellent capitaine que vous l'êtes, je vous exprime combien je suis content de votre valeur, et combien j'aime votre personne. A l'égard de votre fils, qui m'a été fortement recommandé par le cardinal de Sion, je désire que vous le regardiez comme placé dans le sein de notre affection paternelle, et que vous teniez pour certain qu'à la première occasion nous avancerons ce jeune homme, de manière à vous prouver combien nous vous aimons; ce qui n'empêchera point que nous ne vous accordions des récompenses et des honneurs beaucoup plus grands, afin de vous manifester notre bonne volonté. Je vous exhorte que, tel que vous vous êtes montré jusqu'à ce jour pour le service de l'Eglise de Dieu et du pontife de Rome, tel vous vous montriez de plus en plus dans la suite, afin que non-seulement vous conserviez la gloire que vous avez acquise par votre piété et par votre bravoure, mais que vous l'augmentiez par les mêmes moyens.

» Donné à Rome, le 7 juillet de l'an 4 de notre pontificat. »

⁵ Ce remède contre le goître a déjà été indiqué dans le *Conservateur*, t. VI, p. 294.

⁶ Le savant Gwalter, depuis grand doyen de Zurich, s'exprime ainsi sur le compte du baron dans une lettre du 17 juillet 1572, au duc de Belfort : « C'est un grand serviteur de Dieu, qui n'a pas moins d'activité que de constance pour avancer le règne de l'Evangile ; il s'est attiré par là la haine de plusieurs, et il a eu à combattre de puissants adversaires, qui n'ont rien négligé pour lui nuire, etc. »

⁷ Plusieurs poètes suisses déplorèrent sa mort tragique par des élégies latines et grecques, réunies dans une brochure imprimée à Bâle en 1697. La meilleure pièce de ce recueil est, sans contredit, un petit poème historique du Zuricois Jean-Ulrich Grob.

⁸ Voyez sur la médaille de baptême que les quatre cantons évangéliques donnèrent à leur filleul, l'*Histoire monétaire de la Suisse*, par Haller, t. I, p. 54.

⁹ Marguerite Grau était le nom de cette courtisane, qui passait pour une des plus belles femmes de son temps.

¹⁰ Plusieurs voyageurs ont parlé de ce phénomène ; un de ceux qui l'ont le mieux examiné, en 1783, est Besson, dans son *Manuel pour les savants qui voyagent en Suisse*, t. II, p. 169. L'ingénieur Muller de Zurich a fait graver le cadavre de Hohen-sax, tel qu'il l'a vu lui-même en 1776. (*Antiquités suisses*, en allemand, 7^e partie, n° 20.)

CHRONIQUE DU CARTULAIRE DE LAUSANNE.

¹¹ Prothase ou Prothais a été le premier évêque connu du pays de Vaud ; il résidait à Avenches. Etant mort vers l'an 530, au pied du Jura près de Bière, il fut inhumé dans l'église qui de son nom s'appela primitivement St-Prothais, maintenant St-Prex.

¹² Ce fut Marius qui, en 560, transféra le siège épiscopal d'Avenches à Lausanne ; il y prit pour sa cathédrale l'église de St-Thyrse (Thyrus), laquelle, depuis qu'il y eut été enseveli, porta en son honneur le nom de St-Marius, d'où est venu celui de St-Maire : c'est encore le nom qu'on donne de nos jours à la caserne qui l'a remplacée et à la porte qui y est attenante. Ce prélat, érudit pour son siècle, a laissé une petite chronique,

qui va de l'an 455 à 581. Elle a paru dans les recueils des historiens des Gaules, donnés par Duchesne et par Bouquet* : on attribue aussi à notre évêque Marius, une vie du roi St-Sigismond, qui se trouve dans le recueil des Bolandistes. M^r le baron de Zurlauben a donné un savant mémoire sur Marius, évêque d'Avenches, auteur de la plus ancienne chronique de France, dans le tome XXXIV des *Mémoires de la Société royale des inscriptions et belles-lettres*, dont il était membre.

¹³ On trouve dans la *Notice historique sur la ville d'Orbe* (*Conservateur*, t. V, p. 256-277) tout ce qu'on a pu recueillir sur les quatre rois Rudolphiens qui ont régné sur le pays de Vaud et une partie de la Suisse, depuis 888 jusqu'à 1052, pendant 144 ans. Leurs Etats s'appellent indistinctement Petite-Bourgogne ou Transjurane.

¹⁴ En 927, les Hongrois ravagèrent la Suisse occidentale : on conjecture, d'après quelques mots de nos anciennes chroniques, que l'évêque Boson étant allé à l'abbaye de Payerne pour pourvoir aux intérêts de son diocèse, fut fait prisonnier, et ensuite tué par ces hordes barbares, dans le village de *Resol-dingis*, qu'on présume être celui de Ressudens**.

¹⁵ Il y a ici une erreur : Béron, autrement nommé Bourcard, fils de Rodolphe II et de Berthe, ne mourut point en 947 ; mais il fut transféré de l'évêché de Lausanne à l'archevêché de Lyon.

¹⁶ Fidèle à Rodolphe III, ce digne prélat ayant refusé de se joindre au parti des seigneurs révoltés contre ce faible monarque, fut massacré près de Lausanne et ses assassins ne furent point punis, soit parce qu'il étaient trop puissants, soit parce qu'ils restèrent inconnus.

¹⁷ Hugues n'était pas le propre fils de Rodolphe III : mais il est prouvé qu'il était fils de sa femme la reine Hermingarde, qui l'avait eu d'un premier mari.

¹⁸ Ces homélies, au nombre de 8, écrites en assez bon latin, ont été lues pendant plus de quatre siècles dans la cathédrale de Lausanne ; elles furent imprimées à Bâle en 1517 ; dès lors elles ont été réimprimées une douzaine de fois, soit dans des collections, soit séparément. M^r Cousin les a traduites en fran-

* La Chronique de Marius a été publiée de nouveau dans les *Mémoires et Documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XIII, p. 19-56. (*Edit.*)

** Ce fut plus tôt (en 912 ou 922) que l'évêque Boson fut fait prisonnier à Ressudens et probablement dans une autre guerre. *Stém. et Doc.*, t. VI, p. LXI. (*Edit.*)

cais, et on les trouve à la fin de son *Histoire de plusieurs Saints des maisons de Tonnerre et de Clermont*. (Paris, 1698).

¹⁹ La véritable cause de l'abdication de Boniface fut l'inutilité de ses travaux pour rétablir l'ordre et les mœurs dans son diocèse, où la plus profonde corruption régnait chez le clergé, chez la noblesse et chez le peuple. L'évêque, qui était bon orateur, fit des sermons contre les chanoines et les prêtres concubinaires, et s'exposa à toute leur haine, sans faire cesser ce scandale, puisqu'ils gardèrent leurs chambrières (*focaristas*). Il ne reçut en retour de son zèle que des affronts et des injures, qui le dégoûtèrent enfin de l'épiscopat.

²⁰ Ici finit la *Chronique de Cuno d'Estavayer*, élu chanoine en 1180*, il fut élevé en 1202 à la dignité de prévôt de la cathédrale, la première après celle de l'évêque, dont il était le lieutenant. Comme président du chapitre, il gouvernait l'évêché provisoirement pendant la vacance du siège. L'année de la mort de Cuno n'est pas précisément connue; mais puisqu'il fut prévôt pendant 50 ans**, elle tombe sur l'an 1252 ou 1253, et il était plus que nonagénaire. Il est à regretter que son ouvrage finisse en 1240; car s'il l'eût continué jusqu'à son décès, nous aurions des détails précieux sur la guerre civile de 1240 et 1241, qui désola Lausanne et une partie du diocèse. Elle fut allumée par les prétentions rivales de Philippe de Savoie et de Jean de Cossonay, qui l'un et l'autre voulaient succéder à Boniface. Dans ces temps orageux, notre prévôt travailla à rétablir la paix, et contribua au triomphe du parti vaudois sur le parti savoisien.

MANUSCRIT DE MOUDON.

²¹ On voit aisément que ces étymologies de *Bérolles* et de *Bière* ont été fabriquées longtemps après la mort de S^t Prothais, ainsi que celle de *Treiten* rapportée plus bas.

²² Voyez l'acte de fondation de S^t Prex, par le chapitre de Lausanne, dans le *Conservateur*, t. III, p. 24.

²³ C'est uniquement par les actes des conciles que nous connaissons l'existence des deux évêques Superius et Aricius; le premier souscrivit les actes d'un concile assemblé en Auvergne, l'an 558; le second signa en 656 les actes du concile de Châlons-sur-Saône; Supérius, sous le nom d'évêque de l'église

* Voir plus haut, p. 80, note. (*Edit.*)

** Voir plus haut, p. 80, note. (*Edit.*)

des Aventiciens (episcopus ecclesiæ aventicorum); Aricius s'intitula évêque de Lausanne.

²⁴ Voyez le peu qu'on sait de cet évêque, dans le *Conservateur*, t. IV, p. 58.

²⁵ Cette épitaphe de 56 vers léonins est en mauvais latin; il n'a pas été possible d'en traduire les deux premiers vers qui renferment un jeu de mots métaphysique: on a pu lire dans la *Chronique d'Estavayer* d'autres épitaphes qui valent mieux.

²⁶ Rodolphe III, fils de Conrad, petit-fils de Rodolphe II, et arrière-petit-fils de ce Rodolphe I^{er}, qui fut couronné roi de la Transjurane, à S^t Maurice en 888, régna de 994 à 1052. Il ne doit pas être confondu avec l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qui assista à la dédicace de la cathédrale de Lausanne faite par le pape Grégoire X, le 19 octobre 1273. Je renvoie, pour les détails de cette fameuse journée, à la savante *Dissertation sur l'entrevue de Grégoire X et de Rodolphe d'Habsbourg à Lausanne*, par M^r le chanoine Fontaine, de Fribourg, publiée en 1791.

²⁷ Il est très-probable qu'il tirait son nom du château de Marlanie (Marlaniacum), dont on trouve quelques ruines près d'Essertines*. Voyez la laconique lettre que S^t Bernard lui écrivit lors de son élection, et dont il suivit peu les conseils. (*Conservateur*, t. II, p. 57.)

²⁸ On trouve une vie de S^t Amédée de Lausanne, qui nous apprend assez peu de chose sur ce prélat, dans l'*Histoire des saints des maisons de Tonnerre et de Clermont*. Paris, 1698, p. 81 et suivantes.

²⁹ Voyez sa lettre au clergé et au peuple de Lausanne. (*Conservateur*, t. II, p. 58 et suiv.)

³⁰ Ces machines, avec lesquelles on lançait de grosses pierres, ressemblaient aux ballistes et aux catapultes des anciens Romains. Consultez, sur ces mots, le *Glossaire de du Cange*.

³¹ Ici finit la chronique du chapitre de Lausanne par le pré-vôt d'Estavayer, dont le manuscrit de Moudon est la continuation depuis 1240.

* D'après M^r de Gingins, Gui de Marlanie ou de Merlen était originaire du duché de Bourgogne. Voir *Mém. et Docum.* cités, t. XIV, p. VIII. (Edit.)

³² Notre manuscrit fait élire Gui de Prangins en 1550; mais c'est une faute de chronologie que nous avons cru devoir corriger, d'après Ruchat, en mettant 1575, véritable date de l'élection de ce prélat.

³³ Jean Després fut effectivement mis en élection, mais il ne fut pas reconnu, et par conséquent il ne peut être porté sur la liste des évêques de Lausanne.

³⁴ Ici notre chroniqueur omet deux évêques, sans doute comme n'ayant pas été reconnus par le chapitre, quoique élus par la cour de Rome. Le premier fut Jean Michaëlis, nommé en 1467, par le pape Paul II, et qui mourut en 1469; le second fut Julien, cardinal de S^t Pierre aux Liens, élu par Sixte IV, en 1472, mais que les Lausannois ne voulurent pas recevoir, et qui ne vint jamais à Lausanne. Cette affaire causa de grands troubles dans le diocèse et faillit y allumer une guerre. (Voyez en les détails dans le *Conservateur*, t. XI, p. 152-166.)

³⁵ Sébastien de Montfaucon ayant pris le parti du duc de Savoie contre les Bernois, sortit secrètement de Lausanne, le 22 mars 1556, et il n'y est plus revenu. Dès lors, lui et ses successeurs ont fait leur résidence à Fribourg, et sont reconnus par la portion de l'ancien diocèse de Lausanne qui n'a pas quitté le culte catholique. Avant la réformation, cet évêché comptait 299 paroisses. Maintenant, dit-on, il en compte 165, y compris les 25 paroisses du canton de Genève.

AMBASSADE DES CANTONS A PARIS.

³⁶ Louis Pfyffer n'avait que 52 ans, quand il devint colonel-général des Suisses, au service de France. Il jouissait d'un tel crédit chez les Confédérés, surtout dans les cantons catholiques, qu'on ne l'appelait à Paris que le roi des Suisses. La fameuse retraite de Meaux, qui lui fit tant d'honneur, date du 29 septembre 1567. Voyez en les détails dans le *Conservateur*, Tome I, p. 65 et s. A cette époque les XIII cantons étaient communément appelés les Liges.

³⁷ Il se nommait Charles Tatt, et se signait gentilhomme et citoyen de Coire. Il publia en 1585, une brochure devenue très-rare, sous le titre de : *Brief discours de la magnifique réception faite par la Majesté du Roy Henri troisième, Roy de France et de Pologne, aux Ambassadeurs des puissans et libres Potentats Suisses, Grisons et leurs co-alliez, députez à jurer*

l'alliance accordée entre sa dicte Majesté, et les dicts Seigneurs des Ligues. (Paris, chez Jamet Mettayer, imprimeur du Roi.)

³⁸ C'était Catherine de Gonzague, femme d'Henri 1^{er} d'Orléans, duc de Longueville. Cette duchesse ainsi que son mari soutenait de grands rapports avec les cantons, à cause du comté de Neuchâtel, dont ils avaient la souveraineté, et il leur importait de ménager ces voisins et de se les attacher.

³⁹ Cette médaille d'or, sans la chaîne, pèse une once et un gros et demi; on ne la voit dans aucun cabinet numismatique de la Suisse; mais elle a été vue à Paris, dans le cabinet du roi, par le général de Zurlauben; il y en avait deux, l'une en or avec le buste d'Henri III et la légende ci-dessus rapportée; l'autre en argent, avec le buste de Catherine de Médicis, et ces mots: KATH. HENR.: II. UX. HEN. III FRANR. ET POL. REG. MATER AUGU., et la même légende au revers en mémoire de l'alliance: probablement celles en or furent données aux ambassadeurs, et celles en argent aux cavaliers de leur suite. Voyez l'ouvrage allemand de Haller, *Sur les médailles et monnaies de la Suisse*. Volume I, pages 25 et 26.

⁴⁰, ⁴¹. Ces notes manquent dans la première édition.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

...the ... of the ...
...the ... of the ...
...the ... of the ...

...the ... of the ...
...the ... of the ...
...the ... of the ...

...the ... of the ...
...the ... of the ...
...the ... of the ...

...the ... of the ...
...the ... of the ...
...the ... of the ...

...the ... of the ...
...the ... of the ...
...the ... of the ...

...the ... of the ...
...the ... of the ...
...the ... of the ...

TABLE

des pièces contenues dans ce douzième volume.

	Pages.
Notice biographique	5
Fragment relatif à la Suisse.	15
Dynastie de Hohensax	36
Lettre de François I ^{er} à la Diète	68
Archéologie	70
Morceau de l'Evangile en roumansch	77
Chronique du Cartulaire de Lausanne	79
Notice biographique de Jean Geiler	110
Contes du chalet	128
Les Argonautes zuricois	144
Longévitè	164
Mélanges ichthyologiques	167
Société hétéroclite	177
Manuscrit de Moudon	189
Consécration de la cathédrale de Lausanne, en 1275.	215
Ambassade des cantons à Paris, en 1582.	218
Inondation de Locarno	252
Fragments d'histoire littéraire	259
Légendes des patrons	255
Les fidibus de mon compère	277
Anecdotes	289

Poésies.

	Pages.
L'utilité des voyages	521
Epître pour la fête d'un octogénaire	523
Litanies de Brienz	524
Genève	525
Strophes	527
<i>Fable.</i> Le crapaud et le ver-luisant	529
Le papillon	550
Couplets chantés par un militaire vaudois , à la réunion fédérale des carabiniers suisses à Bâle, en juin 1827 .	550
Epigrammes	552

FIN DE LA TABLE.

